Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13203 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 11 JUILLET 1987

Cinq milliards d'hommes

Si l'on en croit le Fonds des Nations unies pour la population, la planète compte depuis ces jours-ci cinq milliards d'habitants. Ce décompte plus symbolique que réel — car beaucoup de pays ne connaissent que très approximativement le chiffre de leur population — offre l'occasion de réfléchir sur l'évolution de la population mondiale. Et sur le long terme, tant il est vrai qu'au regard de la démographie les années ne sont que des instants.

On est forcément frappé par l'accroissement de la population du globe : cinq milliards d'individus aujourd'hui, sept milliards dans vingt-cinq ans, une dizaine dans la seconde moitié du siècle prochain... En une soixantaine d'années, une vie d'homme, elle aura sans doute doublé et en moins de deux siècles quasiment décuplé. C'est que sur cette période ont disparu les famines et les grandes épidémies, ces modérateurs féroces. La répartition sur la planète ne sera pas moins bouleversée. Les pays industrialisés d'aujourd'hui (l'Europe et l'URSS, l'Amérique du Nord, le Japon et l'Australie), qui représentaient dans les années cinquante un tiers de la population mondiale, n'en formeront sans doute plus que le septième vers 2050. La prédominance démographique du tiers-monde sera encore plus écrasante.

Il ne faut pas, pour autant, s'abandonner au vertige des nombres. La croissance actuelle n'est pas exponentielle ; elle cache un ralentissement déjà sérieusement entamé au cours des dernières décennies. Ce freinage résulte de l'évolution économique et sociale, mais aussi de la prise de conscience de nombreux pays du tiers-monde, qui mènent de plus en plus ouvertement, sinon toujours avec succès, des politiques de contrôle de la fécondité, autoritaires, comme en Chine, ou incitatives.

Ces changements s'accompagnent de l'apparition de foyers de développement. Le tiers-monde devient aussi divers que le Tiers-Etat de 1789. Les « nouveaux pays industrialisés » d'Asie en apportent un exemple éclatant, mais non unique. L'émergence de ces nouvelles forces va profondément modifier les relations internationales, économiques d'abord, politiques ensuite. Les gouvernants, les industriels et les citoyens des actuels pays développés vont devoir s'habituer à vivre dans un monde « multipolaire », où l'Europe, les Etats-Unis et l'URSS décideront de moins en moins seuls.

Cette transition économique sera laborieuse : les nouveaux producteurs mettront du temps à devenir consommateurs. Leur stabilité politique n'est pas acquise — comme le montrent les convulsions actuelles de la Corée du Sud et des Philippines — et les crises agricoles ne sont pas près d'être maîtrisées. Mais elle ne doit pas effrayer ni donner lieu aux discours trop faciles sur le « déclin de l'Europe » et aux crispations nationalistes. Vieillissante, concurrencée, l'Europe n'est pas encore morte, même si elle a perdu son avance.

Une évolution, cependant, demeure angoissante : celle de l'Afrique subsaharienne, emportée par une croissance démographique où l'on ne discerne guère pour l'instant d'éléments de ralentissement. Le décalage entre cette croissance et les ressources alimentaires s'élargit. Le cri d'alarme lancé à ce sujet par la Banque mondiale il y a plusieurs années reste malheureusement d'actualité.

(Lire page 24 l'article de LÉON TABAH.)

Principal acteur américain de l'« Irangate »

Oliver North joue l'opinion publique contre le Congrès

Au troisième jour de sa déposition devant la commission d'enquête du Congrès sur l'« Irangate », le lieutenant-colonel North a plaidé sa cause avec fougue, mettant en accusation les parlementaires pour leur politique « irrésolue et inconstante » à l'égard du Nicaragua. Le style de défense d'Oliver North plaît à l'Amérique profonde, qui se reconnaît dans ce héros anticommuniste dont on a voulu faire un bouc émissaire.

WASHINGTON
de notre correspondant

Midi et soir, au restaurant comme en famille, on ne parle plus que de lui. Au Sénat, non loin de la salle où il dépose depuis le mardi 7 juillet, devant la commission d'enquête sur l'« Irangate », une pièce entière est emplie des bouquets arrivant de toute l'Amérique. Les « unes » des quotidiens, c'est pour lui. Les journaux télévisés, c'est lui et encore lui. Les programmes télévisés, sur toutes les chaînes, c'est toujours lui, uniquement lui, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Et, quand il n'y a plus d'audition à retransmettre en direct, que fait-on ? On repasse les images les plus fortes, on analyse ses intonations et on commente ses propos jusqu'au bégaiement, car les taux d'audience crèvent les plafonds, et le public en redemande.

Une star est née, non loin peut-être du « boulevard du crépuscule », mais pour l'heure elle brille au firmament, tant le lieutenant-colonel Oliver North suscite l'admiration d'une Amérique virtuellement unanime.

Il y a l'admiration consternée de ceux qui n'auraient jamais voulu entendre un officier américain expliquer durant déjà vingt-quatre heures de direct qu'il est fier d'avoir sciemment menti au Congrès, et que ses mensonges servaient mieux la nation que les lois de la représentation parlementaire.

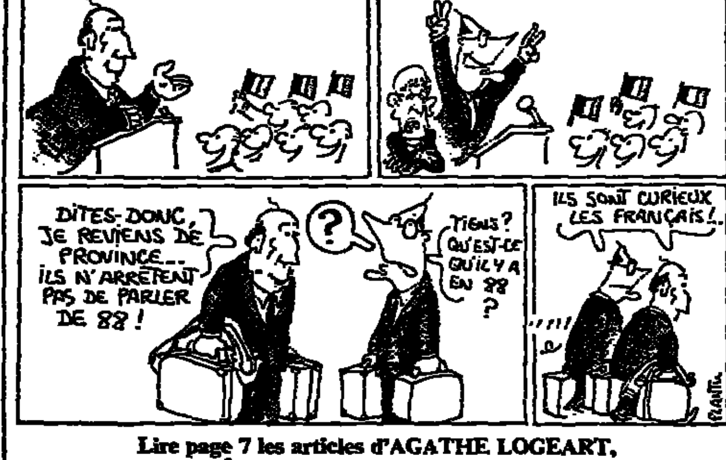
BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Tout en évitant de polémiquer

MM. Mitterrand et Chirac multiplient les interventions

M. Chirac, qui était jeudi 9 juillet à Bordeaux, et vendredi 10 au Pays basque, affirme qu'il ne veut pas entrer en campagne électorale « avant le début de l'an prochain ». M. Mitterrand, qui était jeudi dans la Nièvre, a insisté sur la nécessité de maintenir « l'harmonie de la nation ». Le président de la République et le premier ministre, qui évitent de polémiquer, auront d'ici à la fin juillet plusieurs occasions de s'exprimer.



Lire page 7 les articles d'AGATHE LOGEART, d'ANDRÉ PASSERON et d'ALAIN ROLLAT

La « guerre des pétroliers »

Hausse du brut après une nouvelle attaque dans le Golfe.

PAGE 6

Sécurité nucléaire

Le béton de la centrale de Belleville-sur-Loire n'est pas assez étanche.

PAGE 9

Une « session Séguin »

Les réformes du ministre des affaires sociales ont dominé l'activité du Parlement.

PAGE 8

Le Monde SANS VISA

■ Bruxelles sauvée et perdue par Horta. ■ Un tigre pour le Bouddha. ■ Escales. ■ Jeux.

Pages 13 à 16

Les étudiants moins nombreux

Pour la première fois depuis plus de 25 ans.

PAGE 28

M. Sarney et les militaires

Au Brésil, l'armée reste une composante essentielle du pouvoir.

PAGE 5

Monuments historiques

« Pour une mémoire alerte », un article de Michel Parent, président du Conseil national des monuments et des sites.

PAGE 18

Le sommaire complet se trouve page 28

Un entretien avec M. Michel Rocard

« Il faut prendre au sérieux les propositions de M. Gorbatchev mais je refuse la dénucléarisation de l'Europe »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé sur les question de politique étrangère, M. Michel Rocard déclare qu'il faut « prendre au sérieux » *les propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement, mais refuse la* « dénucléarisation de l'Europe ». *Cet entretien a eu lieu avant la tournée de M. Rocard dans l'océan Indien et les derniers développements de la crise franco-iranienne, ce qui explique que celle-ci n'ait pas été abordée.*

« Faut-il prendre au sérieux les propositions de désarmement de M. Gorbatchev ?

— Il serait criminel de ne pas saisir toute chance significative de désarmement. La planète est folle de surarmement, les budgets implosent, le chômage est dû en partie au fait que l'on stérilise ainsi trop l'argent, le dialogue Nord-Sud est bloqué... Nous n'avons pas le droit de considérer comme non sérieuses les orientations de Gorbatchev. Nous avons le devoir absolu de ne pas baisser la garde, mais je ne pense pas que nous ayons le droit de faire comme si le nouveau secrétaire général était exclusivement un discoureur hypocrite. Les tensions internes en Union soviétique montrent bien qu'il est sérieux. Refuser cette occasion, ce serait renoncer définitivement à toute perspective de désarmement, car on ne les jugera jamais assez fiables.

— Approuvez-vous finalement l'option « double zéro » ?

— Oui, car elle n'enlève rien de décisif à la panoplie des moyens nécessaires pour résister à de très fortes pressions ; et il nous reste la dissuasion stratégique. Il nous reste aussi le moyen de prévenir cette dissuasion : le coup de semonce nucléaire par un tir court, le moyen de dire : « Vous » nous attaquez ; c'est très » sérieux, reculez tout de suite ou » nous passons au stratégique. »

» L'effet principal de l'option « double zéro » sera probablement la poursuite de l'effort de désarmement contrôlé.

— Dans quelle direction ?

— Il sera tout à fait impératif de faire porter l'effort sur le conventionnel ; si nous sommes en paix sur le territoire européen depuis plus de quarante années, c'est grâce au nucléaire. Avec lui, on a changé de système d'armes, on est arrivé à un système qui fait peur même aux militaires. Quand tous les militaires ont peur de la guerre, les civils se sentent plus en paix. D'où mon refus de la dénucléarisation de l'Europe.

— Le président Reagan n'est-il pas partisan d'une telle dénucléarisation ?

— J'ai vérifié ce point lors de mon passage aux Etats-Unis. MM. Shultz et Weinberger tiennent le même langage que moi. Leurs propos sont d'une cohérence absolue, d'une limpidité parfaite. Cela m'a plutôt rassuré, d'autant qu'ils connaissent très bien les inquiétudes stratégiques des Européens.

— Comment surmonter ces inquiétudes ?

— Par une défense européenne. Il faut que l'interprétation de l'option « double zéro » ne soit pas la dénucléarisation, mais l'engagement d'un processus de désarmement négocié et contrôlé. En ce qui concerne le conventionnel, la négociation ne peut pas concerner uniquement les souverainetés américaine et soviétique. Les souverainetés européennes doivent s'exprimer.

— Uniquement dans le domaine conventionnel ?

— Je ne vois pas d'autre champ immédiat que le conventionnel. Dans le récent message du chancelier Kohl à propos d'une brigade franco-allemande intégrée, il y avait aussi le refus d'accepter la garantie nucléaire française à l'Allemagne. Je crois que c'est méconnaître l'opinion publique allemande que de s'imaginer qu'elle attend notre couverture nucléaire. D'abord parce que ce serait lui demander une sorte d'arbitrage entre la garantie nucléaire américaine et la garantie nucléaire française... Ensuite parce que ce serait faire une provocation gratuite à l'égard de l'Union soviétique au moment où peut s'ouvrir une perspective de négociation.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 2.)

« Le Soulier de satin » à Avignon

La mule de l'ogresse

Le Soulier de satin, de Claudel, mis en scène par Antoine Vitez et joué intégralement pour la première fois, ouvre, le vendredi 10 juillet, le quarante et unième Festival d'Avignon dans la cour d'honneur du Palais des papes. Une œuvre géante, une étrange histoire d'amour.

Avignon, quarantième anniversaire ! L'été 1947, dans la cour du Palais. Jean Vilar apparaît. Il est Richard II, de Shakespeare. De sa voix sublime, il lance aux étoiles la tirade sublime sur la mort des rois.

Rio-de-Janeiro, soixante-dixième anniversaire ! Celui de la « semence » du *Soulier de satin*. L'été 1917, Paul Claudel, ministre plénipotentiaire à Rio, tombe amoureux de Dona Musique, appelée aussi Dona Délice, l'une des deux grandes figures de femme du *Soulier*. Son vrai nom est Audrey Parr. A Rio, Claudel l'appelle « la fée rouge » ou « Margotine », du nom d'une fée dans un conte qu'il a lu enfant.

Et, ce même été 1917, Claudel, après treize ans de silence, reçoit une lettre de Dona Prouhèze, dite aussi Dona Merveille, l'autre grande figure de femme du *Soulier*. Son vrai nom est Rose Vetch. Elle avait été Ysé dans *le Partage de midi*. « Le Soulier de satin, *dans sa dimension, n'est qu'une espèce d'explication de ce qui s'est passé dans deux cœurs humains* », a dit Claudel.

« *Deux cœurs humains* », c'est vrai. Mais Claudel, sans complexe, précise : « *dans sa dimension* ». Et cette dimension est immense. Présentant *le Soulier de satin* dans la cour du Palais, Antoine Vitez ne pouvait pas célébrer plus « somptuairement » l'anniversaire de Vilar : cette œuvre est la plus monumentale, la plus himalayenne, de tout le théâtre français.

Dans les limites d'un article, rendre compte d'un tel massif, central et universel, profane et spirituel, il n'y faut pas songer. Indiquons tout juste ici quelques repères sur la pièce même. Dans un second article sera raconté le travail de Vitez et de ses comédiens.

Le Soulier de satin est la seule œuvre dramatique connue par laquelle un poète ait eu le génie (et l'audace) d'employer « *ces nobles facultés qui sont l'imagination et la sensibilité* », comme dit Claudel, pour TOUT unir, TOUT *emporter, dans un seul* fleuve géant de vies et d'histoires : la mère est l'océan ; l'Amérique et l'Afrique sont les corps des femmes désirées ; les seins et les genoux de l'amante sont les clous de la croix du Calvaire, croix dont le bois est celui de l'arbre du Paradis, ainsi de suite. « *Il faut me prendre,* dit Claudel, *comme quelqu'un qui ne fait pas de son esprit ce qu'il veut, dépendant d'un certain démon.* »

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 17.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

مكرر من الأصل

Débats

Le nouveau cours en Union soviétique

M. Rocard : « Prendre au sérieux les propositions de M. Gorbatchev »

(Suite de la première page.)

» C'est pourquoi je suis favorable à ce qu'émerge aussi vite que possible un concept de défense européenne fondé sur le conventionnel. C'est toute l'importance du discours prononcé à mon invitation par le chancelier Schmidt devant les clubs Convaincre. Il a proposé pratiquement l'intégration des forces conventionnelles françaises et allemandes. Le chancelier Kohl a été évidemment beaucoup plus prudent, mais cela ne me paraît pas dommageable ; l'essentiel est de débloquer les esprits.

— Comment voyez-vous résolu le problème du commandement de la brigade franco-allemande ?

— C'est une habitude politique classique de poser tout de suite les problèmes de commandement. C'est le meilleur moyen de déclencher une dispute âpre et insoluble. Mais le problème s'éclaircit quand on cherche d'abord à définir les missions, et c'est ce qu'on va faire.

— Faudra-t-il à votre avis réviser les accords de 1954 qui placent toutes les troupes allemandes sous le commandement intégré de l'OTAN ?

— C'est justement cet obstacle qu'il faudra surmonter dans la sérénité de la réflexion. Pour mettre sur pied cette brigade commune, il faudra vraisemblablement un nouveau traité international. Il n'y aura pas de défense européenne sans cela.

— La Grande-Bretagne a-t-elle sa place dans cette défense européenne ?

— Je suis convaincu que l'opinion publique britannique évolue rapidement sur ce sujet. Pour les responsables britanniques, y compris Mme Thatcher, ce qui a failli se passer à Reykjavik entre M. Gorbatchev et M. Reagan a été très préoccupant. L'Angleterre, d'autre part, ne s'est pas révulsée d'horreur lorsque M. Steel a lancé l'idée d'acheter des vecteurs français au lieu des Trident américains. Tout cela montre que la réflexion s'ouvre, que le contact se fait. L'important, pour que la Grande-Bretagne, n'ait pas le sentiment de briser ses fameux liens spéciaux avec les Etats-Unis, sera de faire progresser la défense européenne dans une bonne compréhension avec les Américains. Ils n'aiment pas beaucoup cette idée, mais ils finiront par comprendre que c'est le seul espoir de dépenser moins pour la défense de l'Europe. Autre précaution indispensable : la France ne doit pas être trop arrogante, même si chacun sait qu'elle est nécessairement le moteur de cette défense européenne. Nous devons savoir écouter les autres, prendre en considération leurs intérêts et leurs difficultés. C'est bien pour cela que je n'aime pas le débat franco-français sur l'opportunité d'accorder la garantie nucléaire française à l'Allemagne de l'Ouest ; c'est une sorte de condescendance française puisque l'Allemagne de l'Ouest ne demande même pas cette garantie. Le problème allemand est uniquement de savoir si, en cas d'événement grave pour eux, ils auront les Français à leurs côtés instantanément.

« Israël et l'apartheid, cela ne va pas »

— Croyez-vous à la conférence internationale sur le Proche-Orient ?

— Je crois à la ténacité. Je crois que les hommes veulent la paix. Il y a des conflits inextinguibles. Le conflit entre la Perse et la Mésopotamie — Iran-Irak — dure depuis six mille ans sur la frontière du Tigre... Tout le monde est en train de comprendre en Israël que le temps ne travaille pas pour Israël et que la dégénérescence du conflit Israël-Palestine en conflit éternel est lourde d'insécurité pour Israël. Israël sait fort bien que sept cent soixante mille Arabes vivent à l'intérieur de ses frontières mais que, dans quinze ans, les deux populations, juive et arabe, seront à égalité et qu'un pays qui se recommande des droits de l'homme ne pourra pas maintenir une discrimination. Israël et l'apartheid, cela ne va pas. Qu'Israël hésite sur le prix à payer pour la paix négociée se comprend, mais il lui faut faire rapidement des choix.

— Vous pensez à Jérusalem ?...

— La question du statut de Jérusalem est tout à fait spécifique. Je pense plutôt à certains villages dans les territoires occupés. Il est clair qu'un consensus du monde arabe autour d'une procédure négociée ne peut pas se créer sans la garantie d'une conférence internationale, avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Ne faisons pas de l'Union soviétique un obstacle plus gros qu'elle n'est puisqu'elle était déjà présente à la conférence de 1973.

Ce qui serait nouveau serait la présence de la Chine, de la Grande-Bretagne et de la France, qui donnait à cette conférence une certaine capacité médiatrice. Mais ne nous trompons pas : cette conférence ne pourrait avoir de pouvoir de décision. Israël s'y refuse, on comprend pourquoi, et les pays arabes modérés savent fort bien que la paix ne se fera pas par des ordres cosignés des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

La priorité n'est donc pas de savoir si tel ou tel croit aux chances d'une conférence de ce type. Elle est de savoir si tout le monde l'espère. Moi, oui, j'en déduis que la diplomatie française doit s'abstenir de dresser, en se liant par des positions de fond, des obstacles supplémentaires. Il faut laisser une pleine liberté de négociation aux partenaires. Nous ne devons qu'aider à organiser les conditions dans lesquelles on pourra se rencontrer et parler.



La dette : une situation explosive

— Qu'est-ce que cela vous inspire comme remarque quand vous entendez M. Chirac ou M. Mitterrand développer le problème de la dette, le problème des pays du tiers-monde ?

— M. Chirac est en mesure d'agir. Je ne note pas qu'il le fasse vraiment. Dans le cas du président de la République, comme chez tous les socialistes, il y a une immense attention à ce problème depuis toujours, et le président parle dans la continuité de ses discours de Cancun et de Mexico. Cela me paraît clair.

Comment voulez-vous que des pays ultra-pauvres, confrontés au spectacle de l'aisance sinon de la richesse, ne parlent pas plus fort pour le partage de ladite richesse ? Nous sommes dans une situation où le paiement des intérêts de la dette absorbe pratiquement la totalité des ressources d'exportation des trois quarts des pays concernés et leur interdit de ce fait toute croissance. C'est une situation hautement explosive.

On ne peut évoquer la dette sans être conscient que le seul moyen de la payer est de retrouver un peu de croissance, donc des taux d'intérêt plus décents et surtout de meilleures perspectives d'exportation pour le tiers-monde, donc une relative stabilité du prix des matières premières brutes, qu'elles soient énergétiques, minérales ou agricoles. Or il n'y a pas un endroit où le problème soit pensé en ces termes, il n'y a pas de lieu d'expertise globale, pas un.

Contribuer à créer un outil de réflexion semblable sur le plan international est aujourd'hui une urgence. La gravité des problèmes du tiers-monde ne peut plus s'accommoder du tintamarre de déclarations contradictoires sans que rien soit fait pour tenter de rapprocher sérieusement les positions.

Vers une nouvelle crise de l'énergie

Croyez-vous aux grands discours sur le désarmement qui va permettre le développement ?

— Oui et non. Je n'y crois pas pour l'avenir immédiat, mais j'y crois fermement à l'issue d'une très ample et très solide négociation sur le désarmement conventionnel. Je crois à la nécessité de poursuivre, inlassablement et avec force, une politique de désarmement audacieuse mais sérieusement contrôlée. Gardons-nous de toute timidité, mais également de toute crédulité. Nous n'avons pas le droit de baisser la garde.

— Quel autre grand problème vous préoccupe ?

— Celui de l'énergie. Nous sommes irresponsables, nous ne nous occupons plus de rien, nous sommes en train de nous préparer, à échéance de dix ou quinze ans, une nouvelle rareté énergétique. Donc il faut garder au moins la technique du nucléaire civil. La plupart des pays d'Europe manqueront vite d'électricité, à l'exception de la France. Mais cela ne veut pas dire que nous pourrons en exporter. C'est un choix que nous ne pouvons et ne devons pas faire. En tout cas, il est sûr que nous ne sommes pas débarrassés des problèmes énergétiques mondiaux ; l'idée qu'on puisse accepter de brûler du charbon, du gaz, du pétrole, en quantités croissantes sans rien savoir des effets, peut-être dramatiques, d'une saturation de l'atmosphère en gaz carbonique n'est pas franchement satisfaisante. Il va falloir s'occuper à nouveau d'économies d'énergie et de lutte contre la pollution.

— Croyez-vous qu'un pays comme la France puisse avoir une vraie politique étrangère en période de cohabitation ? N'est-ce qu'une parenthèse à traverser sans trop de dommages ?

— Je crois plusieurs choses. La première, c'est que la cohabitation est à mes yeux un mal nécessaire ; je tiens beaucoup à cette expression. Le suffrage universel ayant le droit de changer d'avis d'une élection à l'autre, nous retrouverons un jour ou l'autre une situation de cohabitation. Autant apprendre à faire avec. Quiconque le refuse doit vouloir et annoncer une réforme de la Constitution, que je ne crois pas souhaitable. Nécessaire donc, mais un mal, bien entendu. Parce que l'attelage des pouvoirs publics est une attelage dissemblable. On aurait cependant pu retirer de la cohabitation plus de profit collectif puisqu'elle crée, pour le président de la République d'un côté et le chef du gouvernement de l'autre, une obligation de tirer le meilleur parti des éléments consensuels dans l'opinion française ; ces éléments consensuels sont particulièrement forts en politique étrangère, avec la dimension européenne, l'acceptation d'une défense autonome et le fait que la France joue un rôle significatif dans le domaine des relations Nord-Sud. Ces acquis sont tels qu'on aurait probablement pu les pousser un peu plus loin, mais il me semble que la politique politicienne a parlé trop vite.

La foi européenne insuffisante de M. Chirac

— Si vous n'avez pas un minimum de durée assurée, vous ne pouvez pas avoir la volonté d'appliquer une politique...

— Faux. Lorsqu'il s'agit d'une politique qui est objet de consensus, les successeurs devront la poursuivre dans la continuité : le besoin d'innover est moins puissant ; d'autre part, on s'imagine trop que la politique étrangère est faite de paroles alors qu'il faut qu'elle soit faite d'actes ; elle est aussi faite de bonnes habitudes dans les services, d'une pratique constante de relations étroites. Prenez nos affaires agricoles : il faut rétablir la confiance avec les Australiens, les Néo-Zélandais, les Argentins et les Canadiens, pour qu'ils ne se tournent pas automatiquement du côté des Américains dès que surgit un problème sur la scène internationale. C'est affaire de continuité. Et il faut à partir de là mettre au point les moyens techniques précis de réduire les productions excédentaires partout à la fois dans le monde. L'Europe a un grand rôle à y jouer. Le gouvernement ne s'y est sans doute pas suffisamment employé, de même sans aucun doute qu'il n'a pas manifesté une foi et une constance européennes suffisantes. Il faut aussi que les gouvernants reconquièrent le temps de penser. Ce n'est pas le plus simple.

— Que pensez-vous des résultats du dernier conseil européen de Bruxelles, et en particulier de l'attitude de Mme Thatcher ?

— Ce sommet fut à la fois une déception et un soulagement. Une déception : quand chacun sait que l'Europe devra faire un formidable effort pour mieux produire et utiliser ses moyens humains et matériels, le sommet n'a pas pu étudier les vraies questions sur le fond. L'attitude britannique y est, je le regrette, pour beaucoup. En refusant le dossier budgétaire, avec des termes parfois violents, Mme Thatcher accrédite l'idée, sans doute fausse, que décidément son pays hésite à entrer pleinement en Europe.

» En revanche, il y a un soulagement : le pire a été évité en matière agricole. Le couple franco-allemand a encore résisté. Aussi dois-je dire à ceux qui prétendent que la France a cédé inconsidérément sur la question de la taxe sur les huiles végétales que cette concession n'est pas comparable avec l'accord intervenu sur les MCM positifs. Tous les agriculteurs me comprendront.

» Au-delà, je trouve que les mécanismes de décision européens aboutissent trop souvent à transformer les sommets en instance d'appel. Or je suis persuadé que les sommets doivent être consacrés à l'analyse des dossiers fondamentaux et surtout à la définition des grandes mutations. On doit y parler de l'avenir. Comment peut-on espérer que l'opinion publique s'enthousiasme pour l'Europe si les sommets de chefs d'Etat et de gouvernement se tétanisent sur les contingences du moment ? »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

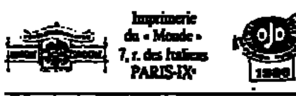
3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.







5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Témoignage d'un exilé

Les frontières de la « transparence »

Les réflexions qu'on va lire ci-dessous sont celles d'un intellectuel soviétique exilé en France depuis plusieurs années et qui nous a demandé de conserver l'anonymat.

Il y a deux mois, dans la Maison des écrivains de Moscou, un jeune chercheur enthousiaste a raconté avec maints détails, devant un auditoire pétrifié, quelques-unes de ses découvertes sur la terreur stalinienne, y compris les tortures et la fin terrible du grand metteur en scène Meyerhold. Cet étudiant de vingt-deux ans, ayant eu accès à certains documents ultrasecrets, a constitué un fichier riche de plusieurs milliers de renseignements sur bourreaux, victimes, dates et circonstances précises couvrant des décennies d'horreur !

Cependant, son travail n'a aucune chance de trouver sa place dans les médias soviétiques. Un mois plus tard, M. Afanasiev, l'influent directeur de l'Institut d'archives historiques, a fait publiquement savoir que Rykov, Kamenev et autres Boukharine avaient été des *« camarades »* qui se trompaient et non pas des *« vipères enragées »*.

Ebauchée déjà, en coulisse, aux temps khrouchtchéviens, préparée par la publication récente d'une pièce historique de Chatrov, lui-même neveu de Rykov et auteur en vogue auprès de certains cercles dirigeants, cette « nouvelle » pourtant extraordinaire ne fut annoncée qu'à la même assistance fort restreinte.

Çà et là, dans la presse, reparaissent, après vingt ans d'interdit, à propos de tel film allégorique, de tel ou tel roman sorti du tiroir, des condamnations brèves ou superficielles du passé terrible. Quelques-uns évoquent même, en liaison surtout avec les pertes économiques ou agronomiques irréparables, les atrocités de la collectivisation, sans toutefois que puisse être formulé le vœu d'un retour quelconque de la terre aux paysans. Toutes ces réticences donnent certes l'impression de déjà vu, mais, quelles que fussent les limites de Khrouchtchev, la comparaison avec ses révélations fracassantes et passionnées ne serait pas pour l'instant à l'avantage de la litote gorbatchévienne.

D'ailleurs, le KGB, dont les nouveaux bâtiments occupent, depuis dix ans, tout un quartier dans le centre de Moscou, garde jalousement sa position-clé, et rien ne nous dit que ses effectifs incalculables doivent être réduits, privés de leur travail ou de leur force d'intimidation.

Le règne de la litote

Quoique les langues se délient, la population sait sans doute parfaitement à quoi s'en tenir, et seul M. Arbatov, qu'on dit être proche du secrétaire général, s'étonne ingénument, dans un article récent, du fait que ceux-là mêmes qui, pendant la guerre, avaient démontré le plus grand courage, aient pu être ensuite si timides, voire pusillanimes, devant les hauts représentants de la machine d'Etat. La litote règne toujours à tel point que, le roman de Pasternak enfin réhabilité, toutes les déclarations officielles ou officieuses passent sous silence sa publication hors de l'URSS et donnent à comprendre que la campagne sordide contre l'écrivain fut organisée par ses seuls collègues.

Ce souci d'éviter les chocs et les bouleversements dans la mémoire collective est d'autant plus significatif que non seulement les peurs et la résignation, mais tous les manichéismes de base de la mentalité soviétique furent en grande partie formés par les purges des années 20 et 30. Quels que soient les changements, réels ou chimériques, le monde se divise toujours en « eux » et « nous ».

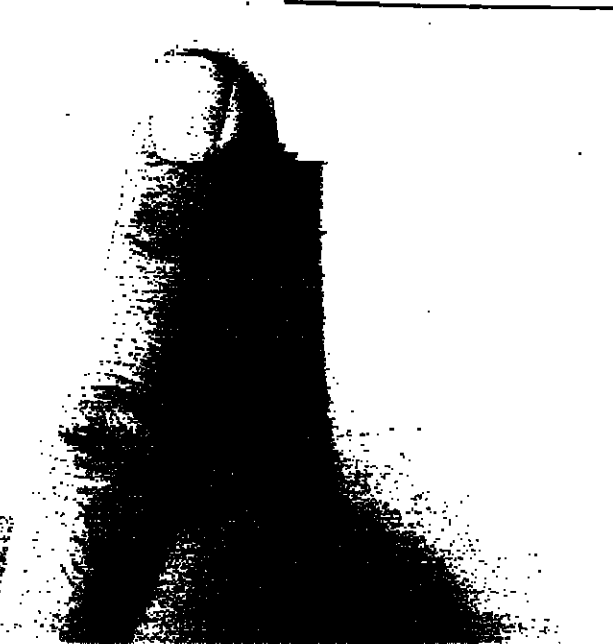
Ce manichéisme primaire, surtout envers l'Occident, reste de règle, malgré les appels répétés à la « nouvelle mentalité ». Si l'on en parle et si parfois on le condamne assez ouvertement, nulle part n'est visible la volonté d'alléger le système de contraintes qui lui sert de réel fondement : l'isolement de la population du monde extérieur. Car force est de constater que les frontières soviétiques sont aussi bien verrouillées qu'il y a dix, trente ou cinquante ans.

Questionné sur le droit à l'émigration, M. Gorbatchev répond, en bon seigneur et probablement en toute sincérité, que là n'est pas le problème, mais que les conditions de vie en URSS vont devenir telles que personne ne voudra plus la quitter. En attendant Iossif Begun reçoit de son député les assurances pour l'enseignement de l'hébreu, tout en restant, avec les Slepak ou Ida Nudel, assis sur ses valises. Il ne s'agit, bien sûr, pas que des juifs, et pas seulement de l'émigration. La *Literatournaïa gazeta* publie une plainte d'une femme mariée à un Hongrois : même les résidents permanents à l'étranger de nationalité soviétique ne peuvent avoir le visa d'entrée qu'une fois par an.

Quant aux sorties, la nouvelle loi en vigueur depuis le 1er janvier, n'a fait que compliquer les choses. Si jamais personne n'a eu le droit de voyager à sa guise, dorénavant un Soviétique ne peut en demander l'autorisation que dûment invité par ses plus proches : ni cousins, ni grands-parents, ni évidemment amis. Certes, l'Orient et l'Occident sont depuis des lustres sillonnés par ces « délégations » d'écrivains et autres, dont l'importance n'existe que dans la tête de ceux qui les organisent. Mais quand on invite à Paris pour un colloque international sur Pouchkine (du 18 au 20 juin), MM. Eidelman et Niepomniachtchi, auteurs pourtant réputés en URSS, les « organes compétents » leur refusent les visas sans explications inutiles. Même un Prix Lénine, M. Manine, n'a pas le droit de se rendre aux Pays-Bas afin d'y recevoir les honneurs pour ses travaux mathématiques. Que dire alors des simples mortels ?

Si le courrier international circule tout de même, mais de Paris à Moscou une lettre peut prendre jusqu'à trente jours, les livres ne voyagent pas plus librement que les hommes, puisque, depuis 1982, pour envoyer à l'étranger une édition soviétique même récente, il faut une autorisation spéciale. On sait bien que, dans le sens inverse, le chemin des pages imprimées est encore plus malaisé. Les idées transitent-elles mieux grâce à la traduction ? Hélas ! depuis 1917 pas une œuvre de Nietzsche (ni de Pascal, ni de Kierkegaard, ni de Heidegger) n'a été éditée en URSS, où sont résolument inconnues les œuvres de Klee, Braque, Ernst ou Giacometti, de même que tous les films de Hitchcock, de Bunuel ou de Pasolini.

Des voix semi-officielles qui appellent au « bon socialisme » ou tout simplement au retour au bon vieil humanisme auront-elles assez de force pour changer cet isolationnisme policier et idéologique ?



Etranger

CORÉE DU SUD : au lendemain des funérailles de l'étudiant Lee Han Yol

Le président Chun Doo Hwan abandonne à M. Roh Tae Woo la direction du parti au pouvoir

Le président sud-coréen, M. Chun Doo Hwa, a effectué une nouvelle concession envers l'opposition, le vendredi 10 juillet, en annonçant qu'il renonçait désormais à assumer ses fonctions de chef du Parti démocratique de la justice (PJD) au pouvoir. M. Chun a déclaré qu'il entendait se consacrer *« au-dessus des partis »* à ses fonctions de président de la République jusqu'à l'expiration de son mandat, le 24 février 1988. Il s'est livré à un éloge de son successeur désigné, M. Roh Tae Woo, qui prend la présidence du PJD, et a demandé à ses collaborateurs de se rassembler autour de la personnalité de ce dernier *« avec fierté et confiance »*.

M. Chun a expliqué cette décision par la nécessité de poursuivre le processus de démocratisation du régime. *« Nous liquidons maintenant le honteux héritage du passé et ouvrons un nouveau chapitre dans le développement démocratique et l'harmonie nationale »*, a-t-il déclaré, en précisant qu'il comptait travailler tout particulièrement à l'organisation des Jeux olympiques de Séoul l'an prochain.

L'opposition avait réclamé la semaine dernière que M. Chun forme un nouveau cabinet neutre, dégagé des partis politiques, afin de préparer dans l'impartialité l'élection présidentielle libre que le pouvoir a promise. La démission de M. Chun du PJD fait suite à l'annonce, le 9 juillet, d'une spectaculaire amnistie générale restaurant deux mille trois cent trente-cinq opposants dans leurs droits civiques, le jour même où la Corée du Sud semblait vivre un deuil national non officiel pour les funérailles de l'étudiant Lee Han Yol, mortellement blessé dans les manifestations de juin.

« Nous voulons qu'on nous rende notre dignité »

KWANGJU
de notre envoyé spécial

Jusqu'à une heure avancée de la nuit, des milliers et des milliers de personnes ont parcouru à pied les cinq kilomètres de la petite route de terre, serpentant entre les rizières, qui conduit au cimetière de Mang Wol Dong, situé dans un cirque de collines. Dans une confusion de piétons, de vélos, de motos, d'autocars et de voitures, dans la poussière de la route et la lumière des phares, les habitants de Kwangju, en une procession qui semblait ne jamais devoir finir, venaient rendre un dernier hommage à l'un des leurs : Lee Han Yol, l'étudiant de l'université Yonsei à Séoul, tué par une grenade lacrymogène qui l'avait atteint à la tête. Une nouvelle fois, le jeudi 9 juillet, la population de Kwangju, la ville meurtrie, victime d'une répression sanglante en mai 1980, *communiait* dans le deuil.

Arrivant de Séoul, où dans la matinée avait lieu la première partie des funérailles, le cortège composé d'une vingtaine d'autocars et d'une soixantaine de voitures, avait été accueilli à l'entrée de Kwangju par une foule énorme massée sur les trottoirs. Des milliers de jeunes s'y joignirent. De cent cinquante mille à deux cent mille personnes, sur une population de neuf cent mille, étaient dans les rues de Kwangju en début de soirée.

Après une cérémonie au lycée dont Lee Han Yol avait été l'élève, le cortège passa par la place de la préfecture de Kwangju, théâtre des plus durs affrontements de mai 1980.

Lee Han Yol a été enterré sur la colline du cimetière où sont rassemblées les dépouilles des victimes du massacre. Les parents de ces dernières, assis parmi les petits monticules de terre des tombes, se levèrent à l'approche du cortège, agitant des mouchoirs. La famille de Lee Han Yol ayant une concession dans une autre partie du cimetière, il y eut alors un moment de flottement pénible : une sorte de valse-hésitation du cercueil, avançant puis reculant. Les étudiants exigeaient que leur camarade soit enterré avec les victimes de Kwangju, mais les parents ne le souhaitaient pas. Visiblement à bout de forces, immobiles et livides dans le crépuscule, ces derniers finirent par céder. Un seul bouquet était près de la tombe : celui de M. Kim Dae Jung, principale figure de l'opposition, lui aussi un enfant de la province de Cholla, où est situé Kwangju.

Entre honte et rancœur

La vie de Lee Han Yol est révélatrice de la mentalité d'une ville blessée, qui hésite entre la honte et la rancœur. Son père est un petit fonctionnaire de la municipalité. *Lui* avait quinze ans en mai 1980. Il était lycéen et bon élève, ne s'intéressant qu'à l'histoire et à la culture. Dans son journal intime, il écrit que lorsqu'il entra à l'université à Séoul, il eut mauvaise conscience de ne pas avoir compris ce qui s'était passé à Kwangju en mai 1980. *« Je vivais dans un lieu abrité du vent en pleine tempête »*, écrivait-il. En quittant Kwangju, il avait promis à ses parents, qui avaient fait de grands sacrifices pour l'envoyer à l'Université, d'être un « bon fils » et de les aider lorsqu'il aurait réussi (il étudiait la gestion). Mais il avait aussi une dette envers ceux qui parmi ses camarades du lycée étaient morts en luttant pour la démocratie. C'est ainsi qu'il devint un étudiant engagé. Le 9 juin, il fut victime d'un tir horizontal de grenade lacrymogène.

« Kwangju est devenue une ville de la honte, nous dit un prêtre. *La honte du régime, mais aussi d'une population qui n'accepte pas d'être discriminée, traitée en insurgée, en rebelle. »* Sur la place de la préfecture, parmi la foule de gens simples venus rendre hommage à Lee Han Yol, se trouvait la secrétaire de l'association des victimes de Kwangju, une jeune femme au visage énergique, âgée d'une trentaine d'années. Son frère, alors lycéen, avait dix-sept ans. Il a été tué lorsque l'armée a repris le contrôle de la ville. Vêtue d'une longue robe blanche, couleur de deuil, une petite croix au cou, elle explique pourquoi son organisation a refusé l'indemnisation proposée récemment par M. Roh Tas Woo, nouveau président du parti gouvernemental et artisan de la démocratisation. *« Ce que nous voulons, c'est que la vérité soit faite. Pas une compensation. Nous voulons qu'on nous rende notre dignité et que l'on reconnaisse que les victimes sont des patriotes qui doivent être traités comme tels,* dit-elle. *On ne sait même pas le nombre des victimes. Le gouvernement a dit 193, mais en réalité, d'après les recoupements que nous avons faits, il y eut deux mille morts, si l'on compte les mille cinq cents disparus. Ceux-ci ont probablement été ensevelis dans des fosses communes par les soldats après le massacre. »*

Assis près d'une tombe dans le cimetière, un vieil homme au visage buriné raconte que son fils, âgé de trente ans, a été tué pendant l'insurrection. Durant plusieurs jours, le père ne sut pas ce qu'il était devenu. Lorsqu'il apprit la nouvelle, le choc fut tel qu'il souffrit d'aphasie pendant trois ans. *« Lorsque Chun vient ici, on nous embarque de force dans des camions pour nous éloigner de la ville »*, affirme-t-il. Présentée dans une église de Séoul, une exposition de photographies prises le matin qui suivit la nuit d'émeute à Kwangju atteste de la violence inouïe de la répression : certaines victimes ont eu la moitié du visage emportée d'un coup de baïonnette.

Kwangju n'oublie pas. Mais la population est souvent murée dans le silence en une accusation muette. Parfois, la colère éclate, comme jeudi lorsque la foule, voulant faire mettre en berne le drapeau sur le toit de la préfecture, attaqua le bâtiment à coups de pierre et brûla un car de la police. Celle-ci, comme à Séoul plus tôt dans la journée, était pourtant d'une rare discrétion. Elle resta plus d'une heure impassible sous les jets de pierres. Lorsque la grille d'entrée commença à céder, elle dispersa la foule par un tir de grenades lacrymogènes. Exceptés cet incident et quelques accrochages dans la nuit entre étudiants et policiers, les funérailles de Lee Han Yol à Kwangju se déroulèrent dans le calme. Tard dans la nuit, des groupes de jeunes montés sur des camionnettes sillonnaient la ville en chantant *Le soleil rouge se lève sur une tombe*, une chanson composée par un dissident et interdite par le pouvoir.

PHILIPPE PONS.

INDE : après New-Delhi, Bombay gagnée par la grève des hindous

M. Gandhi écarte toute négociation avec le terrorisme sikh

NEW-DELHI
de notre correspondant

La mousson, prétexte traditionnel à la fête en Inde, est enfin arrivée à New-Delhi. Nul doute que les averses tièdes tombées jeudi 9 juillet *au soir sur une cité écrasée de chaleur* depuis plusieurs mois ont contribué à détendre l'atmosphère et à ramener un peu de calme dans les esprits. Aucun incident n'a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi et le couvre-feu imposé jeudi à la mi-journée sur un quartier ouest de la capitale a été levé vendredi matin.

Les projecteurs sont maintenant braqués sur Bombay où le parti de l'opposition hindouiste de droite avait appelé pour vendredi à une grève générale de protestation contre les tueries d'hindous au Pendjab. Quelques incidents se sont produits dès le matin après que des autobus municipaux protégés par les forces de l'ordre ont été lapidés par des activistes. Par mesure de précaution, la police avait arrêté, jeudi, environ deux cents personnes réputées « antisociales », et les mesures de sécurité ont été multipliées aux endroits « sensibles » de la cité.

Située à environ 1 500 kilomètres au sud de New-Delhi, Bombay (dix millions d'habitants), capitale économique de l'Inde, n'a jamais réagi avec la *même passion que dans le* nord au lointain problème du terrorisme *sikh. L'appel à la grève lancé* par le Parti hindouiste de droite (BJP) y est cependant soutenu par le Shil Sena, un puissant mouvement régionaliste et chauvin dont le chef, M. Bal Thackeray, s'est rendu célèbre en réclamant l'éviction des musulmans de la ville. *M. Bal Thackeray* a promis au BJP que ses militants les plus musclés feraient tout pour que la grève soit respectée.

A New-Delhi, la grève fut, jeudi, un succès total. Les activités de la capitale ont été complètement paralysées pendant une quinzaine d'heures. Les magasins, les banques, les usines, les écoles, les cinémas et même les tribunaux avaient fermé leurs portes. Il n'y avait ni bus, ni taxis, et les rares taxis-scooters qui avaient pris le risque de circuler ont *eu parfois de sérieux ennuis* avec les militants grévistes.

Près d'une centaine de morts en une semaine

Plus de sept cents activistes ont d'*ailleurs* été arrêtés et brièvement détenus par la police au cours de la journée. Environ deux cents directement impliqués dans des violences antisikhs risquent des inculpations. Un certain nombre avaient participé dans la matinée à l'attaque d'un *temple sikh et à l'incendie de plusieurs* résidences et commerces *tenus par des membre de la secte* à Patel-Nagar, à l'ouest de la capitale. L'intervention assez rapide des forces de l'ordre a permis d'éviter le pire. Plusieurs familles sikhs menacées ont trouvé refuge chez des voisins hindous après avoir été contraintes d'abandonner leurs biens à la furie des émeutiers. Plusieurs maisons et commerces ont été entiè*rement dévastés avant que les forces* de sécurité n'imposent le couvre-feu dans ce quartier, tenu pour l'un des bastions du BJP à Delhi. Le chef de ce parti, quasiment inexistant à l'Assemblée nationale mais bien implanté dans certaines régions du nord, a *une nouvelle fois réclamé* la démission du premier ministre.

M. Rajiv Gandhi, lors de l'inauguration, jeudi, d'un centre de recherche à New-Delhi, a déclaré pour sa part qu'il n'envisageait aucune négociation avec le séparatisme *sikh* tant *que le terrorisme* n'aurait pas été *« complètement éliminé »*. Réponse des concernés : cinq personnes, parmi lesquelles un ancien ministre local du parti de M. Gandhi, ont été assassinées, jeudi soir, dans le district d'Amritsar. *On s'acheminait, vendredi* matin, vers un bilan d'une centaine de morts pour la semaine.

PATRICE CLAUDE.

PHILIPPINES : selon des révélations au Congrès américain

M. Marcos se proposait de prendre Mme Aquino en otage

On croirait lire un roman de politique-fiction taillé sur mesure pour l'été. Les révélations que viennent de faire simultanément la sous-commission de la Chambre des représentants pour les affaires d'Asie et du Pacifique à Washington et les autorités de Manille sur la toute dernière tentative de putsch contre le gouvernement de Mme Aquino (*le Monde* du 10 juillet) comportent encore bien des zones d'ombre, mais le scénario commence à apparaître plus nettement.

Un faux marchand d'armes, un magnétophone dissimulé dans une serviette, un trésor caché (réel ou fictif ?), une « connexion saoudienne »... Il semble désormais que M. Marcos ait bel et bien été la victime d'une supercherie destinée à lui faire croire que cette fois-ci était la *bonne pour son retour au pouvoir* à Manille.

Les artisans en sont deux avocats d'affaires américains, MM. Richard Hirschfeld et Robert Chastain. Le premier n'est pas inconnu de la justice américaine, qui lui a déjà reproché quelques indélicatesses. Mais il se trouve aussi en relations d'affaires avec un Sheikh Mohammed al-Fassi, magnat saoudien proche de la famille royale de Ryad. Ce qui lui vaut d'être contacté, en septembre 1986, par M. Marcos, qui souhaite souscrire auprès de l'homme d'affaires saoudien un prêt de 18 millions à 25 millions de dollars. M. Hirschfeld présente à l'ancien dictateur philippin son associé, M. Chastain, qui, se faisant passer pour un négociant en armement, enregistre subrepticement, à l'aide d'un magnétophone caché dans son porte-documents, trois heures de conversation durant lesquelles M. Marcos s'étend longuement sur ses projets de retour à Manille.

Les membres de la sous-commission américaine qui ont entendu, le jeudi 9 juillet, l'intégra*lité de ces enregistrements, ont sans* doute eu du mal à en croire leurs oreilles. M. Marcos y parle sans ambages de prendre Mme Aquino en otage, d'acquérir un arsenal copieux (blindés, armes antichars, missiles sol-air Stinger, fusils d'assaut par *milliers*, lance-grenades), le tout livrable avec des munitions pour trois mois, et laisse entendre qu'il dispose quant à lui, pour contribuer au financement de l'opération, d'un trésor de guerre d'un millier de tonnes d'or enfoui dans une cachette secrète et de 500 millions de dollars sur plusieurs comptes bancaires en Suisse. Plus inquiétant peut-être, *l'ex-président philippin* assure avoir le soutien de *« l'officier qui commande la base aérienne de Clark »*, l'une des deux installations militaires permanentes américaines aux Philippines, sans parler, bien sûr, de ses propres partisans au sein de l'armée de Manille. Détail supplémentaire pour l'histoire du couple Marcos : le président déchu précise *qu'il n'a pas parlé de ses projets* à son épouse Imelda, de peur qu'elle ne *« panique »*.

A Manille, les autorités ont fait savoir qu'elles avaient été informées des conversations de M. Marcos avec son interlocuteur américain dès le 12 juin. Il semble bien que les deux avocats en aient effectivement fait connaître le contenu, à la fois aux dirigeants philippins et au gouvernement américain, dans le courant du mois dernier. On connaît la *suite : interdiction* à M. Marcos, signifiée le 6 juillet par les autorités de Washington, de quitter sa villégiature d'exil à Honolulu, satisfaction officielle à Manille, soulagement guère dissimulé à Washington.

Le dernier chapitre de ce récit n'a *pas encore été publié* : il devrait traiter, en toute bonne logique, du rôle exact des autorités américaines dans l'affaire, tant il semble extraordinaire que cette supercherie ait pu se mettre en place sans que quelqu'un, quelque part, dans les couloirs de l'administration, ait eu vent de se qui se tramait entre Honolulu et Manille. A suivre ?

FRANCIS DERON.

● **Le cardinal Sin à Moscou.** – Le primat de l'Eglise catholique des Philippines, Mgr Jaime Sin, est arrivé le mercredi 8 juillet à Moscou, pour *une visite de onze jours à l'invitation* de l'Eglise orthodoxe russe. Il s'agit, a-t-il dit à son départ de Manille, d'un *« pèlerinage d'amitié et d'amour »* au caractère *« strictement religieux »*. Des sources diplomatiques à Rome ont toutefois indiqué que cette visite était *suivie « de très près »* par le Vatican, tandis que des membres de la hiérarchie religieuse *philippine* ont *estimé* qu'elle pourrait être l'amorce d'un tournant dans les relations entre l'Eglise de Manille et l'URSS. – *(AFP.)*

CHINE : la rançon de l'ouverture économique

Pékin malade de sa circulation

PÉKIN
de notre correspondant

Pékin craque sous toutes ses coutures. La vieille capitale impé*riale, qui avait éclaté au dehors de* ses murailles après 1949, ne sait plus quoi faire pour loger sa population – 9 millions d'habitants – et ses visiteurs – plus de 600 000 mille quotidiennement – ni pour empêcher la circulation de se *bloquer chaque jour un peu plus*. En même temps, le nombre des accidents de la route est en augmentation constante : il y a eu 42 237 morts recensés en Chine l'an dernier, dont 100 par mois à Pékin.

C'est pourquoi une nouvelle campagne de propagande vient d'avoir lieu. Il ne s'agissait pas, cette fois, de lutter contre le *« libéralisme bourgeois »*, mais plus prosaïquement d'un *« mois d'éducation sur la sécurité routière »*. A chaque grand carrefour, banderoles et tableaux avec graphiques *et photos d'accidents* sanglants appelaient l'attention des passants. Le brassard rouge au bras, assis derrière un bureau, volontaires et policiers répondaient aux questions.

Combien y a-t-il de véhicules à Pékin, cela ne vous regarde pas, nous a répondu la police. Signe du nouveau climat ambiant, car des chiffres avaient été publiés les années précédentes : environ trois cent trente mille véhicules en 1986. *Leur nombre augmente* dix fois plus vite que la construction de nouvelles routes. La politique d'ouverture a conduit à l'importation massive d'automobiles, principalement japonaises. Le nombre de taxis a plus que doublé, dépassant *les dix mille. Mais en raison d'une* gestion antédiluvienne et d'horaires correspondant à ceux des employés de bureau, on trouve difficilement un taxi aux heures des repas, de la sieste et après 18 heures...

Pendant ce temps, deux Pékinois *sur* trois, soit six millions, possèdent une bicyclette. Le flot des *cyclistes encombre les grandes* artères et les « hutong » (ruelles). Ils ignorent les règles les plus élémentaires du code de la route. Le problème est si grave que certains planificateurs voudraient limiter leur nombre avant qu'il ne soit trop tard, de même que l'on a interdit, en 1986, l'immatriculation de nouvelles motocyclettes.

Mais, pour décourager les Pékinois d'utiliser leur vélo, il faudrait leur fournir un système de transports en commun adéquat. Ce n'est guère le cas. Depuis 1949, le nombre d'autobus a augmenté quatre fois et demi moins vite que celui des usagers : ils ne sont que quatre mille, pour neuf millions de personnes. Beaucoup brinquebalent sans éclairage, les vitres cassées. Ils sont conduits par des chauffeurs sous payés, qui rêvent tous de devenir chauffeurs de taxis ou de cars pour touristes. Fin 1985, ils avaient même fait une *« grève du zèle »*. Les usagers protestent et prennent leur vélo de plus en plus pour tenter d'arriver à l'heure au travail : le taux de ponctualité des autobus est passé en six ans de 90 % à 60 %.

Un embryon de métro

Aux carrefours, les jeunes recrues de police, fraîchement débarquées de leur campagne et loin d'être formées aux méthodes modernes de circulation, regardent ce trafic avec des yeux ébahis. Même la célèbre avenue de la Paix-Eternelle, utilisée jadis pour les grands défilés et qui, il y a quelques années encore, apparaissait démesurément *large, est à présent* encombrée.

Aujourd'hui, pour aller à son travail, un citadin met en moyenne une heure, et un banlieusard quatre-vingt-dix minutes, soit *30 % de plus qu'en 1983, selon* M. Wang Xingsheng, directeur-adjoint de la compagnie des autobus. Pékin, d'autre part, ne dispose toujours que d'un embryon de métro : deux lignes (la seconde ouverte il y a deux ans et demi), qui ne sont toujours pas interconnectées bien qu'éloignées seulement de quelques centaines de mètres. *Quatre pour cent des Pékinois* l'utilisent, ce qui ne l'empêche pas d'être bondé aux heures de pointe ; il n'existe pas de réseau de trains de banlieue.

La municipalité parle beaucoup de modernisation. Mais aucune nouvelle ligne de métro n'est en construction, en dépit des offres étrangères. Des études ont été faites par des sociétés françaises, mais elles se heurtent à un problème insurmontable : la Chine n'a pas de devises et ne peut compter sur les revenus de l'exploitation de nouvelles lignes pour rembourser les emprunts en *monnaie forte*... Entretemps, les usines de vélos continuent de tourner à plein.

PATRICE DE BEER.

هكذا من الأصل

Europe

TURQUIE : après l'attaque d'un village par les séparatistes kurdes

La politique de M. Ozal dans les provinces de l'Est est mise en cause par l'opposition

ISTANBUL
de notre correspondant

« *Un défi au gouvernement* » : la presse est unanime à qualifier ainsi les quatre opérations des 8 et 9 juillet attribuées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Deux heures à peine après l'appel à la reddition lancé aux auteurs du massacre de Pinarcik du 21 juin par le premier ministre Turgut Ozal depuis Diyarbakir, la métropole du Sud-Est anatolien où il est actuellement en tournée, l'attaque de deux villages dans la province voisine de Mardin par des commandos en uniforme faisait vingt-cinq morts, dont treize enfants dans la population civile.

Le lendemain jeudi, alors que le premier ministre se rendait dans l'un des villages, une mine placée sur la route faisait exploser un minibus ramenant des proches aux obsèques, tandis qu'un autre village était attaqué dans la province de Hakkari, portant le bilan des quatre opérations à trente et une victimes.

Dans les trois premiers cas, la proximité de la frontière syrienne est évoquée ; pourtant, celle-ci, matérialisée par des barbelés et des miradors sur 800 kilomètres, est éloignée de plus de 50 kilomètres du lieu des opérations. Le déroulement de celles-ci, au milieu de mesures de sécurité renforcées à l'occasion de la visite ministérielle, a amené M. Ozal à reconnaître l'existence d' « *un lien entre l'organisation et une très faible partie de la population* », qu'il a attribué aux résultats des dernières opérations terroristes. Il a affirmé que « *1970 des 3 496 membres et sympathisants de l'organisation avaient été capturés et que celle-ci serait progressivement éliminée* ».

L'optimisme du premier ministre n'est partagé ni par l'opposition, unanime dans sa réprobation des massacres et dont tous les partis ont appelé à une réunion d'urgence du Parlement, ni par la presse. Celle-ci souligne que le plan de sécurité qui doit remplacer à la fin du mois l'état de siège dans les quatre provinces où il est encore en vigueur ne permettra pas de mettre un terme à l'engrenage de la violence et de la peur.

Elle ajoute que, face à l'incapacité flagrante des forces de sécurité à protéger la population, le PKK s'assure des collaborations locales, toujours très limitées mais de plus en plus efficaces.

Des journalistes qui accompagnent M. Ozal dans la région du « *projet du Sud-Est anatolien* », dont les réalisations hydrauliques sont censées assurer avec le progrès économique la solution de la question ethnique, insistent, face à la misère qu'ils décrivent, sur la nécessité d'une politique bien plus audacieuse de développement économique et social et sur la prise en compte, loin de tout chauvinisme, des questions culturelles.

MICHEL FARRÈRE.

BELGIQUE

L'austérité budgétaire contraint à des économies sur les équipements militaires

La Belgique est-elle en train de devenir, ou de redevenir, le mauvais élève de la classe atlantique ? La question se pose avec beaucoup d'insistance dans les milieux de l'OTAN et va prendre une nouvelle actualité dans les semaines qui viennent avec l'ouverture à la Chambre des débats sur le budget 1988.

BRUXELLES
de notre correspondant

Lancés dans une politique d'austérité drastique, les responsables du royaume continuent de laminer les dépenses publiques et notamment celles prévues pour la défense. Cette politique a été confirmée et accentuée depuis 1985, lorsque la coalition social-chrétienne libérale a remporté les élections d'octobre. Dès novembre 1986, les analystes militaires de l'alliance atlantique avertissaient les ministres de la défense : « *Dans les années 90*, écrivaient-ils, *les forces armées de la Belgique ne pourront plus acquérir les mêmes moyens modernes que les autres pays de la région centre. Les forces belges ne seront plus en mesure d'accomplir de façon adéquate leur mission OTAN contre les forces du pacte de Varsovie.* »

En mai 1987, le ministre belge de la défense, le libéral François-Xavier Donnea, annonçait à ses collègues, réunis à Bruxelles, que la Belgique avait renoncé à l'achat aux États-Unis des missiles Patriot, destinés à la défense anti-aérienne de l'Allemagne fédérale. En effet, les quatre batteries de missiles sol-air Nike de la Belgique, devenus obsolètes, devaient être remplacées. Le ministre de la défense avait fait le tour des capitales concernées pour avertir ses partenaires de l'OTAN. « *Une mission bien difficile*, confie-t-il aujourd'hui ; *je ne souhaite à aucun de mes successeurs une tâche pareille.* »

Car les partenaires ne sont pas contents, notamment les Allemands et les Néerlandais. « *Nous aussi, nous avons des problèmes budgétaires* », rétorquent-ils. Pas contents non plus les Américains, fournisseurs des Patriot. Lors de sa récente visite à Washington, le premier ministre Wilfrid Martens aurait même un moment laissé entendre à Reagan que la décision belge en ce domaine n'était pas définitive. Un communiqué du ministre de la défense mit aussitôt fin à ce pas de clerc. « *Cette décision*, confie un diplomate, *va peut-être peser dans la balance lorsque la Belgique va devoir remplacer ses avions de combat. Redevable vis-à-vis des Etats-Unis, ne choisira-t-elle pas l'avion américain au détriment du Rafale français ?* »

Les autres sujets d'inquiétude pour les responsables de l'OTAN ne manquent pas. Ainsi, le nombre de jours d'entraînement standard de la force terrestre belge était de vingt-six en 1985 contre soixante pour les normes de l'OTAN. Temps de vol des pilotes belges : cent soixante-cinq heures au lieu de deux cent quarante préconisées par l'OTAN. « *Nous souffrons d'un désarmement structurel*, affirme, de son côté, le général Robert Close, sénateur libéral : *manque d'effectifs des unités combattantes, manque de mesures de protection contre les armes chimiques : nous sommes le seul corps d'armée du centre Europe non équipé d'hélicoptères antichars ; bref, nous sommes le maillon faible.* »

Pris entre les nécessités vitales pour la Belgique, de la rigueur budgétaire et les appels de ses partenaires de l'OTAN, le ministre belge de la défense tente de définir une nouvelle politique : « *Je préfère*, dit-il, *faire peu mais bien que faire semblant de faire beaucoup mais à moitié.* » Partant du principe que leur système de défense sera de toute manière réduit et qu'il ne pourra plus désormais assumer toutes ses tâches, les responsables belges tentent de revoir de fond en comble leur politique, en adaptant celle-ci aux moyens de plus en plus limités dont ils disposent. « *D'ici à la fin du siècle*, confie un expert, *les forces armées belges risquent de ne pouvoir remplacer que la moitié des systèmes d'armes en service actuellement.* » Un des aspects essentiels de cette politique passera par la revalorisation du service militaire, dont la durée sera prolongée.

Le budget 1988 devrait ainsi permettre, grâce notamment aux économies réalisées sur les Patriot, d'engager trois projets importants : commandes d'hélicoptères antichars, modernisation des chars Léopard, renforcement des armements équipant les avions F-16.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ISLANDE

Un gouvernement de coalition a été constitué

Reykjavik (*Reuter*). – Après dix semaines de rude marchandage politique, un nouveau gouvernement de coalition tripartite a été formé mercredi 8 juillet en Islande et a prêté serment devant la présidente, Mme Vigdis Finnboggadottir.

Le gouvernement s'est immédiatement engagé à augmenter la fiscalité indirecte et à combattre l'inflation, actuellement de 20 %. Les taxes seront augmentées de 25 % sur les ordinateurs et les matériels téléphoniques, et de 10 % sur tous les produits alimentaires qui ne sont pas de première nécessité.

Le Parti progressiste (centriste) et le Parti de l'indépendance (droite) restent au gouvernement. Le Parti social-démocrate y fait son entrée.

Le nouveau cabinet

Premier ministre : M. Thorsteinn Palsson (Parti de l'indépendance) ;

Affaires étrangères et commerce extérieur : M. Steingrimur Hermannsson (Parti progressiste) ;

Finances : M. Jon Baldvin Hannibalsson (Parti social-démocrate) ;

Industrie : M. Fridrik Sophusson (Parti de l'indépendance) ;

Pêche : M. Halldor Asgrimsson (Parti progressiste) ;

Santé : M. Gudmundur Bjarnason (Parti progressiste) ;

Agriculture : M. Jon Helgason (Parti progressiste) ;

Commerce et justice : M. Jon Sigurdsson (Parti social-démocrate) ;

Education : M. Birgir Isleifur Gunnarsson (Parti de l'indépendance) ;

Affaires sociales : Mme Johanna Sigurdardottir (Parti social-démocrate) ;

Communications : M. Matthias Mathiesen (Parti de l'indépendance).

AUTRICHE

L'antisémitisme du maire adjoint de Linz

VIENNE
de notre envoyé spécial

La vie politique autrichienne reste dominée par une « affaire Waldheim » dont les développements, sur le plan diplomatique comme sur celui du débat intérieur, sont contradictoires et témoignent du trouble des esprits.

Le président autrichien pouvait penser que les deux voyages qu'il vient d'effectuer à l'étranger, au Vatican et en Jordanie, et la visite à Vienne de M. Nicolaï Ryjkov, chef du gouvernement soviétique, allaient mettre fin au malaise provoqué en Autriche comme à l'étranger par son accession à la charge suprême. Mais l'onction papale et le tapis rouge d'Amman n'ont pas réussi à « normaliser » la situation, et les manifestations de certains « amis » de M. Waldheim ne sont pas de nature à arranger les choses.

Toute l'Autriche ne parle, en effet, que du coup d'éclat de M. Carl Hoedl, maire adjoint de Linz, la troisième ville du pays. Dans une lettre adressée à M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, M. Hoedl écrivait : « *Vous vous comportez* [à l'égard de Kurt Waldheim] *comme vos coreligionnaires qui, il y a deux mille ans, ont condamné le Christ à mort à l'issue d'un simulacre de procès, parce qu'il se mettait en travers du chemin des puissants de Jérusalem.* » Et il poursuivait : « *Œil pour œil, dent pour dent n'est pas notre conception européenne : c'est à vous et à vos pareils qu'il a été réservé de proclamer de par le monde cette tendance de base talmudique.* » Or, malgré les protestations de nombreux Autrichiens, parmi lesquels il faut signaler celle du ministre conservateur de l'économie, M. Robert Graf, M. Hoedl n'a pas démissionné de ses fonctions officielles, comme le lui demandait le chancelier Vranitzky. Il a reçu le soutien du président du gouvernement de la Haute-Autriche, M. Josef Ratzenböck, l'une des figures politiques les plus importantes du pays.

Dans ce contexte, on ne peut s'étonner que les incidents antisémites se multiplient, inquiétant vivement la petite communauté juive autrichienne.

En revanche, les opposants au président Waldheim ont marqué quelques points ces dernières semaines. Outre la motion de la section de Vienne du Parti socialiste demandant à M. Waldheim de démissionner, le succès de la « veille commémorative » organisée par les résistants autrichiens devant la cathédrale Saint-Etienne, à Vienne, vient conforter ceux qui voudraient que l'Autriche « ouvre les yeux ».

Pendant un mois, du 8 juin au 8 juillet – dates anniversaires de l'élection et de la prise de fonction de M. Kurt Waldheim, – anciens résistants au nazisme, intellectuels et artistes se sont relayés à cette veille, entamant un dialogue avec la population. Jusque tard dans la nuit, des discussions passionnées tournaient autour du thème Waldheim, bien sûr, mais aussi de l'Autriche et de son passé mal assumé. Là encore quelques agressions verbales antisémites ont été formulées contre les « veilleurs », mais dans l'ensemble, c'est plutôt la découverte par les jeunes d'un passé occulté de la bouche même de ceux qui l'ont vécu qui a fait le succès de cette initiative, reconnu même par la presse favorable à M. Waldheim.

Quant à la polémique sur le passé du président autrichien pendant la période nazie, elle va être relancée par la publication, annoncée pour les semaines à venir, du Livre blanc rédigé par les amis de M. Waldheim, à laquelle s'oppose un Livre rouge rédigé par le Congrès juif mondial reprenant toutes les pièces du dossier. Le président du tribunal Russell, le philosophe yougoslave Vadimir Dedijer, propose d'autre part de réunir son organisme en session extraordinaire pour examiner la responsabilité de M. Waldheim dans les crimes et génocides commis pendant la deuxième guerre mondiale contre des Serbes, des juifs, des Slovènes, des Roms, des Croates, des musulmans, des Grecs et des Albanais. M. Dedijer, qui a travaillé ces derniers mois sur des archives yougoslaves, estime que son organisation dispose de suffisamment de documents pour se prononcer. Il a demandé au chancelier Vranitzky que les membres du tribunal puissent se rendre à Vienne pour questionner M. Wald-heim. Le président autrichien avait, l'an passé, refusé de répondre à une même demande de M. Dedijer.

Enfin, les trois « ambassadeurs extraordinaires » envoyés par le président autrichien dans diverses capitales européennes pour défendre son point de vue, MM. Karl Gruber, ancien ministre des affaires étrangères, Fritz Molden, ancien directeur général de ce ministère, et Hans Reichmann, ancien ambassadeur, ont rendu compte au président de leur mission, qui n'a pas eu, semble-t-il, les succès escomptés. Nul d'entre eux n'est revenu avec une invitation en bonne et due forme pour le président autrichien, et ils ont expliqué que le pays devra vivre un certain temps encore sous le regard critique de ses partenaires occidentaux.

LUC ROSENZWEIG.

YOUGOSLAVIE

Peut-on récupérer vingt-cinq ans de cotisations à la Ligue des communistes ?

BELGRADE
de notre correspondant

Membre de la Ligue des communistes depuis 1962 et employé de la cinémathèque, Tihomir Zivkovic avait constaté un inquiétant gaspillage des biens sociaux de son entreprise. Il en fut révolté, protesta en vain auprès de la direction de l'entreprise, entra en conflit avec elle et finit par être licencié. Il reprocha alors au parti de négliger la défense des biens sociaux et décida de le quitter. Fait sans précédent, il exigea le remboursement de la totalité des cotisations qu'il avait versées au cours des vingt-cinq dernières années, soit quelque 6 millions de dinars. « *Les cotisations*, a-t-il déclaré, *devraient servir au parti à assurer notre progrès et non à nous conduire dans la crise dans laquelle nous nous trouvons.* » Comme le parti refusait avec obstination de lui donner satisfaction, il a porté plainte en bonne et due forme devant le tribunal de Belgrade.

Le mensuel *Non*, qui conte cette histoire, écrit qu'à la première audience du tribunal Zivkovic avait demandé que le président de la cour et ses adjoints soient dessaisis de l'affaire : ils étaient tous membres de la Ligue, et il est contraire à la loi et à la morale qu'un accusé soit jugé par des gens ayant les mêmes intérêts. Zivkövic a élargi ensuite ses accusations au comité central, revendiqué des dommages et intérêts et affirmé qu'un rédacteur de la revue *Kommunist* lui avait confié que son cas avait été examiné à une réunion du comité central et que celui-ci avait décidé de faire pression sur la cour.

Zivkovic a demandé à la cour de se procurer le procès-verbal de cette réunion et d'entendre ledit journaliste. Il fut débouté une nouvelle fois et la cour refusa tous les autres arguments qu'il avait avancés pour faire valoir ses droits. « *Je ne regrette pas d'avoir perdu le procès*, a déclaré Zivkovic, *mais je regrette de l'avoir perdu de cette façon.* » Et *Non* de conclure : « *Il semble que le temps des procès montés est révolu et que celui des procès à éviter commence...* »

PAUL YANKOVITCH.



Afrique

AFRIQUE DU SUD

Une commission d'enquête écarte la responsabilité de Pretoria dans l'accident d'avion qui a coûté la vie à Samora Machel

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La commission d'enquête internationale chargée d'élucider les circonstances de la catastrophe aérienne qui, le 19 octobre 1986, a coûté la vie au président du Mozambique Samora Machel, ainsi qu'à trente-quatre autres passagers, a rejeté, dans un rapport publié le jeudi 9 juillet, la responsabilité de l'Afrique du Sud.

Présidée par un magistrat de Pretoria et composée notamment de deux experts britanniques et de l'ancien astronaute américain Frank Borman, cette commission a attribué les causes de l'accident à une série d'erreurs de l'équipage soviétique du Tupolev. Des négligences qui, pour les six membres de cette commission à laquelle les autorités soviétiques et mozambicaines ont refusé de participer, sont à l'origine de l'écrasement de l'appareil en territoire sud-africain, à 150 mètres de la frontière avec le Mozambique.

Si l'équipage avait maintenu le cap pendant huit minutes supplémentaires, il aurait pu atterrir sans encombre sur l'aéroport de Maputo. Au lieu de cela, le Tupolev présidentiel a bifurqué sur sa droite et a heurté des montagnes à 666 mètres d'altitude. Selon le rapport, l'avion avait dévié de sa trajectoire normale et le navigateur avait sélectionné « par inadvertance » la balise de l'aéroport Matsapa, au Swaziland, au lieu de celle de Maputo. L'appareil a néanmoins poursuivi sa descente, croyant approcher de la capitale mozambicaine. Le copilote écoutait de la musique sur une radio à haute puissance et l'équipage discutait du nombre de boissons restantes au moment où il s'est rendu compte que quelque chose ne tournait pas rond. Quand le signal d'alarme de proximité de sol a retenti, il était déjà trop tard, compte tenu d'une vitesse de descente de 2,50 mètres par seconde. « *Le comportement de l'équipage*, a déclaré le juge Cecil Margo, *était en dessous des normes exigées par l'aviation.* »

La commission a qualifié d'« *insoutenables et sans substance* » les accusations mozambicaines et soviétiques, à qui le rapport a été transmis, selon lesquelles une « balise-piège » avait été utilisée pour induire en erreur l'équipage.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Deux visites pour Pierre-André Albertini.** – Les amis de Pierre-André Albertini, le jeune coopérant français détenu au Ciskeï, ont obtenu de l'Afrique du Sud l'autorisation que Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, et Anne Albertini, sa sœur, puissent lui rendre visite. L'ambassade d'Afrique du Sud à Paris a fait savoir, le jeudi 9 juillet, aux parents de Pierre-André Albertini, domiciliés à Evreux, que deux visas de « transit » avaient été établis. Le jour de la visite a été fixé au 17 juillet.

TCHAD : à la veille de sa visite officielle en France

Le président Habré estime « prématuré » l'allégement du dispositif Epervier

A la veille de sa visite officielle en France, du 12 au 15 juillet, le président tchadien Hissène Habré a déclaré qu'il était disposé à rencontrer le colonel Kadhafi pour faire la paix, mais qu'il était aussi prêt à faire la guerre si la Libye l'y obligeait. M. Habré a affirmé qu'environ dix mille soldats libyens étaient massés dans l'extrême nord du Tchad, parfois à une quarantaine de kilomètres des positions avancées de l'armée tchadienne, et que Tripoli acheminait « *continuellement* » des renforts dans la région.

Dans une interview accordée à Radio France Internationale, M. Hissène Habré a précisé que « *l'allégement du dispositif français au Tchad est prématuré dans la mesure où la situation dans le pays sur le plan militaire n'a pas encore évolué pour que l'on soit assuré que des événements graves ne se produiront pas* ». « *Nous pensons que le dispositif Epervier mérite d'être maintenu tel quel* », a expliqué le président tchadien.

A propos de sa visite en France, M. Hissène Habré a qualifié d'« *excellentes* » ses relations actuelles avec Paris. Il a déclaré, alors qu'il a été reçu le mois dernier par le président Reagan, qu'il y avait « *complémentarité et non pas concurrence* » entre les aides françaises et américaines. Le président tchadien sera, lundi 13 juillet, l'hôte à déjeuner du chef de l'État et assistera au défilé du 14 juillet, aux côtés du président français. – (*AFP, Reuter.*)

SOMALIE

Intrigues pour la succession à Mogadiscio

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Qui complote à Mogadiscio pour préparer – voire pour précipiter – la succession du général Syaad Barré ? On serait tenté de répondre : « *Un peu tout le monde* », soit dans l'entourage familial du chef de l'Etat, soit au sein de l'establishment militaire, les uns cherchant à s'agripper au pouvoir, les autres s'efforçant de le leur reprendre.

Dernière péripétie, révélée par Radio-Halgan, la radio des mouvements d'opposition armée au régime qui émet à partir de l'Ethiopie : une tentative de putsch, fomentée, fin juin, par des officiers supérieurs alors que le chef de l'Etat était absent de Somalie (*le Monde* du 8 juillet). Il se confirme de source digne de foi, que, le 25 juin, trois généraux, dont le frère de la seconde épouse de M. Barre, et trois colonels ont été arrêtés puis, deux jours plus tard, placés en résidence surveillée.

Autant qu'on puisse le savoir, ce « complot » aurait été monté par des proches du chef de l'Etat, soucieux d'écarter d'éventuels prétendants à la succession pour mieux asseoir les chances de l'oligarchie Marehan de se maintenir au pouvoir en poussant sur le devant de la scène le colonel Mohamed Meslah, responsable des bâtiments militaires et propre fils de M. Barre. Il semble que des membres de ce clan aient essayé, sans succès apparent, de compromettre, dans cette ténébreuse affaire, deux de leurs « bêtes noires », membres du bureau politique du Parti socialiste révolutionnaire somalien (PSRS), à savoir M. Ashmed Suleiman Abdallah, ministre de l'intérieur et gendre du président et, surtout, M. Mohamed Ali Samatar, premier vice-président et premier ministre.

Le grave accident de voiture dont le chef de l'Etat a été victime en mai 1986, près de Mogadiscio, avait relancé la guerre de succession. En décembre dernier, il a obtenu pour la première fois au suffrage universel un nouveau mandat présidentiel de sept ans. Depuis lors, M. Barre a dû faire face à une recrudescence des troubles dans le nord-ouest du pays et à une agitation religieuse, sanctionnée par la condamnation à mort d'une dizaine d'intégristes musulmans, sans que, pour autant, son pouvoir ait paru vaciller.

Malgré le forcing de son entourage familial, conduit par sa femme, l'intrigante Khadija, le chef de l'Etat a refusé, en novembre dernier, de faire entrer au bureau politique du PSRS, le colonel Meslah et M. Jama Barre, ministre des affaires étrangères et un de ses proches parents. En revanche, en janvier dernier, M. Samatar a été confirmé dans sa position de numéro deux du régime et nommé premier ministre ; il n'en a pas moins perdu le poste-clé de la défense, resté sans titulaire.

JACQUES DE BARRIN.

Amériques

BRÉSIL : sous la Nouvelle République

L'armée reste une composante essentielle du pouvoir

A l'heure où règne un climat de révolte sociale contre la vie chère au Brésil, l'opposition de gauche a relancé une campagne en faveur d'une élection présidentielle immédiate. En marge de ce débat, notre correspondant rappelle la place spécifique toujours considérable qu'occupe l'armée dans le pays.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Difficile d'oublier le passé. Il saute à la figure à tout moment. M. Miguel Arraes est en train d'en faire l'expérience. Revenu au gouvernement du Pernambouc en mars dernier, après en avoir été chassé par le coup d'Etat militaire de 1964, M. Arraes avait été une des victimes notoires de la répression, puisqu'il a été emprisonné, a perdu ses droits politiques et a souffert l'exil pendant quinze ans. N'ayant varié ni dans ses principes ni dans ses objectifs politiques – *« Mon crime,* dit-il, *c'était de considérer que les ouvriers agricoles devaient être traités comme des êtres humains »*, – il est, à soixante-dix ans, un des leaders historiques de la gauche, et il ne peut se permettre aucun faux pas sous peine de soulever un tollé.

Or c'est ce qu'il a failli faire il y a une dizaine de jours, avec la nomination, comme chef de sa maison militaire, d'un colonel impliqué dans l'assassinat d'un collaborateur de Dom Helder Camarra et dans une tentative du même genre contre un leader étudiant. M. Arraes ignorait apparemment tout de cet officier, et quand le scandale a éclaté, il a suspendu immédiatement sa nomination. Mais l'affaire lui vaut des démêlés avec les autorités militaires et des articles de presse dont il se serait bien passé.

L'« objet » du scandale, le colonel Adelson Wanderley, dirigeait les services de renseignement de la police militaire à Recife quand la répression battait son plein, à la fin des années 60. A deux reprises, il monta – en vain – une opération pour arrêter chez lui le président local de l'Union des étudiants, Candido Pinto. Celui-ci n'échappa pas pour autant à ses poursuivants. Des inconnus circulant en voiture le blessèrent de plusieurs coups de feu dans une rue de la ville. Il fut établi que la voiture utilisée était celle qui avait servi à Adelson Wanderley pour ses opérations manquées contre le dirigeant étudiant.

C'est de cette même voiture que partirent les coups de feu qui tuèrent, en 1969, le Père Antonio Henrique, principal collaborateur de Dom Helder Camarra, alors archevêque de Recife, attentat qui provoqua une grande émotion. Car, à travers la personne du prêtre, c'était le plus connu des adversaires du régime militaire qui était visé.

Les faits ont été établis au cours de l'instruction judiciaire ouverte après ces deux attentats, sans déboucher sur la moindre inculpation. Un dirigeant du PC local, M. Paulo Cavalcanti, les avait rapportés dans un ouvrage publié il y a cinq ans, dans lequel il racontait sa vie de militant plusieurs fois emprisonné. Aujourd'hui une personne respectée de la gauche nordestine, M. Cavalcanti fut l'un des premiers à dénoncer la nomination du colonel Adelson Wanderley lorsque celle-ci fut connue à la mi-juin. D'autres dénonciations ont suivi dans la presse de Recife. Candido Pinto, devenu invalide à la suite de l'attentat de 1969, a apporté son témoignage personnel, renforçant les accusations contre le colonel de la police militaire.

Officier tortionnaire

L'affaire illustre les inconvénients de la méthode adoptée par M. Miguel Arraes pour choisir ses collaborateurs militaires, après son élection au poste de gouverneur sous la bannière du PMDB, le parti de centre gauche au pouvoir. Il a négocié, en effet, ses choix avec le général Ivan de Souza Mendes, chef du Service national d'information (les services secrets), le SNI, de fâcheuse mémoire pour tous les opposants au régime antérieur. Prudence compréhensible sans doute, mais qui avait déjà abouti à la nomination comme secrétaire à la sécurité du Pernambouc d'un ancien chef local du SNI, le général Evilasio Gondim, donc d'un militaire impliqué directement dans la répression qui frappa sans discontinuer une région sensible entre toutes en raison de ses structures sociales archaïques, source d'une agitation permanente.

Le deuxième choix malencontreux fut celui du colonel Wanderley, mais la pression populaire a été telle cette fois que la décision a été suspendue.

A Sao-Paulo, un incident du même genre s'est produit lorsque le maire de la ville, M. Janio Quadros, a pris pour chef de sa maison militaire un officier dénoncé comme tortionnaire dans le livre publié par le cardinal Dom Paulo Evaristo Arns sous le titre *Brésil, jamais plus*, aujourd'hui un des best-sellers dans le pays. Mais M. Janio Quadros se moque bien des implications d'un tel choix. Leader populiste, il n'a cessé de démontrer depuis son entrée à la mairie, en janvier 1986, le peu de cas qu'il faisait de ses administrés, en réprimant brutalement les protestations provoquées par sa politique autoritaire et en désertant son poste pour de longs congés.

Le personnage n'a pas changé depuis cette lointaine année 1961 où il démissionna de la présidence de la République après seulement sept mois d'exercice. M. Quadros a donc ignoré les accusations lancées contre son collaborateur militaire et l'a maintenu à son poste.

La confrontation la plus symbolique avec le passé s'est produite en 1985 quand un député du Parti des travailleurs, rallié aujourd'hui au PMDB, Mme Bete Mendes, se trouva face à face, au cours d'une réception à Montevideo, avec son ancien tortionnaire, le colonel Brilhante Ustra, devenu attaché militaire du Brésil en Uruguay. Mme Bete Mendes militait dans la guérilla au début des années 70, quand elle tomba entre les mains de celui qui n'était alors que le commandant Ustra et qui dirigeait le plus redouté des centres de répression du pays, le DOI-CODI, monté par les militaires pour démanteler l'opposition, armée ou non.

Le député dénonça le personnage dans une lettre au président Sarney. Le colonel Ustra, bien loin de se troubler, passa à l'offensive au début de cette année en publiant un livre intitulé *Rompant le silence*, qui réfute les accusations de Mme Mendes en défendant et illustrant le « *combat* » mené sous le régime militaire contre la « *subversion* ». Dressant la comptabilité des victimes du terrorisme (un peu plus d'une centaine, selon lui), le colonel omet de mentionner le nombre de victimes tombées de l'autre côté : dans le seul DOI-CODI de Sao-Paulo, dix-sept personnes au moins ne sont pas sorties vivantes des mains de leurs bourreaux.

« On ne combat pas le terrorisme avec des fleurs », écrit le colonel Ustra, qui ne s'attarde guère sur les méthodes utilisées. Ses supérieurs auraient pu considérer comme un acte d'indiscipline cette façon de *« rompre le silence »*, au moment même où l'Assemblée constituante s'efforce d'enterrer le passé en préparant un nouvel ordre juridique et institutionnel. Ils ne l'ont pas fait et ont laissé l'ouvrage circuler. En revanche, un colonel de l'aviation, qui avait publié dans *Jornal do Brasil* un article critiquant la politique du gouvernement Sarney, a été mis aux arrêts le lendemain même de la publication.

Une même loi d'amnistie couvre au Brésil (comme en Uruguay) les crimes commis par la répression et ceux qui ont été imputés aux opposants du régime militaire. Cette loi a été votée en 1979 quand régnaient encore les généraux. Elle a permis le retour des derniers exilés politiques et blanchi tous ceux qui avaient tué et torturé au nom de la lutte contre la « subversion ».

Mais contrairement à ce qui se passe en Uruguay, et même en Argentine, où les militaires ne se sont agités qu'après avoir été traînés sur le banc des accusés, l'armée brésilienne reste, sous la Nouvelle République, une des composantes essentielles du pouvoir. Le ministre de l'armée, le général Leonidas Pires, se prononce volontiers sur la situation politique chaque fois qu'il est interrogé par les journalistes. Personne ne doute qu'il a influé, lui et ses pairs, sur la décision de M. Sarney de rester cinq ans à son poste et non quatre, comme il l'avait promis. L'actuel président offre, du point de vue des généraux, bien des garanties.

Les observateurs s'accordent à dire que l'armée a gardé toute son « *autonomie* » et qu'elle n'est pas prête à se soumettre aux vetos et aux votes du pouvoir civil, même si les constituants en décidaient ainsi. Une commission de l'Assemblée constituante ayant préparé un avant-projet prévoyant la réintégration dans leurs armes des militaires qui en avaient été expulsés pour des raisons politiques, les chefs militaires se sont aussitôt réunis et, après trois heures de discussion à huis clos, ont déclaré qu'ils entendaient bien « *convaincre* » les congressistes de l'inopportunité d'une telle disposition. Ce serait une atteinte à la hiérarchie, ont-ils expliqué en substance, et ce serait obliger les forces armées à réadmettre en leur sein des hommes qui ont perdu toute qualification, à un coût beaucoup trop lourd pour leur budget.

CHARLES VANHECKE.

HAITI

Le comité de grève a organisé des « funérailles symboliques » et appelle à de nouvelles manifestations

Port-au-Prince *(AFP)*. – Plusieurs milliers de personnes ont participé, le jeudi 9 juillet, dans la capitale haïtienne, aux « funérailles symboliques » de quelque vingt personnes tuées lors de la violente répression par l'armée des manifestations et des grèves de la semaine dernière. Les cérémonies ont débuté par une messe célébrée à la cathédrale par l'évêque auxiliaire de Port-au-Prince, Mgr Joseph Lafontant, assisté de cinq prêtres.

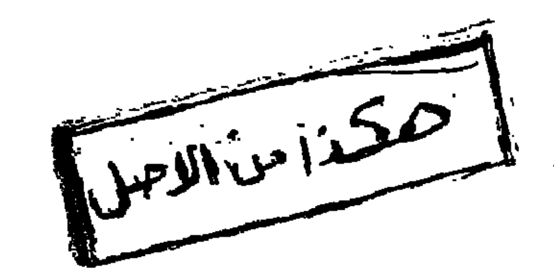
Dans son sermon, en créole, l'évêque a regretté *« la pertes de vies innocentes »* et *« exigé réparation au nom de la justice pour le mal causé »*. *« L'armée et les détenteurs du pouvoir doivent écouter leur conscience et reconnaître leur responsabilité »*, a-t-il affirmé en espérant que les morts servent *« de levain pour l'unité du peuple et l'avènement de la justice »*.

A la sortie de la messe, un cortège a parcouru le centre ville au son d'airs funèbres, et les femmes, comme il est de coutume dans le pays, ont lancé des cris de douleurs. Le rassemblement s'est progressivement transformé en manifestation politique, et des jeunes gens portant des branches d'arbres – pour exprimer leur volonté de chasser le Conseil national de gouvernement (CNG) – ont crié des slogans hostiles au président du CNG, le général Henri Namphy. Au cimetière, le cortège de plus de quinze mille personnes s'est dispersé sans incident.

Ces « funérailles symboliques » avaient été organisées par le comité de coordination de la grève générale, qui regroupe cinquante-sept organisations politiques ou syndicales. Ce comité a renouvelé son appel à des manifestations vendredi dans tout le pays pour exiger le départ des membres du CNG et leur remplacement par des représentants des secteurs démocratiques. Le groupe des cinquante-sept avait, mercredi, adressé un ultimatum au général Namphy en affirmant que, si le président du CNG n'avait pas démissionné « *au plus tard lundi* », il en « *appellerait de nouveau au peuple* ».

● **Amnesty International demande l'ouverture d'une enquête.** – Amnesty International a demandé aux autorités haïtiennes d'ouvrir une enquête sur la responsabilité des forces armées dans les récents troubles. Dans un communiqué publié jeudi 9 juillet à Londres, Amnesty International demande également au gouvernement de faire publier la liste complète des personnes actuellement détenues et de faire en sorte que *« leur intégrité physique soit garantie pendant leur détention »*. – (AFP.)





هكذا من الأصل

Amériques

Oliver North joue l'opinion publique contre le Congrès

(Suite de la première page.)

Il y a l'admiration enthousiaste de tous ceux pour lesquels le choix est tout fait entre les prudences d'une Assemblée et l'assaut décidé contre le communisme, entre l'énergique sveltesse d'un « marine » bardé de décorations et la rondeur de sénateurs trop souvent assis, entre l'invocation du drapeau et celle de la loi.

Il y a enfin et, bien sûr, dominante, l'admiration du stade, dont les acclamations vont naturellement au petit soldat entré mains nues dans l'arène et qui écrase les fauves en les regardant droit dans les yeux. Car, si formidable que soit la brutale efficacité de l'avocat qui bataille à ses côtés, Oliver North est seul face à la commission d'enquête parlementaire, ses conseillers juridiques et ses chercheurs ; seul, face à un procureur spécial qui mène son enquête parallèle et susceptible, elle, de déboucher sur des poursuites judiciaires ; seul, surtout, à répondre des livraisons secrètes d'armes à l'Iran, de l'organisation d'un réseau d'aide clandestin (et illégal) à la guérilla sandiniste et du financement de la seconde par les premières

Un prodigieux acteur

C'est beaucoup pour un seul homme. Mais, alors que chacun attendait qu'il se mure dans le silence où s'empêtre dans les contradictions, l'Amérique a découvert un prodigieux acteur, éloquent, retenu, parcourant de sa voix toute la gamme des émotions et qui dit une histoire toute simple, avoue tout ou beaucoup en tout cas, mais ne s'excuse de rien, en un mot fait front.

Alors, à lui seul, il emplit le paysage politique, car à la Maison-Blanche le président est aussi vieux que son prestige érodé, qu'il n'y a pas moins de sept candidats démocrates à sa succession, qu'aucun d'entre eux ne domine cette masse de semi-inconnus et que la guerre, côté républicain, promet déjà de ne pas faire de quartier. Perdue dans un scandale inextricable, en panne d'idées et de renouveau, l'Amérique tourne à vide, et Oliver North entre en scène pour dire : « *Je ne me suis pas laissé entraîner à me prendre pour le président (...). Je n'étais qu'un membre de l'équipe dont la capacité à arriver à ce que le travail soit fait était démontrée (...). Je suis tout prêt à admettre que je suis naturellement tourné vers l'action* (et) *il y avait des moments où mes supérieurs, confrontés à la réalisation d'objectifs ou de tâches difficiles, disaient simplement :* « Ollie, arrangez cela » *ou :* « Occupez-vous de cela ».

Alors, il obéissait aux ordres, il en est fier, et puisqu'on le jette au banc des accusés, il fixe les membres de la commission et leur dit : « *C'est un étrange procès que celui que vous me faites. Le président a apparemment choisi de ne pas affirmer ses prérogatives* (celles de l'exécutif) *et on vous a permis de fixer les règles. Vous convoquez les fonctionnaires de l'exécutif (...), disséquez leur témoignage ; c'est un peu comme une partie de base-ball dans laquelle vous seriez à la fois joueurs et arbitre (...). A la fin, vous affichez le résultat, vous vous déclarez vainqueurs (...). Il est inévitable que le Congrès finisse par faire porter le blâme à l'exécutif, mais je pense, moi, que c'est le Congrès qui doit accepter une partie au moins du blâme sur la question des combattants de la liberté du Nicaragua. Disons-le simplement : le Congrès est à blâmer pour l'inconstance de sa politique imprévisible et vacillante à l'égard des « contras ».* »

De fait, cette politique a changé tous les ans, mais personne ne se dresse, côté élus, pour rappeler que, s'il en a été ainsi, c'est que le Congrès a d'abord été mis devant le fait accompli du renforcement de la guérilla par les soins de la CIA ; il a bloqué tout crédit lorsqu'a éclaté l'affaire du minage des ports nicaraguayens et n'en a redébloqué qu'après avoir longtemps négocié des garanties sur leur condition d'utilisation.

Le flambeau du reaganisme

Personne ne dit cela parce que cela ne s'exprime pas en trois mots et que cet officier, brûlant de conviction, évoque comme ses plus proches amis les paysans du Nicaragua fuyant le communisme. Il fait déferler sur les Etats-Unis les millions de réfugiés que ferait exiler le totalitarisme triomphant en Amérique centrale, tonne que le Vietnam a été perdu à Washington et pas sur les champs de bataille où il combattait, et réhabilite la théorie des dominos, tristement vérifiée, dit-il, en Indochine.

Il y a six bons mois que le reaganisme était mort, plus même vraiment défendu par M. Reagan, et voilà qu'un soldat, tous muscles et tout sourire, en relève le flambeau et fait un colossal tabac en réinventant, lui, l'officier conservateur, la défense politique chère aux révolutionnaires. Tout le monde n'est sans doute pas d'accord avec ce qu'il dit, mais tout le monde écoute et regarde « Ollie » contre le Congrès des Etats-Unis, courageux, couvé du regard par sa *« meilleure amie »*, Betsy, sa femme, en robe chemisier et petit collier de perles. Chapeau bas !

Quant au reste, le fond de l'affaire et ses conséquences, c'est toujours le brouillard. Jeudi après-midi, le redoutable conseiller juridique du Sénat, Mᵉ Arthur Liman, voix lente et œil de grand-père sévère qui sait tout, est presque arrivé à canaliser la star, lui a fait raconter comment le défunt directeur de la CIA, William Casey, l'avait à l'avance chargé de porter le chapeau si les ventes d'armes à l'Iran venaient à être découvertes et lui a fait dire surtout qu'il n'était plus disposé à ce rôle depuis qu'il s'agissait d'une enquête judiciaire et non plus seulement de responsabilité politique.

Le lieutenant-colonel a également fini par se trouver un peu à cours d'arguments pour défendre la légalité de ses actions. L'enquête progresse, mais sur l'essentiel — l'éventuelle implication de M. Reagan dans le financement des « contras » par les ventes d'armes à l'Iran — Oliver North s'en tient à sa ligne de défense : il croyait le président d'accord puisqu'il avait obtenu, lui, l'aval de ses supérieurs.

Mᵉ Liman : « *Ai-je bien compris, Monsieur, en disant que vous avez été placé dans une situation où chacun était désireux et content de faire faire à Ollie North tout ce qui était nécessaire* (...) *pour autant que vous ne constituiez pas de dossier liant cela à l'un d'entre eux ?* (...). *C'est ce que vous faites, vous êtes le lien que l'on peut renier et qui paie les pots cassés si cela sort. C'est bien cela ?* »

Oliver North : « *C'est en ce sens que j'ai témoigné.* »

BERNARD GUETTA.

Proche-Orient

La guerre des pétroliers dans le Golfe

Les Etats-Unis ne riposteront pas à l'attaque du « Peconic » par une canonnière iranienne

Brusque hausse des cours sur le marché libre

Pour la première fois depuis le début de la guerre des tankers dans le Golfe, il y a trois ans, le marché pétrolier paraît réellement inquiet. Après dix jours de hausse ininterrompue, les cours du marché libre ont bondi jeudi 9 juillet sur toutes les places à l'annonce d'une attaque iranienne contre un pétrolier libérien, le *Peconic*, affrété par la compagnie américaine Texaco.

A New-York, le brut de référence WTI a atteint 21,23 dollars le baril, soit le plus haut niveau depuis dix-huit mois ; à Londres, le pétrole brent a coté 19,65 dollars, en hausse de 25 cents, et le brut de Dubaï a été échangé à 17,45 dollars. Ces cours extrêmes du marché au jour le jour correspondent à un prix réel moyen du brut de près de 19 dollars, supérieur au prix officiel de l'OPEP (18 dollars).

Les opérateurs considèrent que la nouvelle attaque iranienne constitue un avertissement aux Etats-Unis, qui s'apprêtent à faire passer sous leur pavillon onze pétroliers koweïtiens. Alors que les destructions de navires, régulières depuis trois ans — quarante-quatre bateaux perdus depuis avril 1984, — ne troublaient plus le marché, la perspective d'une internationalisation du conflit dans le Golfe pousse désormais clairement les cours du brut à la hausse.

La Maison Blanche, cependant a affirmé jeudi 9 juillet que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de répliquer à l'attaque iranienne contre le pétrolier *Peconic*, *(le Monde* du 10 juillet), « *ce bâtiment ne battant pas pavillon des Etats-Unis* ». « *Nous déplorons cet incident qui est un nouvel exemple du besoin urgent de mettre un terme à la guerre entre l'Iran et l'Irak* », a déclaré M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche.

Les observateurs à Manama estiment que l'attaque du pétrolier *Peconic* pourrait être le premier avertissement de l'Iran aux Etats-Unis avant que les pétroliers koweïtiens ne naviguent dans quelques jours sous escorte de la flotte américaine. Le lieu où le *Peconic* a été attaqué par une canonnière iranienne, à proximité du port koweïtien de Mina-al-Ahmadi, montre la détermination de l'Iran de s'attaquer aux exportations pétrolières du Koweït, considéré comme l'allié de l'Irak, quel que soit le pavillon arboré par les pétroliers.

Jamais les vedettes rapides iraniennes armées de lance-roquettes et de mitrailleuses n'avaient attaqué un pétrolier traitant avec le Koweït aussi près d'un port koweïtien. Elles opèrent généralement dans un périmètre bien défini de l'île de Farsi, qui serait l'une de leurs bases, dans le centre du Golfe où elles attendent les pétroliers pour les attaquer à mi-chemin entre cette île et les côtes saoudiennes.

De plus, les canonnières iraniennes ont attaqué jeudi, en plein jour, c'est la première fois qu'elles le font depuis leur entrée en action dans le Golfe, en mai dernier.

L'hebdomadaire britannique *Jane's Defense Weekly* affirme de son côté, en citant le chef de la marine iranienne, le commandant Mohamed-Hussein Malekzadegan, que l'Iran vient de se doter d'une flotte de guerre sans précédent depuis le début de la guerre du Golfe. Selon le commandant Malekzadegan, l'Iran a rassemblé plus de 80 navires de guerre, d'aéroglisseurs équipés de canons, de bâtiments de transport et de soutien et d'hélicoptères d'attaque. — *(AFP.)*

Abbas Hamadé inculpé en RFA pour complicité d'enlèvement d'otages

Karlsruhe *(AFP)*. — Le procureur fédéral ouest-allemand, M. Kurt Rebmann, a annoncé, le jeudi 9 juillet, qu'il avait inculpé M. Abbas Ali Hamadé, vingt-huit ans, frère du terroriste chiite libanais Mohamed Hamadé, pour sa participation à la prise des deux otages ouest-allemand enlevés en janvier à Beyrouth.

La plainte du parquet contre le Libanais est parvenue mercredi au tribunal de Düsseldorf (RFA), qui, selon la procédure judiciaire en vigueur, doit décider s'il ouvre ou non un procès contre lui.

Le parquet a cité trois chefs d'inculpation : outre le délit d'enlèvement, Abbas Hamadé est inculpé de contrainte sur le gouvernement de Bonn — pour avoir tenté d'exercer un chantage sur Bonn en enlevant les deux Allemands — et d'infraction aux lois sur la détention d'explosifs. Un dépôt d'armes avait été, en effet, découvert en Sarre à la suite de l'arrestation du Libanais, le 26 janvier.

M. Rebmann a précisé qu'Abbas Hamadé avait cherché, en participant « *avec des inconnus* » à l'enlèvement de deux otages ouest-allemands, à obtenir la libération de son frère Mohamed Hamadé et à empêcher que celui-ci ne soit extradé aux Etats-Unis. Les deux Allemands, Alfred Cordes et Rudolf Schmidt, ont été enlevés à Beyrouth-Ouest dans les semaines suivant l'arrestation de Mohamed Hamadé, le 13 janvier, à Francfort.

Confusion à Beyrouth-Ouest

Les ravisseurs se disputent Charles Glass et s'accusent d'imposture

BEYROUTH
de notre correspondant

Qui est qui et qui fait quoi ? Dans les affaires d'otages étrangers au Liban, déjà ténébreuses, c'est un élément supplémentaire d'incertitude et de confusion.

Après qu'une « Organisation du droit contre l'imposture » eut présenté des exigences rédhibitoires, menaçant, si elle n'obtenait satisfaction, d'exécuter l'otage américain Charles Glass dans les quarante-huit heures *(le Monde* du 10 juillet), l'Organisation de la défense du peuple libre (ODPL), qui a revendiqué le rapt et a, elle, prouvé qu'elle détient l'otage puisqu'elle a diffusé un vidéocassette où il déclare être un espion à la solde de la CIA, a accusé l'Organisation du droit contre l'imposture... d'imposture, affirmant que celle-ci est « *à la solde des services de renseignement, désirant exploiter la détention de l'espion Glass (...) en posant des questions répugnantes et en menaçant de le tuer* ».

L'ODPL souligne que l'interrogatoire de Glass se poursuit. Mais pour sa seconde manifestation sur la scène, elle ne préente aucun document qui puisse permettre de la reconnaître : vidéocassette de l'otage, ni photo, ni photocopie de pièces d'identité ou autres. S'agit-il donc de la vraie ODPL, celle qui, sous ce sigle, détient Charles Glass ? Et quelle est la réalité de toutes ces étiquettes sous lesquelles se présentent les preneurs d'otages ? Ne s'agit-il pas plutôt de noms d'emprunt pour des groupuscules ayant presque tous le même manipulateur ?

Il devient à vrai dire de plus en plus difficile de démêler le vrai du faux. On peut même se demander si la confusion n'est pas intentionnellement entretenue par les commanditaires des preneurs d'otages, pour embarrasser davantage les pays concernés et, surtout dans le cas présent, la Syrie.

On peut également soutenir que les « *services de renseignement* » mentionnés par le dernier en date des communiqués sont précisément ceux de Damas, qui dans ce cas chercheraient à se donner un prétexte pour passer à l'attaque. La situation est à ce point compliquée que toute explication est valable, et son contraire aussi.

En tout cas, les messages pleuvent sur la Syrie — louanges souvent plus embarrassantes que satisfaisantes — qui essaie de garder un difficile équilibre entre sa qualité de gendarme au Liban et celle d'allié des alliés (iraniens) des preneurs d'otages.

LUCIEN GEORGE.

Un ambitieux projet israélien de pompage inquiète les Palestiniens

Guerre de l'eau en Cisjordanie

JÉRUSALEM
De notre correspondant

L'eau, comme la terre, est en Cisjordanie, à la fois source de richesse et symbole de souveraineté, atout économique et enjeu politique. Celui qui la contrôle et la distribue possède, sur ces terres arides, un instrument efficace de domination. D'où la vive inquiétude que suscite chez les Palestiniens, un ambitieux projet israélien de pompage des eaux souterraines dans la région de Bethléem.

A l'étude depuis deux ans, ce plan fut récemment approuvé par le ministère de la défense, en charge des territoires occupés. Il vise à extraire, d'un site de forage proche de Hérodion, au sud-est de Bethléem, un volume annuel de 18 millions de mètres cubes d'eau destinés, pour les trois quarts, à Jérusalem et aux implantations juives de Cisjordanie. La réalisation de ce projet, estimé à 10 millions de dollars, fut confiée par la compagnie israélienne des eaux Mekorot — laquelle contrôle depuis 1982 le réseau hydraulique de Cisjordanie — à une firme américaine basée dans le Colorado. Celle-ci mettra en œuvre, pour la circonstance, de nouvelles méthodes de forage permettant d'atteindre des nappes phréatiques situées à près de 1 000 mètres de profondeur.

Améliorer la qualité de la vie

La confirmation du projet provoqua aussitôt l'hostilité anxieuse des édiles. M. Elias Frej, maire de Bethléem et plusieurs de ses collègues, que les Israéliens n'avaient pas pris la peine de consulter, ont demandé l'abandon pur et simple du plan gouvernemental. Ils craignent un assèchement des cinq puits artésiens qui alimentent les régions de Bethléem et de Hébron. « *Ce plan illégal menace notre existence*, proteste M. Freij, *alors que nous souffrons déjà de pénuries chroniques. Il risque de ruiner notre agriculture et porte atteinte à nos droits nationaux.* » Les maires ont alerté les Etats-Unis et les pays européens. L'Egypte et la Jordanie ont décidé, quant à elles, de saisir les Nations unies.

Le programme de pompage ne fait d'ailleurs pas l'unanimité en Israël même. L'administration « civile », responsable de la vie quotidienne en Cisjordanie, a exprimé ses réticences. Elle subordonne son accord à l'octroi de solides garanties légales de nature à protéger l'alimentation en eau de la population arabe. Quant au ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, on le dit « inquiet » d'un projet qui concrétise piètrement son désir d'« *améliorer la qualité de la vie* » dans les territoires occupés.

Cette affaire attire l'attention sur l'inégale répartition des ressources hydrauliques de la Cisjordanie. Non seulement Israël y puise un quart de sa consommation, mais surtout la population arabe reçoit à peine plus d'un cinquième du volume total pompé chaque année. Malgré un accroissement démographique de plus d'un tiers et de spectaculaires progrès en irrigation, les quantités d'eau allouées aux Palestiniens de Cisjordanie n'ont augmenté que de 20 % en vingt ans. A la fin des années 80, une trentaine d'implantations juives agricoles consommeront, prévoit-on, les deux tiers de l'eau affectée aux quatre cents villages palestiniens.

Dans son rapport annuel, le contrôleur de l'Etat vient de révéler que les colons de Cisjordanie avaient, en 1985, excédé de 36 % le quota attribué par les autorités. Dans le même temps, les agriculteurs arabes n'ont pu, faute d'autorisation, que très difficilement entreprendre de nouveaux forages. Enfin, grâce à diverses subventions, les résidents juifs de Cisjordanie paient leur eau sensiblement moins cher que les habitants palestiniens.

J.-P. LANGELLIER.

L'affaire Gordji ne peut pas durer longtemps, affirme M. Baudouin

Evoquant le problème des relations entre la France et l'Iran, le porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin, au cours de son point de presse du jeudi 9 juillet, a renvoyé au texte de l'interview de M. Jacques Chirac, publiée par *le Monde* du 8 juillet. « *Nous ne sommes pas inertes*, a-t-il affirmé, *nous sommes même assez actifs sur un certain nombre de plans ; nous avons des contacts concernant différents points. En effet, les choses ne peuvent pas demeurer longtemps, bien qu'aucun délai ne soit fixé.* » M. Baudouin a ajouté : « *Nous avons toutes raisons de penser que cette affaire pose aussi des problèmes aux Iraniens.* » M. Chirac a chargé M. Baudouin d'indiquer que « *toute décision sur ce problème se prend en accord absolu avec l'Elysée* ».

Après avoir rappelé que « *la volonté du gouvernement est de ne pas céder à un certain chantage* » et répété qu'il fallait que M. Gordji passe chez le juge d'instruction Boulouque pour être auditionné, M. Baudouin a indiqué que M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet de M. Chirac, avait reçu mercredi les familles des otages. Il a ajouté : « *Dans cette affaire nous ne mettons pas les otages de côté. Nous continuons à nous occuper de tout ce qui peut les concerner.* »

Il a indiqué, en outre, que le gouvernement avait « *plutôt incité* » un certain nombre de membres de l'ambassade de France à Téhéran de rentrer à Paris et que « *quelques couples envisagent de le faire* ». Il a précisé qu'« *aucune difficulté* » ne leur était faite par les autorités iraniennes s'ils voulaient rentrer en France.

A TRAVERS LE MONDE

M. Vogel, président du Parti social-démocrate ouest-allemand à Paris

M. Hans Jochen Vogel, le nouveau président du Parti social-démocrate ouest-allemand, a effectué, le jeudi 9 juillet, une visite à Paris, au cours de laquelle il a eu un entretien avec le président Mitterrand et diverses personnalités socialistes, comme MM. Lionel Jospin et Pierre Mauroy, et de la majorité, comme MM. Chaban-Delmas, Bernard Bosson et Raymond Barre. M. Vogel était accompagné de M. Freimut Duve qui anime la commission de travail sur les questions franco-allemandes au sein du groupe parlementaire SPD au Bundestag.

A l'issue des entretiens, M. Vogel a estimé qu'il existait des perspectives pour une coopération militaire franco-allemande renforcée dans le domaine des forces conventionnelles. En revanche, il a rappelé les réticences du SPD en ce qui concerne la force de frappe française. « *La France est seule responsable de sa force de frappe* », a-t-il dit, avant de souligner que le SPD ne souhaite pas participer aux instances de décision en la matière, contrairement à d'« *autres forces en RFA* ».

A Genève

Rencontre Pérès-Moubarak consacrée au projet de conférence internationale

Genève *(AFP)*. — Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères israélien, M. Shimon Pérès, a déclaré que « *les choses bougeaient et avançaient* », peu après son entretien de deux heures, le jeudi 9 juillet avec le président égyptien, M. Hosni Moubarak.

Reconnaissant que nombre de problèmes restaient en suspens, M. Pérès a souligné la nécessité d'œuvrer pour clarifier la position de l'URSS et la question de la représentation des Palestiniens. Dans le même temps, il a espéré que le débat en Israël autour d'une éventuelle conférence internationale parvienne à une « *conclusion claire* ».

Le président Moubarak a estimé, pour sa part, que l'URSS devait être partie prenante à la conférence internationale. « *C'est la deuxième puissance du monde*, a-t-il dit, *et elle peut être une garantie.* » Rejetant toute solution qui serait imposée par les deux superpuissances, M. Pérès a estimé qu'une conférence devrait dénoncer toute forme de violences et se pencher sur le problème palestinien, étant entendu qu'il y aurait une seule délégation jordano-palestinienne.

Les visites du chef de l'Etat à Clamecy (Nièvre) et du premier ministre en Aquitaine

Sous l'aile de César

CLAMECY
de notre envoyé spécial

Il ne faut pas confondre César et César. La visite de M. François Mitterrand à Clamecy, le jeudi après-midi 9 juillet, n'avait rien à voir avec Jules, l'*Imperator* romain. Le président de la République n'était pas revenu chez son ami Bernard Bardin, son ancien suppléant à l'Assemblée nationale, maire de la « Venise nivernaise », pour entrer dans cette nouvelle « guerre des Gaules » version 1988 que cherchent à lui livrer, depuis quelques jours, les chevau-légers RPR de son premier ministre.

Son aide de camp politique, M. Pierre Bérégovoy, qui l'accompagnait en tant que député de la Nièvre et maire de Nevers, l'avait d'ailleurs fait savoir, le matin même, sur Antenne 2 : pas question pour « *le garant du fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la sécurité de la France* » de se rabaisser à polémiquer avec le premier ministre.

Non. La venue de M. Mitterrand dans la cité médiévale de Clamecy avait essentiellement pour objet de rendre hommage à l'autre César, celui de Marseille, le maître-sculpteur, César Balduccini, à l'occasion de l'inauguration d'un bronze monumental, *l'Homme du futur*, symbolisé par un dieu païen doté d'une gigantesque aile de navette spatiale. « *Consacrons-nous à l'art* », avait-il dit lui-même à l'artiste à sa descente d'hélicoptère. Il était donc entendu que le chef de l'Etat n'évoquerait pas les querelles subalternes. Pouvait-il en être autrement dans la ville natale de Romain Rolland, l'auteur de *Au-dessus de la mêlée* ? »

En grand-père tranquille

Mais, même chez Mitterrand, le naturel ne s'annihile pas aussi aisément. Au terme d'une allocution de circonstance, le président de la République a finalement « lâché » les quelques petites phrases espérées par tous les observateurs de service, en réponse aux traits qui le visent. *Oh ! rien de très nouveau,* simplement une variation sur le thème du rassemblement des Français, mais fort révélatrice de son état d'esprit actuel : « *Je ne connais pas d'endroit où existe une harmonie naturelle, et la France, de ce point de vue, est particulièrement qualifiée pour faire ressortir son unité de son extrême diversité. Bien sûr, on y veille. Il ne faut pas laisser les choses aller ; il ne faut pas non plus se laisser aller, ça arrive... Chez les uns comme chez les autres... Il faut bien que, pour qu'on ne se laisse pas aller, il y ait quelque fonction et quelque personne chargées de garantir la nation contre ce qui serait la contradiction de soi-même (...). Tout l'art de gérer un pays tient là : tirer le meilleur de la diversité des talents, des antagonismes naturels, des différences de points de vue, des philosophies qui se croient opposées et qui souvent le sont, pour que se dégage une figure centrale, celle d'un pays capable de représenter un peuple à travers l'histoire.* »

En quelques mots, tout était dit, en réplique à la fois aux chiraquiens qui le décrivent comme un « *président partisan* » et à ceux de ses amis rocardiens qui auraient plutôt tendance à lui reprocher de devenir un président-soliveau...

Avec, en prime, quelques bribes de discours assez elliptiques pour entretenir le suspense sur son éventuelle candidature l'an prochain avec une délectation mal dissimulée : « *Les inaugurations, je ne suis pas candidat pour ça... Ni pour rien d'ailleurs (...). A Château-Chinon, on me presse souvent d'inaugurer ceci ou cela, je résiste. Mais je ne sais pas si j'arriverai à résister jusqu'au bout à ces pressions... N'extrapolons pas ! Je parle des inaugurations de collèges et d'avenues...* » Bien sûr !

Avec aussi en aparté, quelques instants plus tard, devant les journalistes, quelques remarques ironiques sur les assauts lancés contre lui par les partisans de M. Chirac : « *Si je les écoutais, il ne faudrait plus que je sorte. Je ne bougerais plus et je ne viendrais même plus à l'Elysée puisqu'il arrive que des passants viennent me serrer la main dans le faubourg Saint-Honoré...* »

Que pense-t-il de la polémique lancée par le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, M. Pierre Messmer, à propos des huées qui ont visé le ministre de l'intérieur au cours du dernier voyage présidentiel en Normandie ?

Il se déclare surpris. Comment peut-on soutenir qu'il a encouragé les jeunes gens qui ont conspué M. Charles Pasqua ? Sa réponse est, précise-t-il, « *géographique* » : « *L'usage fait que, lors de ces visites officielles en province, je marche devant et les ministres un peu plus loin derrière...* » Sous-entendu : je ne reviens pas sur mes pas, donc ce qui a été dit est absurde.

Que dira-t-il à l'occasion de sa traditionnelle intervention du 14 juillet sur TF 1 ? « *Cela dépendra des questions qui me seront posées. Mais je pense que vous avez remarqué que mes avertissements publics sont pour la plupart utiles...* »

Bref, si M. Chirac ne mène pas campagne, M. Mitterrand ne le fait pas non plus. Mais — qu'on se le dise aussi — cela ne signifie pas qu'il s'amuse ou qu'il ne fait rien. En ce moment, M. Mitterrand philosophe. Il aime exalter, devant ses auditoires, « *le souci du vrai et du juste* », « *la volonté de servir plus grand que soi* ». « *Et qu'est-ce qui est plus grand que soi ? D'abord le peuple ! Est-il autre ambition pour chacun d'entre nous ? Le reste est affaire de destin individuel.* »

C'est ainsi que M. Mitterrand, *qui n'est pas candidat mais qui* pourrait l'être sans vraiment avoir envie de le devenir, va parcourir cet été les provinces françaises en une série de courts déplacements mi-privés mi-officiels. En grand-père discourant tranquillement sur l'art de *gérer la France... tout en gérant* son propre capital de popularité. Au cas où ? Certes. Mais en exprimant *surtout les réflexions* d'un homme plus hanté, aujourd'hui, par la fuite du temps et les leçons de choses politiques que par son avenir personnel.

Et il *faut bien dire que, dans* ce registre du vieux routier sympa qui en a beaucoup vu et beaucoup entendu, et qui aimerait naturellement faire partager son expérience à tous les Français, M. Mitterrand se montre impérial... comme un César !

ALAIN ROLLAT.

M. Chirac ne voyage pas pour s'amuser !

En voyage officiel de deux jours en Aquitaine, M. Jacques Chirac a été longuement et amicalement reçu, jeudi 9 juillet, à Bordeaux, par le maire de la ville, M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. Le premier ministre devait se rendre vendredi dans le sud de la région pour sillonner le Pays basque. En ayant annoncé dès son arrivée d'importantes mesures concernant la recherche scientifique, la culture et l'apprentissage (*le Monde* du 10 juillet), il a entendu signifier clairement que, tandis que d'autres parlent, lui travaille.

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Qu'on se le dise, au cas où on ne le saurait pas, M. Chirac travaille. Et s'il voyage, ce n'est pas pour entamer une quelconque campagne électorale. Il est le premier ministre de la France et c'est à ce titre — à ce titre seulement — qu'il a décidé de passer deux jours, les 9 et 10 juillet, *en Aquitaine ! C'est donc sous* le très fraternel chaperonnage de M. Jacques Chaban-Delmas (« *Chaban a remis les compteurs à zéro* », se plaît-on à dire dans *l'entourage du premier ministre*) que M. Chirac a entamé un nouveau sprint provincial. Car notre premier ministre est un homme pressé qui dévore à belles dents les tranches copieuses d'un emploi du temps pantagruélique.

Et si sa suite de journalistes et techniciens se monte à une soixantaine de personnes — compte non *tenu d'un cabinet fortement* représenté, — ce n'est pas pour orchestrer une petite phrase vengeresse sur une cohabitation trébuchante ni pour enregistrer une pique envoyée à un *ministre trublion.* C'est *seulement* pour bien montrer qu'il fait de la belle ouvrage et que, tandis que d'autres glosent, lui agit.

Ainsi, le voilà, sitôt arrivé, penché avec attention, dans les locaux de la SEP (*Société européenne de propulsion*), sur la maquette du fond arrière du propulseur d'accélération à poudre d'Ariane V, une sorte de gros chaudron blanc qui, dit-on, fait merveille. Au pas de charge, il visite les installations et le voilà déjà sous une étouffante tente abricot, entouré de modèles réduits d'Hermès et d'Ariane, qui annonce les grandes lignes de son plan 1988 pour la recherche. La recherche, « *l'une des rares priorités de ce budget* », verra donc son enveloppe augmenter de 7,7 %, le fonds de recherche et technologie sera augmenté de 10 %, celui de l'ANVAR également. On facilitera aussi la mobilité des chercheurs.

Moderne et technologique, M. Chirac plonge ensuite sans transition et de manière spectaculaire dans l'ombre hautement culturelle *de l'Entrepôt Lainé, l'enfant chéri* de Mme Micheline Chaban-Delmas qui lui porte les soins d'une mère amoureuse. Dans cette immense bâtisse dépouillée, autrefois lieu de stockage des denrées coloniales et devenue, sous l'impulsion du maire de Bordeaux, un centre d'art contemporain réputé dans le monde entier, le premier ministre s'est émerveillé devant les sculptures de l'Italien Mario Mertz — coupoles de verre semées de néon, entassement de vieux journaux — ou devant cet étrange chemin d'ardoises dû au sculpteur Richard Long, sur lequel on a bien recommandé au premier ministre de ne pas poser le pied « *car il s'agit d'une œuvre d'art* ».

Et pan sur Jack Lang

C'est là que le premier ministre, sous l'œil éteint de M. François Léotard, en *stand by* avant l'ouverture du festival d'Avignon (mais non, ils *ne sont plus fâchés*), *a décidé* d'affirmer que la culture, après tout, n'était l'exclusivité de personne et d'annoncer, dès lors qu'enfin « *la mesure l'a emporté sur l'excès, et l'équilibre a remplacé l'incantation* », une loi-programme de cinq ans en faveur du patrimoine. Loin des grands projets chers au président de la République, quatre-vingt-sept cathédrales qui, « *véritable crime de lèse-culture, hélas, s'effondrent* », seront restaurées ainsi que les parcs et jardins historiques « *trop souvent négligés* ». Trente sites archéologiques seront sauvegardés. Dès 1988, les crédits seront augmentés de 200 millions de francs. Bordeaux ne sera pas oubliée *par cette manne budgétaire : ainsi,* le vétuste fleuron de la ville, le grand théâtre, la cathédrale et des églises bordelaises profiteront eux aussi des largesses de Matignon. « *Il y a quelques années,* a tenu à préciser le premier ministre au cas où on ne l'aurait pas compris, *l'idéologie a inspiré un grand nombre de décisions mais, devant la réticence des acteurs de la vie culturelle, le discours officiel a changé et l'on a prétendu que la culture devait inspirer toutes les activités publiques. Quelle naïveté, mâtinée de roublardise intellectuelle et de parisianisme !* ». Et pan sur Jack Lang et son « tout culturel » !

Tandis que quelques manifestants de la CGT, qui réclament la libération de Pierre-André Albertini, le coopérant français détenu en Afrique du Sud, piétinent devant l'hôtel de ville de Bordeaux où les deux Jacques font assaut de chatteries, on déjeune par petites tables, ou, suprême délicatesse de Mme Chaban-Delmas, on se groupe dans le salon Marie Laurencin, autour de cartons célébrant les vertus traditionnelles du gaullisme : fraternité, courage, imagination, indépendance et bien sûr ardeur, à la table d'honneur.

De l'ardeur, il en faut pour suivre ce bourreau de travail qu'est M. Chirac : l'inauguration d'un lycée à Pessac, la signature à l'Institut du pin, sous la houlette de *M. Jacques Valade, ministre de la* recherche et de l'enseignement supérieur, d'un accord-cadre entre l'institut et la Cellulose du Pin, accord symbolique de l'union possible entre l'industrie et la recherche, M. Chirac n'en a pas fini. Le voilà maintenant au centre de formation des apprentis, qui annonce un effort accru en faveur des élèves issus des collèges et lycées professionnels : 50 millions de francs supplémentaires seront attribués à l'orientation des jeunes apprentis. De même *seront assouplies les règles relatives* aux contrats d'apprentissage, dont la durée variera d'un à trois ans. « *Dès 1987, huit sections de brevet de technicien, trente-quatre sections de baccalauréat et cent vingt-sept sections de brevet professionnel* » seront ouvertes et accueilleront plus de 2 500 *apprentis*. L'Etat *consacrera* en outre 310 millions de francs à l'amélioration de l'enseignement. 40 000 apprentis bénéficieront d'actions de soutien individualisées.

Le sort de Jean-Louis Normandin

Fort discrètement, sans témoins, le premier ministre rencontre ensuite les parents de Jean-Louis Normandin, le cameraman *d'Antenne 2 détenu en otage* au Liban, avant de se livrer avec un plaisir non dissimulé, pendant une heure, aux questions des journalistes de FR 3 qui lui consacre une émission spéciale. Il n'y sera pas question de politique politicienne. Quelques flèches sur la politique culturelle du gouvernement socialiste, l'affirmation qu'au Pays basque, pas plus qu'ailleurs, on ne cédera au terrorisme, l'affirmation, une nouvelle fois, qu'en matière de politique étrangère « *la cohabitation ne pose pas de problème* », M. Chirac, à quelques politesses près, n'est maintenant pas loin d'aller se coucher. Le lendemain, une nouvelle journée de travail l'attend, qui doit le mener d'Arcachon à Biarritz, de Mimizan à Bayonne et enfin à Pau. Notre premier ministre n'est pas aux champs. Il entend bien faire savoir qu'il est aux affaires.

AGATHE LOGEART.

Parties de campagne

Ni M. Mitterrand ni M. Chirac ne semblent souhaiter ouvrir prématurément la véritable campagne électorale, chacun refusant de révéler ses intentions *pour l'élection présidentielle* de 1988. Toutefois, l'un comme l'autre multiplient, avant la « trêve » du mois d'août, les occasions de se manifester à la fois sur le plan de leurs fonctions respectives et sur celui de leurs options politiques.

La cohabitation, a expliqué *M. Denis Baudouin*, porte-parole de M. Chirac, au cours de son point de presse du jeudi 9 juillet, n'est pas seulement celle qui découle du scrutin du 16 mars 1986. Celle-là vient *d'une simple application des institu*tions. Même si elle en est un « avatar » — au sens de « transformation » — qui n'a pas été facile à gérer, elle a néanmoins fonctionné grâce à la volonté du président de la République et du premier ministre sans « *véritable crise ni déchirement* ».

Mais une autre cohabitation va devoir également être organisée si M. Mitterrand et si M. Chirac se présentent à l'élection présidentielle. Celle-là, a *précisé* M. Baudouin, passe « *à l'intérieur même de chacun des deux hommes* ». Il a supposé qu'elle ne serait sans *doute « pas si facile à gérer »*. C'est pourquoi, a-t-il assuré, « *M. Chirac cherche à retarder le plus possible cette phase d'affrontement, de campagne, afin qu'elle ne trouble pas la tâche du gouvernement et ne paralyse pas l'exécutif* ». La période d'expédition des affaires courantes devra donc être limitée au maximum. M. Baudouin a répété que les *voyages que le premier ministre* effectuerait jusqu'à ce moment-là en province ne seraient donc pas destinés à ouvrir la campagne électorale. Il s'est gardé de juger le *comportement de M. Mitterrand, se* contentant de renvoyer aux déclarations faites par M. Chirac à ce sujet au « Grand jury RTL-*Le Monde* » du 28 juin, lorsque le premier ministre avait mis en garde le président de la République à l'égard d'une attitude qui serait celle d'un candidat ou d'un « *chef de l'opposition* ».

S'il n'est pas allé plus loin, M. Baudouin a cependant justifié les critiques lancées ces derniers temps par les membres de la majorité en disant : « *Lorsqu'on relit ces textes, on voit bien que ces attaques ne sont pas dirigées contre le président de la République mais contre François Mitterrand, président qui agit en candidat du PS.* » C'est ce que *confirme d'ailleurs M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, dans une interview au *Figaro* du vendredi 10 juillet. M. Baudouin a reconnu que M. Mitterrand était *dans une certaine difficulté puisqu'il* était contraint à la fois de ne pas dévoiler ses intentions, pour ne pas perdre sa « *crédibilité* », et de ne pas « *désespérer les socialistes* » en *renonçant à se présenter*.

M. Baudouin s'est cependant référé à M. Lionel Jospin qui, selon lui, souhaite que « *M. Mitterrand se présente comme un candidat PS affirmé* », *soulignant que ce vœu* était en contradiction totale avec celui de M. Jack Lang en faveur d'un « *président aseptisé* » pour en déduire que les socialistes eux-mêmes étaient « divisés ».

Erreur et vérité

Au moment même où M. Baudouin s'exprimait ainsi, les hasards du calendrier conduisaient M. Mit*terrand dans la Nièvre et M. Chirac* en Aquitaine. Or, depuis quelque temps, tous les voyages en province du président et du premier ministre sont observés par la classe *politique comme des tournées élec*torales, et les propos qui y sont tenus systématiquement analysés en fonction de l'élection présidentielle de 1988. Des arrière-pensées électorales et des calculs démagogiques sont ainsi prêtés à l'un et à l'autre. Cependant il y a dans une *telle réaction à la fois erreur* et vérité.

Si l'on approuvait ce procès d'intention, ne faudrait-il pas — en bonne logique — condamner le pré*sident de la République* et le premier ministre à demeurer muets, immobiles, voire « inertes », en leurs palais nationaux respectifs, pendant de longs mois avant chaque consultation nationale ? Peut-on — sans risque de tomber dans l'absurde — vouer les pouvoirs publics à la para*lysie dans un pays où les élections* se succèdent à un rythme soutenu et avec une forte charge passionnelle ? Faudrait-il que ceux-là soient interdits de campagne, alors que M. Barre, M. Le Pen, M. Lajoinie auraient toute latitude de s'exprimer sans reproches ? Il y a en revanche soit une grande naïveté, soit une bonne dose d'hypocrisie — venant d'ailleurs de toutes parts — à reprocher à un homme politique de se comporter en... homme politique.

Lorsque M. Mitterrand dit « *se placer au-dessus de la mêlée* », remplit-il sa mission de « président de tous les Français » et de responsable suprême de l'Etat, ou au *contraire cherche-t-il à séduire de* nouveaux électeurs ?

Lorsque M. Chirac présente des réformes, débloque des crédits, aide des secteurs en difficulté, *remplit-il son mandat de « conduire la politique de la nation »*, comme la Constitution en fait obligation au premier ministre, ou cherche-t-il à convaincre des électeurs du bien-*fondé de son programme* ?

La réponse est évidente : l'un et l'autre font l'une et l'autre chose à la fois. Peut-on imaginer qu'un an avant un scrutin les deux responsa*bles de l'exécutif oublient leurs* charges, ne fassent plus leur travail, ne dirigent plus l'administration ? Mais peut-on également penser que subitement M. Mitterrand cesse *d'être socialiste* et que M. Chirac renie son gaullisme ?

Peut-on affirmer qu'un chef de l'Etat élu sur un programme ou qu'un premier ministre choisi en rai*son du sien n'ont pas de légitimes* raisons de persuader les électeurs de leurs majorités respectives qu'ils ont fait, en leur temps, le « bon choix » et les convaincre qu'ils ont toutes les raisons de le confirmer ? Quel responsable politique n'a pas été en campagne électorale perma*nente dès son accession aux fonc*tions de direction de l'Etat ou du gouvernement, sans parler de charges moins élevées ? La Ve République — pour ne pas *remonter au-delà* — fournit à cet égard une référence sans exception.

N'est-ce pas la vocation des élus — quels qu'ils soient — d'être en campagne électorale permanente puisque aussi bien la démocratie exige — pour avoir un sens — que la confiance se maintienne entre les représentants et ceux qu'ils représentent ? Il est vrai aussi que sans émulation, sans compétition, sans rivalité, la vie politique manquerait peut-être de piquant, de piment, en *un mot de « ragoût », comme disait* de Gaulle.

ANDRÉ PASSERON.

Le CDS affiche son barrisme

Le CDS se met progressivement en ordre de bataille présidentielle. A l'issue de leur bureau politique du jeudi 9 juillet, ses responsables ont présenté une série d'initiatives. Un nouveau sigle et bientôt — mais cela *ne fut pas dit* — un nouveau siège. Le CDS sera désormais symbolisé par un oiseau aux larges ailes déployées « *symbole d'ouverture, d'essor, d'équilibre* ». A la rentrée, déménagement du siège parisien du boulevard Saint-Germain pour occuper des locaux plus modernes, rue de l'Université, à trois pas de l'Assemblée nationale.

Une nouvelle plaquette pour lancer une campagne d'adhésions sur le thème « l'avenir est au centre ». En noir et blanc, les photos de MM. Alain Poher et Jean Lecanuet : l'histoire du CDS. En couleur, et pour la première fois, la photo d'un Raymond Barre souriant et avec qui, peut-on lire : « *Le CDS veut bâtir et réussir le prochain septennat* » : l'avenir. Et c'est encore un Barre souriant que l'on retrouve sur les nouvelles affiches des JDS, qui se préparent à recevoir pour la dixième fois l'ancien premier ministre lors de leur université d'été du 30 août au 5 septembre dans le Bordelais. Le CDS a donc décidé de s'afficher officiellement et sans retenue avec M. Barre.

Même démarche pour le travail sur le terrain. A partir de novembre sont programmées quatre manifestations régionales élaborées en concertation avec les réseaux barristes réel. A Nantes, le 13 novembre, sur le thème « famille et démographie ». A Toulouse, le 21 novembre, « sur la formation des hommes et compétitivité ». A Lille, le 4 décembre, sur « les nouvelles solidarités » et à Lyon en janvier sur le thème « partage des responsabilités dans la société française ».

Ce tour de France devant être couronné en février à Paris par un grand rassemblement mettant « *la démocratie sociale au rendez-vous du prochain septennat* ». Sans compter un colloque européen à Paris et une rencontre de tous les maires centristes au mois d'octobre. Autant de projets qui prouvent à l'évidence que les responsables du CDS ont décidé de bouger. Pour semble-t-il trois raisons. Apaiser des militants qui paraissaient avoir ces temps derniers des fourmis dans les jambes. Signifier qu'ils n'entendaient pas se laisser doubler dans l'organisation de la campagne de M. Barre. Enfin, comme l'ont souligné *conjointement MM. Pierre* Méhaignerie et Jacques Barrot, aborder rapidement les vrais problèmes et les vrais enjeux pour « *éviter une campagne présidentielle anesthésiante du type de celle de 1981 à l'ombre du clocher* », leurs craintes étant chez eux aussi de voir M. Mitterrand « *jouer utilement d'une sorte d'improvisation* ».

D'autres motifs d'inquiétude

Pour l'heure, les centristes ont également d'autres motifs d'inquiétude qui ont été évoqués au cours du bureau politique de jeudi. Les désagréments des élections cantonales. M. Méhaignerie a souhaité « *que la discipline au deuxième tour puisse jouer intégralement en fonction de celui qui a été choisi en premier par les électeurs* ». Le président du CDS a annoncé « *que les responsables de la majorité se rencontreraient prochainement pour tirer les leçons de ces déboires locaux* ».

L'élection municipale de Grasse : entre eux, les responsables centristes ont regretté la légèreté et l'inconséquence du président du parti radical, M. André Rossinot. Officiellement, M. Méhaignerie s'est borné à rappeler que les centristes « *ne voulaient pas de cette alliance avec le Front national* » et « *qu'ils n'étaient pas dans cette alliance* ». « *Notre position est claire depuis l'élection de Dreux,* a-t-il conclu. *Nous ne changerons pas dans ce domaine.* »

Enfin, même si cela ne fut publiquement traduit que partiellement, les dirigeants du CDS sont vivement inquiets de la manière dont M. Edouard Balladur prépare le budget 1988. Préconisant toujours une baisse des impôts indirects de préférence à un allégement des impôts directs, M. Méhaignerie souhaite qu'une « *véritable confrontation* » puisse avoir lieu avant la fin de juillet. De surcroît, les centristes redoutent que le ministre de l'économie ne remette sur la table son projet de programmation triennal que les barristes n'entendent pas accepter. Enfin, les options fiscales telles qu'elles sont présentement définies, ne sont pas faites non plus pour rassurer des centristes à la fibre européenne qui jugent que de ce point de vue M. Balladur fait avancer la France vers l'échéance de 1992 à reculons.

DANIEL CARTON.

Politique

La fin des travaux du Parlement

Quatre textes définitivement adoptés

Le jeudi 9 juillet, dernier jour de la session extraordinaire, le Parlement a adopté définitivement quatre projets de loi. L'Assemblée nationale et le Sénat ont, en effet, approuvé les textes de compromis élaborés par les commissions mixtes paritaires (sept députés et sept sénateurs). Le président du Sénat, M. Alain Poher, a estimé, quant à lui, jeudi, au cours d'une allocution de conclusion, que *« la Haute Assemblée a pu paraître pendant ces trois mois comme plus proche de son visage traditionnel et recouvrer toute sa place dans le fonctionnement des institutions »*. M. Poher s'est également félicité du fait qu'un *« très grand nombre de projets de loi »* avaient été déposés en première lecture sur le bureau du Sénat.

● **Autorité parentale conjointe.** — Le projet de loi du secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, a été définitivement adopté à l'Assemblée nationale par les députés de la majorité et du PCF, les groupes socialiste et du Front national s'abstenant. S'agissant de la question de savoir si l'accord des deux parents est obligatoire pour que le juge puisse décider de leur permettre d'exercer conjointement l'autorité parentale (choix *scolaire, religieux, éducatif, etc.*), le Sénat est parvenu à faire prévaloir sont point de vue, relayé à l'Assemblée nationale par le député barriste Mme Christine Boutin (UDF, Yvelines) : le juge pourra imposer l'autorité prarentale conjointe malgré un désaccord des parents. La commission mixte paritaire a toutefois tenté de donner en partie gain de cause à l'Assemblée en ajoutant que le juge devrait recueillir l'avis des parents sur la question. *« Un appendice »* que le député socialiste, M. Jean-Pierre Michel, a jugé un peu ridicule dans la mesure où le juge des affaires *matrimoniales recueille toujours* l'avis des parents. Toutefois, il a admis que sur un texte de cette nature, il était préférable qu'il y ait vote conjoint du Parlement plutôt que de laisser le dernier mot à l'Assemblée nationale, après constat de désaccord des deux Assemblées. M. Michel a toutefois maintenu la position de son groupe selon laquelle cette disposition débouchera sur une augmentation des conflits entre les parents à qui le juge aura forcé la main. Le président RPR de la commission des lois, M. Jacques Toubon, a affirmé que seule l'*« expérience »* montrera si cette voie était la bonne.

Au Sénat, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) a indiqué que le texte retenu *« constitue un moindre mal, ce qui doit être porté à l'actif du Sénat »*.

● **Apprentissage.** — Le Sénat, puis l'Assemblée nationale, ont approuvé la version mise au point par la commission mixte paritaire du projet réformant l'apprentissage. Ce texte est donc *définitivement adopté*. La *principale* divergence entre les deux chambres du Parlement (*le Monde* des 8 avril, 13 juin, 3 et 5 juillet) portait sur le calcul du montant de la rémunération des apprentis. L'Assemblée avait suivi le rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Germain Gengenwin (UDF, Bas-Rhin), qui avait reçu l'appui déterminant de la gauche en décidant que ce salaire devrait tenir compte non seulement de l'âge de l'apprenti, mais aussi de la formation suivie. La CMP a partagé, elle, l'avis du gouvernement et a supprimé cette dernière référence à la formation préparée. Le salaire ne tiendra donc pas compte de l'âge de l'apprenti.

● **Développement du mécénat.** — La commission mixte paritaire a apporté peu de modifications à la copie des députés (*le Monde* du 9 juillet). Le rapporteur M. Gérard Trémege (UDF, Hautes-Pyrénées) a regretté que *« des conditions strictement budgétaires aient empêché d'appliquer dès l'an prochain le mécanisme de fidélisation des dons des particuliers et de l'étendre aux dons les plus modestes »* (« amendement Coluche »). La CMP a supprimé l'amendement Toubon destiné à étendre les possibilités d'amortissement offertes aux entreprises pour l'achat d'*« œuvres d'artistes décédés depuis moins de vingt ans » :* seules sont concernées les œuvres d'artistes vivants. D'autre part, un amendement du gouvernement uniformise à cinq ans le délai de mise en conformité avec la loi.

A propos de la procédure d'agrément par l'Etat des donations d'œuvres d'art que pourraient lui consentir les entreprises (ce qui leur permettra de déduire *de leurs bénéfices imposables* la valeur d'acquisition de ces œuvres), une petite controverse s'était élevée entre le Sénat et le gouvernement. Fallait-il confier ce soin à la seule commission des dations (composée d'un représentant du premier ministre et de deux représentants du budget et de deux représentants de celui de la culture), ou fallait-il soumettre aussi l'acceptation à un avis du conseil artistique de la réunion des musées nationaux ?

Après avoir allégué l'impératif de la célérité pour justifier la mise à l'écart du conseil artistique de la réunion des musées nationaux, M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de la concurrence devait se retirer avec quelques sénateurs pour trouver un compromis : l'accord sera prononcé selon la procédure classique prévue par le code des impôts et après avis du conseil artistique de la réunion des musées nationaux. Cet avis devra être communiqué dans un délai d'un mois.

● **Sécurité civile.** — Le texte de la commission paritaire a été approuvé par la majorité et le Front national, les groupes de gauche s'abstenant. La commission a accepté l'insertion d'un nouvel article introduit par l'Assemblée nationale qui permet au maire d'interdire l'accès de certaines voies ou portions de voies aux véhicules de transport de matières dangereuses : un dispositif destiné à éviter des catastrophes du type de celle d'Herborn en Allemagne fédérale. La CMP est revenue, en revanche, sur les dispositions concernant la pêche en eau douce et la chasse en Alsace-Moselle. Elle a également supprimé l'article nouveau introduit par les députés (*le Monde* du 10 juillet) tendant à donner une compétence d'investigation et d'information sur le nucléaire, à l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques technologiques. La CMP a estimé que cet organisme n'avait pas de mission de contrôle.

A.K. et P.S.

La «session Séguin»

Midi et cinq minutes, ce jeudi 9 juillet. M. Philippe Séguin se lève pesamment du banc du gouvernement au Palais-Bourbon. Son projet de loi sur l'apprentissage est définitivement approuvé par le Parlement. Pour lui, la session est terminée. Ses collègues *devront, eux, attendre encore* jusqu'à 22 heures, mais lui peut déjà lâcher en son for intérieur un « enfin ! » bien mérité. Car qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire, cette session qui s'achève aura mérité de s'appeler « session Séguin ».

La boulimie de travail du ministre des affaires sociales est bien connue, mais il a quand même dû laisser un peu de place aux autres ministres : sur les 55 textes définitivement approuvés depuis le 2 avril (ouverture de la session de printemps), seuls 6 relèvent de sa *compétence*, mais ils ont largement éclipsé les autres (*le Monde* du 1er juillet).

Résister à tous les assauts

Massif, assis dans le fauteuil du palais du Luxembourg ou sur le banc de Palais-Bourbon, il a résisté à tous les assauts. Ceux de l'extrême droite, qui voulait à tout prix lui imposer la *« préférence nationale »* dans l'aide aux chômeurs de longue durée. Ceux des communistes, qui l'accusent de brader le code du travail en voulant aménager le temps de travail. Ceux des socialistes, qui le rendent responsable du déficit de la Sécurité sociale. Mais ses adversaires ont pu, une fois encore, mesurer que son impassibilité apparente lui permettait de préparer des réparties fulgu*rantes qui en laissent plus d'un* sans voix. Et quand les attaques lui paraissent par trop injustifiées, ou qu'il n'a pas d'autres moyens d'y faire face, M. Séguin sait admirablement mimer des colères effroyables. Ses amis eux-mêmes n'échappent pas à ses mouvements d'humeur savamment dosés quand ils l'obligent à prendre la responsa*bilité de mesures qu'il réprouve*, comme l'alourdissement des pénalités financières pour les grévistes du secteur public, ou le contrôle du Parlement sur les comptes de la Sécurité sociale.

Est-ce parce qu'ils savent pouvoir lui faire confiance en toutes circonstances que les députés de la majorité ont la fâcheuse habitude de le laisser pratiquement seul dans l'hémicycle face à la gauche ? Ils feront même l'avanie, à celui qui a tant donné pendant ces quarante jours, de repousser, en première lecture, son projet sur le financement de la Sécurité sociale, à la suite d'une erreur dans la procédure de vote. Leur absentéisme chronique l'obligera même à recourir, *plus souvent qu'il ne le souhai*tait, au vote bloqué qui supprime la mise aux voix de chaque amendement.

Le premier ministre, lui-même, lui imposa une épreuve dont M. Séguin se serait bien passé. M. Chirac n'a engagé la responsabilité de son gouvernement sur le projet modifiant la législation de l'aménagement du temps de travail qu'après 43 h 55 de débats ! Ainsi a été mise à mal la tradition qui voulait que soit, d'entrée de jeu, utilisé l'article 49 alinéa 3 de la Constitution lorsqu'il s'agissait de reprendre sous forme de projet de loi une ordonnance que le président de la République avait refusé de signer.

Travers aggravés

Les mécanismes parlementaires ont donc apparemment mieux fonctionné ce printemps. Mais les travers apparus depuis plusieurs années n'ont fait que s'accentuer. Le vote en deuxième lecture du projet portant *« diverses mesures d'ordre social »*, le retard de la discussion sur la légalisation des polices municipales, le début du débat sur le mécénat, ont confirmé que les batailles de procédure prenaient le pas sur les échanges d'idées. Certes la procédure est la garantie, normale, offerte à la minorité pour préserver son droit d'expression. Mais son abus, son dévoiement, finissent par porter atteinte à l'institution parlementaire toute entière. D'autant que la double alternance a permis de montrer que chaque camp pouvait en être la victime tour à tour. Il est grand temps que chacun trouve un moyen de sortir de cette situation qui, finalement, ne profite à personne. De même, ministres et parlementaires doivent rouvrir leurs livres de droit constitutionnel pour s'imprégner de la distinction faite en 1958 entre la loi et le règlement. Pour donner plus de poids à leurs déci*sions, pour faire plaisir aux amis*, chacun accepte trop facilement d'inscrire dans la loi des décisions qui devraient être de la seule compétence des décrets.

Le fonctionnement du bicamérisme a, lui aussi, été indirectement mis à mal. Le recours à l'*« urgence »*, la volonté des sénateurs et des députés de la majorité de trouver, très vite, un terrain d'entente entre eux, ont pratiquement réduit à néant les *« navettes »*, garanties pourtant d'un travail législatif soigné. Oubliant les anciennes avanies gaullistes contre le Sénat, le gouvernement a voulu, en effet, caresser dans le sens du poil cette Assemblée : de nombreux textes déposés d'abord sur son bureau, demande par le premier ministre d'un vote approuvant sa politique générale, pas d'utilisation du principe constitutionnel permettant aux députés d'imposer leur choix aux sénateurs... Le président Alain Poher a toutes les raisons d'être satisfait.

La droite, trop contente d'avoir pu s'appuyer sur le pouvoir du Palais du Luxembourg, *quand elle avait perdu la majorité* au Palais-Bourbon, n'a pas voulu sevrer les sénateurs lorsqu'elle n'avait plus autant besoin d'eux. La maîtrise de la mécanique parlementaire en fut compliquée. Tous les gouvernements devront maintenant tenir compte du pouvoir retrouvé du Sénat.

« Un record historique »

Envahi par les débats législatifs, le Parlement n'a guère pu se consacrer à sa tâche de contrôle du gouvernement. Celui-ci a, certes, demandé à l'Assemblée nationale un vote de confiance dès le début de la session, mais, *par la suite, il n'a organisé qu'un* seul débat et ce fut pour la politique étrangère. L'opposition elle-même n'a déposé qu'une motion de censure, et encore cela fut en réplique au seul engagement de responsabilité du gouvernement sur le vote d'un texte. Si les commissions d'enquêtes, créées cet hiver, sur les événements étudiants et lycéens, ont rendu leurs rapports, aucune autre ne fut constituée.

Le renouveau du Parlement paraît plutôt venir du fonctionnement de ses commissions ordinaires, tout particulièrement à l'Assemblée nationale. Si M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas encore traduit dans les faits toutes ses promesses, pour celle *des affaires étrangères*, se contentant d'écluser le programme préparé par son prédécesseur socialiste, M. Roland Dumas, M. Michel d'Ornano a obtenu une diversification des sources d'information de la commission des finances pour qu'elle ne soit plus prisonnière des chiffres officiels ; M. Jacques Dominati multiplie les missions et les *colloques de la commission de la* production ; M. François Fillon ne cesse de confier des études et des inspections aux commissaires à la défense.

Ce début de renouveau parlementaire s'est traduit par l'adoption de douze propositions de loi — chiffre qui n'avait jamais été atteint depuis 1958, — même si certaines d'entre elles ont été en fait préparées par l'administration et confiées à la signature d'un député ou d'un sénateur pour lui faire plaisir. Mais le résultat de tout cela est que le Parlement a beaucoup travaillé : 56 jours de séance à l'Assemblée nationale, presque autant au Sénat, en un peu plus de trois mois de session. Plus de 435 heures de discussions dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, dont près de 370 pour l'examen et le vote des textes ; plus de 360 heures au Sénat, *« un record historique »*, a dit M. Alain Poher, dont plus de 290 heures pour les seuls débats législatifs.

L'œuvre est imposante. Mais le gouvernement a encore un programme législatif bien chargé s'il veut tenir toutes ses promesses. Or la prochaine session d'automne est, prioritairement, consacrée au budget. De nombreux projets devront rester dans les tiroirs.

THIERRY BREHIER.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

AH, pour une promesse, elle est gagnée ! On se jure de laisser, l'été durant, la politique dans les greniers et, à peine cela dit, on retombe, délinquant au petit pied du commentaire, surpris à se jeter dans une mêlée où rien n'indique qu'il y ait à faire, « toxico » de la petite phrase, « accro » de la glose.

Il faut dire que le journaliste, puisqu'il s'agit de lui, fût-il patenté amateur, si la race en existe ainsi que le label, voit dans la litanie politique sa nourriture et sa perte, son inquiétude et sa raison d'être, au même titre que le *toro* n'est reconnu que par la grâce de la *muleta, jusqu'à ce qu'il en meure*.

N'observant pas la trêve de l'été, c'est vrai plus longue que celle des confiseurs, les hommes politiques entraînent à leur suite les témoins professionnels de leurs ébats que sont les journalistes. Couple narcissique, se détestant à proportion de la fidélité à laquelle ils sont tenus.

∴

LES vacances, qui sont une joie (en principe) pour les travailleurs de toutes conditions, sont une source d'angoisse pour les hommes politiques. Et si nous allions être oubliés ; si, revenus de la mer ou de la montagne, rescapés du trekking, du jogging ou du surfing, les citoyens allaient faire connaître que, juste retour des choses, ils donnaient congé à leur personnel politique, pas mieux traité, pas plus recherché, pas plus utile qu'une souillon des années 1850 qui recevait *ses huit jours* — ou qu'un *salarié* d'aujourd'hui.

Ainsi s'explique que, tous pour une fois d'accord, le Barre et le Mitterrand, le Chirac et le Le Pen, avant que ne se profilent le Lajoinie et le Juquin, le Krivine et la Laguiller, sans oublier la Garaud du moment, tous s'en vont aller labourer la France profonde, pour ne pas se retrouver périmés par défaut d'usage, quand l'automne sera venu.

Ainsi s'explique la vogue persistante (comme quoi la résistance à l'ennui est une qualité d'homme public) de ces « universités d'été » (qui ont la particularité de ne pas enseigner grand-chose mais de sanctionner ceux qui dispensent ce peu). Elles fournissent la justification d'un discours incapable de se clore tant il craint que, interrompu, il ne se tarisse pour jamais, faute d'auditeurs pour y prêter l'oreille, parce que l'habitude se perdrait d'y prendre garde.

Ainsi s'explique le soin qu'apportent M. le Ministre de ceci et M. le Candidat à cela pour faire savoir comment, de surcroît prises à leur corps défendant, leurs vacances seront brèves et austères, en tout cas studieuses.

Celui-là met la dernière main et le premier coup d'œil à un livre dont il est dit merveille avant d'être paru, cet autre ira méditer dans quelque chartreuse sous le regard sévère de photographes dûment requis, un troisième s'abîmera dans l'étude ô combien édifiante de Kierkegaard, dont les œuvres complètes lui auront été livrées lors d'une conférence de presse.

Tous ne cesseront d'être hantés du destin national qui, comme par hasard, passe par la réussite du leur.

Alors les journalistes suivent, de manière que leurs partenaires microcosmiques ne se sentent pas esseulés, et eux non plus. Qu'importe que les politiques se fassent engueuler, du moment qu'il n'est pas un sondage pour les omettre, dût-il leur être contraire ; du moment qu'ils pourront se plaindre que, de leurs propos, ne soit retenu que cet aphorisme qu'ils avaient mis des heures à bâtir.

Qu'importe que le pays ne concède qu'une attention des plus distraites à leurs faits et gestes : surtout ne pas s'arrêter, parler et parler encore ; déplorer, menacer, prophétiser, *séduire*, promettre, acheter, *occuper la* tribune de crainte qu'un autre moins discret ne vienne s'installer à la place imprudemment laissée vide.

Parler

AINSI s'explique l'assaut incongru autant que prévisible que la majorité vient de lancer contre M. Mitterrand. L'étonnant, c'est qu'il ait été aussi tardif. A croire que, tout occupée d'elle-même, cette majorité, de lièvres composée, n'avait aperçu que trop tard que la tortue allait son bonhomme de chemin et que celle-ci n'était pas M. Barre.

Quoi ! Voilà des semaines que M. Mitterrand se refait une santé en allant toucher les écrouelles dans les provinces, et c'est maintenant que tout s'égaille que M. Messmer crie « à la garde ! », M. Toubon « au viol ! » et M. Gaudin « à l'assaut ! » sans préciser s'il s'agit du Front national.

Mais que croyaient ces malheureux ? Que croyait M. Chirac enfin sorti de sa torpeur pour se plaindre de son président de la République ? Que ce dernier était devenu leur allié tacite ? Qu'il s'inclinait et rendait les armes devant la formidable réussite du gouvernement ? Quelle extravagante naïveté de se rappeler si tard que M. Mitterrand est d'un camp et que ce camp n'est pas le leur !

Même si M. Mitterrand souhaitait rassembler les 2 Français sur 3 qui ont échappé à son prédécesseur mais qui sont devenus 3 sur 5 avec M. Bérégovoy, il ne lui est pas tout permis pour y parvenir.

Il lui est interdit en particulier de mettre par trop son drapeau dans sa poche. D'ailleurs lui-même a dit qu'il ne fallait pas y compter. La prochaine élection présidentielle passera très largement par les clivages des scrutins précédents et, au-dessus de tout, par celui qui divise inégalement le pays entre sa droite et sa gauche.

La nature des choses fera qu'effectivement le populaire président Mitterrand sera l'incertain candidat du Parti socialiste. Ajoutons les radicaux de gauche pour être bon prince, mais tout cela réuni ne correspond à rien des sondages mirifiques dont le chef de l'Etat, au demeurant, se garde bien de se prévaloir ou d'y chercher ce qui inspirera sa décision. Les entourages sont plus triomphalistes. Ils seraient bien venus de se calmer.

La droite a encore tout le temps de retrouver ses esprits et la conscience de sa force, de manière que l'infériorité électorale de la gauche produise ses effets.

Evidemment, pour la droite, retrouver ses esprits, cela implique que les ambitions égoïstes consentent à s'effacer et que la loyauté traverse ses rangs. Force est de constater que ça n'en prend pas le chemin. MM. Barre, Chirac et Le Pen ne témoignent, ni dans leurs actes ni dans leurs propos la moindre intention de reconnaître qu'un rival serait meilleur qu'ils ne sont.

Cette profusion est de meilleur aloi pour M. Mitterrand (à moyen terme la seule hypothèse sérieuse pour la gauche non communiste) que les vivats qui accompagnent (encore) ses déplacements, ou les sondages qui ne sont là que pour être versatiles.

∴

IL est en effet vital pour la gauche qu'elle ne soit pas, aussi, dépossédée de l'Elysée. Car en dehors de ce poste, fût-il amoindri depuis les dernières législatives, la gauche est exclue de tout.

Qu'il s'agisse des conseils généraux, des conseils régionaux, des municipalités, de l'Assemblée nationale ou du Sénat, la gauche est partout minoritaire, en termes de représentation nationale. Il n'est pas jusqu'au Conseil constitutionnel, où la mort de Pierre Marcilhacy n'ait encore affaibli ses positions. Même si, là, les querelles partisanes n'ont pas à avoir une tournure aussi tranchée que sur le terrain strictement politique.

L'incontestable réputation dont peut (de nouveau) se targuer le Parti socialiste ne saurait *lui cacher que c'est aujourd'hui son seul* patrimoine. Pour le reste, il n'est investi que du prestige stérile qui lui servit de viatique pendant tant et tant d'années pour compenser tant et tant de défaites. C'est très joli le magistère *moral*, mais pour un parti, quel qu'il soit, dont l'essence est, par définition, de conquérir et d'exercer le pouvoir, c'est tristounet.

Il s'y révèle pourtant des frémissements rien moins que réjouissants. Comme si le spectacle affligeant (pour elle) que donne la droite ne devait pas servir d'enseignement au Parti socialiste.

Soit qu'ils préparent leurs batteries, soit qu'ils pressent M. Mitterrand de se présenter pour reculer le moment de leur affrontement, les crocodiles du PS se rappellent au souvenir de l'opinion. Il y a lieu de douter que ce remue-ménage soit de nature à aider le camp qu'ils invoquent.

PS. Du 4 au 9 juillet, les 2es Jeux internationaux handisports de Paris. Pour les annoncer, ce slogan dans les journaux et sur les murs du métro : *« Pour une fois, vous n'aurez pas à céder votre place à un handicapé. »* La palme du bon goût.





Des microfissures en nombre supérieur à la normale

Le béton de la centrale de Belleville-sur-Loire n'est pas assez étanche

Les responsables de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire, installée en amont de Gien (Loiret), ne sont pas près d'oublier les heures passées à tenter de comprendre pourquoi le béton de l'enceinte de confinement du réacteur numéro 1, d'une puissance de 1 300 mégawatts, présente une *« porosité supérieure à la normale »*. Le contretemps a entraîné un retard de un à deux mois du chargement en combustible de cette tranche nucléaire, sans qu'il ait été pour autant porté remède au phénomène.

Tout a commencé à la fin de l'été dernier lors des tests d'étanchéité effectués sur la tranche numéro 2 de la centrale de Belleville. Au cours de ces essais, où l'enceinte de confinement du réacteur est soumise à une surpression de 4,2 bars, analogue à celle qui régnerait dans le bâtiment après un accident grave de l'installation, les responsables constatèrent que *« l'enceinte ne passerait pas »*. Pourtant, elle résistait fort bien mécaniquement à la pression. Mais son mur de béton de 1,20 mètre d'épaisseur laissa passer l'air en faibles quantités, alors même que la pression ne dépassait pas 1 bar.

Or les consignes des autorités de sûreté sur ce point sont claires : l'enceinte, après accident, ne doit pas, sur une journée, laisser passer plus de 1,5 % de la masse de gaz qu'elle retient (1). Le béton, si bien fait soit-il, n'est en effet jamais totalement étanche. Des microfissures se produisent par lesquelles le gaz sous pression peut progressivement migrer jusqu'à l'extérieur de la paroi. Heureusement, le bâtiment réacteur, tel une poupée russe, est protégé par une seconde enceinte étanche de 55 cm d'épaisseur, délimitant ainsi un espace dont l'air est pompé, puis filtré avant rejet.

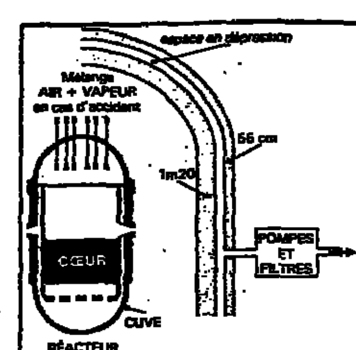
Pour remédier aux mauvais résultats de Belleville-2, il fut donc décidé d'enduire une partie – 600 mètres carrés – du mur interne de l'enceinte de confinement d'une couche de polyuréthane pour améliorer l'étanchéité du béton. Le remède fut efficace et le taux de fuite ramené à 1,2 %, *sans pour* autant que cette tranche nucléaire ait été soumise à la pression maximale de 4,2 bars. Mais l'amélioration obtenue fut telle, explique M. Pierre Ampeau, chef d'aménagement du site de Bellevile, *« qu'on décida de l'appliquer préventivement à la tranche n° 1 avant d'effectuer quelque essai que ce soit »*. En vain, car les mesures effectuées lors du test d'étanchéité du mois de décembre 1986 révélèrent un taux de fuite de 1,85 %.

Comme les installations de ce réacteur étaient pratiquement achevées, il était difficile pour les équipes d'intervenir à nouveau dans le bâtiment sans produire des nuages de poussière préjudiciables au fonctionnement futur des appareils. C'est pourquoi les experts recommandèrent, explique M. Ampeau, *« de badigeonner 1 800 mètres carrés de résine époxy sur certaines parties du mur externe de l'enceinte de confinement »*. Sans succès, comme le démontra le nouveau test d'étanchéité fait en mai dernier. Pratiquement le même taux de fuite (1,80 %) fut enregistré.

Des conséquences négligeables

Ces réparations n'ayant rien donné, il fut alors suggéré de pénétrer à nouveau dans l'espace qui sépare les deux enveloppes de béton du réacteur et de recouvrir la face externe du mur *« trop poreux d'eau savonneuse dans l'espoir de voir se former des bulles de savon trahissant des fuites importantes »*. Ces recherches ne donnèrent, hélas ! pas plus de résultats que celles effectuées sur les sas, les passages de câbles et de tuyaux, toutes zones particulièrement sensibles en matière de fuite. Il fallut bien se rendre à l'évidence : le béton de l'enceinte de confinement de Belleville-1 fuyait anormalement (2). Fallait-il interdire la mise en service de cette installation de 10 milliards de francs ? Y avait-il, pour la sûreté, un risque à le faire ?

« A aucun moment, affirme M. François Cogné, directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, *nous n'avons imaginé de ne pas mettre Belleville-1 en service. »* Certes, dit-il, la norme recommandée en matière d'étanchéité n'est pas atteinte. Mais ce n'est pas un *« impératif absolu »*, d'autant que *« les conséquences en ce qui concerne la sûreté sont négligeables »*. Ce qu'il faut, c'est améliorer l'ensemble, *« obtenir des marges comparables à celles des autres enceintes de réacteur du même type »*, en augmentant, par exemple – c'est ce qu'EDF propose de faire, – la capacité des installations qui pompent et qui filtrent l'air présent (3) dans l'espace inter-enveloppe.



Contrairement aux réacteurs de 900 mégawatts qui sont protégés par une épaisse enceinte de béton doublée sur sa partie interne par une paroi d'acier, les réacteurs de 1 300 mégawatts sont équipés d'une *double enceinte de béton* : la première épaisse de 1,20 m doit résister en cas d'accident à une rapide montée en pression du bâtiment et ne laisser passer, à ce moment, qu'un minimum de gaz radioactifs ; la seconde, large de 55 centimètres, protège le tout. Entre les deux, l'air est en permanence pompé et filtré avant d'être rejeté dans l'atmosphère.

Ainsi les responsables de Belleville-1 seraient-ils certains de répondre aux critères globaux de sûreté de l'installation, d'autant que, explique M. Jean-Pierre Beaufrère, *chef du département sites et environnement* d'EDF, *« le taux de fuite en cas d'accident (air humide et vapeur) serait cinq fois plus faible que celui mesuré lors des essais avec de l'air sec »*. Selon les ingénieurs, l'élévation de la température favorise, dans ce cas, la condensation de la vapeur sur les parois froides de l'enceinte et limite donc la porosité du béton. L'analyse a convaincu les services de sûreté, qui ont autorisé, le 30 juin, le chargement du premier élément combustible dans le cœur du réacteur, en laissant entendre que ce genre d'incident ne devait pas se répéter.

Reste que Belleville-2 n'a pas encore subi son test d'étanchéité définitif, et risque, également de ne pas passer la barre. Mais on espère dans le service de sûreté qu'on en restera là et que cette *« maladie »*, due, pense-t-on, à l'utilisation des *alluvions de la Loire pour faire le* béton, ne se généralisera pas ailleurs. Aucune autre anomalie de ce type n'a été d'ailleurs constatée sur les autres réacteurs de 1 300 mégawatts, mais, désormais, les chefs de chantier sont avertis, comme le montrent les traitements aux silicates recommandés pour la construction des tranches qui ont suivi Belleville.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *Les conditions retenues par les* autorités de sûreté sont celles de l'accident de référence, consécutif à la rupture brutale du circuit de refroidissement en eau du réacteur. Dans ce cas, on estime qu'à l'intérieur du bâtiment réacteur la pression pourrait atteindre 4,2 fois la pression atmosphérique et la température quelque 110 degrés.

(2) Coût de l'opération : 1,5 million de francs, plus le prix des enduits (de 500 F à 600 F le mètre carré). Des négociations sont en cours entre EDF et les Grands Travaux de Marseille pour savoir qui paiera la note.

(3) En cas d'accident, le taux de fuite représenterait un débit de 260 mètres cubes heure, alors que les pompes et leurs filtres sont conçus pour traiter 1 500 mètres cubes.

ÉDUCATION

Feu le « certif »

Le « certif » a fait son temps. Un projet d'arrêté adopté le 9 juillet par le conseil de l'enseignement général et technique, prévoit la suppression, dès 1989 en France *métropolitaine, du certificat* d'études primaires et élémentaires créée en 1882 par *Jules Ferry*.

Pièce maîtresse de l'enseignement public sous la III[e] République, ce diplôme, organisé dans le cadre du département pour les élèves âgés de plus de quatorze ans, a longtemps constitué un titre de gloire pour ceux qui l'obtenaient. A l'issue d'un examen assez sélectif, les heureux élus pouvaient poursuivre leurs études ou bénéficier de la confiance des employeurs.

La suppression des classes de fin d'études primaires et la prolongation de la scolarité jusqu'à seize ans ont progressivement eu raison de ce monument de la *démocratisation des études*. Quatre-vingt-sept mille candidats, jeunes et adultes, ont encore postulé ce *diplôme* en 1983, notamment dans les DOM-TOM, où le certificat sera maintenu, mais la volonté d'amener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat a porté le coup de grâce au fameux « certif ».

Un certificat de formation générale, assez similaire au certificat d'études, est toutefois maintenu pour les adultes dégagés des obligations scolaires.

Une campagne pour encourager les vocations d'instituteur

Le métier d'instituteur n'attire plus les jeunes. En 1986, sept cents *postes offerts au concours de recrutement* des écoles normales n'avaient pas trouvé preneurs. C'est pour tenter de *modifier cette situation*, que le ministère de l'éducation nationale a lancé, vendredi 10 juillet, une campagne d'information.

Des dépliants et des affichettes sur le thème *« Vous pouvez devenir instituteur »* seront diffusés dans les lieux publics. Mais il faudra faire vite car la date limite pour s'inscrire dans les inspections académiques est fixée au 31 juillet.

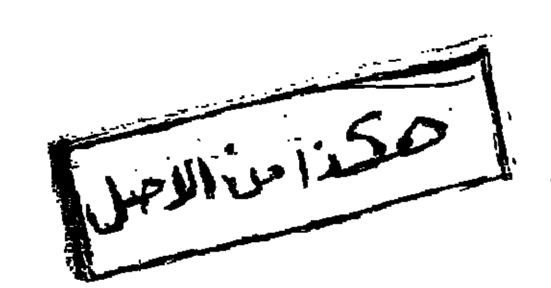
De tels moyens avaient été employés l'an dernier sans grands résultats. Pour les recrutements de l'automne 1987, la limite d'âge est portée de trente à quarante ans.

Le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC ; FEN) estime qu'*« une campagne de publicité est loin de correspondre à la nécessité d'une revalorisation morale et matérielle du métier d'instituteur »*.

Une réforme plus importante de la formation des instituteurs est en préparation à l'éducation nationale. Les instituteurs continueront d'être recrutés après le DEUG, mais cinq mille bacheliers intéressés par la carrière pourraient, dès le recrutement 1988, bénéficier de bourses *d'études, attribuées sur concours*. Pour tous les candidats, une préformation serait organisée dès le niveau bac par les écoles normales, en vue du concours de recrutement proprement dit. Celui-ci ferait une place plus importante à la discipline dominante, étudiée au cours des études *universitaires*.

MÉDECINE

● **La Commission européenne s'oppose aux mesures anti-SIDA envisagée en Bavière.** – La Commission européenne a jugé contraire au traité de Rome les mesures anti-SIDA adoptées par le Land de Bavière (RFA), *prévoyant un contrôle* systématique de séropositivité aux frontières pour interdire le séjour des étrangers porteurs de virus (*le Monde* du 21 mai). Elle a estimé que cette législation remettrait en cause le principe de la libre circulation des personnes inscrites dans le traité. Toutefois, la Commission ne peut s'opposer à l'instauration de telles mesures à l'égard de ressortissants *non-communautaires*.



Société

Prix d'ami au café de Voiron...

VOIRON
de notre envoyé spécial

Voiron (Isère). — Voiron, spécialité : la chartreuse. Deux cent mille visiteurs processionnent chaque année devant les chais où vieillissent religieusement les cent trente plantes qui composent la liqueur. Voiron fabrique aussi des skis et des câbles coaxiaux. Mais le gros bourg de vingt mille habitants est en train de se faire remarquer par une autre particularité : le café à deux tarifs.

La femme de Dédé, le patron du Royal Bar, rue Jean-Jaurès, l'explique très simplement : *« Je sers qui je veux et je fais payer le prix que je veux. »*

Ce système permet de distinguer deux types de clients : celui qui *mérite* le café à 3,60 F, et l'autre, qui doit aligner 4,60 F. C'est-à-dire le prix fort que Dédé à inscrit sur le barème affiché *« depuis que les prix sont libres »*.

Comment séparer les deux catégories ? Le patron a trouvé : il y a les bons clients, connus ou anonymes, et les autres, les *« indésirables »*, c'est son mot. Ceux dont la seule présence, dit-il, chasse les bons clients. Attention ! Dédé se veut rassurant : *« Les indésirables, ce ne sont pas tous des Arabes. »* En fait, c'est une bande de jeunes. Maghrébins en majorité, avec un zeste de Portugais et un doigt de Français de souche. Car le garçon boucher a raison : *« La canaille, ça n'a pas de couleur. Ce n'est ni rouge, ni jaune, ni noir. »*

Ces jeunes, ils descendaient du quartier Brunetière, l'ensemble local HLM. Leur MJC a été fermée voici quelques mois. Ils s'ennuient. Depuis qu'un journal du centre de formation de journalistes a révélé l'affaire, ils désertent la rue Jean-Jaurès.

Ils connaissent trop bien les accusations portées contre eux : vols en tous genres, vacarme autour de baby-foot du Royal Bar, disparition du distributeur de cacahuètes... Tous les commerçants de la rue Jean-Jaurès vous le diront : *« On sait bien qui s'est emparé des « commissions » du propriétaire du cinéma pendant qu'il garait sa voiture. Et qui a fauché la caisse du Royal Bar, et qui a enfoncé la porte du maréchal-ferrant et piqué au moins cent autoradios dans la rue. »* Mais il faut être honnête, n'est-ce pas : *« Non, on ne les a pas vus. »*

Dans la bande de Brunetière, on se défend. La machine à cacahuètes, d'accord. *« Mais elle contenait très peu d'argent et jamais de cacahuètes pour nous. »* Le bruit autour du baby-foot ? *« Mais, ce type, il tient un bar ou une maison de repos ? »* Ils en racontent d'autres sur le Royal : le sandwich *« de 30 centimètres de long si t'es blanc et 10 centimètres si t'es mat »*. Les fauteuils où la femme de Dédé leur interdit de s'asseoir...

Ils ne savent plus où aller. Le quartier arabe, la Genevoise n'est pas leur canton. D'ailleurs, Chez Djila et le Café de Bône sont fermés, à cause de la rénovation du quartier. Chez Fata, des adultes jouent à la belote. On parle de l'affaire. Soudain, Ahmed laisse échapper : *« Le patron du Royal, on voit à sa tête qu'il est contre nous. »* Le racisme n'a pas de frontière.

Un bar tranquille...

Le maire de la ville, M. Philippe Vial, non-inscrit, soutien de la majorité, s'inquiète. La délinquance ne bat pas de records à Voiron. Un inspecteur de police fait état de mille quatre cents dépôts de plaintes en 1986, chiffre proche de celui des villes de même importance.

Ce qui préoccupe le premier magistrat, c'est le *« climat d'insécurité »* dont se nourrissent de telles affaires. Il voudrait recruter une demi-douzaine d'agents de police municipaux pour renforcer les trois dont il dispose. Pour l'heure, il *« condamne »* les comportements discriminatoires et attend le rapport qu'il a demandé, le 30 juin, au commissaire de police. Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) lui a écrit, et demande aussi des comptes.

Un commerçant de la rue Jean-Jaurès encourage Dédé, parce qu'il souhaite *« un peu plus d'ordre... Non, ça, ça fait penser à Le Pen. Disons : plus d'honnêteté »*. Le Front national, ni plus ni moins florissant qu'ailleurs — près de 10 % des voix aux dernières élections législatives, — se tait.

Dédé se sent soutenu dans la rue Jean-Jaurès. Il va demander *à Tayeb, le projectionniste algérien* du cinéma Royal de tenir son bar pendant les vacances. *« Comme ça, on verra bien que je ne suis pas raciste. »* Non, il n'a pas porté plainte quand on lui a dérobé 700 F dans sa caisse, en novembre : *« A quoi bon, ils sont relâchés aussitôt ! »*

Dans la ville, c'est la gêne qui se devine : *« Tous ces vols... Mais ce n'est pas une raison pour faire payer plus cher certains clients. »* Une affichette bat la vitrine du cinéma Royal, fermé pour cause de vacances : *Attention, bandits.* Les commerçants de la rue Jean-Jaurès ont *« enfin ce qu'ils voulaient : un bar tranquille »*.

CHARLES VIAL.

La modernisation de la police

Des crédits nouveaux seront dégagés
annonce le ministère de l'intérieur

« Le gouvernement a décidé non seulement d'exécuter dans son intégralité le plan de modernisation de la police nationale voté en 1985, mais aussi de dégager des crédits nouveaux pour accélérer son développement dans les domaines de l'immobilier, de l'informatique et de l'habillement », a annoncé, le mercredi 8 juillet, le ministère de l'intérieur.

Cette déclaration survient après l'enquête effectuée par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) sur l'état d'avancement du plan de modernisation de la police. M. Deleplace, secrétaire général de la FASP, en avait publiquement commenté les résultats, quelques heures plus tôt, assurant que l'enquête montrait que le plan de modernisation était *« enlisé »*.

Le ministère de l'intérieur assure, lui, que *« depuis 1986, les effectifs ont été accrus grâce à la création de 1 500 emplois de policiers et l'affectation de 1 200 appelés du contingent »*. Il entend néanmoins ne pas en rester là : *« Un important dispositif législatif a été mis en place pour permettre* (à la police) *d'agir dans un cadre juridique adapté aux caractéristiques modernes de la délinquance, de la criminalité et du terrorisme »*, ajoute le ministère de l'intérieur, qui conclut que *« conscient de tout ce qui reste à faire, le gouvernement continue son effort pour améliorer l'équipement de la police nationale et les conditions de travail de ses personnels »*.

Les « enfants d'Alger » obtiennent un « permis de vacances »

Premier pas vers la reconnaissance d'un droit de visite transfrontière : le gouvernement algérien a permis depuis le 1er juillet à une vingtaine d'enfants retenus par leur père en Algérie de venir en France pour un mois de vacances.

Vingt enfants sur plus de trois cents dossiers en attente, c'est peu et beaucoup si l'on considère les conditions dans lesquelles ont été obtenus ces droits de visite. En effet, dans la plupart des cas, la loi française considère que ces enfants dont la garde a été confiée à la mère sont retenus illégalement en Algérie. Ces dernières auraient donc la possibilité de les retenir auprès d'elles mais elles ont consenti à s'engager à les renvoyer dès la fin des vacances.

Le médiateur français, M. Claude Allaer, président de la cour d'appel d'Angers, a dû également promettre personnellement sur l'honneur que les enfants retourneraient auprès de leur père. Personnellement, car le gouvernement français ne saurait se placer en contradiction avec la chose jugée et qu'il n'est bien sûr pas question pour ces mères de renoncer à leurs droits. Chacune a en effet engagé une procédure judiciaire pour faire confirmer en Algérie le jugement français.

Parallèlement, le gouvernement français continue à négocier une convention qui permettra la reconnaissance des *décisions judiciaires* d'un côté et de l'autre de la Méditerranée. Ces droits de visite « sauvages » ont l'avantage de permettre aux enfants de ne pas rompre leurs liens avec leur mère en attendant la fin de ces interminables négociations.

C. Ch.

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Le zèle coupable d'un policier

Pierre Gerbier, le gardien de la paix parisien âgé de vingt-quatre ans qui avait fait déshabiller une jeune Ivoirienne de seize ans, sur un square, le 9 octobre 1986, en invoquant la recherche d'une dose de stupéfiants, a été condamné, jeudi 9 juillet, à huit mois de prison avec sursis pour *« violences volontaires par fonctionnaire »*.

Le policier, particulièrement zélé, avait soupçonné une lycéenne, Sylvie Zunon, de transporter de la drogue. Pour en avoir le cœur net, tout en gardant une certaine discrétion, il avait demandé à un gardien du square de la Madone de lui confier les clés des toilettes pour procéder à la fouille (*le Monde* daté 5-6 juillet).

Dans son jugement, le tribunal, présidé par Mme Marie-Paule Duvernier, rend hommage aux fonctionnaires de police en notant que leur tâche *« est aussi difficile que périlleuse, notamment dans le dix-huitième arrondissement »*, avant de déclarer : *« Il convient de rappeler que tout policier est tenu de l'assurer avec rigueur, de ne jamais abuser du pouvoir que ses fonctions lui confèrent sur autrui et de faire preuve d'une circonspection toute particulière envers de jeunes gens comme la victime qui, alors que rien ne la désignait comme délinquante, fut interpellée dans des conditions aussi injustes que traumatisantes »*. Pierre Gerbier devra verser 10 000 francs de dommages et intérêts à la jeune fille.

Un second jugement, rendu le même jour, condamne le policier à une nouvelle peine de huit mois de prison avec sursis, mais cette fois pour vol. Le 18 juillet 1986, il avait interpellé M. Abdou Soilihi, sans titre de transport, à la station de métro Barbès-Rochechouart. En le fouillant, il avait *« saisi »* une somme de 10 000 francs en espèces que le voyageur transportait sur lui.

Le tribunal donne à nouveau une leçon de comportement au fonctionnaire en déclarant : *« Rien ne saurait justifier une soustraction frauduleuse de la part d'un homme qui, en raison même de ses fonctions, doit demeurer strictement irréprochable pour pouvoir bénéficier, auprès de tous, de la confiance et de l'autorité, sans lesquelles il ne saurait y avoir de police efficace et crédible »*.

M. P.

Le maire de Noisy-le-Grand condamné pour provocation à la discrimination

En proposant à son conseil municipal, le 26 septembre 1985, le vote d'une motion demandant au préfet de Seine-Saint-Denis *« l'arrêt immédiat de toute attribution de logements aux étrangers non membres de la Communauté européenne »*, le maire (RPR) de Noisy-le-Grand, Mme Françoise Richard, s'est rendue coupable du délit de *« provocation à la discrimination à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur origine et de leur non appartenance à des nations déterminées »*.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a infligé, mardi 7 juillet, une amende de 5 000 F à Mme Richard, qui devra verser 5 000 F de dommages-intérêts au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) à l'initiative de la poursuite.

Le maire avait expliqué à l'audience du 23 juin (*le Monde* daté 28-29 juin) que cette motion ne lui avait été inspirée par aucune arrière-pensée de discrimination puisqu'il s'agissait au contraire d'éviter que ne se développe à Noisy-le-Grand le climat de racisme et de violence *« que connaissent toutes les villes qui n'ont pas su réagir à temps »*, selon la formule utilisée dans le projet de délibération.

Tout en constatant que Mme Richard *« a prétendu qu'elle entendait protéger la population immigrée et faciliter son intégration en évitant une trop grande concentration à Noisy-le-Grand »*, le tribunal déclare : *« Ce mobile, quelle que pourrait en être la légitimité, demeure sans incidence sur la constitution du délit. »* Les juges soulignent que la *« mesure de retranchement, telle qu'elle est formulée »*, répond à la définition légale de l'infraction.

Enfin, les magistrats caractérisent la *« provocation »* en observant : *« Les propos en cause ont été publiquement tenus par Mme Richard ; ils ont recueilli une audience que d'aucuns se sont empressés d'amplifier en y faisant écho dans un tract. Si on se borne, comme il se doit, à ce qui a été entendu en séance, il est bien certain que l'attitude très ferme et même pressante qu'elle a préconisée le 26 septembre 1985 était de nature à entraîner des réactions discriminatoires... »*

MAURICE PEYROT.

L'ancienne épouse du président Bourguiba obtient la condamnation de « Jeune Afrique »

Mme Wassila Ben Ammar, épouse du chef d'Etat tunisien Habib Bourguiba jusqu'au divorce prononcé le 11 août 1986, a obtenu, le mercredi 8 juillet, devant la première chambre du tribunal civil de Paris, la condamnation du groupe *Jeune Afrique*, qui devra lui verser le franc symbolique de dommages-intérêts.

La poursuite engagée par Mme Ben Ammar visait trois articles : l'un publié par l'hebdomadaire *Jeune Afrique* du 27 août 1986 : le deuxième, dans le magazine mensuel de septembre 1986 ; le troisième, dans le bimensuel économique de septembre-octobre 1986.

Mme Ben Ammar y était accusée, en particulier, de corruption et de trafics d'influence. Mais, malgré les nombreuses pièces passées au dossier par les défenseurs de *Jeune Afrique*, le tribunal, présidé par M. Jean-Marie Desjardins, observe notamment : *« Ces faits (...) ne sont pas corroborés par des éléments de nature à en faire admettre la réalité. »* Les juges ajoutent : *« Si les textes incriminés contiennent des éléments qui ne sont pas en soi diffamatoires, tels ceux (...) qui relèvent au plan politique et économique d'une appréciation de la manière dont, au cours des dernières années, auraient été conduites les affaires de la Tunisie qui échappe au jugement de ce tribunal, il apparaît toutefois que ces articles, en procédant par allusions et imputations de faits précis, nuisent intentionnellement à l'honneur et à la réputation de la demanderesse. »*

Le tribunal ordonnera en outre au groupe *Jeune Afrique* de faire figurer dans ses prochaines publications un communiqué annonçant sa condamnation.

« Le Quotidien de Paris » est condamné pour diffamation envers M. Saint-Jean

Le directeur de la publication du *Quotidien de Paris*, M. Philippe Tesson, et le journaliste Eric Yung ont été condamnés, le lundi 6 juillet, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à de fortes amendes et devront verser un total de 80 000 francs de dommages et intérêts pour avoir diffamé M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint aux douanes.

Le 29 septembre 1981 et le 30 septembre 1982, *le Quotidien de Paris* avait publié deux articles mettant en cause M. Roger Saint-Jean dans un trafic de cigarettes. Inculpé le 3 décembre 1983 par M. Germain Sengelin, juge d'instruction à Mulhouse, M. Saint-Jean a bénéficié d'un non-lieu le 22 janvier 1987 rendu par Mlle Francine Caron, juge d'instruction à Paris, qui avait repris l'information judiciaire après que la cour de cassation eut retiré le dossier au premier magistrat.

En condamnant le directeur de la publication et le journaliste à payer chacun une amende de 10 000 francs et une seconde de 15 000 francs, le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, note, en reprenant les arguments de M. Georges Kiejman, que les articles *« ne présentent pas M. Saint-Jean comme un inculpé bénéficiant de la présomption d'innocence, mais comme un coupable »*. Les juges ajoutent : *« Il ne pouvait échapper au journaliste que ses écrits mettaient gravement en cause un haut fonctionnaire dont le métier est de démasquer les contrebandiers. »*

Les deux jugements devront être publiés dans *le Quotidien de Paris* et dans trois journaux, aux frais des condamnés.

Au tribunal de Bordeaux

Le magistrat instructeur de l'affaire Maurice Papon devrait être désigné en août

BORDEAUX
de notre correspondante

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux devait désigner le mardi 7 juillet le magistrat chargé de reprendre l'instruction de l'affaire Papon, mais la décision a été renvoyée — en principe — au 4 août.

La chambre d'accusation estime, en effet, que M. Maurice Papon aurait dû être convoqué à l'audience du 7 juillet dans la mesure où, nommé dans le réquisitoire introductif, il a qualité d'inculpé. Le 11 février, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait annulé tous les actes de poursuites et d'instruction postérieurs au 5 janvier 1983 et renvoyé le dossier devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux.

La désignation du magistrat instructeur, initialement fixée au 30 mai, a été repoussée à deux reprises pour des raisons de procédure : il fallait attendre la nomination d'un magistrat supplémentaire à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux. Il est, en effet, désormais acquis que le conseiller à qui serait confié l'affaire se consacrera exclusivement à cette tâche. M. Papon, secrétaire général de la préfecture de Bordeaux entre 1942 et 1944, est accusé d'avoir participé à la déportation de juifs dans la région de Bordeaux.

G. de M.

A propos d'une action engagée contre « le Monde »

Seul le parquet peut avoir l'initiative des poursuites pour « apologie de crime de collaboration avec l'ennemi »

L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) et le Comité d'action de la Résistance (CAR) n'avaient pas qualité pour engager des poursuites pour *« apologie de crime de collaboration avec l'ennemi »* contre *le Monde* et pour complicité de ce délit contre deux associations qui avaient fait publier, le 13 juillet 1984 sous la mention *« publicité »*, un texte favorable au maréchal Pétain.

Dans ce texte, intitulé « Français, vous avez la mémoire courte », l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain et l'Association nationale Pétain-Verdun rappelaient l'attitude du maréchal, entre 1916 et 1945, pour tenter de faire admettre la révision du procès. La publication de ce texte devait entraîner les plaintes de l'ANACR et du CAR, suivies des inculpations des présidents des associations signataires, MM. Maurice-François Lehideux et Hubert Massol, *ainsi que* du rédacteur du plaidoyer, Me Jacques Isorni, qui fut l'un des défenseurs de Philippe Pétain en 1945.

Le 27 juin 1986, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Emile Cabié, relaxait M. André Laurens, directeur du *Monde* lors de la publication, Me Isorni et MM. Lehideux et Massol, en rappelant notamment que les propos publiés ne comportaient *« aucune tentative de justification de la collaboration avec l'Allemagne nazie, qualifiée de barbare »*, avant de déclarer, à propos du texte de Me Isorni : *« Il s'inscrit dans le cadre de l'action qu'il poursuit depuis 1945 pour obtenir la révision de l'arrêt rendu par la Haute Cour de justice le 15 août 1945. Cet objectif est parfaitement licite. »*

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a rendu, le jeudi 9 juillet, un arrêt qui annule la procédure depuis son origine. En effet, selon les magistrats, seul le parquet peut avoir l'initiative des poursuites en matière *« d'apologie de crime de collaboration avec l'ennemi »*, puisque ce délit ne figure pas dans une liste limitative de la loi du 29 juillet 1881, qui énumère les infractions où une partie lésée peut directement poursuivre.

« Il résulte de cette analyse que les parties civiles n'avaient pas qualité pour mettre en mouvement l'action publique, bien qu'étant habilitées à joindre leur action au ministère public, si ce dernier engageait des poursuites », indiquent les juges, avant de conclure : *« En l'espèce, l'action publique n'a pas été mise régulièrement en mouvement à l'origine. »*

L'affaire du Carrefour du développement

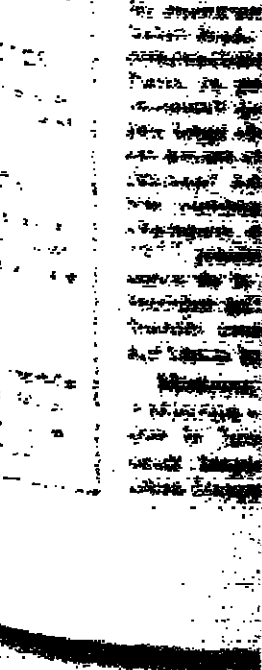
M. Yves Chalier maintient ses accusations contre M. Guy Penne, ancien conseiller à l'Elysée

M. Yves Chalier, principal inculpé de l'affaire du Carrefour du développement, a une nouvelle fois évoqué, le jeudi 9 juillet, dans le cabinet du juge d'instruction M. Michau, le rôle joué, selon lui, par M. Guy Penne, ancien conseiller à l'Elysée, chargé des affaires africaines, dans l'achat du château d'Ortie (Eure-et-Loir) par l'association Promotion française.

Selon M. Chalier, c'est M. Penne, qui avait eu l'idée de créer un centre de formation pour des cadres africains et qui avait proposé, au cours d'un déjeuner à l'Elysée, d'acquérir un château appartenant à l'ex-empereur Bokassa. M. Penne aurait supervisé les travaux dirigés par un architecte qu'il *« connaissait très bien »*, tout comme le notaire qui a passé l'acte de vente.

M. Penne, entendu par M. Michau à ce sujet au mois de novembre 1986, avait déclaré n'avoir appris l'histoire du château d'Ortie qu'en avril 1986, lors d'un autre déjeuner à l'Elysée avec ce notaire et en présence de MM. Christian Nucci et Jean-Christophe Mitterrand, fils du président de la République et successeur de M. Penne comme conseiller aux affaires africaines à l'Elysée.

Enfin, jeudi matin, M. Nucci, qui a été reçu par M. Michau, a déclaré que les expertises d'écriture concernant la prétendue garantie de l'Etat *pour l'emprunt* de *2 320 000 F* contracté par Promotion française pour l'achat du château d'Ortie confirmaient sa thèse. Selon M. Nucci, les expertises apportent la preuve que ce document, dont aucune trace n'a été conservée au ministère de la coopération *« à la demande de M. Chalier »*, a bien été signé de la main du chef de cabinet.



Le Monde

SPORTS

CANOE-KAYAK : championnats du monde

Les écumeurs de rivière

Quatre cents compétiteurs, représentant vingt-cinq nations, disputent du 10 au 19 juillet, en Haute-Tarentaise, les championnats du monde de canoë-kayak en eaux vives. Déjà organisée au même endroit en 1969, cette compétition voit couronner l'énorme effort de promotion entrepris depuis le début de la décennie par la Fédération française de canoë-kayak.

BOURG-SAINT-MAURICE
de notre envoyé spécial

FORT de sa position dominante sur le plan international, le canoë-cayak français a vu ses effectifs gonfler pour atteindre aujourd'hui quarante-trois mille licenciés, quatre fois plus qu'il y a cinq ans. Trois millions et demi de Français déclarent avoir pratiqué au moins un fois le canoë ou le kayak, au cours de leurs loisirs.

Complément idéal des sports de neige, le canoë-kayak, désormais souvent associé au rafting, s'est inscrit dans les projets d'aménagement touristiques des vallées alpestres. Les stations savoyardes des Arcs, de Macot et de La Plagne ont encouragé la construction de la base internationale de Bourg-Saint-Maurice, premier stade d'eaux vives au monde inauguré en juin 1986, où se disputent les championnats du monde, les épreuves de descente ayant lieu les 11 et 12 juillet, celles de slalom du 17 au 19 juillet.

Le canoë-kayak en eaux vives ne fait pas partie des disciplines olympiques (seules sont admises les épreuves de courses en ligne en eaux calmes), mais les slalomeurs nourrissent l'espoir d'être intégrés au programme des Jeux de 1992 à Barcelone, après l'avoir été une seule fois à Munich en 1972.

Cette perspective a pour effet de relever régulièrement le niveau des compétitions. Les Français, qui dominent collectivement la discipline, sont confrontés à une opposition de plus en plus motivée, notamment des pays de l'Est. Un troisième titre consécutif par équipe ne devrait pas échapper aux Françaises Marie-Françoise Grange, Myriam Jérusalmi et Sylvie Arnaud, mais l'objectif tricolore affiché reste de glaner le ou les titres individuels qui manquent au blason du slalom français.

Dans cette optique, la préparation des athlètes a fait l'objet de soins particuliers, tant sur l'individualisation de l'entraînement que sur l'apport psychologique de la *dynamique de groupe*, pour laquelle ont été requis les services de Nicolas Chevalier, conseil en management, qui a eu l'occasion d'intervenir auprès de l'équipe Renault de formule 1 et des footballeurs du Paris-Saint-Germain afin d'optimiser leurs performances. Lors des derniers championnats du monde, en 1985 à Augsbourg, les Français n'avaient obtenu que la deuxième place dans quatre épreuves, alors qu'ils semblaient en mesure d'accéder à la plus haute marche du podium.

Parallèlement, la FFCK s'est préoccupée d'encourager vivement la médiatisation de ses figures de proue : les photos de jolies kayakistes bronzées ont fleuri dans les revues sportives et les magazines féminins.

Le pagayeur français le plus connu reste toutefois l'incontournable Gilles Zok, roi de la descente de rivière. Détenteur de huit titres mondiaux dont trois en individuel en canoë monoplace, il est déjà l'un des athlètes français les plus couronnés, toutes disciplines confondues. Il vise un quatrième titre mondial samedi, sur l'Isère, avant de prendre sa retraite sportive à trente-trois ans.

La descente (course contre la montre individuelle) est le véritable jardin des Français qui, il est vrai, ne trouvent face à eux qu'Allemands de l'Ouest, Italiens et Yougoslaves, ainsi qu'un ou deux Américains.

Cette discipline est menacée, selon certains, de disparition. Régulées par d'innombrables barrages, les rivières européennes ne sont plus capables d'offrir les six ou huit kilomètres d'eaux tumultueuses qui font le charme de cette course spectaculaire. Aussi travaille-t-on à des formules raccourcies. Cette année, l'épreuve ne sera disputée que sur 5 kilomètres. Des sprints de 400 mètres seront également proposés en démonstration. Il s'agit des prémices d'un nouveau règlement plus conforme aux conditions naturelles et aux exigences du spectacle.

Quels qu'en soient les résultats, ces championnats du monde vont *marquer pour le canoë-kayak* français une rupture avec l'époque héroïque des pionniers, le temps du canoë-bivouac, des baskets et des pulls troués. Camping-*car, aux couleurs des sponsors*, matériel sophistiqué, bermudas, tee-shirts éclatants, donnent à ce rassemblement le petit air « fun » d'une compétition de surf.

Bénéficiant pour la première fois d'une importante couverture médiatique, en particulier télévisuelle avec de nombreux rendez-vous sur Antenne 2, cette confrontation mondiale, qui devrait rassembler un peu plus de cent *mille spectateurs sur les dix journées*, représente pour ses organisateurs une étape-clé dans leur quête d'une reconnaissance définitive.

LLIBERT TARRAGO.



PRESSE-SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Le Mexicain à pois rouges

Fini le temps où les régionaux du jour allaient conquérir des victoires sentimentales sur leur terre. En direction de Renazé, sa ville natale, le champion de France Marc Madiot a multiplié les attaques, mais il n'a terminé que onzième, le jeudi 9 juillet, de la neuvième étape – la plus longue du Tour avec ses 270 kilomètres – gagnée par le Néerlandais Arie Van der Poel. Ludo Peteers, qui faisait partie de l'échappée décisive avec le Français Dominique Garde, s'est rapproché à 58 secondes du Suisse Eric Maechler, toujours maillot jaune avant l'étape contre la ***montre Saumur-Jaunay-Clan*** **(Futuroscope).**

RENAZÉ
de notre envoyé spécial

APRÈS neuf jours d'une course extravagante qui a éliminé des gens importants *comme le Polonais Piasecki*, maillot jaune à Berlin, ou le Suisse Glaus, un ancien vainqueur de Bordeaux-Paris, et qui a rejeté dans l'ombre le leader initial Jelle Nijdam, *combient sont-ils à pouvoir* théoriquement gagner le Tour ? En disant vingt ou vingt-cinq, nous sommes peut-être en dessous de la vérité.

Dans un premier groupe de favoris, il faut citer Maechler – en *tête du classement général* depuis Stuttgart, – Roche, Kelly, Herrera, Handster, Thureau, Da Silva, Criquielion, Millard, Delgado, Gorospe, Arroyo, Zimmermann, Pascal Simon, *Jean-François* Bernard, Anderson, Caritoux, Mottet et Fignon, même si la condition physique de ce dernier demeure incertaine. Cela fait déjà dix-neuf noms.

Mais le peloton des outsiders, qui s'est étoffé sur les routes des Vosges et de Champagne, se *révèle* tout aussi important. On y trouve Ruthimann, Bauer, Indurain, Breu, Esnault, Goz, Ruiz, Cabestani, Gaston, Moncada, Cabrera, Dominguez, *Lavainne, Lejaretta*, le seul coureur ayant participé aux trois Tours d'Espagne, d'Italie et de France, auxquels ont doit maintenant ajouter deux coureurs inattendus : Jules-César Cadena, le grimpeur qui vient de révéler un aspect surprenant de son personnage, et Raul Alcala, un garçon comme on n'en avait jamais vu de mémoire de suiveur.

Ancien joueur de football américain, Raul Alcala est le seul Mexicain présent dans le Tour de France – et le seul professionnel de son pays. Il avait effectué l'an passé, dans cette même épreuve, un apprentissage douloureux en terminant cent quatorzième à plus de deux heures de Greg LeMond. Mais il s'était promis de revenir.

Dans ce but, il a suivi une préparation méthodique en reprenant le travail à la base : *musculation*, ski de fond pour acquérir la résistance nécessaire, Mountain Bike, et participation aux compétitions européennes de printemps, afin de culti*ver une virtuosité sans laquelle un* athlète du vélo, aussi doué soit-il, n'a rien à faire dans un peloton de deux cents unités.

Un apprentissage difficile

Originaire de Monterrey, Alcala s'est fixé à Boulder, l'une des capitales cyclistes des Etats-Unis. Et il a *été remonté par* Michaël Meel, directeur sportif de l'équipe américaine Eleven qui lui a proposé de courir le Tour de France. Le coach de la formation la plus célèbre des States, *séduit* par son talent d'escaladeur, son ardeur et sa conviction, a pensé qu'il pouvait être le partenaire idéal pour Andrew Hampsten, désormais intallé dans un rôle de *favori. Mieux : leader de rechange*, compte tenu de l'excessive sévérité du parcours. Dès que la route s'élève, Alcala apparaît aux avant-postes. Dans les Vosges, il a franchi en tête le massif du Donon et *il* porte le maillot à pois rouges qui désigne *le premier du grand prix* de la montagne. Cependant, sa valeur ne s'exprime pas seulement dans les cols : *« Le résultat dont je suis le plus fier*, dit-il, *c'est une victoire dans une étape du Tour du Trentin que j'ai remportée au sprint devant... Francesco Moser. »*

Même s'il ne l'avoue pas, Michael Meel vise deux objectifs : le maillot jaune pour Hampsten et le Trophée du meilleur grimpeur avec cet *Alcala* qui bénéficie d'un régime particulier : c'est un équipier, mais il a carte blanche.

JACQUES AUGENDRE.

● **Classement de la neuvième étape, Orléans-Renazé.** – 1. Adri Van Der Poel (P-B), les 260 km en 7 h 05 min. 54 sec. (moyenne 36,628 km/h) ; 2. *Roberto Amadio (Ita.) m. t.* – 3. Ludo Peeters (Bel.) m. t. – 4. Theo De Rooy (P-B) m. t. – 5. Dominique *Garde (Fra.) m. t. – 6. Guido Bon*tempi (Ita.) à 1 m. 21 sec. – 7. Guido Van Calster (Bel.) m. t. – 8. Pascal Poisson (Fra.) *m. t.*, etc.

● **Classement général.** – 1. Erich *Maechler* (Sui.) en 34 h 50 min. 25 sec. – 2. Christophe Lavainne (Fra.) à 36 sec. – 3. Jorg Muller (Sui.) à 44 sec. – 4. Ludo Peeters (Bel.) à 58 sec. – 5. Giancarlo Perini (Ita.) à 1 min. 16 sec. – 6. Guy Nulens (Bel.) à 1 min. 27 sec. – 7. Acacio Da Silva (Por.) à 1 min. 35 sec. – 8. Charles Mottet (Fra.) à 1 min. 36 sec.

TOUR FÉMININ

● **Première étape.** – 1. Viola Paulitz (RFA) en 1 h 40 min. 43 sec. (moyenne 38,722 km/h). – 2. Monique Knol (P-B). – 3. Laima Zilporite (URSS). – 4. Betsy King (E-U). – 5. Marilyn Wells (Can.). – 6. Imelda Chiappa (Ita.). – 7. Dominique Damiani (Fra.). – 8. Jeannie Longo (Fra.) m. t., etc.

● **Classement général.** – 1. Jeannine Longo (Fra.) en 1 h 44 min. 25 sec. – 2. *Monique Knol (P-B) à 3 sec.* – 3. Maria Canins (Ita.) à 5 sec. – 4. Virginie Lafargue (Fra.) à 11 sec. – *5. Valérie Simonnet (Fra.) à 11 sec.*, etc.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Grand Prix de Nice. Lundi 13 juillet (A2 à 22 h 15).

Meeting de Paris. Jeudi 16 juillet à 20 h. (Canal Plus en direct.)

Automobilisme

Championnats du monde de formule 1. Grand Prix de Grande-Bretagne à Silverstone, dimanche 12 juillet. (TF1, dimanche à partir de 15 h.)

Championnat du monde des rallyes. Rallye de Nouvelle-*Zélande, jusqu'au mardi 14 juillet.*

Boxe

Championnat du monde (WBC) des super-légers. Mérignac, dimanche 12 juillet : Duane Thomas (Etats-Unis), Lupe Aquino (Mexique). (Canal Plus à 22 h 30.)

Cyclisme

Tour de France. Chaque jour, journal du Tour sur A 2 à partir de 19 h 35.

Natation

Championnat de France. *Strasbourg jusqu'au dimanche* 12 juillet.

Sports équestres

CSIO de La Baule. Jusqu'au mardi 14 juillet. (FR 3, lundi 13 juillet à 14 h 30.)

Universiades

Zagreb (Yougoslavie) jusqu'au dimanche 19 juillet. (A 2, *« Sports dimanche soir »* à partir de 18 h 30.)

Vol libre

Championnat du monde féminin de deltaplane. Millau, jusqu'au dimanche 12 juillet. (A 2, « Stade 2 » à 18 h 30.)

VOILE : Tour de France

Des « papés » dans le vent

Plaisanciers, attention ! Vous risquez de rencontrer de nombreuses courses dans les eaux territoriales françaises cet été : trois épreuves ont lieu dans les semaines qui viennent. Premiers à prendre le départ, les trente-cinq bateaux « sélection » du Tour de France à la voile voguent au large de Dunkerque, qu'ils ont quitté vendredi 10 juillet. Au programme, vingt et une étapes et 1 800 milles pour atteindre Menton dans un mois et consacrer le prestige d'une ville française ou étrangère. Dimanche 12 juillet, ce sont vingt et un multicoques qui prendront le départ depuis La Haye (Pays-Bas) pour la deuxième course de l'Europe, en direction de la RFA, de l'Angleterre puis de la France, où deux escales sont prévues : à Lorient le 25 juillet et à Toulon le 12 août. Aux mêmes dates, les quarante-six concurrents de la course en solitaire du ***Figaro*** **à proximité des côtes de l'Atlantiques.**

ILS ne sont pas folkloriques les vingt-deux « papés » en combinaison blanche qui entourent leur bateau de 11,35 m, baptisé *ANEP Rueil-Malmaison*, dans le port de Dunkerque. L'âge du capitaine, soixante-sept ans, pourrait le laisser croire. Pourtant, ses coéquipiers, sélectionnés parmi une centaine de candidatures recueillies par l'intermédiaire de la caisse de retraite, de son journal *Temps retrouvé* sont tous motivés. Ils ont le pied marin, les anciens, âgés de soixante ans, qui ont profité de leur longue journée pour s'orienter. Sur le plan d'eau de la base de Sète, ils ont écouté les conseils de Pierre Mas, l'un des équipiers de Marc Pajot.

« Nous possédons l'enthousiasme. Nous avons essayé de perfectionner notre rapidité dans les manœuvres », explique Pierre Saint-Jean, le skipper. Ancien concessionnaire automobile à Paris, ce petit homme sec et vif reconnaît que les réflexes sont un peu longs chez les « papés ». Mais cet ancien champion du monde en dériveur solitaire Moth, comme son compagnon Frédéric Russo, champion du monde de 470 en 1973, possède une bonne connaissance de la navigation et un sens tactique qu'il a développés depuis bientôt trente ans qu'il navigue sur toutes les mers.

Modeste, le responsable du « sélection » *ANEP* ne cache pas que la lutte sera difficile dans cette longue course autour des côtes françaises. Parmi les trente-cinq bateaux identiques qui prennent le départ dans ce dixième Tour de France, les ambitions ne manquent pas. Régions et municipalités ont rivalisé d'ingéniosité et d'astuce pour s'approprier les meilleurs équipages. L'ambiance décontractée *qui existait à la fin* des années 70, lorsqu'un vent d'« écume de mer » se lançait dans une balade bon enfant, est largement dépassée. Comme l'explique avec un sourire de satisfaction Bernard Decré, l'animateur-fondateur-président de l'épreuve, *« le Tour de France à la voile est devenu une grande course. Une course incontestée et incontestable »*. Fier de son enfant, il vante le niveau exceptionnel des équipages, parle de sélectionnés olympiques qui ne dédaignent pas la croisière d'un mois, évoque les participants de la Coupe de l'America venus prêter la main à ses équipages.

« Trente-cinq concurrents à armes égales », aime à rappeler Bernard Decré, en soulignant que sur les bateaux strictement identiques construits par les chantiers *Jeanneau « seule la qualité des équipages fait la différence »*. Les villes et les régions qui se sont lancées dans le défi le savent bien. Les budgets qu'elles consacrent à cette opération de prestige pour leur image en témoignent. La jeune chambre *économique* de Nantua-Oyonnax, à la recherche d'une vitrine pour promouvoir la « Vallée du plastique », n'a pas lésiné en investissant 500 000 F pour sa première participation. Même somme réunie par la ville du Havre et les instances régionales et consulaires pour l'inscription et l'entraînement d'un équipage qui repart pour défendre son titre.

Grâce à une deuxième place en 1984 et en 1986, le bateau *Ville d'Angers* a pu attirer de nouveaux sponsors locaux et ainsi porter son budget à plus de *700 000* F. Un investissement important qui a permis à la *municipalité*, très sportive, de racheter à la fin du tour de l'an dernier le bateau qu'elle avait à l'époque pour pouvoir s'entraîner sans problème pendant l'année. Des postes d'animateurs sportifs ou même de salariés permanents offerts par la ville à quelques équipiers facilitent la préparation d'un groupe ambitieux.

Dans une cité voisine, on a encore porté les enchères plus haut. A Saumur, l'aide de l'interprofession du monde vinicole a permis de dégager un budget *supérieur de plusieurs dizaines* de milliers de francs à celui des autres concurrents. Résultat, l'équipage, très entraîné, a fait un sans faute dans les courses de printemps. Avec Antoine Lebec comme skipper, le bateau s'est *classé premier au Spi Ouest-France*... Premier aux championnats d'hiver, à La Trinité-sur-Mer, et encore premier à la course de l'EDHEC. Mais, malheureuse conséquence, Antoine Lebec n'est pas au départ du Tour de France. *Il a été retenu pour la course en* solitaire du *Figaro*. Laurent Tilliot, ancien équipier de Ker Cadelac lors de la Course de l'Europe, le remplace et tente de concrétiser les espoirs de toute une région. Car l'appui de la presse locale et des radios rend *familiers* aux habitants les bateaux qui portent leurs couleurs.

Décidément, la mission sera rude pour les « papés », confrontés à des concurrents très entraînés. Même les Chipies, ainsi que se sont elles-mêmes nommées les équipières féminines du bateau *Saint-Tropez*, seront difficiles à vaincre. Ces dames sont *aussi expérimentées, à l'image de* leur skipper Florence Le Brun, championne d'Europe en 470. Un espoir olympique pour les prochains Jeux de Séoul.

SERGE BOLLOCH.

En direct sur minitel : « le Monde »

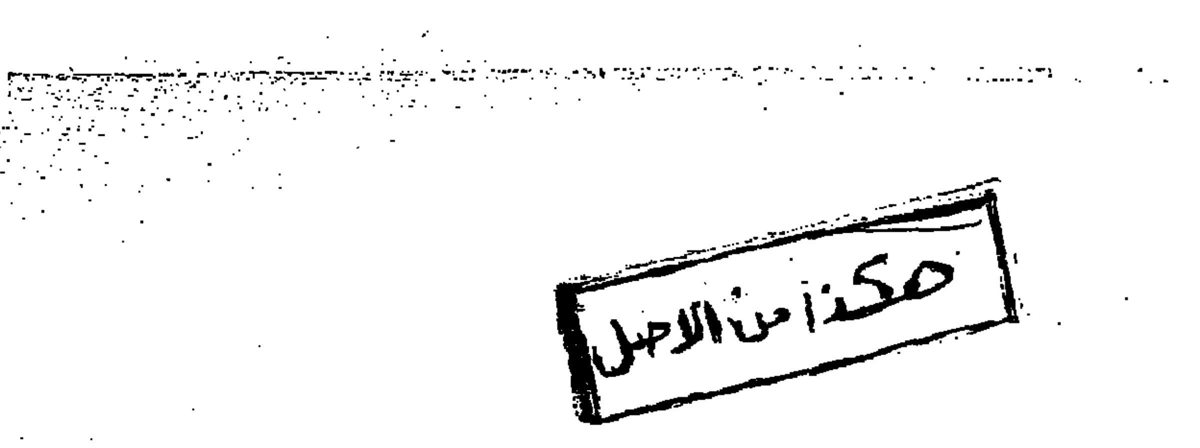
A l'occasion du dixième Tour de France à la voile, qui prend le *départ* ce 10 juillet à Dunkerque, deux équipiers très spéciaux du *Monde* télématique vous feront suivre en direct sur minitel (36-15 LEMONDE) les étapes au jour *le jour*. Entretiens avec les équipages, coup d'œil sur les embarcations, terres d'accueil...

Bien sûr, ceux que la voile passionne pourront encourager sur le minitel les skippers et leurs marins.

Records

● **ATHLÉTISME : 200 mètres.** – Gilles Quénéhervé a amélioré le 9 juillet à Caorle (Italie) le record de France du 200 mètres en 20 sec. 36, soit deux centièmes de moins que Pascal Barré le 1er juillet 1979 à Genève.

● **NATATION : 200 mètres quatre nages.** – Pascaline Louvrier et Bruno Gutzeit ont amélioré les records nationaux du 200 mètres quatre nages, le 9 juillet lors des championnats de France à Schiltigheim : le record féminin est désormais de 2 min. 19 sec. 16, soit quatorze centièmes de moins que Laurence Bensimon le 7 décembre 1986 à Orlando (EU) ; et le record masculin de 2 min. 05 sec. 52, soit vingt centièmes de moins que le temps établi le 2 avril dernier par la même nageur.



Le Carnet du Monde

Naissances

– Christian NICOLAS,
dit « Nicolas »,
et
Linda KAUFMAN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Gala et Naomi,

le 23 juin 1987 à New-York.

156 Chambers Street,
NY 10007.

– Mireille MARTIN,
François THELLIER,
Thomas et Vincent,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Florence THELLIER,

le 3 juillet 1987 à Paris.

Mariages

Bradley J. AYLWARD
et
Catherine BERCHOLZ,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Neuilly-sur-Seine, le 20 juin 1987.

21, rue Madeleine-Michelis,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

– Monique Bensusan,
son épouse,
Annie et Michel Rochet,
Michèle et Bernard Bouf,
Nicole et Gildas Ruys,
ses enfants,
Nathalie, Bruno, Elisabeth, Pierre-Pascal, François, Georges-Eric, Nicolas et Guillaume,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri BENSUSAN,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu en sa soixante-dixième année, le 8 juillet 1987.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Pantin le lundi 13 juillet.
La réunion aura lieu à 8 h 45 à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes. Condoléances sur registre.

43 *bis*, route des Gardes,
92190 Meudon.

– Françoise Helgorsky,
Christian et Joëlle Blaise-Lebelle,
Dominique et Françoise Blaise-Kopp,
Geneviève Blaise et Philippe Antiphon,
font part du décès, à l'âge de quatre-vingts ans, de

Raymond BLAISE,

leur père et beau-père,
survenu à Pau le 30 juin 1987.

21, rue de la République,
95740 Frépillon.
15, rue d'Orléans,
64000 Pau.
18, montée des Epies,
69005 Lyon.
13, rue Henri-IV,
64110 Jurançon.

– Les familles Delplanque, Mabec, Fourny,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile DELPLANQUE,
professeur honoraire
des lycées militaires,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite fédéral
de la République fédérale d'Allemagne,

survenu le 29 juin 1987.
Que tous ceux qui l'ont connu, apprécié, *aimé*, aient une pensée pour *lui*.

Le Galion E, port de plaisance,
83000 Toulon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Dorothée Hersent,
Mlle Colette Hersent,
ont le très grand chagrin de faire part du décès brutal de leur époux et frère

Yves HERSENT,

survenu le 4 juillet 1987 à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques ont eu lieu le 9 juillet, dans la plus stricte intimité, à Villeblevin (Yonne).

43, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
29, rue de Cronstadt,
75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Gérard Chaliand,
Juliette et Roch Chaliand-Minces,
M. et Mme Bernard Minces,
Mme Delboven
et ses enfants,
Mme Ida Minces
et ses enfants,
Et tous ses amis ont la douleur de faire part du décès de

Esther MINCES,
née Wegrower,

le 5 juillet 1987 en sa soixante-dix-neuvième année.
L'inhumation aura lieu le lundi 13 juillet au cimetière parisien de Bagneux. Le convoi partira de l'Institut médico-légal, place Mazas, à 14 heures.

– Les familles Rivot et Rossini,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel RIVOT,
ingénieur ENSCP,
ingénieur à l'IMP-CNRS d'Odeillo,

survenu accidentellement le 4 juillet 1987.

– Yves et Véronique Salmon,
Michel et Louise Salmon,
Brigitte Salmon,
Hubert Salmon,
Eric Salmon,
ses enfants,
Aymeric, François-Xavier et Lionel,
Gwenaëlle et Rozenn,
Florence, François et Bertrand,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Fernand SALMON,

le 8 juillet 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 11 juillet 1987 à 10 h 30, en l'église de Pipriac (Ille-et-Vilaine).

– *La société Trophy Radiologie*, sise 106, rue de la Jarry, 94300 Vincennes, a la douleur de faire part du décès de

M. Lucien TROUILLET,

survenu le 7 juillet 1987, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 11 juillet 1987, en l'église de Saint-Tropez, à 9 h 30.

– Lyon,

Le conseil d'administration de l'association régionale des organismes d'HLM de Rhône-Alpes
a la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur,

M. Maurice VILLENEUVE.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 10 juillet 1987 à 10 heures en l'église Immaculée-Conception, 34, rue Servient, 69003 Lyon.

Remerciements

– M. et Mme Francis de Camaret,
M. et Mme Patrice de Camaret
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis de Camaret,
Mme Y. de Barruel, née de Camaret,
Mme C. Michel, née de Camaret,
M. et Mme Gérard de Camaret,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles de Camaret, Dechelette,
Parents et alliés,
Le général Pierre de Benouville,
compagnon de la Libération,
profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Michel de CAMARET,
compagnon de la Libération,

vous adressent leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Robert et Gilberte Bremont,
ses parents,
Marielle Rachline,
sa fille très aimée,
Gérard et Patrick Bremont,
ses frères,
Sophie et Nicolas Rachline,
qu'elle considérait comme ses enfants,
Michel Rachline,
son mari,
rappellent la mémoire de

Michèle RACHLINE,
née Bremont,

morte le 12 août 1967 dans un accident d'automobile, à vingt-sept ans.

Ils se rassemblent dans une seule pensée autour de son souvenir et de la trace ailée que Michèle a laissée dans leurs cœurs.

Tourisme

Visa payant pour les Etats-Unis

Les Etats-Unis ont décidé d'instaurer un visa payant pour les Français qui se rendront aux Etats-Unis en vertu du « principe de réciprocité ». Le visa, qui était jusqu'alors gratuit, coûtera 100 F à partir du 1er août et ne sera accordé que pour une durée de trois ans renouvelable.

La France, dans le cadre des mesures antiterroristes, a rétabli l'obligation du visa pour tous les pays (en dehors des pays de la Communauté européenne et de la Suisse) en septembre 1986.

Début juin, une étude de l'American Express fondée sur les réservations faites aux Etats-Unis faisait apparaître que le nombre des Américains désireux de visiter l'Europe avait augmenté de 60 % pour les cinq premiers mois de 1987 par rapport à la même période de 1986. Les destinations privilégiées étaient la Scandinavie (+ 50 %), le Royaume-Uni (+ 40 %), l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse... En outre, les Américains étaient de plus en plus nombreux (60 %) à demander un tour d'au moins trois pays européens. Aucun chiffre particulier n'avait été fourni par cette enquête sur la France, mais les premiers bilans des professionnels sont *« catastrophiques »*. Le Syndicat national des agents de voyages estime que seulement 2 millions d'Américains auront visité la France en 1987 contre 3 millions en 1985, année durant laquelle la hausse du dollar poussait les Américains à visiter massivement l'Hexagone.

L'office du tourisme de Paris constate une baisse de 35 % du nombre de visiteurs américains entre 1985 et 1987. Le secrétariat d'Etat au tourisme, de son côté, n'est pas plus optimiste : pour le premier trimestre de 1987, on avait enregistré 87 500 visiteurs américains contre 134 900 pour le premier trimestre de 1986 et 148 500 pour le premier trimestre de 1985.

Même constat du côté des hôteliers et des restaurateurs. La fréquentation des hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe a baissé respectivement de 5 % et 13 %. Les autres catégories d'hôtels (moins fréquentés par les Américains) n'ont pas échappé à cette chute (– 5 %) pour les 3-étoiles, – 8 % pour les 2-étoiles.

Pourquoi les Américains boudent-ils Paris alors que s'éloigne la psychose des attentats de 1986 ? « *Les opérations de promotion que nous avons faites aux Etats-Unis nous ont prouvé que l'instauration d'un visa constituait une véritable barrière psychologique* », reconnaît un responsable de l'office de tourisme de Paris. Par ailleurs, un sondage récent du secrétariat d'Etat au tourisme fait apparaître que si les jeunes Américains considèrent toujours la France comme une terre de prédilection pour leurs vacances en Europe, l'Hexagone ne vient qu'en troisième position dans les choix des personnes plus âgées.

Paris-Londres et retour pour 540 F

Tous les samedis de l'été à partir du 25 juillet, la compagnie intérieure Air Inter desservira Londres sous les couleurs de Air Charter, sa filiale commune avec Air France.

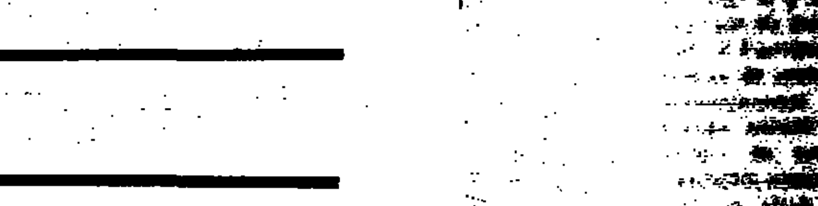
Les vols seront réalisés en Mercure et desserviront les aéroports de Londres-Gatwick et d'Orly-Ouest. Ils seront commercialisés au prix de 540 F l'aller-retour (le plus bas du marché actuellement) par l'agence Jumbo Charter.

Il s'agit pour Air Inter d'une « première » destinée à lui permettre de préparer la suppression des frontières aériennes au sein de la CEE en 1992. Réalisée avec l'accord d'Air France, cette expérience prélude à des vols Londres-Nice sur lesquels les Airbus de trois cent quatorze places seraient bien adaptés (*le Monde* du 26 mai).

● *Renforcement des contrôles de vitesse.* – Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets une circulaire leur enjoignant de faire pratiquer par les forces de l'ordre des contrôles *« renforcés et inopinés »* de vitesse sur les grands itinéraires routiers. Les préfets sont aussi invités à faire appliquer de manière systématique et dans les délais les plus brefs les procédures de suspension des permis de conduire.

● Guide du millénaire capétien. – Les *Dossiers de l'Histoire* viennent de publier un guide qui semble complet, commune par commune, des centaines de manifestations organisées toute l'année à *travers la France, par les pouvoirs* publics ou le mécénat privé, à l'occasion du millénaire de l'élection de Hugues Capet. Des articles du comte de Paris, des historiens Georges Bordonove et Jean Favier et d'autres spécialistes précèdent les pages pratiques.

★ *Dossiers de l'Histoire*, 25, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris, n° 65, été 1987, 160 p., 25 F).





Le Monde
SANS VISA

L'architecte Horta qui fut l'un des initiateurs de l'art nouveau à Bruxelles, a aussi dressé les plans de la gare centrale, point de départ d'une mutilation dramatique de la capitale belge.



Le palais Stoclet, chef d'œuvre de l'Autrichien Joseph Hoffmann, va servir de passerelle entre l'art nouveau et l'art déco.

PHILIPPE GABEL

Bruxelles sauvée et perdue par Horta

par Emmanuel de Roux

DANS l'ancien quartier de la presse, au centre de Bruxelles, une courte artère, la rue des Sables, semble échapper à la malédiction des bulldozers. Là, un immeuble de taille moyenne, noir de crasse, témoigne d'un passé industrieux. A gauche de la porte, sa raison sociale : Tissus Waucquiez. Ses larges baies vitrées sont voilées de poussière. Mais sa façade, élégamment incurvée, a gardé quelque chose d'allègre en dépit de sa décrépitude. L'établissement abandonné a, un moment, abrité le Théâtre Oblique d'Henri Ronse. On a joué Maeterlinck sous ses lambris métalliques. Dans quelques mois, un musée de la bande dessinée s'y installera. Les étranges chevalets de bois qui le meublent serviront de vitrines. Comme le bâtiment, *ils ont été conçus par l'architecte* Horta, l'un des maîtres de l'art nouveau. Sa renommée protège aujourd'hui ce qui reste de sa production, mais, en 1964, on détruisait encore, à quelques centaines de mètres de là, place Vandervelde, sa Maison du peuple, un chef-d'œuvre, achevée en 1899.

Pourtant, ce précurseur a peut-être signé, sans le savoir, la déchéance de l'urbanisme bruxellois qu'il avait contribué à mettre en place. Avant de mourir, en 1947, il *dresse les plans* de la gare centrale, qui joint le terminus du Nord à celui du Midi, en plein centre de la cité. Pour réaliser l'opération, on tranche sans complexes dans le tissu urbain. La ville se trouve coupée en deux. Les bureaux vont proliférer sur cette zone qui ne demande qu'à s'étendre. L'exode des habitants vers une périphérie de plus en *plus lointaine va se précipiter.*

Plus tard, Bruxelles aura l'ambition de devenir la capitale de l'Europe. Les buildings de verre et d'acier sont un brevet de modernité. Ils poussent à la pelle sur les décombres des vieux quartiers *éventrés et sillonnés de voies* rapides. Une mince zone historique, plus ou moins piétonnière, est préservée tant bien que mal autour de la Grand-Place.

Le soir, le cœur de Bruxelles est désespérément vide, hormis ces quelques rues enfumées de fritures à touristes. La ville, qui comptait 1 100 000 habitants en 1968, a *perdu* 11 % de sa population en dépit de l'installation massive d'immigrés turcs et maghrébins. Quick et Flupke, les gamins d'Hergé, ont déserté les trottoirs de Marolles pour aller vivre au-delà du « Ring », vers Haecht ou *le Brabant wallon.*

Cuvier reconstituait ses dinosaures à l'aide d'une seule vertèbre. Pour avoir une idée de Bruxelles début de siècle, nous avons un peu plus d'éléments : quelques dizaines d'immeubles encore debout, *dispersés à travers* la ville. Il y a cent ans, c'est la capitale du pays le plus industrialisé d'Europe, au centre d'un réseau de communications exceptionnellement dense. L'Etat du Congo, encore « propriété personnelle » de son roi, *Léopold II,* l'enrichit considérablement. Entre 1870 et 1910, sa population quadruple. Elle bondit de 250 000 à 800 000 habitants. Le bourgmestre, Jules Anspach, canalise cette croissance en ouvrant avenues et *boulevards. Léopold II multiplie* les parcs à l'anglaise et les pâtisseries administratives cyclopéennes.

Des façades flamboyantes

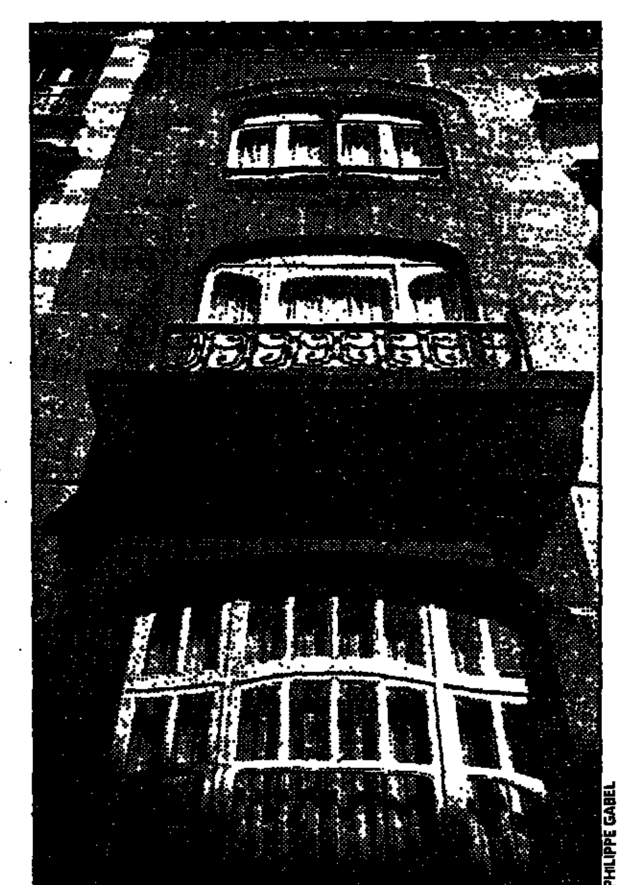
Pendant cette période, 30 000 maisons se construisent, dont 1 500 de style art nouveau. Cette effervescence que l'on jalouse à Paris est le fait d'une nouvelle bourgeoisie, libérale, industrieuse, récemment enrichie. Elle s'installe sur les communes de Saint-Gilles, d'Ixelles, de Schaarbeek ou de Saint-Josse, non loin du centre. Comme la plupart des habitants de Bruxelles, elle répugne à l'urbanisme haussmannien, qu'Anspach a essayé, *sans succès, d'acclimater.* L'unité d'habitation reste la maison individuelle, étroite de façade (6 à 7 mètres sur la rue), de trois ou quatre niveaux, flanquée d'un jardin dans son dos. Les pièces sont traditionnellement en enfilade, l'escalier intérieur rejeté sur le côté.

Cette classe montante marque sa différence en faisant appel à de jeunes architectes qui vont non sans mal tenter de bouleverser la forme et les structures de cet habitat. La construction de leur propre demeure leur servira de manifeste.

Henry Van de Velde, génial autodidacte, venu des arts décoratifs, élève la sienne à Uccle, avenue Vanderaey. Son foyer est symbolisé *par un hall central* sur lequel donnent toutes les pièces et l'escalier qui conduit à la galerie de l'étage. Il y dessine tout, du papier peint aux robes que doit y porter sa femme. Paul Hankar, moins systématique, reste dans des limites éprouvées, même s'il travaille avec soin ses volumes intérieurs. La façade de sa maison, rue Defacqz, est composée d'éléments géométriques séparés les uns des autres.

Les architectes de la génération suivante se souviendront *de la* rigueur de son esthétique quand l'art nouveau commencera à s'essouffler. La clinique du docteur Van Neck, *élevée rue* Wafelaerts par Antoine Pompe, d'une perfection toute rationnelle, lui doit beaucoup. En attendant, les façades flamboyantes se multiplient, comme celle de l'atelier du peintre Saint-Cyr, imaginée par Gustave Strauven, square Ambiorix, étroite coulée de briques et de fer forgé torturé.

Des promoteurs habiles lotissent des rues entières, comme Ernest Blérot, rue Vanderschrick, en utilisant le même plan, inversé une maison sur deux. Seuls les éléments décoratifs, de ciment coloré, sont originaux. Jules Brunfaut, à l'art des plus classiques, cède au goût de sa clientèle. Pour le banquier Hannon, féru de photographie, il élève au coin de la rue de la Jonction et de l'avenue Brugmann un hôtel de brique et de pierre aux vitraux signés Tiffany et meublé par Emile Gallé. Quant à Paul Vizzavona, auteur d'un bel hôtel avenue Brugmann, il se voit intenter un procès pour plagiat par Victor Horta.



L'hôtel construit par Victor Horta pour le peintre Dubois en 1900. L'urbanisme de Bruxelles connaît à cette époque son âge d'or.

PHILIPPE GABEL

Ce dernier a trente-deux ans quand il construit *pour un riche* client sa première œuvre d'importance, l'hôtel Tassel, aujourd'hui l'ambassade du Mexique. *« Douze années de ma carrière se sont écoulées,* écrit-il dans ses Mémoires. *Le formidable labeur va être récompensé. Je réalise enfin l'architecture telle que je l'avais souhaitée : personnelle et vivante.* » L'hôtel Solvay, avenue Louise, et sa propre demeure, rue Américaine, intacts jusqu'au mobilier, nous permettent de *juger de la pérennité de ses principes* et de la perfection de son travail.

Horta a trois grands ennemis : les cages d'escalier, les murs aveugles et les angles morts. L'escalier, toujours traité avec un soin particulier et somptueusement décoré, s'intègre à la surface utile de la demeure. Il permet en outre d'organiser des jeux de perspective depuis des points de vue différents. L'espace s'ouvre et se modifie grâce à un jeu de portes vitrées. L'agencement mobile des pièces bouleverse les volumes. La lumière – « le luxe du pauvre » – est amenée du toit grâce à des puits. Elle est redistribuée ensuite par des verrières, multipliée par *des miroirs ou tamisée* par des vitraux. La courbe, enfin, est érigée en axiome. *« Elle doit naître du cœur à la main, sur le papier »*, déclarera-t-il plus tard à ses élèves, dont il jetait les essais exécutés à l'aide d'un instrument.

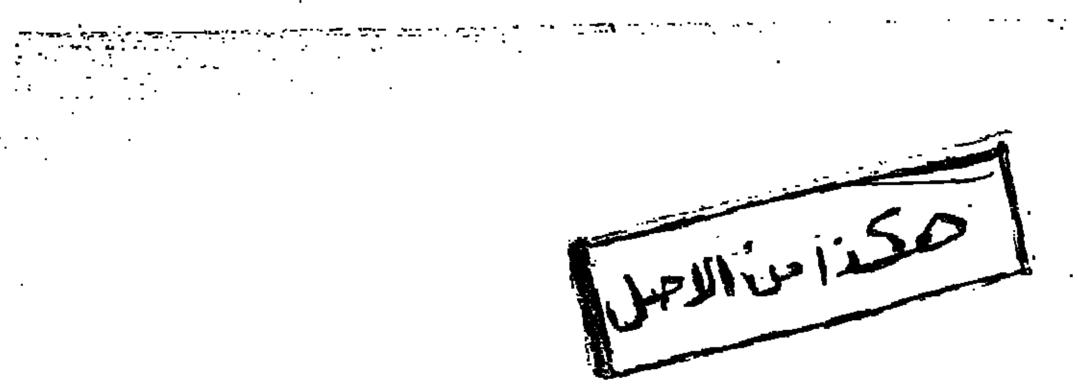
L'art nouveau gagne la rue

Il se préoccupe de tout. Aucun détail ne lui semble subalterne. Chaque bouton de porte, minutieusement étudié, est différent. Il mélange à dessein la brique, la mosaïque et le marbre, les bois les plus précieux – jamais peints – et les *poutrelles métalliques* laissées apparentes : les matériaux doivent toujours être employés pour ce qu'ils sont.

Mais l'art nouveau n'est pas l'apanage exclusif de quelques riches esthètes. Il gagne la rue. Les grands magasins s'en emparent. Innovation a brûlé en 1967, mais Old England, trop remanié, est encore visible, rue Montagne-de-la-Cour. On peut toujours aller déjeuner au Falstaff, derrière la Bourse, ou dîner à l'Ultieme Hallucinatie, rue Royale, dans un beau décor de *Paul Hamesse.* C'est aussi un moyen d'expression idéologique. Les socialistes, les libres penseurs et les libéraux brandissent l'art nouveau comme un étendard. Si les catholiques interdisent son enseignement dans leur *école* d'architecture – *Saint-Luc,* – les municipalités socialistes font appel à ces nouveaux architectes pour construire écoles, piscines ou Maisons du peuple.

Le témoignage le plus impressionnant de cet engouement est sans doute la grande halle de Schaarbeek, transformée aujourd'hui en un espace culturel *polyvalent. Henry Van de Velde* est même chargé des travaux graphiques du Parti ouvrier belge. Mais ce dernier va bientôt s'installer à Weimar. *Il y* ouvre une école qui tourne le dos à ses anciennes convictions. Quant à Victor Horta, exilé aux Etats-Unis pendant la première guerre mondiale, il vend sa maison dès son retour à Bruxelles. Lui aussi tourne la page.

(Lire la suite page 14.)



ESCALES


LA VIE DU RAIL/BRONCARD

Aiguillages en campagne

Créés en 1985 par l'association Régiorail (21, rue du Royaume, 91440 Bures-sur-Yvette. Tél. : 69-07-90-25), les circuits touristiques en trains spéciaux permettent une découverte originale du patrimoine naturel, culturel et gastronomique d'une région. Ces circuits empruntent en effet des lignes habituellement fermées au trafic voyageurs.

Il s'agit d'une part du *Quercyrail* qui, de Cahors, longe la vallée du Lot sur 70 kilomètres jusqu'à Capdenac (via Saint-Cirq-Lapopie) avant de passer à Rocamadour, Brive, Souillac, Gourdon et de regagner Cahors. Prochains départs les 19 juillet et 9 août : 330 F par personne, pour la journée (120 F pour les moins de douze ans).

Le *D'Artagnan* d'autre part, à travers les collines gersoises, effectue pour le même prix une boucle d'une journée à partir de Toulouse et permet, notamment, de visiter Auch et sa cathédrale, le château de Saint-Cricq, Lectoure et son musée lapidaire. Prochains départs les 9 août (d'Auch) et 4 octobre (de Toulouse). A signaler, également, des circuits partant du Limousin et, surtout, un voyage unique à bord d'un autorail panoramique, pour, du Puy-de-Dôme au Tarn et à l'Aveyron en passant par le Cantal et la Lozère, découvrir, du 2 au 4 octobre, les grands viaducs de cette région ; les Fades, le Viaur et le Garabit. De Saint-Gervais-d'Auvergne à Clermont : 1 400 F par personne tout compris ; de 1 650 F à 1 950 F au départ de Paris.

Daum de Tokyo

« Le Japon essentiel », pour les Wagons-lits tourisme (2, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 42-96-90-18), passe par les villes impériales de Tokyo (3 jours), Kyoto (2 jours) et Nara (1 jour). Mais l'originalité de ce voyage tient au fait qu'il est organisé « autour » d'une vente aux enchères d'une collection de deux cents pièces rares des célèbres maîtres verriers Daum. Elles seront dispersées sous le marteau d'ivoire de Mᵉ Jacques Tajan (étude Ader-Picard-Tajan. Tél. : 42-61-80-07).

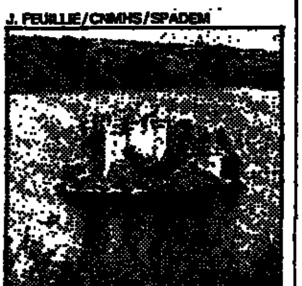
A Tokyo, les voyageurs verront notamment le parc Yoyogi qui abrite le sanctuaire Meiji, le quartier de Marunouchi où se trouve le palais impérial et le Musée national de Ueno. Journée « libre » le 7 octobre pour les amateurs de Daum.

Du 4 au 11 octobre, 21 900 F par personne comprenant les vols Paris-Tokyo et Osaka-Paris, les transferts et excursions, le logement en hôtel de catégorie luxe (chambre double), les petits déjeuners et certains repas.

Le Groenland à l'économie

Promotion sur deux croisières d'été dans le Grand Nord à bord d'un paquebot tout neuf, *l'Astor* (six cents passagers), appartenant à une compagnie britannique : Astor (110, bd des Dames, 13002 Marseille ; tél. : 91-91-10-91), Wagons-lits Tourisme et les agences de voyages offrent des réductions de 5 000 F à 10 000 F pour découvrir le Groenland (29 juillet-16 août) et le Canada (trois départs en septembre).

Ainsi, il en coûte 13 500 F pour la première destination, et, de 11 200 F à 15 700 F pour la seconde, en cabine à quatre (mêmes diminutions en cabine double). Ces prix comprennent le transport aérien pour rejoindre la ville d'embarquement (Edimbourg pour le Groenland, Montréal pour le Canada) et pour regagner Paris, la croisière en pension complète, les assurances et les taxes de port. Ils n'incluent pas les excursions organisées lors des escales, par exemple à Reykjavik (160 F) ou à Terre-Neuve (180 F).

J. FEUILLIE/CNMHS/SPADEM


Route d'Histoire

Route des Valois, des cadets de Gascogne, des marches de Bretagne ; route des marches lorraines, des dames de Touraine, des comtes de Provence ; circuit sud-vendéen, circuits de l'Aude ; route de l'ivoire et des épices près de Fécamp, route des parfums dans la région de Grasse : du nord au sud, ce sont quelques-uns des cinquante-cinq itinéraires culturels à travers le patrimoine français.

Ils ont été réunis par la Caisse nationale des monuments historiques (CNMH) en un dépliant intitulé « Les routes de l'Histoire ». On peut se le procurer, pour la « somme » de 3 F, en province dans les offices de tourisme et les syndicats d'initiative ; à Paris, au centre d'information de la CNMH (hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine), à la Demeure historique (hôtel de Nesmond, 57, quai de la Tournelle) et à la Maison de la France (8, avenue de l'Opéra). Les dépliants propres à chaque circuit sont disponibles dans leur région d'origine ou à la CNMH et à la Demeure historique.

Raid en Islande

Après Rome-Abidjan-Rome en 1985 et Paris-Perth-Paris en 1986-1987, Go Voyage Safariland (renseignements au 45-22-08-50 et dans les agences de voyages) propose un troisième « Raid du courage » : Paris-Reykjavik-Paris. Un changement de cap et de latitude qui délaisse les déserts de l'Afrique et de l'Australie pour les glaciers et les geysers de l'Islande.

Composé de cinquante « 4 X 4 », le convoi quittera Reykjavik le 19 août pour un périple de 2 700 kilomètres. Des véhicules d'assistance suivront le convoi, qui regagnera la capitale le 30 août. Pour un équipage de deux personnes, les frais de participation s'élèvent à 14 900 F par personne. A noter, en fin de circuit, une excursion facultative d'une journée au Groenland pour 1 800 F par personne.


ROSWELL ANGIER

Ciel américain

« Un mois d'avion aux Etats-Unis pour moins de 50 F par jour » : c'est la surprenante et très sérieuse proposition de *Council Travel Services*, 51, rue Dauphine, 75006 Paris, tél. : 43-25-09-86, ainsi qu'à Lyon (78-42-99-94), Bordeaux (56-44-68-73), Nantes (40-73-99-17) et Nice (93-87-34-96), qui propose un forfait aérien de six ou douze coupons — six ou douze vols en Boeing 757, quelle que soit la distance qui sépare les villes — sur les lignes intérieures de la compagnie America West Routes.

L'itinéraire doit être déterminé à l'avance, mais la réservation des dates est facultative. On peut s'arrêter une ou deux fois dans la même ville pour la durée de son choix en n'oubliant pas que le forfait est valable trente jours. Itinéraire type : New-York, Phoenix, Los Angeles, Las Vegas, San-Francisco, Phoenix, New-York, soit six vols, 1 495 F (enfant, 1 195 F). Le forfait douze vols coûte 1 895 F (enfant, 1 495 F). Un forfait de longue durée (soixante jours) existe pour douze vols au prix de 2 095 F (enfant, 1 895 F).

On peut associer ces formules avec le « charter chic », un vol Paris-New-York en Boeing 747 avec service à bord : repas chaud, vins, films, sièges en cuir. Les vols ont lieu toute l'année. De juin à septembre, départs les mercredi, samedi et dimanche, retours les mardi, vendredi et samedi. Prix de l'aller et retour avec réservation : 2 600 F jusqu'au 22 juillet ; 3 100 F du 25 juillet au 12 août ; 2 500 F du 15 août au 6 septembre et 2 400 F du 9 septembre au 29 novembre. L'organisme vend également des allers simples et des aller et retour avec retour open valable un an.

● **PRÉCISION.** — Nous avons omis de mentionner que le voyage intitulé « Or et pierres de Russie », qui aura lieu du 13 au 23 août (« le Monde sans visa » du 4 juillet) est organisé par les Wagons-Lits, département Europe de l'Est, 2, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 42-86-90-91.

BRUXELLES SAUVÉE ET PERDUE PAR HORTA

(Suite de la page 13.)

Pourtant un météore tombé à Woluwe-Saint-Pierre, avenue de Tervueren, assure le passage de l'art nouveau à celui des années 20. Il s'agit de la résidence élevée par l'Autrichien Joseph Hoffmann, l'un des phares de la « sécession » viennoise, pour un magnat des chemins de fer, le baron Stoclet (1). Ses lignes simples et ses surfaces nues font ressortir une ornementation discrète, jamais gratuite. Les meubles ont été dessinés par Hoffmann lui-même. Les fresques sont de Klimt. Pendant un quart de siècle, les architectes belges vont gloser sur ce chef-d'œuvre et réfléchir sur sa leçon.

Mais, la guerre finie, les impératifs changent. Il ne s'agit plus de construire des palais, mais de reconstruire, tout simplement. En 1920, il faut combler un déficit de 200 000 logements. La Belgique, patriotisme oblige, rejette en bloc les propositions de l'Allemagne, qui offre de mettre ses urbanistes à son service. Henry Van de Velde est lui aussi tenu à l'écart : il a passé une partie du conflit à Weimar, puis en Suisse. Il parvient néanmoins à ouvrir une école d'architecture à La Cambre. La solution vient d'Angleterre et de Hollande, et porte un nom unique : la cité-jardin. Cette panacée est censée combattre la crise du logement, le paupérisme et la tuberculose — partant, le socialisme.

Les premières d'entre elles sortent de terre à Anderlecht, puis à Boitsfort. Antoine Pompe et Victor Bourgeois sont les grands prêtres de ces opérations qui dotent bientôt Bruxelles d'un chapelet de constructions bon marché de qualité médiocre, qui n'empêchent nullement leurs occupants de voter socialiste... Aujourd'hui, celles qui subsistent sont fort recherchées par la population « branchée » de la capitale.

Après les cités-jardins, la cité-appartement. Les premières étaient destinées aux plus démunis, la seconde aux plus fortunés. L'énorme paquebot de luxe ancré par Michel Polak le long de la rue de la Loi permet à la société internationale qui l'habite de vivre en circuit fermé, loin de la foule. L'énorme immeuble renferme, en effet, d'innombrables boutiques de luxe, une poste, des salles de spectacles et de réunions, un restaurant et, bien sûr, un pool de domestiques stylés. Occupé par les Allemands pendant la guerre, c'est aujourd'hui un banal centre administratif dont la façade est défigurée par un mur-rideau métallique.



PHILIPPE GABEL

La gare Centrale de Bruxelles, une œuvre posthume de Victor Horta.

Les classes moyennes « éclairées », professions libérales, artistes, préfèrent les villas groupées autour d'un square, comme celui de Goghen, bel exemple de ces constructions en béton maigre, aux toits plats et aux fenêtres horizontales. Beaucoup, hélas, vieillissent mal. Les murs sont fendillés et les enduits noircis ont visiblement mal résisté aux rigueurs de l'hiver belge. Mais c'est l'incurie qui a transformé l'église de l'avenue Molière en quasi-ruine, après soixante ans d'existence. Le palais des Arts de l'increvable Horta a eu, lui aussi, bien des malheurs. Cette œuvre honorable est encombrée de commerces parasites, et des carcasses métalliques façon Beaubourg en défigurent l'intérieur. Seule la grande salle nous prouve qu'Horta dans ses vieux jours n'avait rien perdu de sa science de l'espace.

Pour terminer sur une note optimiste, il faut visiter la maison Van Buuren, près du rond-point Churchill. Alice et David Van Buuren, d'origine néerlandaise, demandèrent à leurs compatriotes Govaerts et Van Vaerenbergh les plans de cette maison de Blanche-Neige calviniste bâtie en brique rouge. Si la façade est austère, les pièces, à l'intimité ombreuse, sont garnies de confortables meubles Ruhlmann. Aux murs, les œuvres de Breughel l'Ancien et d'Hercule Seghers voisinent avec celles de Van Dongen et de Van de Woestyne, un néocubiste néerlandais. Le jardin, soigneusement dessiné, est peuplé de sculptures contemporaines. Il renferme également un fort beau labyrinthe dédié au « Cantique des Cantiques ». Pour se perdre et oublier ce que Bruxelles a dû payer pour sacrifier aux mirages d'une modernité factice.

EMMANUEL DE ROUX.

(1) Le palais est toujours habité par les descendants du baron Stoclet ; il ne se visite pas.

Pour entreprendre une visite architecturale de Bruxelles, on peut, de France, contacter l'Office belge de Tourisme, 21, bd des Capucines, 75002 Paris. Tél : 47-42-41-18. A Bruxelles, deux associations organisent des promenades guidées sur le thème de l'art nouveau et de l'art déco. ARCADIA, 16, av. Emile-Duray, 1050 Bruxelles. Tél. : 648-35-41. ARAU, 2, rue Maus, 1000 Bruxelles, tél. : 513-47-61.

DECOUVERTE

Un tigre pour le Bouddha

Randonnée pèlerinage dans la vallée de Katmandou sur les traces du grand sage de l'Asie.

FREAK STREET n'a plus la cote, et il y a belle lurette que les chemins de Katmandou ne charrient plus des aventuriers déboussolés en manque de paradis artificiels. Le coup de folie à tous vents est passé de mode, d'autres touristes débarquent nez en l'air en quête de sensations fortes à la mesure démesurée de l'horizon himalayen, les randonneurs s'agglutinent en de nouvelles places fortes, préoccupés uniquement de marcher à l'air pur. Loin des hommes d'ici ou d'ailleurs, dans une drôle de solitude qui, pourtant, ne saurait se passer de l'indispensable solidarité du porteur local. Sherpa ou autre.

A Katmandou, cependant, nul n'est à une contradiction près, et si le pays s'offre à la curiosité dévoreuse d'images d'Epinal des visiteurs pressés, il sait aussi réserver de vraies découvertes, profondes et marquantes, à l'amateur désireux de sortir des sentiers balisés aux repères d'un engouement passager. Et si la montagne, l'authentique, la très haute et très révérée, fait peur, il y a l'émerveillement du Teraï, des basses plaines où rôdent, en semi-liberté, dans une réserve anciennement royale, tigres, léopards et autres rhinocéros, que l'on peut croiser au détour d'une promenade à dos d'éléphant. Avec, en arrière-plan, la magnificence des neiges éternelles chatoyant dans la lumière du crépuscule...

Toute la vallée de Katmandou se prête admirablement à la flânerie, et la cité aux allures nonchalamment médiévales a su garder une bonne partie de son charme bigarré. Il suffit de se faufiler dans ses ruelles biscornues pour être fasciné par le carrousel incessant des bruits et des couleurs, la délicatesse des fenêtres ourlées de dentelles de bois, la somptuosité un rien dédaigneuse des palais, l'attrait trouble des échoppes au bric-à-brac tentateur. Vendeurs de flûtes à l'éventaire ébouriffé d'instruments et vaches paisibles adroites à saisir une friandise à l'étal du marchand des quatre saisons sont toujours au rendez-vous de l'insolite, perçu ici comme dimension banale du quotidien.

Faire vibrer des cordes imprévues

Il y a tant à voir dans ce dernier royaume hindou de la planète que l'esprit s'imbibe comme une *éponge de sensations, d'odeurs*, de sons et d'images. Une aimable aisance très orientale engage à musarder d'hindouisme en bouddhisme, d'ethnies en clans disparates, de coutumes en traditions multiples. De temple en monastère, le voyageur plonge dans un univers de tranquille assurance, ponctué de rituels hauts en couleur, aux musiques sacrées profondément émouvantes qui font vibrer des cordes imprévues. Un moment d'arrêt à Swayambunath, le célèbre stupa (1) bimillénaire qui veille sur la vallée, permet de prendre physiquement la mesure d'un rythme autre, qui éveille des résonances inattendues. Pour gravir les centaines de marches du grand escalier, des singes consentent parfois à vous faire un bout d'escorte.

A Pashupatinath ou à Dakshinkali, l'atmosphère est plus bruyante, tenant à la fois du bazar à souvenirs et du lieu saint. Le recueillement est de mise à Pashupatinath, appelée parfois la Bénarès locale, puique les Népalais y font incinérer leurs morts selon les rites ancestraux. Mieux vaut cependant ne pas aller du côté de Dakshinkali un jour de grande fête : les cris pitoyables des animaux sacrifiés par dizaines, presque à la chaîne et sans cérémonie, ne sauraient laisser de marbre le visiteur même prévenu. Un peu en retrait, des ascètes errants sont perdus dans leur monde parallèle.

Pourtant, à choisir dans cette gamme où chacun peut trouver son bonheur – faute de randonnées éperdues bonnes à satisfaire les drogués de la marche, qui en oublient de voir ce qui les *entoure*, – *il est un coin presque* perdu qui comblera bien des désirs. Un peu en marge, un peu solitaire, Namobuddha reste à portée de caprice, à portée de flânerie. Ne serait-ce que parce que la légende qui s'y rattache est belle, et que sa découverte peut être à la fois point final d'une balade et prélude à des départs plus aventureux vers des cimes plus altières.

La légende ? Elle conte qu'autrefois, dans la nuit des temps, Sakyamouni le Bouddha – ou bien était-ce l'un de ses proches disciples ? – voyageait sur ces chemins d'un pays déjà marqué au sceau de l'éternité. D'un hameau l'autre, il écoutait le malheur des hommes, réconfortait les désespérés, partageait leurs peines et encourageait les êtres à persévérer pour ouvrir les yeux et s'éveiller du cauchemar de la souffrance. Mille et une histoires tissent ce geste immémorial de la mémoire asiatique, qui dit qu'un *jour le sage apprit, alors qu'il se* promenait dans la vallée de Panauti, qu'un chasseur avait abattu un tigre. Il en découvrit la dépouille au faîte d'une colline : ce n'était pas un tigre, mais une tigresse, entourée de ses petits, affamés et perdus, qui feulaient à fendre l'âme. Compatissant, l'ascète n'hésita pas à tailler dans son propre corps de quoi apaiser l'appétit des jeunes félins. Rassasiés, petits tigres finirent par devenir grands et tirer vengeance du vilain chasseur en le mettant en pièces...

FRÉDÉRIC ACHDOU

Tout près du sommet, un stupa a été érigé pour marquer le théâtre de ce fait mémorable, et un peu plus haut, tout en haut de la colline, une grande pierre sculptée *rappelle l'édifiant épisode*. Aujourd'hui encore, ce lieu fidèlement révéré est un lieu de pèlerinage très fréquenté ; nombreux sont les bouddhistes à gravir les pentes, par endroits abruptes, de ce long chemin. Dans la forêt, les papillons sont légion à piquer d'éclats de couleurs irisées l'environnement végétal, et le silence se peuple d'harmonies grâce au chant des oiseaux.

A côté du stupa, le sanctuaire *est accueillant au passant, qui y* retrouvera le sourire chaleureux de l'Eveillé, l'autel garni d'offrandes, et la senteur entêtante de l'encens. Sans doute un moine en toge grenat ne tardera-t-il guère à s'approcher, proposant un bol de thé, histoire d'échanger *impressions et réflexions sur le* monde, proche ou lointain. Le seuil est vite franchi qui semble donner accès à une autre dimension de l'être, tout en sachant que long est le sentier qui mène au-delà du miroir...

Suivre le sentier de l'imaginaire

Alors, il est toujours temps de s'incliner devant la statue du sage, manière aussi d'interpréter ce Namobuddha, qui signifie simplement « *Salut au Bouddha* », *et de* repartir en suivant le sentier de l'imaginaire pour musarder dans le temps, ou le chemin de terre pour flâner dans les alentours. Les deux voies ne sont pas incompatibles, *tant* ce coin du pays un peu décalé, à la lisière du quotidien, *incite à savourer l'instant qui* passe et à se laisser prendre au charme réconfortant d'un accord bienvenu avec la nature.

Pour le retour vers Katmandou, quand les ravins cèdent la place aux rizières et que le regard se porte vers la haute chaîne himalayenne, devinée au-delà des nuées, le chemin le plus court passe par Dhulikhel. La bourgade, assoupie dans la journée, s'enorgueillit d'être l'un des meilleurs points d'observation à l'heure du lever ou, éventuelle*ment, du coucher du soleil*. Spectacle à peu près garanti, selon les conditions météorologiques, et du plus somptueux effet, tant est impressionnante de beauté la vue du formidable rempart montagneux offert au regard.

Avant de regagner Katmandou et ses mirages, une halte à Bodnath facilite la transition, prépare en douceur aux retrouvailles avec la modernité. L'imposante rondeur du merveilleux stupa n'est pas écrasante, et tout autour du mandala (2) qu'il suggère gravite *un petit monde essentiellement* tibétain. Sans se lasser, des fidèles tournent les moulins à prières encastrés dans la base carrée, les échoppes bruissantes proposent monts et merveilles où se nichent parfois de vrais trésors, et dans les sanctuaires l'ardente litanie des moines lisse en arrière-fond la *rémanence d'une mélodie venue* du fond des âges.

Autour du monument sacré, nourri de la vénération de tant de *générations, des monastères ont* pris racine et représentent les grandes écoles du bouddhisme tibétain. Pérennité d'une civilisation qui traverse les siècles, leurs misères et leurs vicissitudes : à Bodnath comme à Namobuddha, le visiteur, pèlerin ou curieux, retrouve cet inimitable et incom*parable goût du voyage qui apaise* l'esprit, au seuil d'un nouveau départ.

CLAUDE B. LEVENSON.

(1) Reliquaire, symbole de victoire sur la mort.

(2) Diagramme figurant l'univers.

Repères

Meilleure époque : d'octobre à avril. Pour se rendre de Katmandou à Banepa ou Panauti, avant d'entamer la marche : bus local. Pour se rendre à Dhulikhel : également transport public.

De Dhulikhel ou Panauti à Namobuddha : marche relative*ment aisée (3 à 4 heures)*. Trajet également possible en voiture – une double traction est alors préférable, mais l'on se prive du plaisir de la promenade et d'éventuelles rencontres. Pour découvrir Katmandou, rien ne vaut la flânerie à pied, ou à bicyclette. Swayambunath : *cinq kilomètres à l'ouest de* Katmandou. Bodnath : huit kilomètres à l'est de Katmandou.

LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

Au Vieux Berlin

On connaît cette ambassade de la cuisine allemande, on sait sa belle salle classique, achalandée, et sa carte alléchante en diable (chef Jacques Herbaut) des « planches » (de charcuteries, de jambon « Ammerländer ») au *filet de porc bière et cumin, des rillettes de* carpe au raifort au jambonneau purée de pois choucroute, du tartare de harengs matjes à l'escalope viennoise. Mais il faut noter aussi la brasserie et sa terrasse avec ses salades innombrables et « géographiques » (Hambourg, Berlin, Stuttgart, Cologne, Bavière, etc.), son *service d'après-midi* (de 14 h 30 à 19 h) et enfin, nouveauté importante, les petits *déjeuners (Frühstück)* comportant jus de fruits, assiette charcuterie-fromages, petits pains (sésame, cumin, pavot, brioché), café, thé ou chocolat (40 F) avec en supplément un poêlon d'œufs aux saucisses de Nuremberg (35 F).

Ajoutons que tous ces produits « bien de *chez eux » peuvent s'acheter* à l'épicerie de la Maison d'Allemagne (45, rue Pierre-Charon, tél. 47-20-35-20). Qu'on livre à domicile. Que vous trouverez ici quinze sortes de poissons fumés, soixante sortes de bières, d'excellents vins d'outre-Rhin (comme le merdinger du pays de Bade). Et qu'au Vieux Berlin, les dîners aux chandelles, dans l'ambiance musicale feutrée créée par un excellent pianiste, sont bien agréables (salle climatisée).

Le prix Marco-Polo-Casanova de la pérennité culinaire est bien mérité. *Menus : 185 F* et 210 F et carte. Comptez 300 F ou un peu plus pour une fête.

● *AU VIEUX BERLIN*
32, avenue George-V (8e)
Tél. : 47-20-88-96.
Fermé dimanche et ouvert en août.
Parking : George-V.
Salon : 20/50 couverts.
A.F., D.C., C.B.

Astoin Rive Gauche

Avec son chef-associé Jean-Marc Giorgi, M. Astoin réussit à afficher « complet » en ces temps difficiles. Le pourquoi ? Les prix modestes, la cuisine parfaite pour les prix, l'accueil chaleureux enfin. Il y a là un menu à *115 F, dont j'ai testé le méli-mélo de poulpes* et l'avocat au tarama, le pavé d'églefin au cidre accompagné de pommes en l'air, fromage ET dessert, ce qui, avec le vin et le café, fait une addition de 150 F. Qui dit mieux ? A la carte, la brouillade d'œufs et filet d'anguille fumée est à 55 F, les noisettes *d'agneau gratinées au beurre moutardé* (moutarde de Meaux) à 80 F, un gamay de Touraine à 52 F, le pouilly fumé, cuvée Julien Husset à 120 F. Enfin, pour arroser ma découverte, j'ai sablé le brut de Vertus (champagne Julien Husset, 180 F) avec MM. Astoin et Giorgi. Le soir, c'est plus *calme et, dans le quartier, bien intéressant.*

● *ASTOIN RIVE GAUCHE*
19, rue du Regard (6e).
Tél. 45-48-87-67.
Fermé dimanche et ouvert en août.
Parking : Bon Marché.
Salon : 8/10 couverts.
C.B.

La Réserve de Beaulieu

Est-il besoin de « situer » cette maison internationale ? Simplement, au seuil des vacances, signalons sa nouvelle carte (menus *à 315 F et 380 F). Carte où, s'il fait beau,* devant la piscine et la mer, on aura plaisir à goûter le germiny glacé, les aiguillettes de canard froid sauce bigarade, voire simplement le buffet froid assorti et ses salades (150 F). Et avant les très excellents desserts du chef pâtissier (dont le millefeuille « Réserve »).

● *LA RÉSERVE DE BEAULIEU*
5, bd du Général-Leclerc
à Beaulieu-sur-Mer (06310).
Tél. 93-01-00-01.
Salon : 60 couverts.
A.E. et VISA

Le Chateaubriant

Un bon quart de siècle ! Les Parisiens gourmands savaient le chemin de ce bistrot de la rue de Tocqueville : le Chateaubriant, bonne viande et bonne humeur. Sur la rive gauche, ils aimaient la Ferme du Périgord, de M. Maurence, dont le guide Kléber disait à l'époque : *« Gentille petite maison où le patron fait la cuisine. »* Cette science, il l'a apprise à sa fille Christine. Et voilà que celle-ci, après un passage dans d'autres bonnes maisons (notamment chez Albert), s'installe à son compte. Où ça ? Au Chateaubriant, justement !

C'est très simple et très bon, (des rillettes de fisettes au foie gras « maison », du melon avec fines tranches de magret fumé à la *morue fraîche en papillotes, beurre de basilic,* de l'andouillette (de Duval) au four avec un exquis gratin au chateaubriand (évidemment !) grillé ou au jus de truffes (le papa Maurence est retourné à Périgueux). Un seul fromage (sagesse), mais une roue de brie parfaitement affinée, des desserts féminins, une *petite carte des vins de prix honnêtes* (dont le clos la coutale 84, un cahors agréable bu frais sur le poisson). Cette jeune Christine est à encourager, avec son menu du jour (deux plats, fromage ET dessert à 165 F). Et de plus la maison sera ouverte en août. Pour le soir, à l'abri des rumeurs de la ville, cette *oasis provinciale* m'enchante.

● *LE CHATEAUBRIANT*
125, rue de Tocqueville (17e)
Tél. 47-63-96-90.
Fermé le dimanche.
C.B.

LA REYNIÈRE.

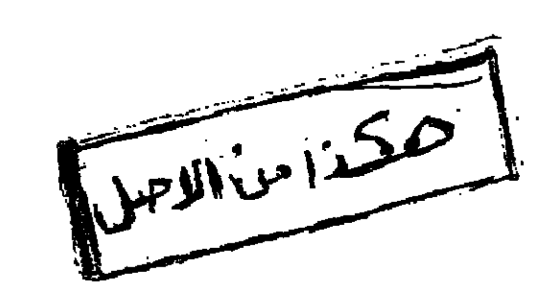
MIETTES

● **Nouvelle cuvée champenoise !** – Une de plus. C'est la « Cuvée renommée », signée du champagne Jacquart. La bouteille est élégante, le vin est mieux *qu'honorable. Un bandeau doré,* sous la capsule, permet, la bouteille ouverte, d'en garder l'élégance.

● **Vignerons, itinéraires vacances.** – C'est un petit fascicule comportant deux cents adresses à travers les vignobles pour visiter (et acheter si le goût vous y invite). Edité par Le Verre et l'Assiette (1, rue du Val-de-Grâce, à Paris-5e, tél. : 46-33-45-96), cette sélection est le fait d'œnophiles gourmets.

● **Cartes des bières d'Europe.** – *Editée par Foldex,* cette carte est passionnante pour les amateurs d'ale, bière malt fumée, pils, stout, bière brune et bière de garde (ce n'est pas du tout la même chose) de France, ainsi que bien d'autres variétés dans tous les *pays producteurs d'Europe* (Foldex, 27, rue Trébois, à Levallois-Perret 92, tél. : 47-37-79-70).

L. R.



هكذا من الأصل

JEUX

échecs

N° 1236

DANS LA TRAPPE

(Tournoi zonal de la Méditerranée, 1987)

Blancs : Marjanovic

Noirs : Yilmaz

Partie espagnole.

ECHECS N° 1236

1. é4	é5	18. Cf6+!! (n)	gxf6
2. Cf3	Cç6	19. Fh4	Té6 (o)
3. Fb5	a6	20. Tg3+	Rh8
4. Fa4	Cf6	21. Dg4	Fh6
5. d4 (a)	éxd4 (b)	22. Dxé6!! (p)	fxé6
6. 0-0	Fé7 (ç)	23. Fxf6+	Fg7
7. é5 (d)	Cé4	24. Txg7	h5 (q)
8. Cxd4 (é)	Cxd4 (f)	25. Td1	Df8!
9. Dxd4	Cç5	26. Tg5+!	Rh7
10. Cç3	Cxa4 (g)	27. Txh5+	Rg6
11. Dxa4	0-0	28. Tg5+	Rf7 (r)
12. Ff4 (h)	b5 (i)	29. Td4	Dh6
13. Dd4 (j)	Fb7	30. Tf4!	Dh7
14. Ta-d1 (k)	Fç6	31. Tf-g4	Rf8
15. Cd5!	Té8	32. Tg7	Dh8
16. Td3	Ff8	33. Fé7+	Ré8
17. Fg3 (l)	Dç8 (m)	34. Fh4 abandon (s)	

NOTES

a) Cette variante d'avance du pion d n'est pas très dangereuse pour les Noirs ; aussi la trouve-t-on rarement dans les grands tournois ; elle a, cependant, l'avantage d'éviter les longues analyses théoriques du « système fermé ».

b) 5..., Cxd4 et 5..., Cxé4 sont faibles.

ç) Et non 6..., Fç5 à cause de 7. é5, Cé4 ; 8. Dé2.

d) Ou 7. Té1, 0-0 ; 8. é5, Cé8 ; 9. Ff4, f6 ; 10. Fxç6, dxç6 ; 11. Dxd4, Dxd4 ; 12. Cxd4, f5 ! Le grand maître Marjanovic, qui joue souvent avec les Blancs la variante 5. d4, préfère l'ancienne suite 7. é5.

é) D'autres possibilités sont également intéressantes comme 8. b4 et 8. ç3.

f) Si 8..., Cç5 ; 9. Cf5!, Ff8 (et non 9..., Cxa4? ; 10. Cxg7+, Rf8 ; 11. Fh6, Rg8 ; 12. Dg4) ; 10. Té1!, Cxa4 ; 11. Dg4, Cç5 ; 12. Fg5, Cé7 ; 13. Cç3, d5 ; 14. éxd6, çxd6 ; 15. Fxé7, Fxé7 ; 16. Dxg7, Fxf5 ; 17. Cd5!, Cé6 ; 18. Dxh8+ et ç. (Spiridonov-Antonov, 1975) ou encore, par exemple, 9..., g6 ; 10. Cxé7, Dxé7 ; 11. Cç3, Cxa4? ; 12. Cd5!, Dç5 ; 13. Cxç7+, Rf8 ; 14. Fé3, Db4 ; 15. Fh6+, abandon (Marjanovic-Basagic, 1987). Les Noirs peuvent aussi égaliser par 8..., 0-0 ; 9. Cf5, d5 ; 10. Fxç6, bxç6 ; 11. Cxé7+, Dxé7 ; 12. Té1, Té8 ; 13. f3, Cd6!

g) 10..., 0-0 est plus simple : 11. Cd5, d6 ou 11. Fé3, Cxa4 ; 12. Dxa4, d5 ou bien 11. Fg5, Fxg5 (et non 11..., Cxa4 ; 12. Fxé7, Cxç3? ; 13. Dh4!, abandon comme dans la partie Marjanovic-Ruben, Djakarta, 1986) ; 12. Dxç5, Fé7 ; 13. Dé3, d5 ; 14. Ta-d1, ç6 ; 15. Cé2, Da5! ; 16. Fb3, Fg4 avec égalité (Honfi-Krogius, Hambourg, 1965).

h) Empêche 12..., f6 à cause de 13. éxf6, Fxf6 ; 14. Dç4+ et le pion ç7 tombe.

i) Le dégagement 12..., d5 était toujours plus simple.

j) Et non 13. Cxb5?, Tb8! ; 14. Cç3, Tb4.

k) Fixant définitivement le pion d7.

l) Menaçant 18. Fh4 et 19. Cf6+.

m) Les Noirs parent ainsi la menace mais tombent directement dans la trappe. 17..., d6 est désagréable à cause de 18. éxd6 (si 18. Cb4, Fb7 menaçant 19..., Té4), Fxd6 ; 19. Fxd6, Dxd6 ; 20. Tg3!, Té5 ; 21. f4! ou 20..., Dé5 ; 21. Cf6+!. Le moindre mal est encore 18..., çxd6.

n) Le piège se referme, à la grande surprise des Noirs. Le sacrifice, difficile à examiner dans tous ses détails, est intuitivement décidé.

o) Si 19..., Fé7 ; 20. Df4! (et non la prise naturelle 20. éxf6 qui permet aux Noirs de se défendre après 20..., Ff8 ; 21. Tg3+, Rh8 ; 22. Dg4, Fh6 ; 23. Dh5, Ff4 ; 24. Dxf7, Tg8 ; 25. Tg7, Fé4), Dd8 ; 21. éxf6, Ff8 ; 22. Tg3+, Rh8 ; 23. Dg5!

p) Un magnifique sacrifice de D qui est, en même temps, la seule voie de la victoire.

q) 24..., h6 donne un gain facile aux Blancs : 25. Td1, Df8 ; 26. Tg-xd7+!, Rg8 ; 27. Txç7, Dç5 ; 28. Td3, Dxç2 (ou 28..., Db6 ; 29. Tg3+, Rf8 ; 30. Tç-g7 suivi du mat) ; 29. Tg3+, Rf8 ; 30. h3!

r) Si 28..., Rh6 ; 29. Tg4!, Rh5 ; 30. Td-d4!

s) Il n'y a plus de défense. Les Blancs peuvent regagner la D et rester avec deux pions de plus.

Solution de l'étude n° 1235.

E. Birnov, 1952.

(Blancs : Rh5, Fa3, Td7, Ch1, Pç3. Noirs : Ré6, Tb3, Fg1, Ph6.)

1. Td6+!, Rf7! (si 1..., Ré5 ; 2. Ta6, Txç3 ; 3. Fb2) ; 2. Fb4, Fç5! une belle contre-attaque ; 3. Fxç5, Txç3 menaçant le F et le C ; 4. Tf6+!, Ré8 ; 5. Fg1!!, Th3+ ; 6. Rg4, Txh1 ; 7. Tf1 enfermant la Th1 et obligeant le R noir à ne passer que sur les cases blanches, Rd7 ; 8. Té1, Rç6 ; 9. Td1, Rb5 ; 10. Tç1, Ra4 ; 11. Tb1 et les Blancs gagnent après 11..., Ra5 ; 12. Fb6+ et 13. Txh1 ou 11..., Ra3 ; 12. Fç5+ et 13. Txh1.

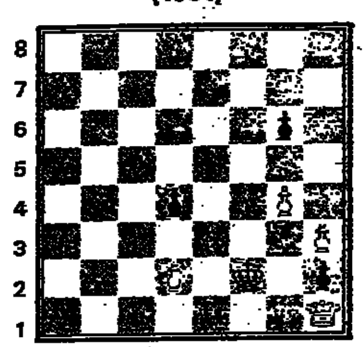
CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

N° 1236

N. KRALINE

(1981)



BLANCS (4) : Rh1, Pd2, g4, h3.

NOIRS (4) : Rf2, Pd4, g6, h2.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1234

DEFENSE MORTELLE

Après la troisième levée Ouest savait que son partenaire n'avait probablement plus aucun honneur dans son jeu et il savait que sa contre-attaque livrerait une levée, mais le grand art était de savoir quelle carte il valait mieux sacrifier.

	Nord	
	♠ 10 7 2 ♡ A V 7 4 ♦ A 8 2 ♣ D V 5	
Ouest ♠ A 5 ♡ 3 ♦ R V 10 9 6 3 ♣ R 8 7 2	N / O E / S	**Est** ♠ R 9 8 6 3 ♡ 9 5 ♦ 7 4 ♣ 9 6 4 3
	♠ D V 4 ♡ R D 10 8 6 2 ♦ D 5 ♣ A 10	

Ann. : E. donn. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	Passe	1 ♡
2 ♦	3 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a entamé l'As de Pique (pour le 9 d'Est) et il a rejoué le 5 de Pique. Est a pris avec le Roi et il a continué avec le 6 de Pique sur lequel Sud a fourni la Dame (son dernier Pique). *Comment Kelsey propose-t-il que Ouest joue* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Réponse :

Après avoir évidemment coupé le troisième Pique, il faut choisir entre la contre-attaque à Carreau ou à Trèfle. Voici le raisonnement de Kelsey : il faut admettre : 1° que Sud a forcément l'As de Trèfle (sinon il n'aurait pas d'ouverture normale) ; 2° que Sud a six ou sept Cœurs (sinon le contrat serait infaisable).

Or, *si Sud a sept Cœurs,* la contre-attaque à Trèfle livre la dixième levée alors que la contre-attaque à Carreau bat le contrat si Sud n'a pas la Dame de Carreau. D'autre part, *si Sud n'a que six Cœurs,* la contre-attaque à Trèfle livre encore le contrat quand Sud a la Dame de Carreau (car Ouest sera squeezé à Carreau-Trèfle), alors que la contre-attaque à Carreau est mortelle si Ouest joue le *Roi de Carreau* qui fait sauter la communication de l'As de Carreau et empêche le squeeze.

Regardez la donne complète où Sud n'avait que six Cœurs. On voit en effet que si Ouest contre-attaque Trèfle Sud fera dix levées *en squeezant Ouest* après avoir fait le 10 de Trèfle, l'As de Trèfle et tous les Cœurs :

		♦ A 8 ♣ D
♦ R V ♣ R		
		♦ D 5 ♡ 10

Sur le dernier atout, le 10 de Cœur, la défense d'Ouest doit libérer la Dame de Carreau ou la Dame de Trèfle

Cependant, si Ouest contre-attaque le *Roi de Carreau,* le contrat chutera.

On notera que, si Ouest croit pouvoir contre-attaquer le *Valet de Carreau,* le squeeze fonctionnera après avoir fait la Dame de Carreau et les atouts (le mort défaussant Trèfle).

L'appel des mineures

On connaît la signification de la surenchère de 2 SA sur une ouverture adverse de 1 Cœur ou 1 Pique. Elle a été inventée au lendemain de la guerre par l'Américain Alvin Roth pour indiquer un bicolore de *mineures.* Cette convention, que tout le monde utilise aujourd'hui, prend un développement particulier quand le bicolore est spécialement beau en force et en distribution : au lieu de se contenter de dire 2 SA, on utilise la surenchère de 4 SA qui oblige le partenaire à jouer la manche et éventuellement le chelem dans une des mineures. Cette convention de 4 SA a aussi l'avantage de barrer les adversaires.

La donne suivante, jouée dans un championnat d'Amérique, est une bonne illustration de cette convention.

	Nord	
	♠ R 9 5 4 3 2 ♡ 6 3 ♦ 4 2 ♣ A 8 4	
Ouest ♠ 6 ♡ 8 ♦ A D 10 7 3 ♣ R D V 10 7 3	N / O E / S	**Est** ♠ D V 10 8 7 ♡ 10 4 ♦ V 6 5 ♣ 9 6 5
	♠ A ♡ A R D V 9 7 5 2 ♦ R 9 8 ♣ 2	

Ann. : S. donn. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	4 SA	contre	passe
5 ♡	passe	passe	passe

(1 Trèfle : fort et artificiel.)

Ouest a entamé le Roi de Trèfle, *comment Hamman, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 Trèfle » promettait au moins 17 points sans indication de couleur, et c'est pour cette raison que l'appel des mineures pouvait être utilisé sans ambiguïté.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 271

LA BALLOTE EST IDIOTE

Notre chronique n° 254 du 8 novembre 1986 était consacrée à des mots en -OT faisant -OTE ou -OTTE au féminin. Nous parlerons aujourd'hui d'autres mots en -OTE ou en -OTTE, non issus de masculins en -OT. La BACHOTTE est un petit baquet pour poissons vivants ; mais si vous manquez de T, vous pouvez toujours BACHOTE(R). La BARBOTTE est une loche qui BARBOTE. La BALLOTE est une plante des décombres (rudérale !) et non le féminin de BALLOT (pour la mnémotechnie, voir notre titre) ; vous pouvez bien sûr doubler votre T avec BALLOTTE(R), et, s'il y a pénurie de L, jouer BOTTELA. Pas de risque d'erreur avec DÉGOTER ou DÉGOTTER, MARGOTER ou MARGOTTER (crier, en parlant de la caille). Voici maintenant une série de mots strictement en -OTTE : BOULOTTER, FRISOTTER, GARROTTER, GRELOTTER, MARCOTTER (multiplier des végétaux en développant leurs racines), BISCOTTE, CAGNOTTE, CHAMOTTE (argile cuite), GAVOTTE, GRIOTTE (cerise acidulée), et son anagramme RIGOTTE (fromage de chèvre et de vache), HULOTTE (chouette qui hurle ou [h]ulule), LONGOTTE (calicot rouennais), MAROTTE, MASCOTTE, SCIOTTE (scie de marbrier) et enfin la LINOTTE, qui a une réputation d'étourderie parce qu'on la prend facilement à l'appeau ; si vous avez vous-même une *tête de linotte,* essayez de ne pas oublier que les deux noms de cette expression ont deux T chacun.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Tournoi de Strasbourg

2e manche

17 mai 1987

(On joue à la MJC, rue de Bourgogne, le mardi à 20 heures et le samedi à 14 h 30.)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes, par une lettre de A à O.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEEORT?			
2	CEEGIUZ	TORÉE(R)A	H 3	64
3	U+CFIMQT	GERCIEZ	5 F	38
4	CFMT+EIN	QUI	10 F	33
5	FMN+AIOU	CITEZ	L 1	38
6	FU+AEFST	MANIOC	1 G	27
7	EILNSUV	STAFFEU(R) (a)	8 A	101
8	AIJLOPS	VEINULES	7 G	76
9	ILP+ESTW	SOJA	2 D	30
10	EILT+EMN	SWAP	C 6	28
11	BDEEIKN	LIEMENTS (b)	A 1	83
12	BDEEN+LR	KSI	N 6	32
13	-AENORTX	RÊNE	3 C	21
14	DEEGNOV	EXONERAT	M 7	97
15	DGO+AERS	VENTE	14 J	32
16	ABDHLR?	RODAGES (c)	O 9	89
17	BR+ABSUY	HAD(A)L	I 9	33
18	RU+HPTUU	BABYS	15 F	59
19	HPU+DLLO	FUTUR	D 8	20
20	DLLPU+AM	HO	L 11	19
21	DL+IR	PLUMA	O 2	20
22		IL	4 C	12
				952

(a) L'anagramme (R) AFFUTES, 8 H, perd 9 points. (b) ALIMENTE, 9 H, 62. (c) L'anagramme DORAGÉS perd 1 point en 15 D. 1. DUGUET, 945 ; 2. FRITSCH, 937 ; 3. DURAND, 934. *Résultats finals :* 1. DUGUET ; 2. DURAND.

mots croisés

N° 465

Horizontalement

I. Une espèce de médiatrice. – II. C'est maintenant un prisonnier. Sorti du même œuf, ou, du moins, d'un œuf voisin. – III. Voué à l'échec. Ne demandent qu'à se fixer. – IV. Accepte. Chez les Grecs. – V. N'accepte pas. Commence à rire. Se perdit quelque peu. – VI. Pour montrer. Se rencontre à la campagne. Ce n'est que demi-mal. – VII. Fait une fin. Fait une faim. – VIII. Maladie de la jeunesse ? Note. – IX. Bien faite ou refaite ? Tient à s'exprimer, même si ça semble difficile. – X. On leur aura donc retiré leurs raisons de vivre... ou de mourir.

Verticalement

1. C'est dur de l'abattre. – 2. Française avant de devenir américaine. Son tombeau fut signé Mallarmé. – 3. Le précédent en a raconté plus d'un. Homme pour l'homme. – 4. Son volume est difficile à calculer. Prit tout. – 5. Conjonction. Humeurs. – 6. Changent avec le temps. – 7. Voyelles. Quand tu es bouleversé. – 8. Fleuve. Maître de musique. – 9. Il en vent. Possessif. – 10. Un beau départ. Son usage est bien de notre temps. – 11. En fabrication. Pronom. – 12. On souhaiterait un peu plus de soin. La grande et la petite, on les connaît. – 13. Ont fait l'objet d'explications.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

I II III IV V VI VII VIII IX X

SOLUTION DU N° 464

Horizontalement

I. Incorruptible. – II. Nerveuses. Lol. – III. Thiais. Sépara. – IV. Ermitage. Ries. – V. Guère. Révérat. – VI. Serge. Ide. – VII. If. Servile. FM. – VIII. Sao. Réévaluée. – IX. Tillac. Ailler. – X. Empoisonneuse.

Verticalement

1. Intégriste. – 2. Nehru. Faim. – 3. Crimes. OLP. – 4. Ovaires. Lô. – 5. Réitérerai. – 6. Rusa. Grecs. – 7. Us. Grève. – 8. Pesée. Ivan. – 9. Tsé. Vilain. – 10. Prédelle. – 11. Blairé. Ulu. – 12. Lorca. Fées. – 13. Elastomère.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 465

Horizontalement

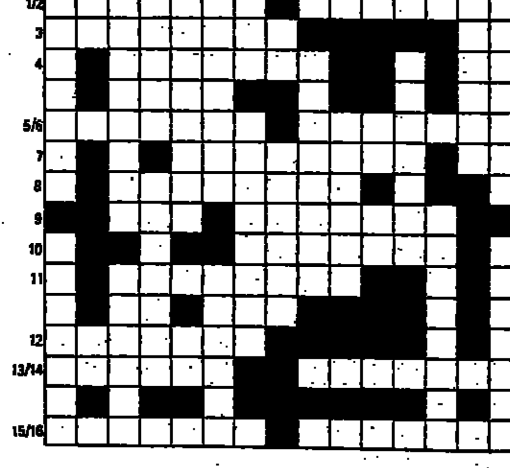
1. AELNRUU. – 2. AEEFNOR. – 3. AEEFINTX. – 4. ADENOOT. – 5. AINOQSU. – 6. BELORTU. – 7. AEGILRUX (+ 1). – 8. AEILNNRT. – 9. CIINSTU. – 10. CEEELOT. – 11. EEHMNRSU. – 12. CELOSTU (+ 1). – 13. AEINOX. – 14. CIOORST. – 15. AEIIPSS (+ 1). – 16. AEESTUV.

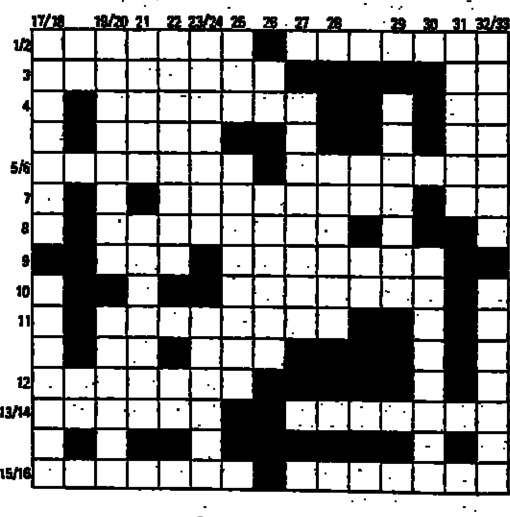
Verticalement

17. AEINQSU. – 18. AELNOSU. – 19. EIOPSTTU. – 20. ACDENO. – 21. EINRUUX. – 22. EFGILOOU. – 23. AEEILLN. – 24. EHLOST. – 25. ACEILNSU. – 26. EIMNNO (+ 1). – 27. ACEENRTT (+ 2). – 28. EELRSU (+ 1). – 29. ABEITUX. – 30. EEIMMNOS. – 31. EEELTU. – 32. EFSSTTU. – 33. AEGNSSU.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

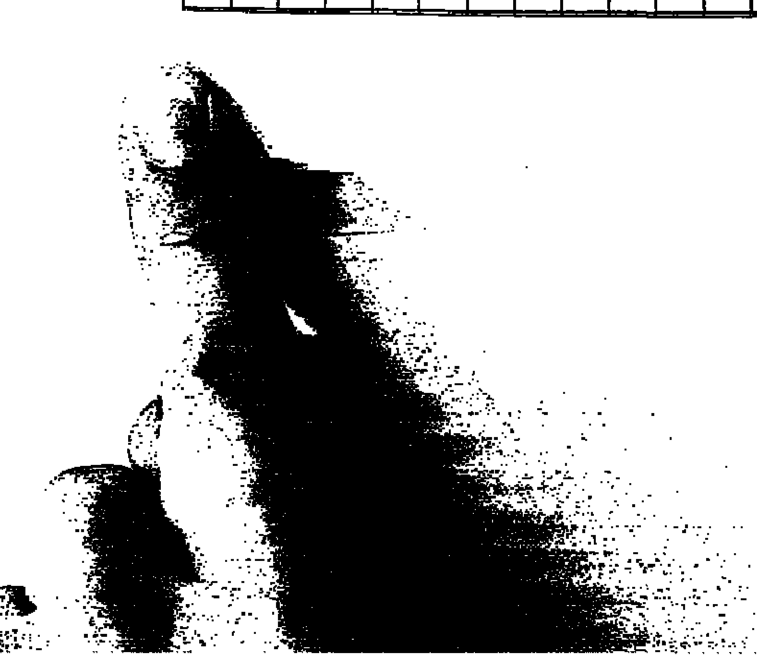




SOLUTION DU N° 464

1. COMPOSE. – 2. OBEIRENT. – 3. CHIALER (LICHERA). – 4. ISOBATHE, ligne joignant les points d'égale profondeur. – 5. GALEJE. – 6. ETENDARD (DERADENT DETENDRA). – 7. LYCOPE, plante. – 8. SERIERIEZ. – 9. CEIGNANT. – 10. INSTALLE. – 11. OSTEOME. – 12. OLEACEE. – 13. FIERTES (REFITES). – 14. TREMOLO. – 15. TRIFIDE partagé en trois (botanique). – 16. SITUEES (SUITEES USITEES). – 17. TOLERIE (ETIOLER, ETOILER, LOTERIE, TOLIERE). – 18. REASSIEZ (ASSIEREZ). – 19. COMICES. – 20. MOFETTE. – 21. OBESITES. – 22. MESOMERE. – 23. BENITIER. – 24. NOTOIRE. – 25. TSARISME (MARISTES, STRIAMES, TRIMASSE). – 26. ENCHERI (ECHINER). – 27. TESTEES. – 28. ZELOTES. – 29. PLAGAL. – 30. ILLUMINE. – 31. LARYNGEE. – 32. PELICAN (CALEPIN PINACLE). – 33. CHOEUR. – 34. JUPONNE. – 35. REPETE (PRETEE). – 36. TIEDISSE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Les secrets de

AVIGNON DE FESTIVA VUS PAR

Culture

AVIGNON 40 ans

Il y a eu de l'orage, il y a du vent. François Léotard est venu inaugurer le 41e Festival. Tout le monde était là, sauf Antoine Vitez et ses comédiens qui s'apprêtaient à jouer* le Soulier de satin. *Seul spectacle « in » de ce premier soir. Mais partout on répétait. Aux Pénitents blancs, David Warrilow a « filé »* l'Hypothèse, *de Pinget. Les expositions s'ouvrent, et d'abord le « Videoland », de Fabrizio Plessi, qui, à Cavaillon, fait rêver de la mer.

CE JOUR-LA

François Léotard

Le ministre de la culture est venu inaugurer le 41e Festival, et assister à la création du *Soulier de satin,* première soirée. A ce qu'il semble, il assistera à la seconde dans quelques mois, à Chaillot. Auparavant, il est passé par le jardin. Il a serré des mains, il y en avait beaucoup, celles du Tout-Avignon. On pouvait suivre le parcours du ministre en accompagnant le déplacement latéral du cercle de photographes, de cameramen. On pouvait admirer le déhanchement gracieux du perchman arrêté, tendant au bout de ses bras levés le micro au bout de sa longue tige. Le ministre n'a pas fait de déclaration. Il s'est restauré à une table. A une autre, il y avait Michel Guy, qui l'a rejoint pour saluer Mme Pompidou.

« Pop Club »

Radio-France a installé un petit studio dans le jardin. Après les conférences de presse, José Arthur a enregistré à la file pour son « Pop Club », qui, dit-il, va disparaître pour être remplacé par un magazine à 18 heures. Ce n'est pas la même chose. Ce n'est pas la première fois qu'on s'attaque au « Pop Club ». Mais, finalement, c'est la formule qui convient le mieux à José Arthur. Ne perdons pas espoir.

« Le Soulier de satin » dans la Cour d'honneur

La mule de l'ogresse

(Suite de la première page.)

Entre Dieu et la femme, Claudel ne fait pas ce qu'il veut, tout au moins le prétend-il. Hors de toute raison, l'idée obsessionnelle qui soutient *le Soulier*, c'est la femme c'est Dieu lui-même. Et Claudel de citer la Bible, le Livre d'Isae : Dieu, s'adressant au peuple d'Israël, lui dit : *« Vous êtes portés dans mon utérus ; vous êtes contenus dans ma vulve. »*

Ajoutons que ces assimilations du *Soulier de satin* sont presque des fausses pistes, car Claudel, tout au long de la pièce, ne cesse de tourner en dérision ce qu'il vient d'avancer. Comme s'il tenait à décourager, à anéantir d'avance, les interprétations « intellectuelles » que la pièce nous tend sous les pieds, comme des pièges.

« J'appelle intellectuel un inadapté », dit Claudel, qui ajoute que les intellectuels sont *« des gens qui possèdent un instrument pour lequel il n'y a pas d'emploi »*. Il ne faut pas « comprendre » cette pièce, *le Soulier*, il faut se laisser emporter de confiance dans son délire par sa propre imagination, sa propre sensibilité.

A un si beau « trésor d'histoires », quelle drôle d'idée que d'avoir donné ce titre si terre à terre de *Soulier ! « C'est godasses, à la vérité, si je ne me trompe, qui serait le terme correct »*, dit même Claudel dans *Méditation sur une paire de chaussures.*

Au mois d'octobre 1900, Paul Claudel, alors gérant du vice-consulat de Foutchéou, vogue vers la Chine, à bord du paquebot *Arthur-Simmons.* Il vient de prendre un congé. Il a passé la nuit de Noël 1899 à Bethléem.

Sur les bateaux, certains jours, on s'ennuie. Il y a des jeux de bord pour l'animation. Et notre Claudel, de participer à un jeu anglais appelés « Hunt the slipper ».

A l'origine, c'était un jeu d'enfants, qui est presque le même que le cache-tampon français : un objet est caché, le jeu est de le retrouver.

Les grandes personnes de Grande-Bretagne, qui sont quelquefois perverses, en ont fait un jeu plus spécial. L'objet caché est une mule de femme, cette pantoufle du soir, de la nuit, qui appartient à la panoplie des vêtements intimes, et qui est régulièrement, de ce temps-là, en satin. Faut-il préciser ici que les sandales et autres escarpins sont des « images cachées » du sexe de la femme ?

La mule de satin est donc cachée, et les messieurs *« hunt the slipper »*, c'est-à-dire se lancent à la chasse de la pantoufle. L'érotisme de la chose est d'autant plus net que le mot *slip* en anglais veut dire, de son côté, « jupon » et nous voici devant l'expression « coureur de jupons ».

Le monsieur qui a découvert la mule ou « soulier de satin », a droit à un gage de la part de la propriétaire du soulier. Vous devinez quelle nature de gage, sans aller aux extrêmes.

Sur l'*Arthur-Simmons*, c'est Paul Claudel qui met ce jour-là la main sur la pantoufle, et la pantoufle est celle d'une jeune femme, qui est montée à bord à l'escale de la Réunion, en compagnie de son mari (elle a quatre enfants). Elle s'appelle Rose Vetch. Claudel l'a déjà rencontrée, à Foutchéou, l'année passée, lors d'un dîner d'affaires. Mais c'est là, sur ce bateau, qu'il prend feu. La partenaire de « Hunt the slipper », elle va être l'Ysé du *Partage de midi.* La Dona Pouhèze du *Soulier de satin,* d'où le titre étrange de cette seconde pièce.

A la cinquième scène du *Soulier de satin,* Dona Pouhèze, *« tenant son cœur dans une main et son soulier dans l'autre »*, « dépose son soulier, comme un ex-voto, dans les mains d'une statue de la Vierge, et dit : *« Vierge mère, gardez dans votre main mon malheureux petit pied !... Quand j'essaierai de m'élancer vers le mal, que ce soit avec un pied boiteux ! ». « A quels étranges périples un pied gauche aventureux n'a-t-il pas entraîné un pied droit récalcitrant ? »*, dit, de lui-même, Paul Claudel.

« Le matin, le chant d'un seul oiseau... »

Dans le cours du *Soulier de satin,* Dona Prouhèze, Rose Vetch se risque elle aussi à d'étranges périples, d'un homme à un autre, et va jusqu'à se faire fouetter et torturer sans en ressentir grand émoi, du moins à ce qu'elle dit, et nous la voyons se faire traiter de tous les noms, *« peste », « colique », « lèpre », « vampire », « ogresse », « bougresse », « diablesse », « foutue chienne ».* Mais jamais nous ne la voyons boiter, jusqu'à sa mort.

La vraie Prouhèze boitera plus tard. Le 23 octobre 1949, Claudel a quatre-vingt-un ans et Rose Vech soixante-dix-huit, Claudel note dans son journal qu'il est allé voir Rose *« à la clinique Rémuzat. Elle s'est cassée la jambe, rien qu'en faisant un faux mouvement. Elle est en verre, soixante-dix-huit ans. Toujours aussi méchante ».* Hasard : le mot « verre » vient rappeler la « pantoufle de vair » de Cendrillon.

Quant à *« toujours aussi méchante »*, c'est l'homme qui réapparaît, dans l'ombre du grand poète. Il n'a jamais admis que Rose Vetch l'ait « trahi ». *« Parfois, le matin, le chant d'un seul oiseau suffit à éteindre en nous les feux de la vengeance et de la jalousie »*, écrit-il. Peut-être, mais pour pas plus de vingt secondes, chez lui. Ne la trouve-t-il pas « méchante » elle aussi. Dona Musique, Dona Merveille, la seconde mais plus paisible passion de Claudel, Mme Audrey Parr rencontrée à Rome, puis au Brésil, elle aussi afectée d'une petite note « godasse » ?

En effet, Claudel, à Rio, *« tournant comme un gros papillon de nuit autour de cette flamme virevoltante »*, comme nous le dit un témoin, envoyait à Dona Musique des poèmes d'amour brûlants, et, lorsqu'il allait la voir au consulat anglais où travaillait son mari, il trouvait ses poèmes traînent dans le salon, sur le piano, les guéridons. Il lui envoya un long poème de reproches, adressé à *« la méchante fée Margotine, l'âme plus noire que sa bottine ».*

Notre grand poète avec ses grandes passions, notre Mesa du *Partage de midi* avec son Ysé, notre Rodrigue et notre Camille du *Soulier de satin,* avec leur Dona Prouhèze, nous font décidemment penser au petit Paul Claudel avec ses deux grandes sœurs. Dans un texte appelé *Il faut que les femmes s'en mêlent.* Claudel écrit : *« Votre serviteur, qui a gardé de son enfance avec ses deux sœurs plus âgées et bien plus malignes que lui un profond et salutaire complexe d'infériorité. Dans nos disputes fréquentes je me rappelle ne jamais avoir eu le dessus, et d'ailleurs, s'il m'arrivait de présumer, quelques gifles bien appliquées avaient vite fait de me rapeler au sentiment de l'ordre normal. »*

Mais oublions toutes ces méchantes ! Place au *Soulier de satin, « amalgame de soldats, d'aventuriers, de missionnaires, de dames sans vertu, de bonnes sœurs et de carmélites en voie de transhumance » ! « Des choses les plus basses et les plus grossières aux paroles les plus sublimes, il y a suite et continuité »*, dit Claudel. Les trois coups sont frappés. Antoine Vitez est au gouvernail. Au-dessus de la cour du Palais, toutes les étoiles de l'univers ! Et Paul Claudel nous murmure : *« Même pour le simple envol d'un papillon, le ciel tout entier est nécessaire ».*

MICHEL COURNOT.

Vidéo à Cavaillon

Les paysages mentaux de Fabrizio Plessi

Familier de la Biennale de Venise, invité de la dernière Documenta de Kassel, Fabrizio Plessi installe ses vidéosculptures à Cavaillon. Un grand spectacle, troublant, paradoxalement intimiste.

Cela tient de la caverne électronique et du Luna-Park. La liste, impressionnante, des moyens déployés – deux cents téléviseurs, sur 1 000 mètres carrés – laisserait présumer un show racoleur. A tort. C'est à une bien belle méditation que nous convie Fabrizio Plessi, à un voyage entre illusions, faux-semblants, vraies sensations, dans un « videoland » spectaculaire mais d'une sauvage sobriété (1).

Vénitien, peintre de formation – il enseigne toujours la peinture aux Beaux Arts de Venise – Plessi avoue plus de trente années de fascination pour l'eau : bleue, fluide et changeante, plate et profonde ; l'eau, qui incite à une rêverie teintée d'apparente passivité, dans une durée étirée, immobile. Entre l'eau et l'image vidéo, la parenté est évidente. Pour cette seule raison, Plessi est devenu vidéaste. Il se moque de la narration, de la guerre des images et dit savoir tout juste bricoler une prise de courant. Il dessine, puis fait réaliser par une équipe de techniciens ses sculptures où la vidéo – utilisée comme une lumière « pure » le plus souvent – se marie avec la pierre, le fer, le bois, et, à Cavaillon, avec la lavande : Plessi conçoit ses vidéosculptures en fonction de ses voyages.

C'est en revenant de New-York qu'il a rêvé *Bronx :* derrière une grille rouillée une armada de téléviseurs, encastrés dans des plaques du même fer rouillé, et flanqués de bêches fichées dans leur propre reflet cathodique. Pour le Musée d'art moderne de Madrid, il a tracé *Videocruz,* un chemin de croix que l'on parcourt sur la ligne de partage qui sépare le bien, le mal, la pureté du sel et la brûlure du charbon, tandis que des écrans se renvoient face à face des images cristallines ou rubis, toujours changeantes, immatérielles. De quel voyage est-il revenu avec cette *Mer de marbre* grandiose, lyrique, à la beauté monumentale, presque classique ?

Pour Cavaillon, Plessi a imaginé sept cônes de fonte, ceints de lavande odorante : le visiteur les escalade par une échelle de bois et contemple, en leur fonds, les flux et reflux bleutés d'un téléviseur, au son d'un agréable clapotis. Car chacune des sculptures possède sa « musique » propre : souffle de tempête *(Mer de marbre)* ou bruit de pompe inquiétant *(Bronx)*. Dans le grand espace sombre percé de lueurs de bleu, ces musiques deviennent rumeur, un bain de sons étrange. Tous nos sens sont conviés, de manière très instinctive, « primale », mais jamais de la même façon, et c'est ce qui est merveilleux.

Plessi ne cesse de brouiller notre perception. Il joue des paradoxes. Et son art vidéo monumental non seulement nous renvoie à l'intime : il est d'un minimalisme à toute épreuve, dans le choix des matériaux, dans leur mise en scène. Le Vénitien Plessi a été formé, on le sent, à l'école des maîtres de la perspective.

Jeudi matin, dans les jardins du Festival d'Avignon, il parlait de *« remonter la technologie à la température du chaud »*. La RAI Uno vient de lui offrir l'occasion de tenir ce discours pour un très large public : à partir d'octobre prochain, pendant neuf mois, à raison d'une heure par semaine, à 20 h 30, Plessi présentera ses travaux, parlera de ses projets, de ses rêves de liberté pour l'image vidéo. Le générique sera signé Spielberg, et Umberto Eco écrira des textes.

ODILE QUIROT.

(1) Le Centre culturel de Cavaillon est à l'origine de cette exposition. La région, le ministère de la culture, le centre vidéo Arte de Ferrare, participent à cette exposition, à laquelle le Festival d'Avignon donne son label.

★ Centre culturel de Cavaillon. Jusqu'au 23 août.

David Warrilow : l'au-delà de la raison


BRIGITTE ENGUERAND

David Warrilow va interpréter l'Hypothèse, *de Pinget, aux Pénitents blancs.*

Cet homme en béret franchouillard est Anglais, d'où la bizarrerie inquiétante de son sourire. Habituellement, il vit à New-York. *La première fois que je l'ai* vu, c'était là-bas, dans les ruelles de Soho. Il venait de jouer *le Dépeupleur,* de Beckett. On était lovés dans des coussins, tout près de lui, et lui, inoubliable silhouette blanche, nous emmenait, à la musique de sa voix sourde, dans un monde doucereusement funèbre. Ensuite, il m'avait parlé en français. J'étais éperdue de reconnaissance de ne pas avoir à éructer quelques-uns des mots anglais que je connais et que personne ne reconnaît. Parisien pendant dix ans, David Warrilow est totalement bilingue. En anglais et en français, on l'a vu plusieurs fois, seul et avec les Mabou Mines (les intellos du « off off Broadway »), à Nancy, Paris, Saint-Denis, Bobigny... Au cinéma, dans le chef-d'œuvre de Woody Allen, *Radio Days,* il est l'ineffable chroniqueur mondain (c'est son côté dandy british) et libidineux qui veut sauter Mia Farrow sur le toit d'une boîte de nuit.

A Avignon, David Warrilow va jouer *l'Hypothèse* (à partir du 11, j'ai vu un filage) aux Pénitents Blancs, redevenus Chapelle. Scène, gradins, tout a été retiré. Les murs sont troués, blanchis comme de vieux os. Contre un pilier, une chaire en bois desséché, à laquelle on peut accéder par une échelle. Devant, un poêle noir. Par terre, en guise de presse-papier, une galoche plâtreuse sur un manuscrit.

David Warrilow s'amène en vélo. Gilet, redingote à rosette, pantalons rayés. Quand il les a achetés aux Puces, il en avait essayé plusieurs. Dans la poche de celui-ci, il a trouvé 100 francs. *« Un signe »,* dit-il. De même, quand il a annoncé à de vieux amis où il allait jouer, ils se sont exclamés : leur père avait acquis dans une vente des meubles venant de la Chapelle ! *« Encore un signe que je ne me trompais pas. »* Voilà comment fonctionne David Warrilow, voilà pourquoi il interprète *l'Hypothèse* à Avignon, en attendant la Bastille pour le Festival d'Automne – c'est une production Bobigny Maison de la culture, où David Warrilow a joué *Marat-Sade.* Il ne savait rien de Pinget. De temps en temps passait Joël Jouanneau, dont il ne savait rien non plus, sinon qu'il avait été journaliste et que ses yeux sont bleus.

Joël Jouanneau lui propose l'*Hypothèse,* lui donne la pièce à lire : quelques pages, denses, sans ponctuation. *« J'ai rarement vu quelque chose d'aussi rébarbatif. Je me suis demandé ce que moi, Anglais, j'avais à faire de ces jeux avec la langue française. »* Au-delà de la coquetterie, il est vrai que l'écriture de Pinget est un labyrinthe, un palais des glaces. Les images se dédoublent, s'engendrent. Les phrases se tordent, puis se dissolvent, quelque chose d'autre apparaît. Un délice pour un acteur comme David Warrilow, sorte de mage tout en ambiguïtés, enveloppé de mystère, d'ironie, d'effroi.

La pièce est le monologue d'un auteur en lutte avec son écriture, l'histoire d'un manuscrit au fond d'un puits. David Warrilow fait du personnage – Mortin, « le » personnage de Pinget – un type déboussolé et péremptoire. Il s'enroule dans les idées, court après les phrases, cherche, dérape, saute par-dessus les trous de mémoire, raconte d'un trait, fait le pitre. Il va brûler son manuscrit, et, frappé de stupeur, habité de violence, il devient immense. Le temps d'un éclair, il a connu la mort, il est là, déchiré, vidé, puis il s'en va. Je connais peu de gens qui, comme David Warrilow, sont capables d'affronter l'au-delà de la raison. *« Je suis solide,* dit-il, *depuis que j'ai compris une vérité première : j'existe, je ne suis pas seulement un comédien. Maintenant que je le sais, je me recentre mieux, et mon travail de comédien m'est presque plus facile. »*

Facile ou pas, mis en scène par Joël Jouanneau, David Warrilow est, au sens littéral, extraordinaire.

COLETTE GODARD.

Au Festival de danse de Montpellier

Les secrets de François Verret

Le Festival de danse de Montpellier s'était ouvert avec le Saut de l'ange, *de Dominique Bagouet. Il s'achève par* Quel est le secret ?, *création de François Verret, un chorégraphe non conformiste.*

Avec François Verret, le public est placé en situation d'inconnue, privé de références et de mode d'emploi. Il doit se fier à sa seule sensibilité. Verret s'en explique : *« Que l'on me reproche d'évoluer entre la danse et le théâtre ne me gêne pas. Je ne suis pas le seul à travailler dans cette zone sensible. L'imbrication du théâtre et de la danse peut amener du nouveau. Pour moi, chaque spectacle est une rencontre avec des gens différents. Cette fois, j'ai voulu réunir deux acteurs, Daniel Emilfork et Frédéric Leidgen, et deux danseurs, Ann Koren et moi-même pour construire ensemble un univers.*

» La personnalité d'Emilfork a été déterminante. Il y a en lui une grâce infinie qui s'apparente à la danse. C'est un aventurier très exigeant. Tout est parti d'idées que j'avais sur le tiers-monde, de choses lues sur l'Ethiopie – un univers singulier et sophistiqué – et son dernier empereur, Hailé Selassié. Le spectacle s'est organisé autour du drame d'un empire qui s'effondre et d'un vieil homme qui n'a plus le pouvoir. Carcasse dérisoire, il sert un cérémonial vide. Bien entendu il ne s'agit pas d'évoquer le Négus proprement dit. Ce qui se joue là c'est plutôt une tragédie : le père et ses trois enfants obligés de s'enfuir de leur palais. Ils emportent avec eux quelques souvenirs précaires. Ils sont liés entre eux par leur histoire passée. Nous avons construit le spectacle par imbrication collective. Chacun nourrissant son propre personnage. Tout s'est déposé par sédimentation au cours des semaines. Il y a eu beaucoup de déchets, une sélection de propositions épuisante.

» Au départ, il y avait les quatre personnages qui fuyaient dans leur pousse-pousse. Puis Daniel Emilfork a imaginé de s'installer dans un coin de scène et n'en a plus bougé. Il dort et tente de ranimer une mémoire délirante. Au bout d'un mois il a ressenti la nécessité de lier la parole à l'amnésie. Il a inventé son monologue. Comme Emilfork restait dans son fauteuil, le décorateur, Goury, a imaginé de construire une marionette. Cette marionette répond aussi à l'idée que la mort hante l'espace théâtral.

» Dès lors tout le spectacle s'articule comme un va-et-vient du regard entre le vieillard immobile et les scènes représentées sur le reste du plateau. Puis une autre idée a été introduite, l'idée que les quatre personnages étaient des acteurs et qu'ils rejouaient des scènes du passé, d'où le rideau, le théâtre dans le théâtre et la fin ratée, qui est une sorte de lamento.

» Le public manque peut-être un peu d'informations, mais les musiques africaines, les costumes peuvent le guider. On le lui raconte pas une histoire, on lui propose des images fortes : le rapport entre un père et ses enfants, la rencontre du mystère, et surtout l'idée d'un secret. »

Propos recueillis par MARCELLE MICHEL.

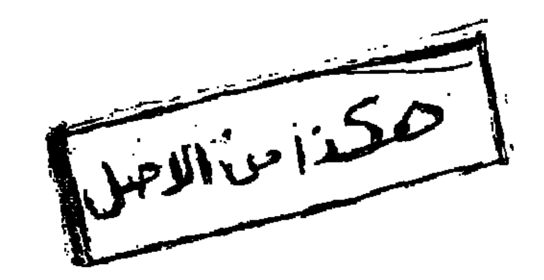
★ Opéra de Montpellier, le 11 juillet, 21 heures.

Le fondateur de la Taganka se fixe en Israël

Alors qu'il se trouvait en Israël depuis plusieurs mois pour y monter deux spectacles au Théâtre national, le metteur en scène d'avant-garde soviétique Youri Lioubimov a décidé de s'établir définitivement dans ce pays et a demandé la nationalité israélienne.

Le fondateur du Théâtre de la Tangaka de Moscou avait quitté l'URSS en 1983. Son passeport soviétique lui fut alors retiré. Aujourd'hui, marié à une juive hongroise, Lioubimov devrait bénéficier de la « loi du retour » qui accorde la citoyenneté israélienne aux époux d'immigrants juifs.

Le ministre israélien de l'intégration, M. Yaacov Tsur, a déclaré, le mardi 7 juillet, que son pays était honoré de cette requête, et que la présence de Youri Lioubimov apporterait une contribution significative à la créativité artistique en Israël. – *(AFP, Reuter.)*



Culture

Une loi-programme pour les monuments historiques

Pour une mémoire alerte

Le premier ministre a annoncé à Bordeaux le vote d'une loi-programme, en faveur du patrimoine. M. Michel Parent président de l'ICOMOS nous explique l'urgence et les conditions d'une telle loi.

par Michel Parent

Président du Conseil national des monuments et des sites

NOTRE patrimoine architectural est aujourd'hui dans un état de péril sans précédent. Les périodes qui ont suivi les conflits mondiaux ont été seules réparatrices. Le caractère émouvant des dommages, nationalement motivant, mobilisa des crédits extra-budgétaires importants. Aux seuls monuments épargnés furent alors consacrées les minces dotations budgétaires ordinaires. C'est sur cette base très faible — et paradoxale, — qu'à la disparition non des effets de la guerre, mais des moyens qui leur étaient appropriés, que le patrimoine est devenu alors un sinistré de la paix.

De surcroît, en période de forte croissance et de forte inflation, son budget a échappé à la croissance et a beaucoup pâti de l'inflation. Seules se sont accrues les contributions des collectivités locales jusque-là insignifiantes sauf exception, mais sans pouvoir compenser la défaillance du budget national. Il a fallu attendre 1978 pour substituer une progression sensible à une chute continue et dépasser enfin la valeur d'intervention de... 1908, qui portait pourtant sur trois fois moins de monuments classés. 1979 bénéficia du « plan de relance ». 1980 des charmes de l'Année du patrimoine, 1982 et la suite, d'accroissements qui n'ont pas atteint la hausse spectaculaire de l'ensemble des crédits de la culture et furent surtout sévèrement amputés par des annulations budgétaires. Bref, en dépit du renversement de la tendance, le *désinvestissement* n'a pas cessé, c'est-à-dire l'écart négatif entre la détérioration et la réparation.

Faute de moyens

Une étrange pudeur collective masque en somme la réalité : celle d'édifices majeurs — des cathédrales insignes, — dont les pierres sculptées, chefs-d'œuvre de l'esprit humain comparables aux marbres de l'Attique, tombent au sol comme des pluies de météores, ou dans les pare-gravats d'échafaudages à perpétuelle demeure ; celle de centaines d'édifices atteignant le coma dépassé. Et cela parce que les moyens ne font face ni à l'entretien courant, ni aux échéances des restaurations cycliques, ni aux effets des agressions nouvelles de la société industrielle (pollutions, vibrations, désordre du régime des eaux souterraines), ni, enfin, aux effets induits des restaurations différées.

Une bonne couverture a une durée de vie enviable mais, faute d'être renouvelée à temps, sous elle une charpente pourrit, qui aurait pu durer trois fois plus, et ce sont des maçonneries qui se disloquent : en fait, il n'y a rien de plus dispendieux que cette rétention qui conduit au vain éparpillement ou à l'abandon sélectif. Reporter les obligations du jour même toujours au lendemain est irresponsable. A moins d'admettre cyniquement que le problème cessera de se poser avec l'existence de la plupart des objets en cause.

Cessons alors de nous donner bonne conscience à peu de frais. Notre pays, notre époque seraient donc assez habiles pour exploiter l'image suggestive du patrimoine — à l'instar de celle des jolies femmes et des enfants bouclés — pour susciter une surconsommation intérieure de gadgets disproportionnée à la faiblesse de nos investissements, mais seraient incapables de consacrer à sa survie le moindre geste sacrificiel ! Nous refuserions de transmettre à nos descendants ces ultimes biens transmis par nos ancêtres, et la plupart encore fonctionnellement efficaces, ce capital de plaisir partagé, d'amour, de communion sensorielle et spirituelle, ces milliers d'expressions, toutes *différenciées de la diversité* de la France, qui en font, en fin de compte sa légitimité : le génie de chaque lieu, celui-là même des cultures croisées dont elle est composée.

Dans la jeunesse elle-même, le retour au goût de l'histoire, au sens des racines et de l'authenticité est un fait, mais qui n'émerge pas dans les mécanismes abstraits d'une société qui a perdu le sens de la durée, est obsédée par les conjectures vaines, la conjoncture de l'apparence, de l'éphémère, de la morosité. *« Vous avez dit déclin, monsieur ? »* Hélas ! il n'en est pas de signe plus symptomatique que l'oubli de notre essence, que l'indifférence à notre mémoire concrète, qui va jusqu'à oublier qu'elle la perd...

Une modernité ambitieuse et résolue se fondera sur une mémoire alerte. Celle dont le passé n'est pas vivant est elle-même sans projet. Elle n'en conçoit que de courts et hâtifs, de spéculatifs mais collectivement improductifs. Les projets vrais *« demandent du temps au temps »*, comme les forêts qu'on plante...

Le gouvernement actuel semble vouloir relever le défi de sauver notre patrimoine architectural. Il veut en faire une priorité de sa politique actuelle. Le préalable, c'est le changement d'échelle des moyens conservatoires, c'est un engagement formel de continuité pour lui et ses successeurs : c'est donc l'adoption d'une loi-programme destinée non pas à encadrer les crédits ordinaires, mais à doubler, faute de tripler, les crédits annuels pendant cinq ans. En 1993, une seconde loi-programme devra prendre le relais. Après avoir arraché à l'état de péril les seuls monuments classés aujourd'hui, on pourra utilement se fixer d'autres objectifs par la suite : oui, ceux de l'an 2 000.

Ces chiffres sont connus du ministère de la culture établis par lui vers la fin des années 70, avec le concours de l'inspection générale des monuments historiques, informatisés et réactualisés depuis. Et ils ne sont pas exorbitants : cette dernière chance est à notre portée. Il s'agit que l'Etat s'engage pour un millième supplémentaire de son budget qui entraînera ses partenaires et qu'il récupérera en partie fiscalement.

Economiquement, ce n'est, en outre, qu'un prêté pour deux rendus, sans incidence sur l'importation : ces crédits ne font que générer des emplois nouveaux ils provoquent un affaiblissement correspondant du coût du chômage. A la *différence* des nouveaux établissements publics, dont la charge d'investissement est du même ordre, ils n'entraînent aucune nouvelle charge de fonctionnement ; au contraire, ils devraient alléger de leur coûteuse perplexité les gestionnaires. Enfin, sachons que le chiffre d'affaires du tourisme étranger en France est de 60 milliards, le meilleur atout de notre balance commerciale. A ne compter le patrimoine que pour le dixième de ses motivations, on connaît peu d'investissements aussi rentables.

La France dispose pour accomplir cette tâche, qui devrait être sacrée même si elle était coûteuse et, en définitive, ne l'est point, des meilleurs corps professionnels. Présidant, depuis sept ans, la confédération mondiale de ces professionnels, j'ai des éléments de comparaison.

Sauver les cathédrales

Faudra-t-il encore leur rendre l'espoir, surtout aux plus jeunes, ainsi qu'aux entreprises spécialisées, qui ont dû continuer à débaucher en dépit de crédits théoriquement accrus, tellement, en quelques années, la complication bureaucratique à travers la décentralisation a ralenti les commandes et le paiements. Il faut progressivement rendre à l'administration du patrimoine et aux passionnés du patrimoine la responsabilité dont ils sont dignes.

De délégations en régulations, d'encadrements en dissémination des décisions, les pratiques de gestion sont devenues aberrantes, les procédures lourdes des travaux publics sont en outre inadaptées à ces myriades de petites opérations diversifiées, aussi spécifiques que les monuments eux-mêmes. S'agissant de thérapie et non de fabrication en série, les procédures devraient avoir la souplesse de la nature des choses.

C'est par l'accroissement des programmes générant la concurrence dans le respect de la qualité par la rapidité gestionnaire et la sensibilité au réel, qu'on atteindra la baisse des coûts, et non dans les fictions normatives. Il faut se replacer avec l'acquis des nouvelles technologies, dans l'esprit qui a présidé à l'édification des cathédrales. C'est ainsi que nous les sauverons.

L'Europe et le palais des Doges

La Banque européenne d'investissement, l'organisme de financement à long terme de la CEE a décidé d'accorder un prêt de cinq milliards de lires (environ 23 millions de francs français) à la municipalité de Venise pour la restauration du palais des Doges. Les modalités de ce prêt ne sont pas précisées mais les autorités italiennes devraient bénéficier des conditions avantageuses propres au financement des projets non commerciaux. — *(Reuter.)*

Communication

Au journal de 20 heures sur Antenne 2

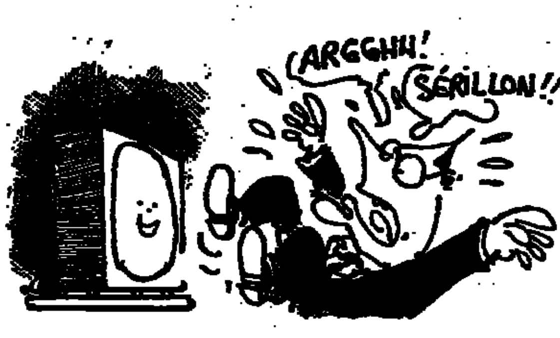
Henri Sannier remplace Claude Sérillon et Bernard Rapp

« Que de fausses rumeurs et de mauvais procès d'intention !, déclarait dernièrement, d'un ton agacé, un membre de la direction d'Antenne 2. *Où sont les purges annoncées ? Où est la reprise en main dénoncée ? Claude Sérillon, que je sache, présente toujours le journal de 20 heures ! »* Eh bien ! non, justement, *Exit* Sérillon et *exit* Bernard Rapp, malgré *« leur formidable compétence »*. Voici Henri Sannier, arraché à FR 3 — et à d'autres chaînes, qui, nous dit-on, le courtisaient — pour les remplacer et inaugurer dès septembre une formule *« nouvelle et audacieuse »* du journal de 20 heures. Une formule chargée de mettre à mal *« la grand-messe traditionnelle avec un monsieur je sais tout, homme-tronc lisant son texte sur un prompteur »* et d'amener sur scène *« un présentateur médiateur interrogeant les spécialistes de la rédaction pour éclairer les spectateurs »*.

Nouveaux décors, nouveau générique (David Niles y travaille), nouveau style. Elie Vannier, le directeur de l'information veut, dit-il, aller de l'avant, clamer le dynamisme du service public, faire vieillir les autres chaînes. Son discours devrait être motivant pour l'ensemble de la rédaction à laquelle il promet indépendance, moyens et temps d'antenne.

Sérillon était un symbole et nul n'ignorait l'hostilité dont il était l'objet depuis des mois dans certains milieux de la majorité, qui réclamaient sa tête. La rédaction résistait, son Sept d'or de meilleur présentateur le protégeait. Le voici pourtant éliminé, en douceur, au milieu de l'été. On lui propose une compensation honorable — un poste de rédacteur en chef, la direction des magazines — mais Sérillon refuse, attaché au rythme du quotidien, et méfiant devant le flou de certains projets de rentrée.

C'est aussi cela qui inquiète la rédaction. Combien de problèmes non réglés, de questions différées, de services désorganisés. Quelles ressources, quels moyens pour les magazines annoncés ? *« On nous présente un décor, quelques comédiens, mais on ne sait toujours pas pour jouer quelle pièce ? »*, dit un membre de la rédaction. La société des journalistes, à nouveau, prend la parole et dénonce *« le préjudice moral et professionnel causé aux journalistes d'Antenne 2 par une cascade de décisions qui compromet la cohérence, la compétence et l'indépendance de la rédaction ». « A son arrivée à Antenne 2, Elie Vannier déclarait que notre rédaction était la meilleure. Six mois après, elle se retrouve complètement décapitée, déstructurée, déstabilisée. Un grand nombre de ses responsables, de ses membres parmi les plus dynamiques sont aujourd'hui écartés, déplacés, découragés, tentés par la fuite sur une autre chaîne. »*





Extrait d'une bande dessinée de Plantu parue dans *le Monde* du 13 février.

Les syndicats se mobilisent, accusant la direction d'A 2 d'organiser *« le gâchis des énergies et des talents »*, regrettant amèrement le départ de Sérillon, et en appelant aux téléspectateurs. *« Les journalistes d'Antenne 2 continueront de lutter pour préserver leur indépendance »*, indique l'intersyndicale CFDT-SNJ, qui interpelle *« solennellement les téléspectateurs, sachant qu'au bout du compte, personne ne les trompera. Progressivement, les responsables d'Antenne 2 désarment le « navire-amiral » du service public. Et cela, c'est aussi l'affaire des téléspectateurs et de tous les citoyens. »*

ANNICK COJEAN.

La huitième université d'été de Carcans-Maubuisson

L'entreprise, l'Europe et la création

L'université d'été de la communication aura lieu du 30 août au 5 septembre à Carcans-Maubuisson (Gironde). Organisée par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente et par le CREPAC d'Aquitaine (Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle), cette manifestation (la huitième du nom) sera consacrée, cette année, aux *« créations, programmes et services »*.

L'entreprise, l'Europe et la création constitueront les axes privilégiés des débats. Ceux-ci tenteront de déterminer les lignes directrices d'une politique de la communication.

Parmi les problèmes abordés : les réseaux radio et l'information ; la mutation des radios en Aquitaine, 1977/1987 ; l'expérience des réseaux câblés, le vidéo-texte deuxième génération ; les stratégies des éditeurs télématiques grand public ou encore les démarches de fabrication de l'image de synthèse. *« La bataille de l'information à la télévision »* (le 1er septembre) fera l'objet d'un débat auquel participeront des responsables de l'information de chaînes de télévision ; un débat sera également consacré au *« paysage audiovisuel français : le programme des sept grands »*, auquel participeront des présidents de chaîne ; enfin, diverses personnalités politiques seront invitées à réfléchir sur le thème *« Concentration et liberté »*.

L'université d'été de la communication sera également l'occasion d'une expérience originale de présentation des espaces : sous l'égide d'un comité de pilotage scientifique (comprenant notamment la DATAR), un réseau diffusant trente canaux de TV (télé-achat, télé-enseignement...) sera mis en place, et un canal local alimenté par l'actualité de l'université, intégrant un journal télématique, sera réalisé. En outre, cette *« expérience des espaces intelligents »* comprendra aussi l'installation d'appartements intelligents intégrant les technologies de la communication.

Parrainée par un certain nombre d'organismes publics, l'université d'été de la communication bénéficiera également du soutien d'un grand nombre de médias, dont *le Monde* et FR 3-Aquitaine.

Télévision par satellite

La CNCL sélectionne les candidats « admissibles »

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a fait un premier « tri », vendredi 10 juillet, parmi les candidats à l'exploitation d'un canal sur le satellite de télévision directe, TDF 1. Les candidatures de TF 1, Canal Plus, la Cinq et M 6, ont ainsi été déclarées *« admissibles »*, tout comme la SEPT, la future chaîne culturelle par satellite au statut un peu différent. Les projets de Mood Music, Visnews Ltd (Grande-Bretagne), Bravo TV (Etats-Unis) et Olympia (Grande-Bretagne) ont donc été écartés. Trois candidats à l'exploitation d'un canal radio ont également été retenus : Radio-France, Radio-France internationale et la Deutsche Bundespost.

Ce premier tri a été fait à titre *« intermédiaire »* et *« conservatoire »*, indique-t-on au siège de la CNCL. Les « sages » ont, en effet, préféré différer l'attribution finale des canaux. *« Les autorisations définitives ne seront délivrées qu'au courant de l'été »*, indique-t-on sans plus de précision. Deux difficultés sont avancées, au siège de la Commission, pour expliquer ce retard sur le calendrier initial : le désaccord existant entre Télédiffusion de France (TDF), qui gère le dossier satellite, et les candidats, sur le prix de location d'un canal : l'absence du décret devant réglementer la programmation des chaînes cryptées par satellite.

P.-A. G.

● **Minitels au Québec.** — Le Centre d'excellence en communication intégrée (CETI) de Montréal a signé, le 24 juin, un accord de développement du réseau minitel au Québec avec Intelmatique, la filiale de la direction générale des télécommunications (DGT), chargée de l'exportation. A partir de cette rentrée, plusieurs centaines de milliers de minitels seront installés à Québec et à Montréal en cinq ans (avec des applications professionnelles, semi-professionnelles ou grand public), avant de s'étendre au reste du Canada. Rappelons qu'en France 2 703 000 minitels sont actuellement recensés.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Don Carlo, de Giuseppe Verdi, dir. musicale : Maximiano Valdes : ballets.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Monsieur chasse !, de Feydeau.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), relâche annuelle à partir du 20 juillet.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Cinéma-Vidéo*, Salle garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque (l'époque ; la mode ; la morale ; la passion) ; *Vidéo-Musique*, 13 h : la Rose de Wou-Ker, de Fang-Ying ; 16 h : Fastaff, de Verdi ; 19 h : Maria Callas, de Guy Seligman.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours ! tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Carmen cru.

GRAND HALL DE MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Barouf à Chioggia.

HOTEL LUTETIA, Espace Jean Cocteau (45-44-38-10), 20 h30 : Mensonge.

GREVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : La mégère apprivoisée.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Vingt ans de piano forcé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? 22 h : Suivez c'qu'on fait.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 22 h : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre ; 18 h 30 : Deux larmes pour un sourire.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; *18 h 45 : Journal intime de Sally Mara.*

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Été africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Peñaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CLUB DES POETES (47-05-06-03), 22 h : Hommage à Saint John Perse et Blaise Cendrars.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), *21 h 30 : Nos désirs font désordre.*

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Schlomo *qui chante et qui rit.*

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand music-hall de Pologne.

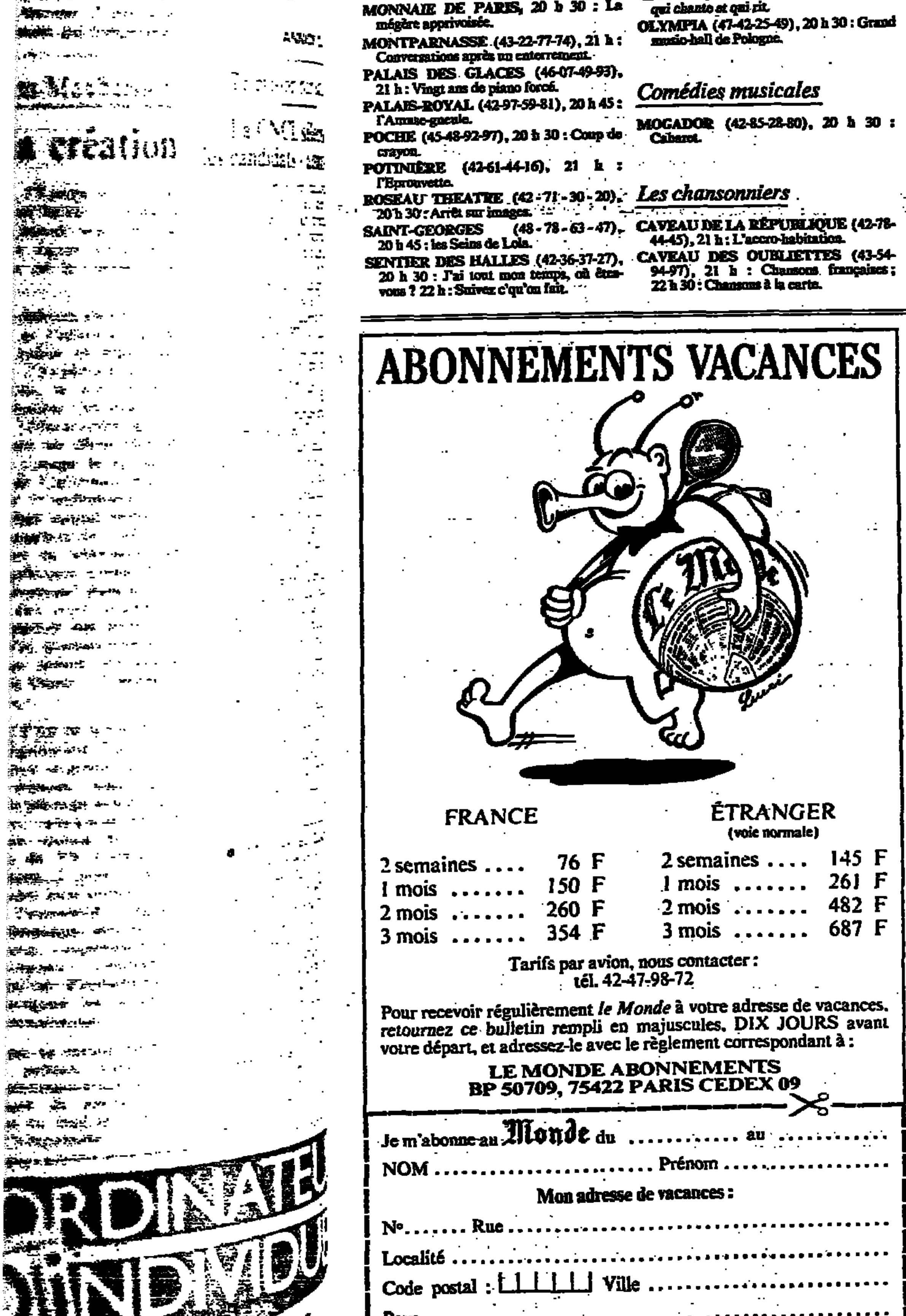
Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accro-habitation.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.



Vendredi 10 juillet

La danse

MAIRIE DU 9e ARRONDISSEMENT (42-58-60-56), 21 h : *Les ballets historiques du Marais.*

Jazz, pop, rock, folk

AUBER, station, 16 h 30 : R. Guerin Big Band.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Bobby Holmes.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : J. Lacroix.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Tremplin.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Johnny Thunders.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : C. Smith, B. Towsen.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : Art Lewis, A. Jean Marie, J. Gregg.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : D. Bertrand.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Irakere.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : S. Vaughan et D. Gillepsie.

PASTEL (42-77-08-27), 22 h : Gregg Hunter.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : Dixie Stompes.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : J. P. Gelineau et Middle Jazz Quartet.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Quartet G. Champagne.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : O. Franc Quintet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : G. Ferris Quartet.

Les concerts

VENDREDI 10

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre de chambre Ars Floreat d'Amsterdam. Dir. J. Grimbert (Brahms).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 : Quatuor Helios (Haendel, Haydn, Bach). 21 h : Ensemble instrumental J.-J. Wiederker (Vivaldi, Haendel, Corelli).

Musée de Cluny, 17 h 30 : Camerata de Paris (Musique et danse du Moyen-Age et de la Renaissance).

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs. Place de Verdun, de 11 h à 19 h : Levallois au temps des Gaulois.

MEAUX (64-34-90-11), cour du Vieux Chapitre, 21 h30 : Meaux en marche vers la liberté.

VERSAILLES, (39-02-23-13), terrasse du château, 22 h 15 : Les jardins de Versailles aux lumières.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Jean Chouan, de Luitz-Morat, 2 : La bataille des cœurs ; 3 : Sur le pont de Pymil ; 19 h, Viridiana, de L. Bunuel, (Vostf) ; 21 h, Serenade, de A. Mann (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Tire au flanc, de J. Renoir ; 17 h 15, Au nom du peuple italien, de D. Risi (v.o. s.t.f.) ; 19 h 15, Marché de brutes, de A. Mann (v.o.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

14 h 30, Les enfants, de M. Duras ; 17 h 30, Le pont du Nord, de Rivette ; Shoah, de Claude Lanzmann (première partie).

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches *Saint-Germain*, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A, v.o.) : Racine, 6e (43-29-19-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Balzac, 8e *(45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier*, 8e (43-87-35-43).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DOWN BY LAW (A, vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Bienvenüe Montparnasse, 15e* (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Berry, 20e (43-57-51-55).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e *(43-27-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) : Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE *(Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).*

NANOU (Fr.-Brit.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-*Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Français, 9e (47-70-33-88)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; *Pathé-Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) : Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *14-Juillet-*Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : *George-V, 8e* (45-62-41-46) ; V.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS *(A., v.o.)* : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

3 AMIGOS (A.) : V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *UGC-Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BARBARIANS. Film américain de Ruggero Deodato, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e, (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ. Film yougoslave de Zivko Nikolic, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76)* ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; *Convention Saint-*Charles, 15e (45-79-33-00).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? Film américain de Philippe Mora, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EVIL DEAD 2. Film américain de Sam Raimi (*), v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06 ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES GRAVOS. Film néerlandais de Dick Maas, v.f. : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (45-74-94-94) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS. Film français de Patrick Schulmann : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PIVOINE ROUGE. Film japonais de Kato Tai, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 JUILLET

« L'île de la Cité », 10 h 30, sortie métro Cité (Paris, côté jardin).

« Sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève : de Saint-Julien-le-Pauvre en passant par la Sorbonne », 15 heures, jardin de Saint-Julien-le-Pauvre (Monuments historiques).

« Fêtes et traditions parisiennes : l'apothéose de Voltaire au Panthéon, le 11 juillet 1791 », 15 heures, Panthéon, façade principale (Monuments historiques).

« Tanis, l'or des pharaons », 10 h 20, entrée du Grand Palais (M.-C. Lasnier).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », *15 heures*, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Exposition-commémoration du cinquantenaire de l'exposition de 1937 : panorama de l'art français à la veille de la guerre », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« Le vieux quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Mabillon (G. Botteau).

« Le Grand-Orient de France, histoire et symbolique de la franc-maçonnerie du dix-huitième siècle à nos jours », *15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).*

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les homosexuels au Père-Lachaise », 14 h 45, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Musée Picasso », 14 h 30, 7, place Thorigny (Paris et son histoire).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le prestige de la haute couture française au travers de Christian Dior », 13 h 30, Musée des arts et de la mode, 109, rue de Rivoli (Hauts Lieux et découvertes).

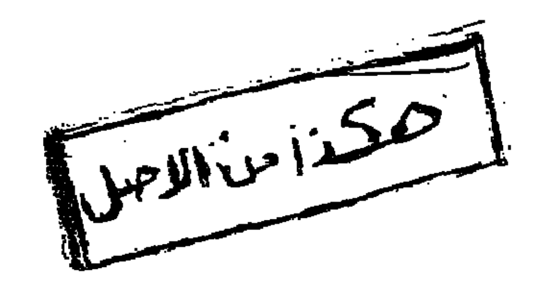
« L'Institut », 15 heures, quai Conti (ARS Conférences).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

CONFÉRENCES

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 17 heures : « Karma-Dharma » (Association gnostique d'études d'anthropologie et sciences A.C.).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 10 juillet

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Émission présentée par Guy Lux, Simone Garnier et Léon Zitrone. Vic-Fezensac-Marennes. ***22.20 Football : Finale du tournoi de Paris (en différé).*** **23.55 Journal. 0.10 Série : les Envahisseurs. 1.00 Télévision sans frontière.** Avec Alpha Blondy, Kassav', Touré Kunda, Mory Kante.

A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami. Le retraité. **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Enfances », sont invités : Howard Buten *(Monsieur Butterfly)*, Yves Cabrol *(l'Enfant aux abeilles)*, Patrick Cauvin *(Povchéri)*, Pierre Gascar *(l'Ange gardien)*, Dominique Grange *(Je t'ai trouvé au bout du monde)*, Daniel Zimmermann *(le Gogol)*. **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : Mississippi blues** ■ Film franco-américain de Bertrand Tavernier et Robert Parrish (1984). *Bertrand Tavernier et le cinéaste américain Robert Parrish se rencontrent dans le comté de La Fayette et partent à la découverte du sud des Etats-Unis. Une promenade sur des lieux mythiques, des rencontres pittoresques, de la chaleur humaine, de l'humour, de l'émotion.*

FR 3

20.30 Série : Deux de conduite. Le mobile du président. **21.25 Portrait.** Invité : André Verchuren. **22.20 Journal. 22.45 Documentaire : Ce jour-là le monde changea.** 2. Et la lumière fut. **23.35 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Documentaire : Ombre et soleil. 21.20 Cinéma : le Jeu de la vérité ■ Film français de Robert Hossein (1961). *Plusieurs couples sont réunis dans une villa à la campagne. Un invité déclare qu'il lira à minuit une lettre compromettante pour un membre de l'assistance. Il est assassiné pendant le « jeu de la vérité ». Problème en local clos assez tarabiscoté. Le suspense psychologique et la description fouillée de représentants de la classe bourgeoise l'emportent.* **22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : le Débutant** ■ Film français de Daniel Janneau (1986). **0.20 Cinéma : l'Obsédé** ■■ Film américain de William Wyler (1965). **2.15 Cinéma : Neuf semaines et demie** ■■ Film américain d'Adrian Lyne (1985). **4.05 Cinéma : la Rançon d'Eva.** Film français (classé X) de J. Helbie (1985). **5.20 Cinéma : Toi le venin** ■■ Film français de Robert Hossein (1958).

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.30 Cinéma : les Gaietés de l'escadron ■ Film français de Maurice Tourneur (1932). Avec Raimu, Fernandel. *Une petite ville de garnison, en France, à la Belle Epoque. Deux fortes têtes perturbent la vie de caserne. Adaptation de la pièce de Georges Courteline et Edouard Norès, bénéficiant, au début du parlant, d'une interprétation exceptionnelle. Une farce militaire.* **0.00 Série : Les évasions célèbres. 0.50 Série : Hôtel. 1.40 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le saint. Le trésor du monstre. **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Les lettres.** De Gene Nelson et Paul Krasny. Avec John Forsythe, Pamela Franklin, Ida Lupino. *Un an de retard pour des lettres. Neuf vies bouleversées.* **0.00 Série : Le saint.** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. Ecrire à la Réunion (première partie). **21.30 Musique : Black and blue.** Les femmes musiciennes et le jazz. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; La télévision (4). **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Sarrebruck) : Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2 en ré majeur hob VIIb-2, op. 101, de Haydn ; Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre, op. 33 : Symphonie nº 1 en ut mineur de Bruckner, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myung Whun Chung ; sol. Yo Yo Ma, violoncelle. **22.20 Les soirées de France-Musique** ; à 22.30, le piano français (œuvres de Jadin, Reicha, Chopin, Bizet, Chabrier, Fauré, Debussy, Ravel, Stravinski).

Samedi 11 juillet

TF 1

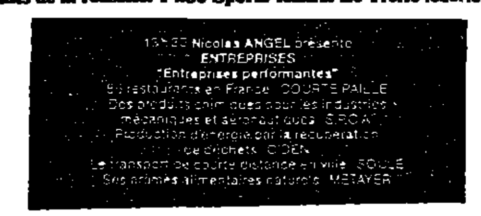
13.35 Série : Matt Houston. La chasse. **14.30 La séquence du spectateur. 15.00 Magazine : L'aventure des plantes.** De Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. 5. Le roi de la forêt. **15.30 Tiercé à Maisons-Laffitte. 15.45 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 16.15 Croque-vacances. Calimero ; Tintin : Le crabe aux pinces d'or ; Les Snorkys ; Yanko ; Les tripodes ; Variétés. 17.35 Téléfilm : La Reverdie.** De Philippe Condroyer. Avec Nadine Alari, Hugues Quester, Pascale Bardet, Muse Dalbray (1re partie). *Après la mort de son mari, Andrea doit prendre sa suite et diriger la Reverdie. Cinq femmes et un enfant, quatre générations, vont tout mettre en œuvre pour que la propriété ne soit pas vendue.* **19.00 Série : Agence tous risques.** Opération finale. **20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Série : Columbo.** Accident. **21.55 Opéra : le Vaisseau fantôme.** De Richard Wagner, en direct du Théâtre antique d'Orange, et en simultané sur France-Musique. **0.15 Journal. 0.30 Série : Les incorruptibles.** Le trouble-fête.

A 2

13.35 Série : « V ». Le choix du visiteur. **14.25 Les fables d'Esope. 14.40 Les jeux du stade.** Tour de France : 11e étape : Poitiers-Chaumeil ; Rétrospective des Tours du passé ; A chacun son tour par Jacques Chancel ; Canoë-kayak ; Tir. **18.00 Série : Mon ami Flicka.** L'arrogant. **18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Y'en a qui ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Variétés : Boum nostalgie.** Présenté par Carlos. Avec Michel Sardou, Michel Fugain, Spagna, Images, Frédéric François, Christine Roque, Canada, Emmanuelle, Stéphane H., J.-P. Cesari, Sabine Paturel, et des vidéos de Dario Moreno, Joe Dassin, Sheila, Michel Delpech, Moody Blues, Zanini, Procol Harum, les Beatles, Mongo Jerry. **21.40 Série : Les brigades du Tigre.** Nez de chien. **22.45 Variétés : Rigol'été.** Emission proposée par Jean Bertho, avec Jacques Mailhot, Michel Galabru, Jean Amadou, Jean Bertho, Isabelle Rochard, Chantal Gallia. *Neuf débats sur la télé, les jeux, le Tour de France, la vulgarité... Avec des comédiens.* **23.40 Journal.**

FR 3

13.15 Espace 3 : La maison en fête. 13.30 Espace 3 : Entreprise. 14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Sports-loisirs. Le Trèfle lozérien ;



rallye de moto tout terrain ; off-shore 1987 : Triathlon à Valras ; Course de l'Europe Thalassa ; Championnat de France de moto de vitesse. **17.30 Feuilleton : Mme le maire.** Avec Marthe Mercadier, Guy Tréjean. (2e épisode). **18.30 Variétés : La nouvelle affiche.** Avec Goût de luxe, Niagara, Caroline Loeb, Luna Parker, Les Ablettes, Pascal Rod. **19.15 Actualités régionales. 19.35 Disney Channel,** pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeu : La classe. 20.30 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Le papillon et la flamme ; En plein boulet ; Agent canard ; et à 20.55 un épisode du fantôme des cyprès. **21.55 Journal. 22.20 Magazine : Le divan.** Invitée : Andrea Ferreol. **22.40 Série : Dynastie.** Machiavélisme. **23.25 Prélude à la nuit.** Deux pièces pour violon seul, de Guy Braun- stein, interprétées par le compositeur.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Un parfum de meurtre. 15.25 Série : Flash Gordon. 15.45 Série : Captain Nice. 16.15 Cabou cadin. 17.00 Documentaire : Les allumés du sport. 17.50 Téléfilm : Toby Mac Teague. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Les assassins de la guerre froide. 21.55 Cirque : 12e Festival international à Monte-Carlo. 22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : l'Empire des sens ■■ Film franco-japonais de Nagisha Oshima (1976). Avec Eiko Matsuda, Tatsuya Fuji, Aoi Nakajima. *En 1936, à Tokyo, le propriétaire d'une auberge s'éprend d'une servante avec laquelle il va se livrer à des jeux sexuels sans cesse plus intenses. Un cérémonial érotique et funèbre (inspiré d'un fait divers authentique), qui n'a rien à voir avec la pornographie. L'art suprême d'une estampe japonaise dans la représentation de l'amour physique accompli jusqu'à la mort.* **0.45 Cinéma : Terreur dans le Shanghai Express** □ Film anglo-espagnol de Gene Martin (1972). Avec Christopher Lee, Peter Cushing. **2.05 Cinéma : la Rançon d'Eva.** Film français (classé X), de J. Helbie (1985). Avec Karine Hornel. **3.20 Cinéma : le Débutant** ■ Film français de Daniel Janneau (1986). Avec Francis Perrin, Christiane Jean, Julien Guiomar. **4.50 Cinéma : Arthur** ■ Film américain de Steve Gordon (1981). Avec Dudley Moore, Liza Minnelli, John Gielgud, (v.o.). **6.20 Série : Les monstres.**

LA 5

13.10 Série : Hôtel. 14.00 Série : Les évasions célèbres. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Sandokan. 17.55 Le temps des copains. 18.25 Série : Happy Days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.30 Téléfilm : Vengeance en différé. 21.50 Série : Kojak. 22.40 Série : Mission impossible. 23.30 Série : Les cinq dernières minutes. ***1.05 Série : Les évasions célèbres. 2.00 Série : Hôtel.*** **2.50 Série : Laurel et Hardy.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM.** Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.15 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Le capitaine Flam. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Le Saint** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** La veillée funèbre. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Le procès. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** Comme un frère. **20.25 Jeu : Six' appel. 20.30 Téléfilm : Un homme.** De Richard Spry, avec Len Cariou et Jayne Eastwood. *Fallait-il que Mason garde le silence sur la mort de huit enfants à l'hôpital ?* **22.00 Série : Drôle de dames.** Gare à la dame. **22.50 Journal. 23.05 Téléfilm : Sybil** (1re partie). **0.40 Série : Les espions.** Tatia. **1.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Grand Guignol : Meurtres au ralenti, de Boileau et Narcejac. 22.10 Démarches. 22.30 Musique : Ricercare. Violons virtuoses nº 2 (concert enregistré le 17 juin). **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

19.05 Les soirées de France-Musique. Œuvres de Purcell, Beethoven, Liszt, Mendelssohn : à 21.30 **Concert** (en direct du théâtre antique d'Orange, en simultané avec TF1) : Le vaisseau fantôme, opéra en un acte, de Wagner, par l'Orchestre national de France et l'ensemble vocal des Chorégies d'Orange., dir. : Christof Perick ; chef de chœur : Michel Tranchant ; sol. : Lisbeth Balslev, Anny Schlemm, Simon Estes, Matti Salminen, Wieslaw Ochman, Gérard Garino.

Audience TV du 9 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	22.5	Santa Barbara 9.9	Actual. région. 8.8	Actual. région. 0.0	Vie de rêve 0.5	Riptide 2.2	Chez soi 1.1
19 h 45	26.9	Roue fortune 10.4	Journal Tour 12.1	Actual. région. 0.5	Jeu été 0.5	Riptide 2.2	Hulk 1.1
20 h 16	35.2	Journal 10.4	Journal 16.5	La classe 4.9	Stalag 13 1.1	Robotech 0.0	Hulk 2.2
20 h 55	38.5	La guerre 6.1	Angélique 12.6	Arme à l'œil 9.9	Nuit du risque 1.1	Tulipe noire 8.2	Marcus Welby 2.2
22 h 08	34.1	Saton Olympia 1.1	Angélique 15.4	Arme à l'œil 10.4	9 semaines 1/2 0.5	Tulipe noire 7.7	Falcon Crest 0.5
22 h 44	17.0	Envahisseurs 1.1	Alain Decaux 6.6	Soir 3 2.2	9 semaines 1/2 0.0	Mission imp. 4.9	Macíste 2.2

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 12 juillet

TF1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offredo. 9.00 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 9.10 Zappe ! Zappeur. Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. Wally Gator ; Calimero ; Coloquinte et Potiron ; La vache Noiraude ; La maison de Toutou ; Dodu Dodo ; Satanas et Diabolo ; Hockey Garou ; Les Buzuck ; Antivol ; Simon le petit démon. **10.05 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 10.15 Série : Tarzan.** L'imposture. **11.15 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. SOS refuges. **11.30 Magazine : Auto-moto.** L'action automobile. **12.00 Magazine : Télé-foot.** Spécial Platini. **13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Sorcellerie. **14.25 Sport-dimanche vacances.** Canoë-kayak à Bourg-Saint-Maurice ; Grand Prix de Formule 1 à Silverstone (Grande-Bretagne). **16.00 Tiercé à Saint-Cloud. 16.15 Sport-dimanche** (suite). **17.35 Série : Les bleus et les gris.** Le baptême du feu. **18.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.00 Série : Pour l'amour du risque.** Chantage. **20.00 Journal. 20.35 Cinéma : Retour en force** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1979). Avec Victor Lanoux, Bernadette Lafont, Pierre Mondy, Eva Harling, Gérard Jugnot. *Un truand malchanceux sort de prison. Il est accueilli par sa famille comme un intrus. Un joyeux vaudeville raconté avec une bonne humeur contagieuse. Les interprètes sont excellents.* **22.10 Sport dimanche soir.** Finale du tournoi de football de Marseille. Marseille-Toulon ; Santos-Hambourg. **0.00 Journal. 0.20 Feuilleton : Cités à la dérive.** De Robert Manthoulis, d'après Stratis Tsirkas. Avec Marina Vlady, Juliana Samarine. (2e épisode.)

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Livre des nombres : A jamais béni. **9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur.** ▶ **11.00 Messe,** célébrée en la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. **12.05 Feuilleton : Le chevalier Tempête.** 2e épisode. Le carrosse du pape. **13.00 Journal. 13.20 Série : Les deux font la paire.** Stock-car dans la ville. **14.10 Jeu : La chasse aux trésors.** L'île Maurice. **15.00 Sports été.** Tour de France : 12e étape (Brive-Bordeaux) ; canoë-kayak : championnats du monde à Bourg-Saint-Maurice. **17.30 Feuilleton : Projet Atlantide.** De Gianni Serra, d'après le roman *la Porte de fer* de Stefano Terra. Avec Daniel Gélin et Marpessa Djian (1er épisode). *Politique-fiction, espionnage, suspense et... amours.* **18.30 Stade 2.** Natation : championnat de France à Strasbourg ; automobile : Grand Prix de formule 1 de Grande-Bretagne ; athlétisme : championnat de France juniors ; Deltaplane ; alpinisme ; canoë-kayak à Bourg-Saint-Maurice ; cyclisme : Tour de France 12e étape (Brive-Bordeaux) ; omnisports : les universiades de Zaghreb. **19.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 20.00 Journal. 20.30 Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggieri. *Le Chevalier à la rose.* Comédie musicale en trois actes de Richard Strauss avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et les chœurs The Sixteen en direct du Festival d'Aix-en-Provence (en simultané et en stéréo sur France-Musique). **22.25 Journal. 22.45 Musiques au cœur** (suite). *Le Chevalier à la rose* (3e acte).

FR 3

12.00 Dialectales. 12.30 DOM Infos. 12.45 Jeu : Cherchez la France. 13.30 Forum RMC-FR3. Invité : Jacques Delors. **14.30 Sports-loisirs.** Halfcourt (jeu de raquettes) ; championnat de France d'aviron à Vichy ; festival des records à Aubigny ; Tour de France à la voile ; golf ; rallye de Tunisie ; 2e volet du Tour de France à la voile ; championnat de France de tir à l'arc. **18.00 Série : Yao.** Les maîtres de la brousse. **18.25 RFO Hebdo. 18.55 Amuse 3.** Signé Cat's Eyes ; Les petits malins. **19.45 Jeu : Cherchez la France. 20.04 Série : Paul Hogan show. 20.35 Série : Sur la piste du crime.** La vengeance. **21.20 Série : La France à la carte.** Avec Pierre Salinger. 5. De mère en fils. **21.50 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Above suspicion** ■■ Film américain de Richard Thorpe (1943). Avec Joan Crawford, Fred Mac Murray, Conrad Veidt, Basil Rathbone. *En 1939, un professeur de l'université d'Oxford et sa femme vont, sous le prétexte d'une lune de miel, remplir une mission pour le Foreign Office. Ce film antinazi, totalement inédit, bénéficie d'une intrigue à rebondissements palpitants, d'une mise en scène nerveuse et d'une curieuse interprétation.* **23.55 Prélude à la nuit.** Nocturne en do dièse mineur, de Frédéric Chopin, interprété par Michael O'Rourke, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. 8.55 Cinéma : la Nuit du risque □ Film français de Sergio Gobbi (1986). Avec Stéphane Ferrara, Christiane Jean, Pierre-Marie Escourou. **10.15 Cinéma : Vingt mille lieues sous les mers** ■■ Film américain de Richard Fleischer (1954). Avec Kirk Douglas, James Mason, Paul Lukas, Peter Lorre. **12.25 Magazine : Sports plus. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Les brigades de la mort. 15.30 Documentaire : Les animaux du soleil. 15.55 Série : Batman. 16.20 Série : Les monstres. 16.55 Magazine : Le monde du sport. 17.55 Cinéma : le Gagnant** □ Film français de Christian Gion (1979). Avec Odile Michel, Philippe Ruggieri, Stéphane Audran, Henri Guybet. *Une jeune fille riche tombe amoureuse d'un plombier. Le père refuse le mariage. Le plombier gagne une grosse somme au loto. C'est gentil, divertissant, et... très complaisant.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. 20.35 Cinéma : le Diable au corps** ■ Film italo-français de Marco Bellochio (1985). Avec Maruschka Detmers, Federico Pizalis, Anita Laurenzi, Ricardo de Torrebruna. *Un lycéen romain tombe amoureux d'une jeune femme fiancée à un membre des Brigades rouges en instance de jugement. Elle devient sa maîtresse. Cette libre adaption du roman de Raymond Radiguet a fait sensation à cause d'une scène de fellation très « réaliste ». Son intérêt n'est évidemment pas là, mais dans la rage que met – une fois de plus – Bellochio à défier la société bourgeoise et la loi du père, à parler de la folie.* **22.25 Flash d'informations. 22.30 Boxe.** En direct de Mérignac. Championnat du monde des super-welters : Duane Thomas (E.-U.) contre Lupe Aquino (Mex.) **0.30 Cinéma : les Pirates de l'île sauvage** ■ Film anglais de Ferdinand Fairfax (1983). Avec Michael O'Keefe, Tommy Lee Jones, Jenny Seagrove, Max Phipps. **2.05 Série : Espion à la mode.**

LA 5

7.00 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 7.25 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 7.50 Série : Arnold et Willy. 8.20 Série : Les chevaliers du ciel. 8.50 Série : Sandokan. 9.50 Série : L'or du temps. 10.20 Série : Marisol. 10.50 Feuilleton : Le temps des copains (rediff.). **11.20 Série : Happy Days** (rediff.). **11.45 Série : Jaimie. 12.35 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 13.00 Série : Hôtel. 13.50 Série : Les évasions célèbres. 14.45 Série : Les cinq dernières minutes. 16.20 Série : Les chevaliers du ciel. 16.50 Série : Sandokan. 17.45 Feuilleton : Le temps des copains. 18.15 Série : Happy days. 18.40 Série : Arnold et Willy. 19.05 Série : Supercopter. 20.30 Cinéma : la Baraka** ■ Film français de Jean Valère (1982). Avec Roger Hanin, Gérard Darmon, Marthe Villalonga, Henri Tisot. *Restaurateur à Marseille, un pied-noir s'attache paternellement à un garçon sauvage qui lui a sauvé la vie. Une comédie glissant subtilement vers le drame psychologique.* **22.25 Série : Mission impossible. 23.15 Série : Les cinq dernières minutes. 0.50 Série : Les évasions célèbres. 1.50 Série : Hôtel. 2.40 Série : Kojak.**

M 6

11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Invité : Antoine Poncet. **11.15 Musique classique.** Concert : Concerto pour violon de Tchaïkovski ; Divertimento, de Stravinski. **12.15 Jeu : Paris go.** Au cours de ce jeu, découverte des événements culturels et de l'actualité du spectacle à Paris. **12.45 Journal. 12.55 Info consommateur. 13.00 Série : Chacun chez soi.** (rediff.). **13.30 Série : L'incroyable Hulk** (rediff.). **14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. 14.50 Dessins animés :** ***Graffi'6. Goldorak ; Le capitaine Flam. 16.15 Hit*** **hit hit hourra ! 17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Réceptions. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Le Don juan. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** Hallucinations. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : Infidèlement vôtre.** De Marco Vicario, avec Monica Vitti et Ugo Tognazzi. **22.15 Série : Vegas.** Meurtre par miroir. **22.50 Journal. 23.05 Téléfilm : Sybil** (2e partie). **0.45 Série : Les espions.** La menace. **1.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique, Derborance, de Ramuz. ***22.30 Jazz-bivouac. 0.05 Clair de nuit.***

FRANCE-MUSIQUE

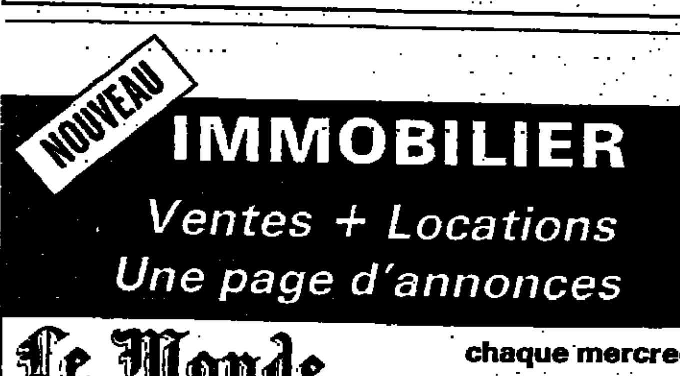
19.05 Les soirées de France-Musique. Avant-concert (Gluck, Haydn, Mozart) ; à **20.45, concert** (en direct d'Aix-en-Provence, en simultané avec Antenne 2) : *le Chevalier à la rose,* de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et le chœur The Sixteen, dir. Semyon Bychkov ; 1er entracte : Fantaisie en fa mineur, op. 103, pour deux pianos et Valse noble, op. 77, de Schubert ; 2e entracte : Quatuor à cordes, K 458, de Mozart et Impromptu, op. 90, de Schubert ; à 22.35, Vienne, deux siècles de musique (œuvres de Beethoven, J. Strauss, J. Strauss-Schönberg, J. Strauss-Webern, Schubert, Mahler, Schönberg).

UGC et « Libération » créent une société de production audiovisuelle

Les parrains de la nouvelle société, baptisée GMT (Groupe Média Télévision) Production, viennent d'horizons différents : le cinéma avec UGC ; la presse avec *Libération* ; la vidéo avec UMT ; l'édition littéraire et musicale, enfin, avec Calmann-Lévy et Polygram (premier distributeur de disques). GMT-Production se propose de produire pour la télévision de la fiction et du documentaire de prestige. Deux séries – l'une consacrée à l'homme, l'autre aux années 1950 – ainsi qu'un dessin animé sont déjà en préparation.

UGC et Télélibération, filiale à 100 % du quotidien, se taillent la part du lion en prenant chacun 34 % du capital (550 000 F) de la nouvelle société, qui sera présidée par M. Jean-Pierre Guérin, directeur général de Télélibération depuis 1984. Polygram détient de son côté 12 % du capital de GMT Production : Calmann-Lévy, 10 %, et UMT, 5 %.

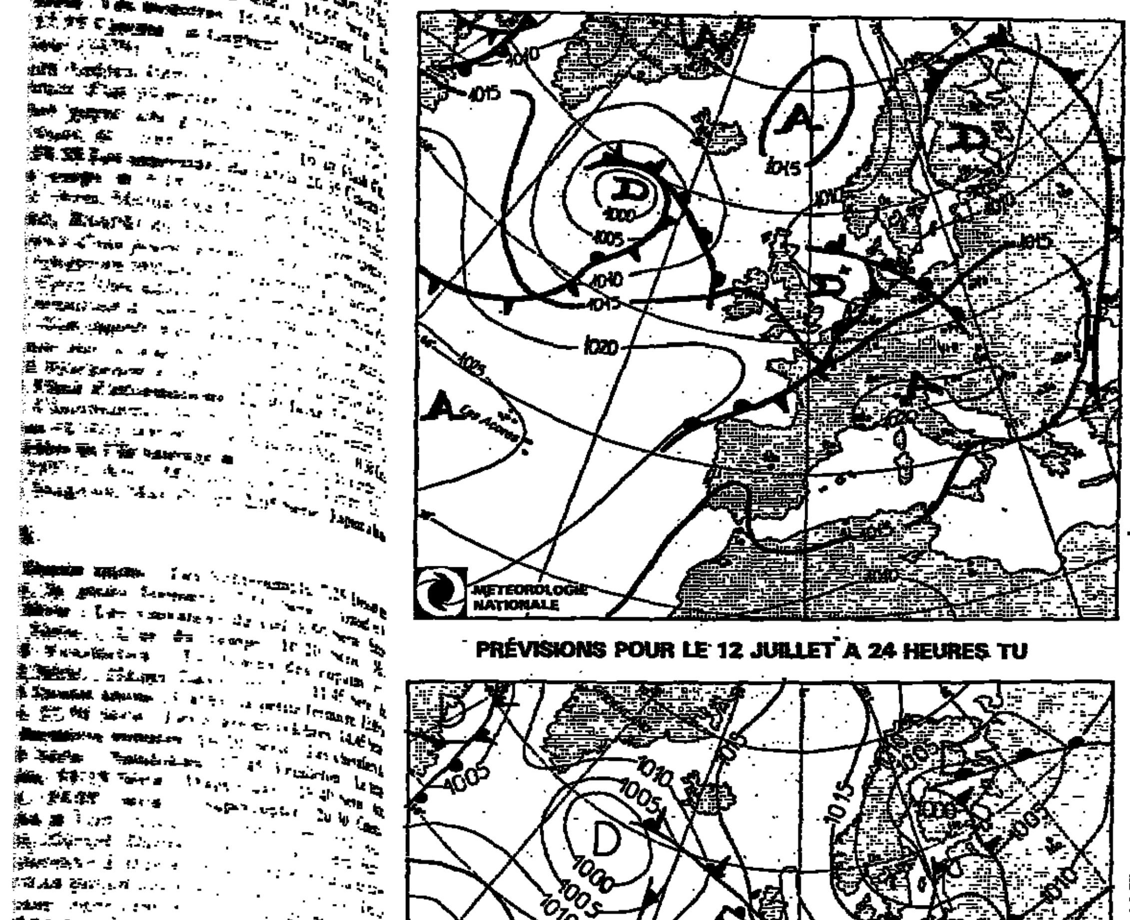
● **M. Stéphane Duhamel, nouveau directeur général de la SCP-RTL.** – La société commerciale de promotion (SCP-RTL), organisme qui met en œuvre l'ensemble de la politique de communication de RTL, change de directeur. M. Stéphane Duhamel a, en effet, été promu à ce poste le 1er juillet, en remplacement de M. Jean Félix, qui quitte la société. M. Stéphane Duhamel était directeur adjoint de la SCP-RTL depuis 1983 et conseiller pour le développement depuis 1986, auprès de M. Philippe Labro, directeur général des programmes, et président de la SCP-RTL.



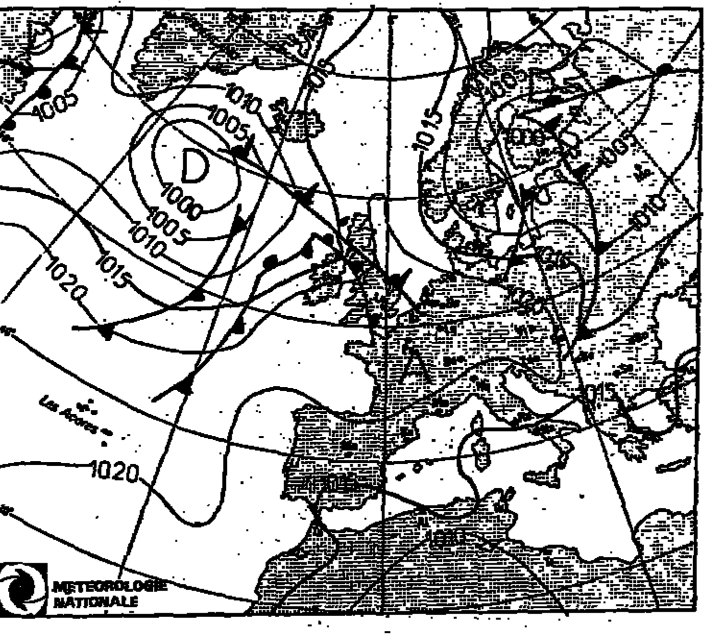
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 JUILLET A 24 HEURES TU

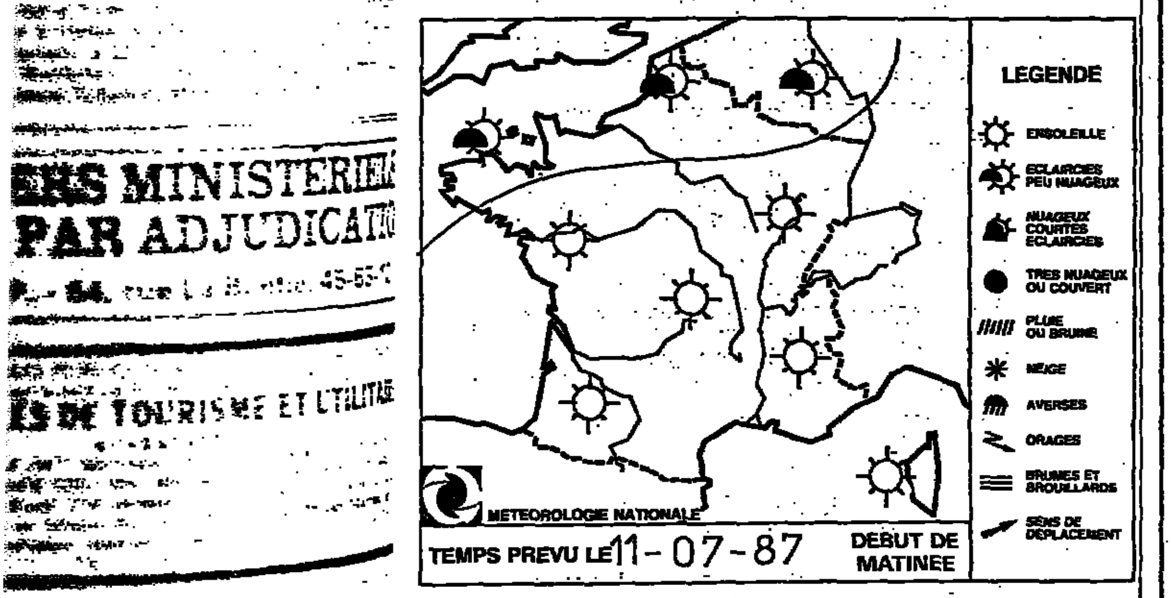


Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 juillet à 0 h TU et le dimanche 12 juillet à 24 h TU.

Les hautes pressions d'Europe protègent la France de la partie active du courant perturbé océanique ; un temps souvent ensoleillé et chaud prédominera.

Samedi matin, si l'on excepte quelques nuages sur les régions de l'extrême nord, le temps sera clair sur la France. Les températures minimales, voisines de 12 à 15 degrés en général, atteindront 16 à 21 degrés sur les régions méridionales. Le vent soufflera faiblement. Au cours de la journée, quelques nuages élevés voileront temporairement le soleil de la Bretagne à la Normandie et au Nord, mais le temps sera chaud et ensoleillé sur la France. Quelques foyers orageux d'évolution diurne, très isolés, pourront toutefois apparaître de l'Aquitaine aux pays de Loire. Les températures maximales, en hausse, atteindront 22 à 24 degrés près de la Manche, 26 à 29 degrés sur le Nord, 30 à 32 degrés au sud de la Loire, dépassant même parfois 34 degrés sur le Sud-Ouest.

Dimanche, de l'air chaud mais plus instable s'étendra sur la moitié sud du pays. Les passages nuageux seront plus fréquents des côtes atlantiques aux pays de Loire et aux régions du Nord-Est mais le temps restera plus agréable ; des foyers orageux apparaîtront en fin de journée de l'Aquitaine aux Alpes. Le temps chaud se maintiendra près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-7 à 6 heures TU et le 10-7-1987 à 6 heures TU — le 10-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	28	18	D
BIARRITZ	23	16	B
BORDEAUX	28	14	D
BOURGES	24	14	D
BREST	21	12	D
CAEN	21	11	D
CHERBOURG	19	11	D
CLERMONT-FERR.	23	9	D
DIJON	23	11	D
GRENOBLE St-M-H	27	13	D
LILLE	21	10	C
LIMOGES	24	15	D
LYON	24	12	D
MARSEILLE-MAR.	29	17	D
NANCY	23	11	D
NANTES	27	16	D
NICE	27	22	D
PARIS-MONTS.	24	14	D
PAU	26	13	B
PERPIGNAN	31	19	D
RENNES	26	12	D
ST-ÉTIENNE	23	8	D
STRASBOURG	23	12	N
TOURS	26	13	D
TOULOUSE	28	14	D
POINTE-A-P.	33	25	A
ÉTRANGER			
ALGER	28	22	D
AMSTERDAM	17	8	P
ATHÈNES	29	17	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	28	21	D
BELGRADE	30	17	P
BERLIN	21	9	N
BRUXELLES	20	9	N
LE CAIRE	32	22	C
COPENHAGUE	18	10	D
DAKAR	30	25	D
DELHI	40	25	O
DJERBA	30	21	D
GENÈVE	25	12	D
HONGKONG	32	27	A
ISTANBUL	26	17	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	34	22	A
LONDRES	22	16	C
LOS ANGELES	24	18	C
LUXEMBOURG	20	8	D
MADRID	35	21	D
MARRAKECH	31	19	D
MEXICO	23	13	A
MILAN	29	19	N
MONTRÉAL	32	20	D
MOSCOU	27	19	N
NAIROBI	24	11	D
NEW-YORK	33	23	B
OSLO	14	11	P
PALMA-DE-MAL.	33	17	D
PÉKIN	27	21	P
RIO-DE-JANEIRO	24	21	D
ROME	28	19	D
SINGAPOUR	28	28	C
STOCKHOLM	18	12	C
SYDNEY	19	7	D
TOKYO	29	24	C
TUNIS	33	20	D
VARSOVIE	19	10	N
VENISE	25	19	N
VIENNE	20	14	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs de timbres

Charles Bridoux, l'académicien...

Un dessinateur de timbres-poste philatéliste ?... Et qui plus est, élu en 1979 membre de l'Académie de philatélie...

L'oiseau rare, incarné par Charles Bridoux, est né en 1942 à Paris. Ancien élève des Arts décoratifs, Charles Bridoux est un graphiste spécialisé dans l'édition publicitaire de luxe. Il dessine son premier timbre en 1975 pour la France en remportant le concours de maquette organisé pour l'exposition philatélique internationale Arphila 75 Paris.



Aussitôt, le Bureau d'études des postes et télécommunications d'outre-mer (BEPTOM) l'embauche. Il n'a cessé, depuis, de dessiner des timbres pour la France ou pour les pays d'Afrique francophone. Soit environ une soixantaine de timbres-poste. Un rêve qui se transforme en réalité, dit-il.



Une récente sérigraphie de Charles Bridoux : une double inspiration, la philatélie et les affiches polonaises.

Il précise volontiers qu'il a un métier pour vivre, et un second métier-passion... Il ne collectionne pas vraiment les timbres. Bien sûr, il a commencé comme tous les gosses, qui, une semaine, quinze jours ou un mois ont collectionné les timbres. Lui n'a jamais arrêté. Et aujourd'hui, dit-il : *« Je fréquente plutôt le monde des chercheurs..., gens qui en principe n'ont pas grand chose à voir avec les timbres. Avec la majorité de mes confrères, nous sommes des hommes du dix-neuvième siècle. En réalité, je ne suis pas philatéliste mais spécialiste de marques postales anciennes. »*

Charles Bridoux affirme ne pas peindre. Ce qui l'attire, c'est l'utilisation des moyens de reproduction, des procédés d'impression comme la sérigraphie. Il se considère plus comme un technicien que comme un artiste. Ses sérigraphies d'inspiration philatélique rappellent les œuvres des affichistes polonais.

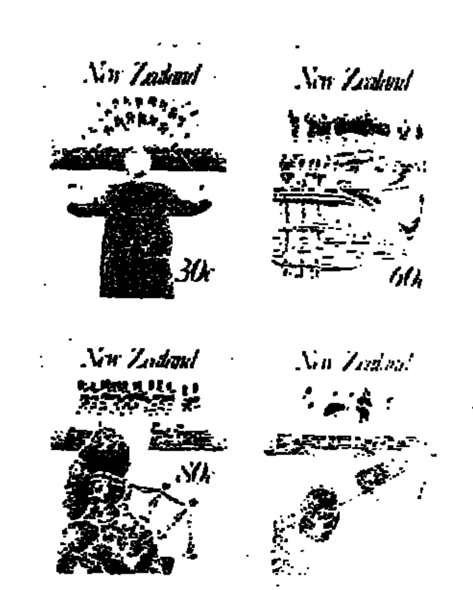
Ses derniers timbres ? Trois valeurs, trois couleurs, pour un même dessin, pour les timbres du Conseil de l'Europe émis en décembre 1986.

PIERRE JULLIEN.

Pour tout renseignement concernant cette rubrique, s'adresser au :
Monde des philatélistes.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Téléphone : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Le trophée Robert-Stolz 1987.** – Le trophée Robert-Stolz 1987, récompensant le plus beau timbre à thème musical émis en 1986, a été attribué à M. Freeman, dessinateur du bloc émis par la poste néo-zélandaise, le 5 novembre 1986. Le trophée Robert-Stolz est doté par Mme Einzi Stolz, veuve du célèbre compositeur et chef d'orchestre Robert Stolz. (Renseignements : Mrs. Irène Lawford, 22, Bouverie Gardens, Kenton, Middx. HA3 ORQ, Grande-Bretagne.)



14 juillet

Les services ouverts ou fermés

Presse. – Les quotidiens paraîtront normalement le mardi 14 juillet.

Banques. – Fermées le lundi 13 et le mardi 14 juillet.

Bureaux de poste. – Pas de distribution de courrier à domicile le 14 juillet. Seuls seront ouverts les bureaux assurant la permanence des dimanches et jours fériés. Le lundi 13, mêmes horaires que le samedi.

RATP. – Service réduit des dimanches et fêtes.

SNCF. – Service réduit sur les lignes de banlieue.

Grands magasins. – Tous fermés le 14 juillet : ouverts le 13 aux heures habituelles du lundi.

Sécurité sociale. – Guichets ouverts le lundi 13 aux heures habituelles ; fermés le mardi 14.

Allocations familiales. – Guichets fermés du lundi 13 à 12 heures au mercredi 15 au matin.

Assurance vieillesse. – Les bureaux d'accueil de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, rue de Flandre et rue du Chevaleret, seront fermés au public du lundi 13 à 14 h 30 au mercredi 15, à 8 h 30.

Musées. – A Paris, seront ouverts le musée d'Orsay, le musée J.-J. Henner, les Invalides et le Musée de l'armée.

En province, seront ouverts le château de Chantilly, le domaine et l'abbaye de Chaalis, le château de Pau, l'abbaye de Saint-Riquier, le musée de la Préhistoire, le musée de l'île d'Aix et le musée de la maison Bonaparte.

Bibliothèque nationale. – Elle sera exceptionnellement fermée le lundi 13 et le mardi 14.

∴

Le Centre d'information et de documentation de la jeunesse (CIDJ), sera exceptionnellement fermé du samedi 11 à 14 heures au mercredi 15 à 9 heures.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 10 juillet 1987 :

DES ARRÊTÉS

● Du 8 juillet 1987 modifiant l'arrêté du 12 juin 1987 fixant les modalités de la privatisation de la Société générale.

● Du 8 juillet 1987 relatif aux conditions de réduction des demandes d'actions de la Société générale présentées par les salariés et anciens salariés.

loterie nationale
TRANCHE N°68 DU SUSPENSE

TIRAGE DU VENDREDI 10 JUILLET 1987

LE NUMÉRO 084938 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 601 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 11 juillet

L'Isle-Adam, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Dimanche 12 juillet

Provins, 14 heures : mobilier, pianos, tapis.

PLUS LOIN

Samedi 11 juillet

Nogent-le-Rotrou, 14 heures : livres et disques ; **Bulgnéville (88),** 14 heures : mobilier, tableaux, argenterie, bijoux ; **Bergerac,** 14 heures : livres anciens et modernes ; **Saint-Jean-de-Luz,** 14 h 40 : archéologie méditerranéenne ; **Saint-Malo,** 14 heures : mobilier, argenterie, bijoux, bibelots.

Dimanche 12 juillet

Alençon, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Honfleur,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Château de Bel-Air** (près de Vendôme), 14 h 30 : mobilier anglais ; **Bulgnéville (88),** 14 heures : mobilier, tableaux, argenterie, bijoux ; **Semur-en-Auxois,** 14 h 30 : deux ateliers de peintres ; **Epinal,** 14 heures : mobilier, tableaux, argenterie ; **Châteauroux,** 14 h 30 : cinq automobiles de collection ; **Biarritz,** 14 h 30 : art d'Asie ; **Les Fumades (30),** 14 heures : mobilier, tableaux, bijoux, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Château-du-Loir (72), Granville, Pertuis (84), Arcachon, Roscoff, Cannes, Houlgate (Salon de la carte postale), **Lorient, Saint-Quay-Portrieux (22), Méounes (83), Grandvilliers (60), dimanche seulement.**

EN BREF

● **Bourses d'études et de recherche du gouvernement japonais.** – Le gouvernement japonais offre chaque année des bourses d'études et de recherche aux étudiants français âgés de moins de trente-cinq ans et ayant achevé un deuxième cycle universitaire dans toutes les disciplines (littéraires, artistiques, scientifiques). La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 octobre 1987.

★ Pour toute précision, écrire au service culturel de l'ambassade du Japon, 7, rue de Tilsitt, 75017 Paris, en mentionnant sur l'enveloppe « Bourses ». Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

● **COLLOQUE.** – L'Institut d'économie régional du Sud-Ouest, qui dépend de l'université de Bordeaux-I, organise, les 15 et 16 septembre, un colloque intitulé « Efficacité et prospective des politiques régionales ». Renseignements : IERSO, avenue Léon-Duguit, 33604 Pessac ; tél. : 56-80-61-50, poste 451.

● **Les rencontres du Chemin-Neuf.** – La communauté du Chemin-Neuf, issue du Renouveau charismatique, organise un rassemblement à Ars (Ain) du 11 août (15 heures) au 16 août (10 heures) sur le thème : « Pour Dieu, un peuple en fête » (adultes de plus de vingt-cinq ans), « Pour Dieu, des jeunes en fête » (jeunes de quatorze à dix-sept ans et de dix-huit à vingt-cinq ans).

★ *Renseignements et inscriptions* (avant le 5 juillet 1987) : Communauté du Chemin-Neuf, secrétariat Ars 87, Les Pothières, 69480 Anse. Tél. : 74-67-06-27.

● **Montagne et prière.** – L'association Montagne et prière, créée en 1967, organise cet été des séjours à la fois de découverte de la montagne et de retraite spirituelle destinés aux jeunes (plus de vingt ans). Les séjours durent de deux à trois semaines.

★ *Tous renseignements :* Monique Campin, Montagne et prière, 37, boulevard de la Liberté, 59400 Cambrai.

● **« Préparez votre retraite. »** – L'Institut national pour la retraite active (INRAC) propose des sessions de formation mettant l'accent sur les différents problèmes posés par la cessation de l'activité professionnelle et les moyens mis en œuvre pour faire face à cette situation. Entre autres : entraînement à l'expression orale, à la mémoire, animation en hébergements collectifs ou encore organisation et accompagnement de voyages de retraités. Par ailleurs, de nombreux stages sont mis sur pied dès le mois de septembre.

★ Pour tous renseignements s'adresser à l'INRAC, 57, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e, tél. : 43-59-61-54.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16



PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 11 JUILLET 1987 A 20 H 35
VALIDATION AU PLUS TARD LUNDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

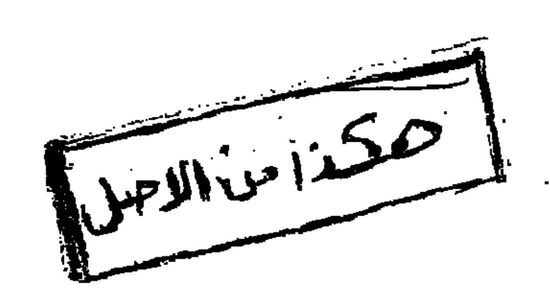
6 BONS N°	20	296 370,00 F
5 BONS N° + COMPLÉMENTAIRE	145	32 670,00 F
5 BONS N°	6 190	1 990,00 F
4 BONS N°	234 852	50,00 F
3 BONS N°	3 150 904	5,00 F

P et T

Télégrammes par minitel

Tout possesseur de minitel peut, depuis le 1er juillet, rédiger et envoyer des télégrammes à l'interlocuteur de son choix, à l'aide de sa console. L'accès au service des télégrammes passe par le numéro 36-56 qu'il suffit de composer pour pouvoir ensuite rédiger le texte du message à transmettre. Celui-ci sera alors distribué par porteur ou télex.

Les utilisateurs de ce service bénéficieront de tarifs préférentiels : 26 francs pour 25 mots et 7 francs par mot supplémentaire, l'adresse étant devenue gratuite depuis le 1er octobre 1986. Le prix du télégramme envoyé par minitel s'affichera sur l'écran et sera imputé sur la facture téléphonique.



صكذا من الأصل

Deux secteurs administratifs en question

La réforme des télécommunications

Un statut social à option

Se présentant comme un *« libéral opportuniste »* et un *« missionnaire »* – ouvrant la voie à ses successeurs, – M. Gérard Longuet veut agir prudemment pour boucler le volet social qui lui permettra de présenter à l'automne son projet de loi sur l'ouverture des télécommunications à la concurrence (*le Monde* du 9 juillet).

Tout en affirmant, le 9 juillet à la presse que *« la solution n'est pas décidée »*, le ministre délégué chargé des P et T a posé clairement l'alternative : *« Ou je suis capable de jalonner le chemin et on peut avancer sur le plan législatif. Ou je n'en suis pas capable et je constaterai mon incapacité. »* En d'autres termes, il s'agit d'informer le personnel, de poursuivre la concertation avec des syndicats plutôt hostiles à une remise en cause du statut et respecter la consigne de M. Chirac de ne pas provoquer de vagues sociales. Pour introduire l'autonomie et la concurrence à la direction générale des télécommunications, M. Longuet envisage de proposer aux agents un *« statut optionnel »* : ils pourraient avoir la possibilité de choisir entre le statut général de la fonction publique et celui de la nouvelle entreprise publique, le nouveau paysage devant, en tout état de cause, être en place pour l'échéance du marché unique européen, en 1992.

M. N.

● **Des magasins francs au port de Boulogne-sur-Mer.** – Le port de Boulogne-sur-Mer veut devenir *« une plaque-tournante dans le futur marché unique européen »*. Il va bénéficier du régime des magasins francs, aux termes d'une convention signée avec la direction générale des douanes, et il disposera à l'automne d'un centre international de transport rail/route baptisé « Garromanche ». La régime des magasins francs, qui permet le stockage hors douane des marchandises pendant cinq ans, est déjà en vigueur dans d'autres grands ports comme Le Havre, Dunkerque, Marseille par exemple.

Pour faire accepter un établissement public de la navigation aérienne

M. Douffiagues offre aux contrôleurs une revalorisation des salaires et des retraites

M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a annoncé, le 9 juillet, qu'il saisirait bientôt le gouvernement d'un projet de loi destiné à créer, le 1er janvier 1988, un établissement public de la navigation aérienne. Cette décision s'appuie sur une étude réalisée par trois experts qui ont conclu qu'*« un établissement public était un bon moyen de faire assurer un service public, tout en apportant des solutions adaptées à la situation particulière des personnels »*. Car l'objectif de cette création est de mettre fin à la grève perlée qui paralyse, chaque matin, entre 6 h 30 et 9 h 30, la navigation aérienne depuis bientôt douze semaines.

La revendication des « aiguilleurs du ciel » est connue : ils demandent que soient intégrés dans le calcul de leur retraite les primes qui peuvent représenter jusqu'à 30 % de leurs rémunérations ; ils supportent de plus en plus mal de voir tomber leurs salaires, près de 16 000 F en fin de carrière, à 9 052 F lorsqu'ils partent à la retraite à cinquante-cinq ans. Les syndicats qui les représentent ont refusé les solutions avancées par le ministère des transports qui proposait notamment d'améliorer les rémunérations et donc les retraites à condition de reculer de cinq ans le départ à la retraite. La plupart d'entre eux avaient aussi repoussé l'hypothèse de la création d'un établissement public de la navigation permettant de s'affranchir des règles de la fonction publique qui interdisent d'intégrer les primes.

C'est ce projet que M. Douffiagues a décidé de réactiver. Le ministre veut regrouper dans le futur établissement public industriel et commercial (EPIC) les 5 600 personnes travaillant dans les services actuellement financés par le budget annexe de la navigation aérienne (contrôle des vols et contrôle technique des avions) qui atteint en 1987, 1,7 milliard de francs.

Les agents auront le choix entre un régime de droit privé et le maintien de leur statut de fonctionnaire. Ils disposeront de six mois pour choisir à partir de la réception de la lettre leur demandant leur préférence. Ils auront ensuite trois mois pour revenir, s'ils le souhaitent, sur l'option retenue.

Référendum et treizième semaine de grève

Pour persuader les agents des vertus de l'établissement public et du statut du droit privé, M. Douffiagues n'a pas lésiné sur les « carottes » : l'établissement public permettra d'augmenter les salaires des ingénieurs de 4 %, ceux des officiers contrôleurs et des électroniciens de 10 % (1 000 – 1 500 F de plus par mois) ; en fin de carrière, certains agents ayant des responsabilités toucheront 1 000 F de plus ; les retraites passeront de 9 052 F à 11 438 F pour un agent ayant effectué toute sa carrière dans l'établissement ; le personnel sera intéressé aux résultats et à la productivité ; il siègera au conseil d'administration. En revanche, les nouveaux embauchés seront recrutés obligatoirement sous statut privé et l'âge de la retraite sera, pour eux, repoussé à soixante ans.

Il reste encore beaucoup de travail pour que le projet de loi du ministre des transports soit présentable en conseil des ministres. Les statuts des personnels, les recettes de l'établissement et la place des compagnies aériennes clientes demeurent sur le flan.

D'ores et déjà, les syndicats les plus représentatifs, la CFDT et la CGT, refusent le projet présenté par M. Douffiagues. Le SNCTA (autonome) souhaite, avant de se prononcer, que le ministre précise ce qu'il en sera dans le détail du statut des agents et de leurs rémunérations. Un *référendum organisé à bulletin* secret par l'ensemble des syndicats devrait permettre entre le 14 et le 24 juillet au personnel d'exprimer son point de vue sur ce sujet. La CFDT, pour sa part, estime que *« la privatisation entraînerait une amélioration modeste des retraites pour une augmentation importante des cotisations dont personne ne sait qui va les assumer, puisque toutes les décisions financières et sociales sont du ressort du futur conseil d'administration »*.

En attendant que des négociations – hypothétiques – s'engagent, le ministre brandit aussi un « bâton », à savoir un décret paru le 9 juillet qui fait obligation aux grévistes d'assurer *« un nombre limité de vols internationaux et intérieurs désignés en fonction des intérêts et des besoins vitaux de la France »*. Ce décret supprime toute référence au service minimum antérieur de dix atterrissages et décollages pour les vols internationaux.

Les préavis de grève pour une treizième semaine d'arrêts de travail ont été déposés par le SNCTA et la CGT à *partir du 13 juillet et par la* CFDT, à partir du 15 juillet.

ALAIN FAUJAS.

LOGEMENT

Nouveau barème pour 1988

Des aides au logement étendues et corrigées

L'aide personnalisée au logement (APL) sera corrigée mais progressera de nouveau l'an prochain. L'Etat y consacrera 12,2 milliards de francs dans son budget 1988 contre 10,1 milliards cette année. Au total, compte tenu des autres sources de financement, les aides versées atteindront 23 milliards (+ 3 milliards). M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement et du logement, a commenté cette progression, le 9 juillet, en expliquant que la rigueur salariale nécessaire au *redressement* économique devait être compensée par un soutien au logement pour les plus démunis. Souci social donc, mais le ministre a reconnu avec honnêteté que les préoccupations électorales n'étaient pas totalement absentes de ce choix gouvernemental...

Plus d'aides à la personne, moins d'aides à la pierre grâce à la baisse des taux d'intérêt. La ligne de conduite du ministre, inspirée du rapport demandé à M. Max Laxan (*le Monde* du 10 avril), était de rendre l'APL *« plus sociale et plus familiale »*, et d'en corriger les effets pervers.

Les trois milliards de francs supplémentaires permettront d'accueillir les 200 000 nouveaux ayants droit en 1988 ; de verser entre 20 et 500 F par mois supplémentaires aux accédants à la propriété mis en graves difficultés par des emprunts contractés lorsque les taux d'intérêt étaient très élevés de 1981 à 1984 ; de revaloriser l'aide versée aux 300 000 familles du secteur locatif ayant un revenu inférieur ou égal au SMIC, et surtout, de verser une aide à toute personne ayant des revenus faibles. Ce dernier point, *« le bouclage »*, était réclamé depuis longtemps car, en dehors des logements conventionnés, les personnes ayant entre vingt-cinq et soixante-cinq ans et, sans enfant, n'avaient droit à aucune aide au logement, même si elles étaient sans ressources. Source de misère, cette situation injuste sera corrigée – il faudra toutefois attendre le vote d'une loi – et coûtera 650 millions de francs à l'Etat.

Un des principaux « effets pervers » de l'APL sera corrigé en 1988 : la réhabilitation du parc social ne *conduira plus au conventionnement qui* ouvre droit à l'APL. En revanche, les subventions pour travaux seront majorées pour atteindre 40 %.

ÉTRANGER

La France et la Chine signent un protocole financier

La France et la Chine ont signé, le vendredi 10 juillet, un protocole financier de 900 millions de francs au titre de 1987 pour financer treize projets industriels en Chine, a annoncé le ministre français du commerce extérieur, M. Michel Noir, qui se trouve à Pékin pour une visite de cinq jours.

Ce protocole, signé dans le cadre de la commission sino-française, est d'un montant équivalent à celui de 1986 mais couvre des projets plus nombreux et divers. Outre les secteurs jugés prioritaires par les Chinois (énergie, télécommunicaions et transports), des opérations devraient en effet être réalisées par des Français dans l'agro-alimentaire, le traitement des eaux et l'hospitalier. La France entend ainsi *« élargir* [sa] *présence en Chine »*, a indiqué M. Noir, sans cacher qu'il sera difficile de vivifier une présence en net repli l'an dernier. En 1986, les importations de produits chinois ont augmenté de 9,8 % et les exportations françaises ont diminué de 34,1 %, reléguant la France au rang de onzième partenaire économique de Pékin, derrière la plupart des autres pays de la Communauté européenne.

Conscient des difficultés à surmonter dans l'avenir, M. Noir a annoncé une diversification de la présence française par la création en Chine de *« trois antennes commerciales »* dirigées par des Chinois et destinées à faciliter les contacts bilatéraux. Ces antennes seront créées en janvier 1988 à Nankin, dans le Sud-est, à Shenyang dans le Nord et à Whuan dans le centre, leur nombre devrait être porté a douze d'ici deux ans.



Economie

DÉMOGRAPHIE

Vers un renversement des équilibres

5 milliards et la suite...

par Léon Tabah
Directeur d'études à l'EHESS, ancien directeur de la population des Nations unies.

Le cinq milliardième habitant de la planète est parmi nous. Il y a seulement une demi-chance sur cent *pour que ce soit dans une* famille française, c'est-à-dire dans un pays où le gouvernement souhaiterait plus de naissances, mais bien plus de chances pour qu'il soit venu dans une famille déjà nombreuse au tiers-monde, où il peut n'avoir pas été désiré par le gouvernement, surtout si celui-ci est asiatique.

Et *quand cet enfant aura douze ans, c'est-à-*dire à la fin de ce siècle, les Nations unies fêteront le six milliardième habitant, quand il aura vingt-quatre ans, le sept milliardième... Il vivra dans un monde où la population aura doublé depuis sa naissance. Selon les projections des Nations unies, la population mondiale se stabiliserait, en effet, à une dizaine de milliards au *cours de la deuxième moitié du siècle prochain.*

Et, cependant, le freinage a commencé vers 1970, sans qu'on s'en rende bien compte, à un moment où les pays riches s'inquiétaient de la croissance du tiers-monde, qu'ils jugeaient excessive, comme si eux-mêmes étaient exempts de problèmes, il est vrai inverses, qu'ils se gardaient bien d'évoquer. Le *taux d'accroissement dépassait alors 2 %. Du jamais* vu et que vraisemblablement on ne verra plus jamais, au moins à l'échelle de plusieurs générations. Ce taux serait tombé à 1,6 % actuellement l'an, et il devrait se situer aux alentours de 1,4 % à la fin de ce siècle et de 1 % vers 2000, pour s'annuler dans la deuxième moitié du siècle prochain.

L'avenir mystérieux de l'Europe

L'enfant qui naît aujourd'hui assistera, en même temps qu'à cette décélération lente, à un bouleversement du paysage démographique mondial en raison des décalages qui se produisent, et vont se produire, dans l'entrée et le parcours des pays les uns après les autres dans la transition démographique, c'est-à-dire en peu de mots la baisse de la fécondité survenant après la baisse de la mortalité jusqu'à ce que les deux courbes se rejoignent...

Toutefois, certains pays, voire des conti*nents entiers, pourraient continuer de croître,* tandis que d'autres pourraient décroître.

Les pays industriels sont depuis une vingtaine d'années en phase de décroissance fondamentale et ne doivent leur augmentation présente qu'à un potentiel d'accroissement qui s'est accumulé lentement dans les structures par âge pendant la période passée d'expansion. Ce potentiel serait irrémédiablement voué à s'épuiser si les conditions actuelles de fécondité, de mortalité et de migration devaient se prolonger. C'est d'ailleurs déjà le cas de certains pays comme la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Suisse, dont les taux d'accroissement naturel sont négatifs, et ce sera bientôt le tour des pays scandinaves, un peu plus tard celui de la France, de l'Europe méridionale, des Etats-Unis, et même de l'URSS.

D'autres pays, au contraire, ne sont pas encore entrés, ou à peine, dans la transition, et certains connaissent même une augmentation de leur fécondité et de leur croissance. Leur potentiel d'accroissement est considérable et est à peine entamé. C'est le cas de bien des pays du tiers-monde, et notamment de l'Afrique dans sa totalité.

Pour l'avenir, une première attitude consiste à penser comme Condorcet que l'évolution des sociétés occidentales ne peut être que progressive et ascendante, comme on s'est souvent *représenté l'histoire pendant le dix-neuvième* siècle. On est alors amené à conjecturer que la fécondité de nos pays ne peut que se relever à plus ou moins long terme. C'est le cas de la variante *« moyenne »* des projections des Nations unies.

Ou bien on penche pour les idées de Diderot, pour qui les sociétés occidentales ont connu un *sommet à partir duquel une décadence suivrait* inéluctablement. Cette décadence aurait commencé en même temps que la chute de la fécondité, c'est-à-dire il y a un siècle environ. C'est une hypothèse que deux auteurs yougoslaves de renom, Macura et Malacic, ont envisagée dans une série de projections qui font descendre les taux de reproduction dans tous les pays, y compris l'URSS, à des niveaux encore inconnus à grande échelle. Ce serait la situation actuelle de l'Allemagne de l'Ouest généralisée à toute l'Europe.

Ou bien, et c'est une troisième attitude, on se range du côté de Jean-Jacques Rousseau, qui croyait à une sorte d'équilibre entre la population et la nature, et à un développement solidaire entre elles qui prolonge le destin heureux des peuples. On est conduit alors à imaginer un équilibre avec des fluctuations autour de la *« stationnarité »* que l'on traverserait sans cesse dans les deux sens sans s'en écarter beaucoup. C'est la *« durée dans le changement »*, mais un changement de faible amplitude autour de l'équilibre naturel.

Après tout, l'Europe a connu un déclin de sa fécondité avant la dernière guerre, dont elle s'est bien remise avec le baby-boom, lui-même suivi d'une rechute. Et c'est en fait à un des moments les plus sombres de l'histoire des temps modernes que la fécondité s'est mise à se redresser entre 1942 et 1943 au Danemark, en Suède, en Suisse, et même dans la France occupée comme l'a montré J. Bourgeois-Pichat. Qui l'eût cru ?

Se prononcer pour une projection plutôt que pour une autre est une affaire de tempérament. *Ce qu'il faut, c'est en mesurer les consé*quences, c'est-à-dire le vieillissement et ses incidences sur les retraités, et l'acceptation d'une quantité minimale d'immigrés.

L'avenir démographique de l'Europe est une des questions les plus sérieuses que nos dirigeants auront immanquablement à discuter un jour ou l'autre : l'Europe ne se porte pas très bien, et il ne revient pas au même que sa fécondité décline plus encore, stagne ou reprenne un peu d'élan.

Il faut placer tous ces scénarios dans un environnement mondial qui, lui, sera en pleine transformation et expansion. La démographie à deux vitesses Nord-Sud que nous avons connue est en train de laisser la place à une démographie qui va se diversifier. On peut distinguer en gros deux situations, selon que les pays sont plus ou moins avancés dans la transition.

De nouveaux foyers de développement

Dans le premier cas, on trouve nombre de pays d'Amérique latine, notamment le Brésil et le Mexique, et d'Asie, à commencer, bien entendu, par la Chine. Ces pays sont, ou ne seront bientôt plus, démographiquement sous-développés, et cela ne pourra que les favoriser pour leur plan de développement. En Chine, sur une dizaine d'années, le nombre de naissances par femme est tombé de 5,09 en 1970-1975 à 2,33 en 1980-1985, soit une réduction de plus de 50 % en une décennie. Les autorités s'efforcent de faire comprendre à la population les motifs de leur politique, et si des pressions sont exercées pour limiter à une, et à la rigueur deux, le nombre de naissances par femme, par contre les femmes enceintes et les enfants sont plus entourés de soins que partout ailleurs dans le tiers-monde. La Chine, dont la population dépasse le milliard et n'atteindra sans doute pas de stabilisation à moins de 1,4 milliard du fait de son potentiel d'accroissement, a dès maintenant les caractéristiques démographiques fondamentales des pays industriels, tout en restant un pays à très faible revenu par tête et à forte population rurale (80 %).

Le mode de vie chinois s'oriente vers un modèle communiste nouveau, mélange heureux de stabilité traditionnelle et de dynanisme moderne. Les dirigeants ont compris qu'une puissante démographie était un formidable atout, mais qui devrait être freiné à temps, pré*parant ainsi* un des renversements des rôles les plus saisissants de l'histoire.

Nombre de pays asiatiques constituent un énorme réservoir de main-d'œuvre qualifiée, jeune, bon marché et capable de s'adapter de façon étonnante aux nouvelles technologies, comme le montrent non seulement les records battus l'un après l'autre par le Japon, mais *aussi par les industries dynamiques de la Corée* du Sud, Taïwan, Singapour, et dans une mesure grandissante par l'Indonésie, et même l'Inde. Une nouvelle génération de pays est prête à faire son entrée sur le marché international avec la Thaïlande, *les Philippines et la Malaisie, qui n'attendent* que la résolution de leurs problèmes de politique intérieure pour créer des foyers de développement aptes à servir de réceptacle à la délocalisation des industries japonaises et européennes où le coût salarial ne cesse de croître, ne serait-ce qu'en raison du vieillissement de la main-d'œuvre.

Ce n'est pas seulement le succès des politiques démographiques et industrielles de ces pays qui frappe, mais aussi le développement d'une agriculture qui a su utiliser les recettes de la « révolution verte » et s'est développée avant l'industrie à laquelle elle servira de support.

Le drame africain

En fort contraste avec ces succès, se trouve un ensemble de pays à peine entrés dans la transition démographique et dans le processus de modernisation, les deux retards étant liés : Pakistan, Bangladesh, Birmanie, Afghanistan, *et surtout Afrique sub-saharienne. L'ensemble* représente environ un milliard d'habitants. La croissance projetée y paraît à peine croyable. La population de l'Afrique, qui était de 222 millions en 1950, est déjà passée à 560 millions, et on attend 877 millions en l'an 2000, sans que pour autant la croissance soit parvenue à son terme.

Certes, la région contient plus de terres disponibles et à aménager que les autres régions du tiers-monde. Mais c'est aussi une région où les méthodes agricoles traditionnelles exigent plus de terre par habitant pour obtenir le même résultat, notamment par rapport à l'Asie, où les possibilités d'irrigation sont, de façon générale, meilleures et les doubles récoltes plus abondantes. L'extension des superficies cultivées s'y heurte aussi à des obstacles venant de l'environnement, plus hostile qu'ailleurs. Quoi, qu'il en soit, la densité de l'Afrique se rapproche de celle de l'Asie, et avant quelques décennies on ne pourra plus parler de l'Afrique comme d'un « continent vide ».

Non seulement l'Afrique sud-saharienne n'est pas encore entrée dans la transition, mais elle y pénètre à reculons, si l'on peut dire. La fécondité, contrairement à ce que l'on observe partout ailleurs dans le tiers-monde, devrait augmenter au moins jusqu'à la fin du siècle. La « demande » d'enfant y reste élevée, car l'enfant est source de revenu, de prestige et le *meilleur investissement pour les vieux jours. La* polygamie y contribue. L'« offre » tend à augmenter avec le processus naissant de modernisation, entraînant une désaffection de l'allaitement maternel, un relâchement de l'abstinence *post partum* et surtout une amélioration de l'état de santé des mères. Ces facteurs font plus que contrebalancer l'augmentation de l'âge *du mariage, encore à peine sensible.*

Ce qui ne peut manquer d'appeler l'attention dans ce tableau général, est que si l'image de l'asymétrie Nord-Sud devrait aller en s'atténuant à l'échelle mondiale, elles resterait cependant entièrement valable pour ce qui est de l'Europe, d'une part, et, d'autre part, de la rive sud et est de la Méditerranée et du sud du Sahara, où l'industrie n'a fait poussé que de chétives racines. Comme l'a montré Jacques Lesourne, aucun foyer de développement ne semble y émerger. L'Europe va se trouver devant un formidable potentiel de migration qu'elle ne pourra de toute évidence absorber. Les relations économiques vont se trouver inévitablement affectées entre une Europe faible démographiquement, et qui ne sera plus avec les Etats-Unis et le Japon que l'un des centres vivifiants parmi bien d'autres, et des pays à démographie foisonnante qui auront naturellement tendance à déborder de leurs frontières, comme ne cesse de le dire Alfred Sauvy. Les relations politiques internationales vont elles-mêmes avoir à s'ajuster à la *nouvelle carte* démographique et économique, fait de multipolarités.

Il serait tout à fait illusoire d'espérer résoudre les problèmes créés par les déséquilibres dans une Europe qui se retrancherait dans ses frontières et ne participerait pas au développement de ses « partenaires » riverains de la Médi*terranée, et d'au-delà du Sahara. C'est à cette* région du monde que nous devrions apporter notre contribution de coopération, à la fois démographique et économique, dans l'intérêt commun.

SOCIAL

Le secrétaire général demande à être remplacé

Nouveaux remous à la fédération de la banque CFDT

La crise provoquée au sein de la fédération de la banque CFDT par la signature de son syndicat du Crédit lyonnais d'un accord sur *« les conditions d'ouverture des guichets et des services et l'aménagement du temps de travail »* vient de connaître un nouveau rebondissement.

M. Régis de Béranger, secrétaire général de la fédération, a annoncé, à l'issue d'un récent comité national fédéral, où ses orientations avaient été contestées, qu'il voulait être *« remplacé »* à son poste d'ici le mois de novembre. Le comité fédéral a également adopté une motion engageant une consultation des syndicats *sur l'éventuelle convocation* d'ici à la fin de l'année d'un congrès extraordinaire...

Ce nouvel épisode intervient trois mois après que M. Alain Gil, délégué syndical national CFDT du Crédit lyonnais, ait été désavoué par sa fédération et contraint à démissionner (*le Monde* du 20 mars). Depuis, M. de Béranger exerce lui-même les fonctions de délégué syndical national du Crédit lyonnais. A ce titre, il a dénoncé la signature de la CFDT, l'accord restant cependant valable, n'ayant été dénoncé ni par l'autre signataire syndical (le SNB-CGC) ni par la direction. Aujourd'hui, dit-on à la CFDT, une partie — dure — de la direction du Crédit lyonnais serait favorable à une dénonciation. Radicalisation de part et d'autre ?

Autre rebondissement : M. Gil, le délégué « démissionné », s'est représenté aux fonctions qu'il occupait précédemment. Il a été réélu par la majorité des sections cédétistes du Crédit lyonnais et par la commission nationale d'entreprise. Mais, violemment secouée par les remous internes, la commission exécutive fédérale a renvoyé l'éventuelle désignation officielle de M. Gil devant un comité fédéral — la même instance qui l'avait poussé à partir — le 9 septembre. A l'heure où la banque est confrontée à de rudes mutations, la fédération CFDT entre dans une ère de hautes turbulences.

M. N.

REPÈRES

Automobile

Pause du marché français en juin

Selon la chambre syndicale des constructeurs, le marché automobile français a marqué une pause en juin avec *151 671* immatriculations (+ 0,4 % par rapport à juin 1986), qui porte la progression du premier semestre 1987 à 6,3 % (995 820 immatriculations) par rapport au premier semestre de 1986. PSA enregistre un léger recul en juin (— 1,2 %) — mais une progression *sur le semestre* (+ 8,4 %) — *dû à un* tassement des ventes d'Automobiles Peugeot (— 11,5 % en juin, + 0,6 % sur six mois), explicable par un « phénomène d'attente » de la clientèle avant la sortie de nouveaux modèles (405 et 205 renouvelées). En revanche, Citroën a crû de 20 % en juin et de 22,9 % au premier semestre grâce à la petite AX.

Renault enregistre un résultat en baisse en juin (— 8,9 %), mais qui se compare à un mois de juin 1986 exceptionnel en raison du lancement de la R 21. Pendant le premier semestre 1987, la Régie progresse de 6,6 %.

Sur six mois, avec 33,5 % *du* marché pour PSA (20,2 % pour Peugeot, 13,4 % pour Citroën) et 30,8 % pour Renault, les marques françaises consolident leur avancée sur les marques étrangères qui n'ont occupé que 35,1 % du marché en juin et 35,7 % au premier semestre, contre 36,5 % au premier semestre de 1986 et 36,4 % sur l'ensemble de 1986.

Crédit à la consommation

Premier recul depuis cinq ans aux Etats-Unis

Les crédits à la consommation ont baissé de 1,1 % en rythme annuel, en mai, annonce la Réserve fédérale américaine. Il s'agit du premier recul mensuel depuis juillet 1982. Cela tend à indiquer que, après avoir accumulé un endettement jugé excessif par certains économistes, les Américains commencent à alléger le fardeau de leur dette : en mai, ils ont remboursé 560 *millions* de dollars de plus qu'ils n'ont emprunté. Les crédits automobiles ont baissé de 155 millions de dollars après avoir augmenté de 1,3 *milliard en avril. En* rythme annuel, la progression des crédits à la consommation est tombée à 2,25 % depuis le début de l'année comparé à 10,5 % un an auparavant.

A La Seyne (Var)

La CGT s'oppose à la privatisation de services municipaux

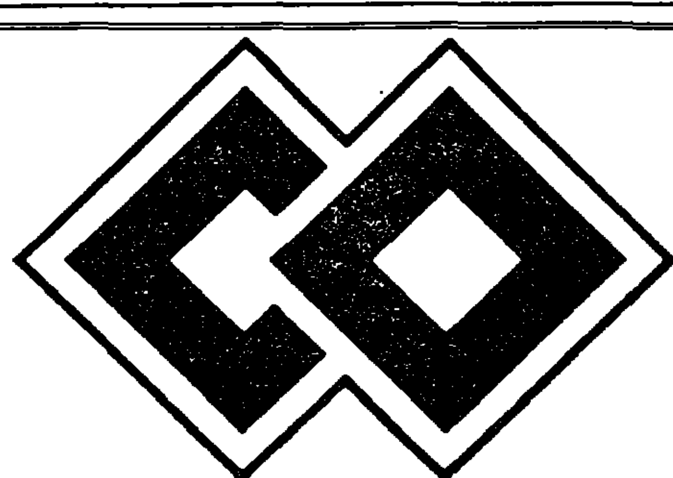
NICE
de notre correspondant régional

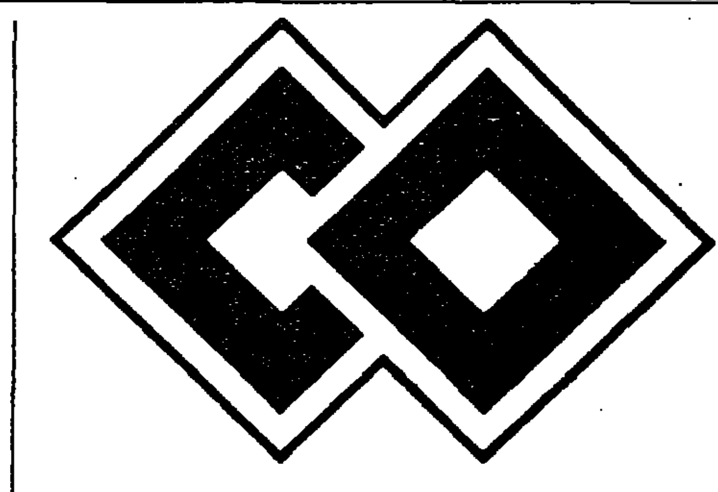
Depuis le jeudi 2 juillet, une partie des employés municipaux CGT de La Seyne-sur-Mer (Var) sont en grève pour s'opposer à un projet de privatisation du service des eaux et de celui des ordures ménagères, annoncé par le maire (PR), *M. Charles Scaglia. Les grévistes* n'ayant pas déposé de préavis, leur mouvement est considéré comme illégal par le maire, qui a refusé d'engager des négociations. Dès le 6 juillet, M. Scaglia a mis sur pied un ramassage de substitution des ordures dans le centre-ville en faisant *appel au concours* d'entreprises locales. Il a également réquisitionné — non sans difficultés — les pompiers et la police municipale pour nettoyer les chaussées.

Les deux services concernés par le projet du maire de La Seyne emploient cent vingt-cinq personnes. *Selon M. Scaglia, leur privatisation* — à laquelle s'intéresse le groupe Bouygues — pourrait faire baisser de deux points les impôts locaux. La CGT estime, en revanche, que les usagers paieront plus cher pour un service de moins bonne qualité. En février 1986, la commune avait déjà confié au secteur privé la gestion de service de l'assainissement. Des problèmes comparables de privatisation de services publics locaux existent à Draguignan. Le conflit de La Seyne a également un caractère politique. La municipalité de droite, élue en 1983, considère en effet que le service des ordures constitue *« un vivier d'agents électoraux »* du Parti communiste. En le privatisant, elle le neutraliserait.

G. P.

● **PRÉCISIONS.** — Le Monde *Affaires, daté du samedi 4 juillet, a* publié un article intitulé « Les finances du Vatican au bord du gouffre », où s'étaient glissées plusieurs imprécisions. C'est en 1859 (et non en 1959) que le « denier de Saint-Pierre » a été levé pour la première fois en France. Le Vatican compte *quatre cents habitants* et non mille comme nous l'avons écrit. Enfin, Mgr Marcinkus, qui est à la tête de l'IOR, répond au *prénom* de Paul Casimir. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser ces erreurs.









Economie

ÉNERGIE

Le développement de l'éthanol

Une seule solution : la subvention

L'influence du lobby agricole sur M. Chirac serait-elle sans limites ? Comment expliquer autrement la décision *« historique »* annoncée par le premier ministre en personne le 7 juillet d'encourager en France la production d'éthanol carburant ?

Le développement du *« pétrole vert »* est un vieux rêve paysan. *Quoi de plus logique a priori* que d'utiliser l'alcool de blé ou de betterave, dont la France regorge, *pour remplacer le pétrole qu'elle* importe à grand prix. C'est techniquement possible : mélangé en faible *proportion l'éthanol n'exige* aucune modification des moteurs. C'est même, depuis 1983 légal *en France (dans la limite de 5 %).* Ce sera enfin utile lorsqu'en 1989 la législation européenne interdira *l'usage du plomb dans l'essence :* comme un certain nombre d'autres additifs (méthanol, *éthers, alcools synthétiques,* etc.), l'éthanol permet de relever de quelques points l'indice *d'octane des carburants,* compensant en partie la perte d'octane liée à la suppression du plomb.

Il y a un *bic :* l'éthanol coûte près de quatre fois plus cher que l'essence et que tous les autres additifs concurrents : 3,50 F par litre contre 0,90 F pour le « super » (hors taxes) et 0,50 à 0,80 F pour le méthanol. Autre handicap : l'éthanol ayant un pouvoir calorifique inférieur à celui du super, il augmente les quantités de carburant consommées de près de la moitié (soit, pour un mélange à 5 %, d'environ 2 %).

Seule solution : la subvention. Pour permettre à l'éthanol de « passer la rampe », il faut combler *l'écart de coût soit environ* 2,60 F par litre. Pour un marché potentiel de 12 millions d'hectolitres en Europe, l'addition *s'élèverait* à 3 milliards de francs par an. Dix fois le soutien français au développement des composants électroniques et trente fois le programme de recherche sur le SIDA !

C'est là qu'intervient le génie *paysan.* Après avoir longtemps buté sur l'obstacle, le lobby agricole, sous la houlette de M. Raul Gardini, patron du groupe italien Ferruzi et de Beghin Say, *premier* négociant de céréales et de sucre en Europe, a, l'an dernier, enfin trouvé le biais. *Puisque la Communauté européenne,* pour résorber *ses* excédents, subventionne les *exportations notamment de* céréales aux pays tiers, pourquoi ne pas utiliser *ces « restitutions »* pour aider *la production d'éthanol ?* L'idée, aussitôt proposée à Bruxelles, est séduisante. *L'Europe n'a-t-elle pas intérêt à* développer son propre pétrole vert plutôt que de subventionner *ses exportations ?*

Hélas ! le raisonnement ne tient pas. D'abord parce que le montant desdites subventions européennes ne suffit pas. A 450 francs par tonne de blé, elles ne comblent que la moitié environ du handicap de coût de l'éthanol (1,30 F par litre environ). Le reste doit donc venir de nouvelles mesures nationales, comme la détaxation partielle proposée par M. Chirac. Ensuite parce que cette décision encouragerait de façon struturelle les excédents que l'on veut réduire. A quand les surplus d'éthanol ? Ne profitant qu'à quelques gros exploitants céréaliers ou betteraviers, très mécanisés, elle ne créerait, en outre, quasiment aucun emploi. Enfin, l'Europe risquerait d'être contrainte par le GATT de subventionner dans les mêmes proportions les importations d'éthanol produit en excédent notamment dans le bassin méditerranéen et aux Etats-Unis. A terme, donc, on encouragerait, *avec des subventions deux fois* plus élevées qu'actuellement, l'entretien d'excédents agricoles non *seulement en* Europe mais aussi dans les pays tiers. Une politique absurde au moment où les deux seuls pays qui s'étaient lancés dans l'aventure de l'éthanol commencent à s'en mordre les doigts. Si le Brésil, champion de l'alcool carburant, continue vaille que vaille, à un coût énorme, sa politique, les Etats-Unis, eux, s'interrogent. *« Lorsqu'on prend en compte tous les coûts et les bénéfices, un programme d'aide à l'éthanol n'est pas économiquement efficace »,* notait, l'an dernier, un rapport du département américain à l'agriculture sur le sujet. Rapport qui concluait : *« Si le principal argument en faveur de l'éthanol est d'accroître le revenu agricole, il serait plus économique de consommer de l'essence ordinaire et de verser aux producteurs de maïs des subventions directes, équivalant à ce qu'ils tireraient d'une production d'éthanol. »*

Soumises aux pressions contraires des lobbies agricoles et pétroliers, les instances européennes sont pour le moins perplexes. Au stade actuel, le gel des terres semble un moyen plus rentable de résoudre le problème des excédents agricoles, concluait en *janvier* un rapport d'experts commandé par la Commission européenne et prudemment enterré.

Les pétroliers, officiellement neutres, redoutent en réalité qu'à terme, les compressions budgétaires aidant, les subventions à l'éthanol soient supprimées ce qui les obligerait à financer de leur poche le handicap de coût : *« La concurrence par les prix paraît plus saine que la concurrence par les subventions »,* ironisent-ils en privé. En annonçant, quelques jours avant la décision européenne sur le sujet, des mesures nationales d'encouragement à l'éthanol, M. Chirac a volé une *fois de plus au secours du lobby* agricole.

A peu de frais. La détaxation *proposé, ne coûtera rien au Trésor* puisque, au total, cette baisse sera compensée par l'augmentation inévitable de 2 % des consommations de carburant et donc des recettes fiscales pétrolières. Ce ne sera pas l'Etat mais les automobilistes français qui paieront.

De deux choses l'une : soit la CEE accepte le plan éthanol, et *M. Chirac apparaîtra comme* l'archange Gabriel de la paysannerie européenne. Soit les ins*tances européennes refusent,* et le premier ministre français aura fait de son *mieux.* Un bénéfice *politique* dans les *deux cas.*

VÉRONIQUE MAURUS.

EN BREF

● ***Incidents aux états généraux de la Sécurité sociale dans le Val-de-Marne.*** — Lors des états *généraux de la Sécurité sociale,* le jeudi 9 juillet, dans le Val-de-Marne, M. Jean-Pierre Page, secrétaire général de l'Union départementale CGT, a protesté contre l'importance des forces de police et a traité *M.* Henri Rouanet, le préfet, de *« trouillard et versaillais ».* Le préfet s'est retiré en invitant ceux qui n'étaient pas d'accord avec la CGT à quitter la salle. Après le retour au calme, *le préfet est revenu,* mais un militant de la CGT a attrapé au collet M. Laragné, directeur du cabinet du préfet. A l'issue d'une mêlée entre policiers en civil et cégétistes, un militant de la CGT s'est plaint d'avoir été « molesté ». M. Rouanet a dû réunir les soixante personnes dési*reuses de participer au débat* dans son bureau. Les délégués CFDT et FEN se sont retirés après avoir dénoncé cette *« parodie de consultation ».* — *(AFP.)*

Publication judiciaire

Par jugement du 25 février 1987, la *première chambre du tribunal de* grande instance de Paris a condamné le docteur Philippe Lagarde et les Editions Pierre-Marcel Favre pour avoir, *dans un* livre intitulé *« le Cancer : tout ce qu'il faut en savoir »,* présenté des additifs alimentaires utilisés en France comme dangereux et cancérigènes, en reproduisant un document, dit *« Tract de Villejuif »,* faussement attribué à l'Institut du cancer, dont le caractère apocryphe et erroné a été démontré, et dont des publications antérieures ont été judiciairement sanctionnées.

RECTIFICATIF

M. MASSEI Jean-Claude, nouveau propriétaire de « La Fontaine Molière », bar-restaurant, au 41, rue de Richelieu, 75001 Paris, n'a subi aucune condamnation à *l'inverse de l'ancien propriétaire* M. Galibert (voir publications judiciaires *le Monde* daté 4 juillet 1987 et *le Figaro).*



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement rendu le 7 janvier 1987, la 31e chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour AMÉNAGEMENT DE MATÉRIEL N'ASSURANT PAS LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS pour avoir à Paris, le 27 septembre *1985,* étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions du livre II du titre III du code du travail, en faisant travailler un salarié sur une scie circulaire à table, dépourvue de couteau diviseur,

A la *peine de* CINQ *MILLE francs* d'amende,

M. NOEL Gérard, Pierre, Jacques, né le 28 avril 1944 à Versailles (78), directeur de société, demeurant 53, rue Saint-Charles à Versailles (78).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré par le *greffier à M. le* Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du 26 janvier 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE (bâtiment et travaux publics), BLESSURES INVOLONTAIRES, pour avoir à *Paris, sur un chantier,* 30, rue de Penthièvre à Paris (8e), le 5 mars 1986 :

1° étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail, et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute per*sonnelle les dispositions relatives* à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures parti*culières de protection et de salubrité* applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en laissant travailler deux ouvriers à démonter une toiture en zinc, sans satisfaire aux prescriptions en matière de *sécurité du travail prévues* aux articles 105 al. 1 et 2, 159 al. 1, 2, 3 et 4 du décret du 8 janvier 1965 ;

2° s'être rendu responsable de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail, victime : Ahmed EL BRINSSE) le sieur **VARLET Jean-Paul,** né le 27 mars 1954 à Vitry-le-François (51), chef de chantier à la société ARCADES, demeurant 1, rue *du Cimetière à Changy* (51),

A la peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait, dans *le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du *2 mars 1987,* la *31e* chambre *du* tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ, *pour avoir à Paris, le 3 janvier* 1986, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus *spécialement* les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant travailler cinq salariés sur un échafaudage non ancré, dont les montants étaient en métal et dont le plancher en bois n'était pas suffisamment large, et sans que soient efficacement assurée la *prévention des risques* de chute.

Le sieur **BORTOLUZZI Adeleki,** né le 14 avril 1941 à Ragogna (Italie), chef de chantier, demeurant 10 *bis,* impasse du Puits-Civot à Aubervilliers (93), à la peine de cinq amendes de 1 000 F chacune.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait, dans *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré par le *greffier à M. le Procureur de la République,* sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contravention-article 411) *en date du 26 janvier 1987,* la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTIONS AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris, courant 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail et l'article 316 du décret du 23 août 1947, en omettant de faire vérifier un appareil de levage avant le 5 mai 1985 par un organisme agréé par le ministère du travail, alors que cette *mesure avait été spécialement* prescrite par un inspecteur du travail, le 5 mars 1985, et de l'article 33 du décret du 14 novembre 1962 en omettant d'installer un disjoncteur différentiel, et des articles R 232 et R 232-28 du code du travail, en omettant d'aménager un vestiaire et des cabinets d'aisance conformes à ces dispositions malgré une mise en demeure du 1er décembre 1982, huit salariés étant concernés par chacune de ces infractions,

A la peine de huit amendes de 2 000 F chacune, le sieur **GRANIER Roland, Jean, Emile,** né le 18 avril 1926 à Paris-13e, artisan, demeurant à Paris-14e, 6, rue Couche.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, *par extrait,* dans *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du 4 mars 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour BLESSURES INVOLONTAIRES (ITT *supérieure à trois* mois), infractions aux mesures générales de sécurité, pour avoir à Paris, le *9 décembre 1985 : s'être rendu* responsable de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail) sur la *personne de Thierry GROSJEAN,* étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code de travail relatives à la sécurité, enfreint par une *faute* personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du livre II du titre III du code du travail, en faisant travailler à plus de 3 mètres de hauteur un salarié *sans protection individuelle,*

Le sieur **PAON Henri,** né le 14 juillet 1937 à Saint-Malo (35), couvreur-plombier demeurant 34, rue de Chanteloup à St-Germain-les-Arpajon (91), à la peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis et DIX MILLE FRANCS d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait, dans *le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU *GREFFE DU TRIBUNAL DE* GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du 10 mars 1987, la 31e chambre du tri*bunal correctionnel de Paris a* condamné pour PUBLICITÉ MENSONGÈRE, pour avoir à Paris, et sur le territoire national, courant *1983-1984* et début 1985, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur, portant sur l'origine, les qualités substantielles des produits offerts à la vente, en indiquant que des tableaux étaient des œuvres d'art originales, avec certificat d'origine alors qu'il s'agissait de copies et que l'origine ne pouvait être authentifiée.

— **LECONTE Claude, Gustave,** né le 29 juillet 1938 à Valenciennes (59), commerçant non sédentaire, demeurant 25, avenue de la Gare à Péronne (Somme), à la peine de 20 000 F d'amende.

— **ROBBA Gaston,** né le 22 novembre 1926 à Airaines (Somme), commerçant non sédentaire, demeurant 6, avenue Victor-Hugo à Montfermeil (93), à la peine de 20 000 F d'amende.

— **CAP Mario,** né le 4 novembre 1948 à Aumale (76), marchand forain, demeurant 1539, route de Châtillon-Coligny à Amilly (Loiret), à la peine de 20 000 F d'amende.

— **DETHIÈRE Louis, Arthur,** né le 12 juin 1940 à La Chaize-le-Vicomte (85), commerçant non sédentaire, demeurant 29, avenue de la Gare à Péronne (Somme), à la peine de *20 000 F d'amende.*

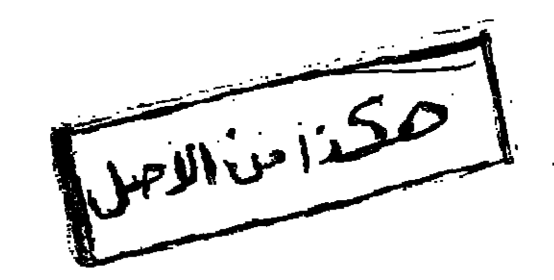
— **DETHIÈRE Alphonse,** né le 22 avril 1934 à Nancy (54), commerçant non sédentaire, demeurant 29, avenue de la Gare à Péronne (Somme), à *la peine de 20 000 F d'amende.*

— **LETELLIER Lucienne, Mauricette,** née le 13 novembre 1945 à Levallois-Perret (92), commerçante non sédentaire, demeurant 9, allée du Château à Aubervilliers (93), à la peine de 20 000 F d'amende.

— **EL HAZAN Albert, Gilbert,** né le *17 janvier 1921* à Oran *(Algérie),* commerçant en nom propre, demeurant 4, boulevard Magenta à Paris (10e), à la peine de 50 000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement, par extrait, dans *France-Soir, le Monde, le Figaro, Libération, VSD.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.



Marchés financiers

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

INFORMATIONS PREMIER SEMESTRE 1987

Au cours du premier semestre 1987, l'Electronique Serge Dassault a réalisé un chiffre d'affaires de 1 737 MF HT (2 006 MF TTC) contre 1 361 MF HT (1 578 MF TTC) pour le premier semestre 1986.

Le montant des commandes prises au cours de ce premier semestre 1987 s'est élevé à 1 211 MF HT (1 361 MF TTC) portant le carnet de commandes de la société au 30 juin 1987 à 6 800 MF HT (7 750 MF TTC), soit près de deux années de chiffre d'affaires.



SCGPM

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 30 juin 1987 sous la présidence de M. Jean-Claude Pittau au siège de la société.

M. Jean-Claude Pittau procéda tout d'abord à la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et insista tout particulièrement sur :

– Le redressement de l'activité en 1986, qui a vu le chiffre d'affaires croître de 20,83 % pour s'établir à 708 685 000 F HT pour 586 492 000 F HT lors de l'exercice précédent ;

– L'harmonisation des comptes de l'exercice avec la réalité de l'activité de l'entreprise, en optant pour la méthode comptable des *produits nets partiels* ;

– Les perspectives favorables de l'exercice en cours avec un carnet de commandes de 1 025 616 000 F au 31 mars 1987 et le démarrage prochain de marchés importants : en Ile-de-France et pour la Ville de Paris (crèches, écoles, logements et rénovation de logements HLM, archives de la Ville, bureaux, hôtels, etc.), dans la région Sud-Méditerranée (bureaux, hôtels, foyers, logements, etc.), qui représenteront sur l'année un chiffre d'affaires d'environ 750 MF.

Après lecture de ce rapport et audition des rapports des commissaires aux comptes, M. Jean-Claude Pittau demanda à l'assemblée de voter l'approbation des comptes de l'exercice et l'affectation de la perte de 1 369 170 F, dégagée après une charge exceptionnelle de 3 367 000 F, au compte de report à nouveau.

L'assemblée ensuite, sur proposition du conseil d'administration, procéda au renouvellement du mandat de président de M. Jean-Claude Pittau et au mandat des commissaires aux comptes titulaires, M. J. Zuber et le cabinet HSD, et des commissaires aux comptes suppléants, M. F. Capello et A. Bracchi, pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1992.

Dans son allocution précédant la levée de l'assemblée, M. Jean-Claude Pittau remercia l'ensemble des actionnaires de la confiance qu'il lui témoignait en renouvelant son mandat de président.

VALEURS DE FRANCE



Le 30 juin 1987, la valeur liquidative de la SICAF « VALEURS DE FRANCE », société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 362,12 F (371,90 F le 15 juin 1987).

A la même date, l'action « VALEURS DE FRANCE » cotait 359 F.

L'actif de la SICAF était composé comme suit :

– Obligations : 18,54 % ;
– Titres intermédiaires (1) : 17,72 % ;
– Actions cotées : 41,46 % ;
– Titres non cotés : 6,44 % ;
– Disponibilités : 15,84 %.

(1) *Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations...*



FINANCIMMO

L'assemblée générale réunie le 26 mai 1987, sous la présidence de M. Francis Picard, a approuvé les comptes de l'exercice 1986, qui se sont soldés par un bénéfice net de 4 602 740 F.

Elle a décidé la mise en paiement le 30 juin 1987 d'un dividende unitaire de 2 F, sans avoir fiscal.

Ce résultat a été obtenu au cours du premier exercice de la société, qui a été d'une durée exceptionnellement courte, de six mois depuis la création de la société jusqu'au 31 décembre 1986.

Néanmoins, malgré la brièveté de son exercice, la société a conclu pour 288 millions de francs de contrats :

– dont une opération de location simple, 25 millions de francs ;

– et quatorze opérations de crédit-bail immobilier pour 263 millions de francs.

Depuis le début du nouvel exercice, d'autres opérations importantes ont été négociées en crédit-bail immobilier, pour un montant de 100 millions de francs environ.

Par ailleurs, le tour de table de la société a été récemment complété et modifié par l'entrée au capital, à hauteur de 10 %, de l'Istituto Bancario di San Paolo di Torino, ce qui confirme le caractère européen de FINANCIMMO.

Béghin Say

A la suite d'informations publiées par la presse italienne, la société précise que, comme l'a indiqué à plusieurs reprises le président Jean-Marc Vernes, notamment lors de l'assemblée générale du 2 juin 1987, des conversations ont lieu depuis plusieurs mois avec des groupes internationaux en vue de les associer au développement de Kaysersberg SA.

Aucune décision n'a été prise à ce jour.



Kaysersberg

Fin d'un monument national

La disparition de la corbeille

« La politique de la France ne se fait pas à la corbeille. » Cette phrase célèbre du général de Gaulle ne pourra jamais plus faire référence. Victime de la modernisation de la Bourse, la corbeille tombera sous la pioche des ouvriers au cours d'une nouvelle tranche de travaux, qui vont être entrepris durant le long week-end du 14 juillet au palais Brongniart.

Née en 1827 avec le palais de la Bourse conçu par Alexandre Théodore Brongniart, architecte attitré de Napoléon Ier, décédé (en 1813) bien avant l'achèvement de l'ouvrage dont il avait reçu commande de l'empereur, la corbeille était le véritable symbole du capitalisme. Personne d'autres que les agents de change eux-mêmes, dont la propre disparition est programmée pour le début des années 90, n'avait le droit d'opérer dans son enceinte pour y coter des valeurs triées sur le volet. Les agents tenaient ce privilège d'un arrêt royal de 1774 qui leur avait attribué un endroit spécial pour s'isoler du public.

Pour avoir l'insigne honneur de voir ses actions cotées à la corbeille, une entreprise devait montrer patte blanche. Ce qui n'a pas empêché de temps à autres quelques moutons noirs de s'introduire dans ce jardin réservé, le constructeur de matériels para-pétroliers AMREP étant le dernier en date. Avec la réforme de la Bourse, le développement des instruments financiers et des modes de transactions avec, en particulier, la montée en puissance du système de cotation assistée en continu (CAC), une nouvelle mutation s'imposait.

De fait, soixante-huit valeurs sont actuellement cotées sur le CAC, soit près de 40 % du nombre des actions françaises admises au RM (règlement mensuel). Ce marché nouvelle manière, type an 2000, devrait accueillir dès la rentrée une dizaine de valeurs en plus chaque mois (contre six en moyenne actuellement). A la fin de cette année, le CAC devrait concerner les actions de cent vingt sociétés. Avant la fin de 1988, M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, espère qu'il aura absorbé la totalité des actions françaises du RM... En supposant que de nouveaux orages ne viennent pas, comme cette semaine, perturber sérieusement le bon fonctionnement de l'ordinateur chargé de le gérer.

De toute façon ainsi va le progrès, qui doit assurer la compétitivité de la Bourse de Paris dans la double perspective de l'ouverture du capital des charges d'ici à 1990 et de la création d'un grand marché européen en 1993. Dans ces conditions, la corbeille n'avait plus sa place sous la verrière. Les agents de change non plus.

Dès le 15 juillet, la première sera remplacée par un nouveau groupe de cotation et aux seconds succèderont une cohorte de commis. Il n'empêche, c'est un monument de la mémoire nationale qui disparaît.

ANDRÉ DESSOT.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

L'UBS prête à racheter le groupe anglais Hill Samuel

L'Union de banques suisses, la plus importante des trois grandes banques helvètes, pourrait se porter acquéreur du groupe financier britannique Hill Samuel, a-t-on appris, jeudi 9 juillet à Londres. Conséquence du « Big Bang » de la City, une telle opération, qui coûterait quelque 600 millions de livres à l'UBS, déboucherait sur la constitution d'un ensemble financier puissant, avec une activité de banque d'affaires mais aussi dans le négoce des valeurs d'Etat, la gestion de portefeuille, l'immobilier, les services maritimes et le courtage en assurance.

L'absorption du groupe Hill Samuel par l'UBS permettrait surtout le mariage entre deux courtiers sur actions de la place de Londres, Wood MacKensie et Phillips and Drew, deux affaires complémentaires par lesquelles le nouvel ensemble réaliserait près de 10 % des négociations sur titres britanniques. Le projet d'achat pour l'UBS a été révélé jeudi 9 juillet à l'issue du conseil d'administration de Hill Samuel. Contesté par certains dirigeants, ce mariage a provoqué une crise au sein de l'état-major de ce dernier groupe.

L'UAP et Commercial Union chefs de file pour les assurances de l'Eurotunnel

L'UAP, premier groupe français d'assurances, a obtenu, en association avec le groupe britannique Commercial Union, la maîtrise d'œuvre de tous les problèmes d'assurance de l'Eurotunnel. Ces deux organismes seront donc chefs de file pour assurer tous les risques de la construction du tunnel, dont les travaux préliminaires ont commencé en septembre 1986 et devraient s'accélérer à partir de l'automne 1987.

Onze Airbus A-340 pour Air France

Le conseil d'administration d'Air France a approuvé, le jeudi 9 juillet, l'achat de sept Airbus A-340 et la prise d'option pour quatre avions supplémentaires. Les livraisons s'étaleront de 1993 à 1995. L'Airbus A-340 est un quadriréacteur capable, selon les modèles, d'emporter de 262 à 295 passagers sur des distances variant de 12 700 à 14 250 kilomètres. Air France devrait mettre en service cet appareil sur des lignes de fréquentation moyenne, où le Boeing-747 se révèle trop grand, par exemple vers Hongkong ou Buenos-Aires. Les vols seraient sans escale, comme le demande la clientèle d'affaires.

PARIS, 9 juillet ↓

La baisse reprend

L'amélioration observée Rue Vivienne n'aura pas duré longtemps. Jeudi, la baisse a fait sa réapparition à la corbeille, dont les jours sont comptés. Le mouvement est allé en s'accélérant. De l'effritement (– 0,16 %) en début de matinée, le marché est passé au repli (– 0,97 %) à la clôture de la session préliminaire, pour aborder la baisse (– 1,48 %) au cours de la séance officielle. Finalement, l'indicateur instantané s'est inscrit à 1,32 % en dessous de son niveau précédent.

Toutes les grandes valeurs qui, mercredi, étaient revenues sur le devant de la scène ont rechuté, telles CSF, Peugeot, Paribas, Midi et le BTP en général (J. Lefebvre, Dumez, Lafarge, SCREG, GTM-Entrepose).

Visiblement, la Bourse n'a pas été dupe. M. Balladur a eu beau y mettre des formes, les prévisions de l'INSEE pour 1987 ne sont pas encourageantes.

On le savait déjà. L'organisme persiste et signe. Côté fiscal, il n'y a rien non plus de bien nouveau, sinon des chiffres un peu plus précis.

Bref, la Bourse n'y a pas trouvé son compte. Surtout, elle s'est inquiétée de certaines rumeurs. L'une provenait de Londres et concernait les résultats du commerce extérieur pour juin. Le déficit serait, disait-on, plus important qu'en mai. Le second bruit, bien parisien celui-là, partait d'une mini-crise gouvernementale avec la démission de M. Albin Chalandon, garde des sceaux. Allez donc savoir ! Mais le palais Brongniart est une vraie caisse de résonance où tous les échos s'amplifient. A l'avant-veille du long week-end du 14 juillet durant lequel la corbeille, monument national, sera démolie, de nombreux investisseurs ont préféré prendre leur distance.

Ajoutons que la Société générale a fait sa réapparition après plus d'un demi-siècle d'absence.

Le marché obligataire et le MATIF avaient de nouveau l'un et l'autre très mauvaise mine. Les volumes d'échanges se sont rétrécis.

NEW-YORK, 9 juillet ↓

Ralentissement

Wall Street s'est quelque peu essoufflée jeudi en fin de séance, au terme d'une journée peu active. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a cédé 12,75 points à 2 451,21, après avoir un moment progressé de plus de 7 points en milieu de journée. 196,29 millions d'actions ont changé de mains. On relevait 825 valeurs en hausse, 744 en repli et 413 inchangées.

Autour du Big Board, les opérateurs manifestaient quelques doutes sur la capacité du marché à poursuivre son mouvement de hausse des semaines passées. Les prises de bénéfices ont aussi pesé sur la tendance. Parmi les valeurs en baisse, Litton Industries (– 2 7/8 à 103 1/8 dollars), Philip Morris (– 2 à 91 dollars) et Dupont De Nemours (– 1 1/4 à 124 3/4 dollars) ont été les plus touchées. Les titres les plus actifs étaient Bancteras (9,702 millions de transactions) ; Putnam Convertible Band (1,94 million) et Zayre Corp. (1,865 million).

VALEURS	Cours du 8 juillet	Cours du 9 juillet
Alcoa	56 1/2	56
Allegis (ex-UAL)	92 5/8	92 1/8
A.T.T.	29 1/8	29 1/8
Boeing	47 7/8	48
Chase Manhattan Bank	40 1/8	40 1/8
Du Pont de Nemours	125 7/8	124 3/4
Eastman Kodak	87 1/4	86 7/8
Exxon	94 7/8	94 1/4
Ford	101 1/4	101 1/8
General Electric	56 1/2	55 3/4
General Motors	81	80 5/8
Goodyear	66 3/8	65 3/4
I.B.M.	166 3/8	165 3/8
I.T.T.	60 3/8	60
Mobil Oil	52 1/8	52
Pfizer	71 3/4	71 5/8
Schlumberger	48 7/8	49 1/8
Texaco	45 3/8	45 1/4
Union Carbide	30 1/4	29 3/4
U.S.X.	35 5/8	36
Westinghouse	62 1/2	64 5/8
Xerox Corp.	76 1/2	76 5/8

CHANGES

Dollar : 6,15 F ↑

Le dollar s'est montré très *ferme en cette fin de semaine*, après les déclarations officielles américaines suivant lesquelles les exportations des Etats-Unis étaient compétitives aux cours actuels.

FRANCFORT	9 juillet	10 juillet
Dollar (en DM)	1,8360	1,8450

TOKYO	9 juillet	10 juillet
Dollar (en yens)	149,50	151

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 juillet) ... 7 3/8-7 1/2 %
New-York (9 juillet) ... 6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	8 juillet	9 juillet
Valeurs françaises	105,6	
Valeurs étrangères	122,5	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 juillet	9 juillet
Indice général	421,8	420,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 juillet	9 juillet
Industrielles	2463,93	2451,21

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 juillet	9 juillet
Industrielles	1 827,2	1 846,1
Mines d'or	391,8	402,1
Fonds d'Etat	90,72	90,89

TOKYO

	9 juillet	10 juillet
Nikkei Dow Jones	23755,90	
Indice général	1983,34	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 juillet
Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,80	103,70	103,70	103,50
Précédent	104,25	104,15	104	104

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA MGF DÉTIENT 5 % DU CAPITAL DU CCF. – La noyau dur du CCF connaît déjà des évolutions. La Mutuelle générale française (MGF), à qui le ministre de l'économie, M. Balladur, avait attribué 3,8 % du capital du CCF, a indiqué qu'elle en détenait plus de 5 %. Au début du mois, La France SA (groupe Lazard) avait annoncé qu'elle détenait près de 5 % du capital du CCF.

L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE PARIBAS : LE PRIX D'ÉMISSION DES ACTIONS FIXÉ A 470 F. – L'augmentation de capital de Paribas, annoncée en début de semaine, se fera sous la forme d'une émission de 7,5 millions d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA) d'une valeur unitaire de 470 F. L'augmentation de capital sera ainsi légèrement supérieure à 3,5 milliards de francs. Chaque bon de souscription d'action donnera droit à l'achat ultérieur d'une action nouvelle, au prix de 500 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1405	6,1435	+ 35	+ 50	+ 80	+ 105	+ 260	+ 320
$ can.	4,6430	4,6490	– 50	– 20	– 80	– 50	– 180	– 90
Yen (100)	4,0660	4,0710	+ 130	+ 150	+ 270	+ 300	+ 800	+ 880
DM	3,3310	3,3340	+ 100	+ 125	+ 220	+ 250	+ 670	+ 750
Florin	2,9570	2,9600	+ 50	+ 70	+ 120	+ 140	+ 390	+ 450
F.B. (100)	16,0600	16,0760	+ 110	+ 240	+ 290	+ 470	+ 970	+ 1430
F.S.	3,9860	3,9920	+ 130	+ 160	+ 270	+ 310	+ 820	+ 900
L (1 000)	4,5970	4,6040	– 100	– 60	– 200	– 150	– 570	– 480
£	9,9120	9,9230	– 140	– 90	– 250	– 175	– 580	– 380

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 3/4	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16	7 1/16	7 3/16
DM	3 3/8	3 5/8	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 3/4	3 7/8
Florin	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 3/8	6 7/8	6 1/4	6 1/2	6 1/4	6 1/2	6 1/2	6 7/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 7/16	3 9/16	3 1/2	3 5/8	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	9 1/4	10	9 1/2	10	10	10 3/8	10 1/4	10 5/8
£	8 1/8	8 3/8	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 3/16	9 3/16	9 5/16
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 9 JUILLET

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1905	4,5 % 1973	1809	1801	1810	+ 0 06
4270	C.N.E. 3 %	4254	4252	4252	− 0 05
1272	B.N.P. T.P.	1250	1250	1250	....
1114	C.C.F. T.P.	1120	1130	1130	+ 0 89
1257	Créd. Lyon. T.P.	1257	1257	1257	....
....	C.G.E. T.P.	2960	3001	3000	+ 1 35
1956	Renault T.P.	1948	1925	1925	− 1 17
2280	Rhône-Poul. T.P.	2298	2283	2283	− 0 64
1355	St-Gobain T.P.	1348	1337	1337	− 0 81
1360	Thomson T.P.	1360	1389	1385	+ 1 84
485	Accor	480	475	475	− 1 04
520	Agence Havas	537	532	534	− 0 56
480	Ag. Havas C. I.	507	503	503	− 0 78
680	Air Liquide	705	701	701	− 0 57
2450	Alcatel	2460	2460	2450	− 0 41
2020	Als. Superm.	2135	2105	2105	− 1 41
445	A.L.S.P.I.	482	471	472	− 2 07
410	Alsthom ★	400	402	402	+ 0 50
2410	Arjom. Prioux	2593	2540	2540	− 2 04
535	Avenadet-Rey	560	544	551	− 1 61
1180	Aux. Entrepr. ★	1256	1254	1210	− 3 66
1190	Avions Dassault	1168	1194	1190	+ 1 88
645	BAFIP	651	648	649	− 0 31
390	Bail-Equipem. ★	390	390	385	− 1 28
940	Bail Investiss.	908	882	862 c	+ 1 20
635	B.N.P. C.I.	554	547	547	− 1 26
700	Cie Bancaire	726	711	706	− 2 75
510	Bazar H.-V.	496	490	501	+ 1
520	Béghin-Say ★	532	528	530	− 0 37
815	Berger (Ma)	937	950	950	+ 1 39
725	Bic ★	749	740	732	− 2 26
1350	B.I.S.	1420	1430	1411	− 0 63
2860	Bongrain S.A.	2800	2805	2805	+ 0 18
1040	Bouygues	1175	1160	1155	− 1 70
94	B.P. France	106	105	106	....
4990	B.S.N.	4960	4910	4930	− 0 60
....	Cap Gemini Sog.	2381	2343	2343	− 1 60
1280	Carnaud	1385	1362	1362	− 1 66
3100	Carrefour ★	3439	3440	3405	− 0 98
1940	Casino	193	190	190	− 1 55
1500	Casino A.D.P.	151	148	148	− 1 98
1200	C.C.M.C.	1260	1250	1250	− 0 79
850	Cetelem	1000	990	961	− 3 90
850	Cerus	857	850	850	− 0 82
1890	C.F.A.O.	1995	1995	2015	+ 1
....	C.G.E.	....	....	....	....
1420	C.G.I.P.	1445	1420	1420	− 1 73
1290	Chargeurs S.A.	1395	1351	1351	− 3 15
80	Chiers-Châtill.	82	83	83 50	+ 1 83
1040	Ciments franç. ★	1090	1084	1070	− 1 83
575	Club Méditerr.	615	615	617	+ 0 33
172	Codetel ★	174	172 10	172 10	− 1 09
365	Cofimeg	355	350 10	357	+ 0 56
1980	Coles	2276	2285	2285	+ 0 44
235	Compt. Entrepr.	248	243 10	243 10	− 1 98
675	Compt. Mod.	700	670	675	− 3 57
1160	Créd. Foncier	1190	1170	1170	− 1 68
585	Crédit F. Imm.	548	543	544	− 0 73

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
139	C.C.F.	148	148	151	+ 2 03
775	Créd. Lyon. (CI)	785	790	795	+ 1 27
1140	Crédit Nat. ★	1175	1180	1170	− 0 42
310	Crouzet ★	260	259	260	....
2670	Damart S.A.	2700	2605	2630	− 2 59
380	Darty ★	443	443	422	− 4 74
350	Darty (DP)	383	390	378	− 1 30
2180	De Dietrich	2215	2184	2184	− 1 40
365	Dév. P.d.C. (Li)	389	389	389	....
560	D.M.C.	571	570	559	− 2 10
....	Drouot Assur.	505	495	495	− 1 98
2380	Docks France ★	2420	2420	2410	− 0 41
2180	Dumez ★	2271	2275	2181	− 3 96
1160	Eaux (Gén.)	1307	1310	1270	− 2 83
2480	Ecco ★	1270	1256	1254	− 1 25
1070	Electro-Financ.	1165	1145	1145	− 1 72
370	Elf-Aquitaine	383	385	382	− 0 25
340	— (certific.)	337	337	336 80	− 0 06
2950	Epeda-B-Faure	3178	3185	3183	+ 0 16
3540	Essilor	3600	3590	3590	− 0 28
2540	Essilor Int. (DP)	2640	2620	2620	− 0 76
465	Esso S.A.F. ★	513	523	519	+ 1 16
2400	Eurafrance	2300	2325	2332	+ 1 38
1460	Eurocom ★	1484	1497	1470	− 0 94
3600	Euromarché	3680	3680	3680	....
670	Europe n° 1 ★	670	675	670	....
1180	Exor	1289	1280	1280	− 0 70
1510	Facom	770	775	750	− 2 59
905	Fichet-Bauche	930	930	920	− 1 08
210	Finextel ★	210	209	208 50	− 0 71
186	Fives-Lille	190	181	182	− 4 21
1170	Fromageries Bel	1230	1235	1235	+ 0 41
1290	Gal. Lafayette	1281	1273	1271	− 0 78
380	Gascogne	420	410 50	410 50	− 2 26
2290	Gaz et Eaux	2088	2100	2100	+ 0 57
580	Géophysique ★	702	700	684	− 2 56
2440	Gerland	2445	2460	2460	+ 0 61
545	GTM-Entrepose	665	660	640	− 3 75
680	Guyenne-Gasc. ★	705	697	694 c	− 0 86
2840	Hachette ★	2905	2915	2950	+ 1 54
780	Hénin (La)	774	760	760	− 1 81
1300	Hutchinson	1355	1354	1352	− 0 22
117	Imétal	143	142	142 40 c	+ 1 30
430	Imm. Plaine-M.	410	408	405	− 1 22
4640	Inst. Mérieux	5280	5300	5290	+ 0 19
540	Intertail	545	541	541	− 0 73
1310	Intertechnique	1420	1420	1420	....
2700	J. Lefebvre	921	922	885	− 3 90
1730	Lab. Bellon	1640	1689	1692	+ 3 17
1510	Lafarge-Coppée	1626	1640	1610	− 0 97
1640	Lebon ★	1715	1737	1685	− 1 74
5370	Legrand	5440	5380	5370	− 1 29
5000	Legrand (DP)	5020	5000	5010	− 0 20
690	Leroy-Somer ★	790	776	795	+ 0 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	2060	2030	2029	− 1 50
820	Locabail Immob.	824	824	826	+ 0 24
600	Locafrance ★	610	606	605	− 0 81
855	Locindus	853	856	856	+ 0 35
1040	L. Vuitton S.A ★	1111	1116	1140	+ 2 61
560	Lucheire	563	578	560	− 0 53
1420	Lyonn. Eaux ★	1539	1540	1519	− 1 23
83	Mais. Phénix	82	80 50	81 70	− 0 36
750	Majorette (Ly)	725	749	730	+ 0 69
470	Mar. Wendel ★	479	478 10	476 80	− 0 45
2050	Martell	1688	1691	1691	+ 0 18
2260	Matra	2360	2320	2320	− 1 69
2150	Merlin-Gerin ★	2254	2253	2180	− 3 28
3130	Michelin	3250	3200	3100	− 4 62
1310	Midi (Cie)	1428	1423	1405	− 1 60
370	Midland Bk SA ★	340	344	321	− 5 58
940	Min. Salaig. (Ma)	950	999	999	+ 5 16
43	M.M. Penarroya	47 80	48 50	47 10	− 1 46
2520	Moët-Hennessy	2788	2770	2775	− 0 47
78	Moulinex	78 90	77 80	78	− 1 17
975	Navig. Mixtes	1035	1002	1000	− 3 38
160	Nord-Est	175	171 90	170 50	− 2 57
455	Nordon (Ny)	402	410	410	+ 1 99
585	Nouvelles Gal.	635	611	611	− 3 78
1170	Occident. (Gén.)	1202	1165	1178	− 2
1690	Omn.F.Paris	1690	1670	1670	− 1 18
225	Olida-Caby	211	209	209	− 0 95
450	Opfi-Paribas	462	461	455	− 1 51
4080	Oréal (L')	3889	3890	3870	− 0 48
450	Paribas	469	468 20	462	− 1 48
610	Paris-Réesc. ★	685	687	678	− 1 02
1530	Pechelbronn ★	1495	1483	1470	− 1 67
1400	Penhoet	1370	1370	1370	....
975	Pernod-Ricard	1040	1021	1011	− 2 79
1510	Peugeot S.A.	1643	1645	1615	− 1 69
16	Poclain	13 80	13 55	13 55	− 1 81
2250	Poliet	2505	2500	2485	− 0 80
735	P.M. Labinal	740	742	745	+ 0 68
3410	Presses Cité	3774	3774	3700	− 1 96
1290	Prétabail Sic.	1240	1245	1244	+ 0 32
805	Primagaz	895	888	885	− 1 12
700	Printemps ★	690	675	680	− 1 44
1870	Promodès	2015	2030	2000	− 0 74
230	Prouvost S.A ★	272	272	268 20	− 1 39
1400	Radiotechn.	1535	1500	1500	− 2 28
109	Raff. Dist. Total	106 10	105 50	105 60	− 0 47
2940	Redoute (La) ★	3075	3041	3020	− 1 78
446	Robur financière	485	476	476	− 1 86
1470	Roussel-Uclaf	1490	1490	1492	+ 0 13
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5750	5700	5740	− 0 17
225	Sade	245 50	240	240	− 2 24
3480	Sagem	3850	3850	3855	+ 0 13
425	Saint-Gobain	456	452	452	− 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	St-Louis B.	1265	1260	1250	− 1 19
1900	Salomon	1930	1940	1940	+ 0 52
1700	Salvepar	1775	1750	1750	− 1 41
720	Sanofi	752	745	740	− 1 60
800	S.A.T.	823	820	821	− 0 24
1230	Saupiquet (Na)	1350	1250	1250	− 7 41
420	Schneider ★	469	461	452	− 3 62
125	S.C.O.A.	118 80	115	113 50	− 4 46
695	S.C.R.E.G.	725	717	725	....
815	Seb ★	917	918	917	....
490	Sefimeg	481	481	481 50	+ 0 11
1450	S.F.I.M.	1471	1460	1468	− 0 20
63	S.G.E.	58 90	59 90	57 30	− 2 71
520	Sign. Ent. El. ★	599	590	569	− 5
1050	Silic	1050	1040	1040	− 0 95
615	Simco-U.P.H. ★	588	587	590	+ 0 34
440	Simnor (Li)	451	455	455	+ 0 89
1200	Skis Rossignol	1180	1200	1170	− 0 84
740	Siminco	704	690	690	− 1 99
....	Société Générale	....	432	432	....
265	Sodecco	242	225	225	− 7 02
250	Sodero (Na)	253	250	250	− 1 19
2820	Sodexho	2770	2700	2700	− 2 53
160	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	482	482	480	− 0 41
2110	Somm-Allib. ★	2438	2445	2459	+ 0 86
750	Source Perrier	800	800	799	− 0 13
960	Sovac ★	1000	995	1000	....
605	Spie-Batignol.	600	585	585	− 2 50
630	Strafor	651	652	651	....
306	Synthelabo ★	316	316	315 90	− 0 03
635	Talcs Luzenac	666	620	621	− 6 76
2920	Tél. Elect.	3162	3160	3160	− 0 06
1330	Thomson-C.S.F.	1434	1420	1390	− 3 06
475	Total (CFP) ★	492	489	494	+ 0 40
105	— (certific.)	110	108	108 50	− 1 36
2220	T.R.T.	2190	2100	2100	− 4 11
680	U.F.B.	690	670	670	− 2 90
1220	U.I.C.	1272	1263	1261	− 0 86
670	U.I.F.	642	632	632	− 1 56
900	U.I.S.	916	920	918	+ 0 22
300	U.C.B. ★	320	320	313	− 2 18
750	Unibail	749	720	720	− 3 87
570	Valéo	599	595	590	− 1 50
53	Vallourec	59 50	63 60	63	+ 5 88
495	Via Banque	534	539	530	− 0 74
840	Elf-Gabon	950	950	948	− 0 21
126	Amax Inc.	138	143 10	141	+ 2 17
440	Amer. Express	215 10	212	212	− 1 44
177	Amer. Teleph.	177 80	178 90	178	+ 0 11
145	Anglo Amer. C.	153	155 80	156	+ 1 96
620	Amgold	658	675	672	+ 2 13
1030	BASF (Akt)	1000	1010	1010	+ 1

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1160	Bayer	1122	1118	1120	− 0 18
125	Buffelsfont.	135	136 50	137 90	+ 2 15
275	Chase Manh.	246 50	243 50	243 50	− 1 22
69	De Beers	83 90	83 10	83 10	− 0 95
2140	Deutsche Bank	2140	2121	2121	− 0 89
76	Dome Mines	85	84 50	84 20	− 0 94
1100	Dresdner Bank	1075	1086	1086	+ 1 02
140	Driefontein Cnl	154	158	158	+ 2 60
735	Du Pont-Nem.	763	769	769	+ 0 79
545	Eastman Kodak	539	538	538	− 0 19
68	East Rand	72	72	72	....
285	Electrolux	284 40	285	285	+ 0 21
250	Ericsson	243	239 30	239 30	− 1 52
560	Exxon Corp.	582	586	586	+ 0 69
585	Ford Motors	608	617	617	+ 1 48
89	Freegold	104	101	106	+ 1 92
91	Gencor	105	101 50	104 50	− 0 48
868	Gen. Electr.	346 80	346	346	− 0 23
580	Gén. Belgique	661	660	660	− 0 15
505	Gen. Motors	503	501	501	− 0 40
94	Goldfields	107	113	113	+ 5 61
54	Gd Metropolitan	56 10	56 50	56 80	+ 1 25
84	Harmony	87	87 80	88	+ 1 15
47	Hitachi	43 60	43 20	43 30	− 0 69
1010	Hoechst Akt.	1002	1005	1005	+ 0 30
147	Imp. Chemical	153 50	153	153	− 0 33
990	IBM	1009	1011	1015	+ 0 59
365	ITT	373 50	373 70	373 70	+ 0 05
169	Ito-Yokado	154 50	155	155	+ 0 32
87	Matsushita	87	88 80	88 80	+ 2 07
1010	Merck	1094	1080	1078	− 1 46
840	Minnesota M.	855	864	864	+ 1 05
310	Mobil Corp.	321	321	320 10	− 0 28
305	Morgan J.P.	293 50	293	297	+ 1 19
39050	Nestlé	38500	39000	38990	+ 1 27
182	Norsk Hydro	198	203 80	203 80	+ 2 93
225	Ofsil	247	254	254	+ 2 83
1790	Petrofina	1993	1960	1970	− 1 15
545	Philip Morris	559	567	558	− 0 18
152	Philips	153	153	153	....
545	Quilmès	555	547	547	− 1 44
770	Randfontein	790	776	779	− 1 39
780	Royal Dutch	861	851	853	− 0 93
100	Rio Tinto Zinc	114 80	116	115 10	+ 0 26
94	St Helena Co	97	101	103 50	+ 6 70
280	Schlumberger	300	301	299	− 0 33
134	Shell transp.	149	148 70	149	....
2490	Siemens A.G.	2270	2250	2240	− 1 32
168	Sony	160	158 40	156	− 2 50
163	T.D.K.	159	159 80	157	− 1 26
29	Toshiba Corp.	25 90	26 05	26 80	+ 3 47
2030	Unilever	404	408 50	408	+ 0 99
310	Unn. Techn.	331	332 20	331	....
700	Vaal Reefs	795	825	839	+ 5 53
300	Volvo	302 80	304 50	305 80	+ 0 99
340	West Deep	369	364 50	364 50	− 1 22
490	Xerox Corp.	469	472 40	472 40	+ 0 72
1 13	Zambia Corp.	1 34	1 35	1 34	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8840	..
Emp. 8,80 % 77	126 80	1 154
9,80 % 78/93	101	9 748
10,80 % 79/94	103 55	9 143
13,25 % 80/90	106 50	1 339
13,80 % 80/87	101 40	10 095
13,80 % 81/89	107 40	6 854
16,75 % 81/87	101 35	13 905
16,20 % 82/90	116 29	7 900
16 % juin 82	118 20	1 355
14,60 % fév. 83	116 90	5 580
13,40 % déc. 83	119 05	7 379
12,20 % oct. 84	111 65	9 192
11 % fév. 85	110 04	4 189
10,26 % mars 86	105 63	3 384
ORT 12,75 % 83	1758	..
OAT 10 % 2000	104 25	1 202
OAT 9,90 % 1997	104 85	5 869
OAT 9,80 % 1996	103 75	4 323
Ch. France 3 %	162 80	..
CNB Bques janv. 82	101 40	0 215
CNB Paribas	102	0 215
CNB Suez	102 05	0 215
CNI janv. 82	101 50	0 215
PTT 11,20 % 85	106 30	6 289
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	106 75	1 046
CNT 9 % 86	95 10	2 080
CRH 10,90 % déc. 85	103 50	5 160

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1231	1239
Agache (Sté Fin.)	2075	2075
A.G.F. (St Cent.)	820	820
Applic. Hydraul.	751	751
Arbel	235	240
Astorg	399	400
Avenir Publicité	2700	2695
Bain C. Monaco	331	330
Banque Hypoth. Eur.	460	465
Béghin-Say (C.I.)	360	352
B.G.I.	619	619
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	620	625
B.N.P. Intercontin.	350	348
Bénédictine	5700	5700
Bon-Marché	852	805
B.T.P.	144 10	143
Calif	869	885
Cambodge	940	930
C.A.M.E.	444	443
Campenon Bern.	490	490
Carbone-Lorraine	749	745
C.E.G.Frig.	733	704 o
Centen. Blanzy	2700	2690
Centrest (Ny)	277	278
Cerabati	95	98

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	940	....
Champex (Ny)	154 50	154 50
C.I.C. (Financ. de)	338	345
C.I. Maritime	700	700
Cines-Gotan	750	678 o
Citram (B)	696	....
Clause	680	680
Cofradel (Ly)	2018	2015
Cogifi	407	380 c
Comiphos	697	670
Cie Industrielle	3780	3999
Comp. Lyon-Alem.	715	715
Concorde (La)	950	910
C.M.P.	45 80	44 o
Créd. Gén. Ind.	887	887
Cr. Universel (Cie)	720	710
Créditel	145	144
Darblay S.A.	650	645
Delalande S.A.	1310	1300
Delmas-Vielj. (Fin.)	1305	1310
Didot-Bottin	895	882
Eaux Bass. Vichy	1420	1445
Eaux Vittel	2900	2900
Economats Centre	653	625
Electro-Banque	383	406
Elf-Antargaz	601	622
E.L.M. Leblanc	945	940
Ennelli-Bretagne	286	297 40 d
Entrepôts Paris	560	598
Epargne (B)	3144	3100
Europ. Accumul.	85	85
Everit	2440	2620
Finalens	288	303
FIPP	412	420
Finac	1070	1050
Foncière (Cie)	800	600
Fonc. Lyonnaise	5800	5700
Foncina	586	580
Forinter	1140	1135
Fougerolle	395	393
France I.A.R.D.	382 50	382 50
France (La)	7150	7600
From. Paul Renard	535	575 d
GAN	1252	1270
Gaumont	450	460
Gévelot	895	895
Gr. Fin. Constr.	523	502 o
Gds Moul. Paris	374	370
Groupe Victoire	3500	3530
G. Transp. Ind.	582	595
H.E.F.	148	140
Immindo S.A.	517	515
Immoinvest	303	....
Immobail	415	417
Immobanque	739	....
Immob. Marseille	9510	9400
Immofice	560	548
Invest. (Sté Cent.)	3200	3200
Jaeger	210	218
Lafitte-Bail	560	551
Lambert Frères	261	258
Lille-Bonnières	1440	1380
Loca-Expansion	305	305
Locafinancière	424	400
Locatel	778	787
Louvre (Sté)	1890	1775

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	47 50	47
Magasins Uniprix	240	231
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritimes Part.	430	430
Métal Déployé	448	....
Mors	180	179
Naval Worms	90	90
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	345	344 60
Optorg	285	280
Oréal (L') C.I.	2640	2650
Origny-Desvroise	1100	1100
Palais Nouveauté	970	1060
Paribas-CIP	400	400
Paris France	310	310
Paris-Orléans	365	370
Partenban	820	810
Passem. Rinq. Div.	1500	1519
Pathé-Cinéma	710	715
Pechiney (cert. inv.)	280 10	283
Piles Wonder	875	1080 d
Piper-Heidsieck	1000	1000
P.L.M.	205	196
Porcher	660	650
Promodès	1550	1550
Providence S.A.	1635	1570
Publicis	2910	2850
Raff. Souf. R.	132 60	131 90
Rhône-Poul. (c. inv.)	416	412
Ricqlès-Zan	297	....
Rochefortaise S.A.	434	416 50
Rochette-Cenpa	95 80	94
Rosario (Fin.)	930	929
Roudière	315	270 o
Rougier et Fils	99 50	90
Sacer	430	430
SAFAA	1634	....
Safic-Alcan	939	907 c
SAFT	2050	2080
Saga	320	320
St-Gobain C.I.	440	....
Salins du Midi	522	525
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174	174
Saturne	165	165
Saulnes	65 10	68
Savoisienne (M)	275	276
SCAC	795	796
Senelle Maubeuge	610	614
S.E.P. (M)	210	210
Serv. Equip. Véh.	99 50	....
Sicil	292	290
Scotel	401	395
Sinvim	270 10	270 10
Sipb (Plant. Hévéas)	365	387
Sté Générale-CIP	1900	432
Sofal financière	1820	1849
Sofio	459	450
Solicomi	785	783
S.O.F.I.P. (M)	145 40	164 50
Sofragi	1275	1275
Soudure Autog.	538	538
Souchali	660	660
Speichim	26 70	24 50 o
S.P.I.	670	670
Suez (Fin. de)-CIP	1620	1610

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	1050	908 o
Taittinger	1875	1875
Testut-Aequitas	537	537
Tour Eiffel	570	593 d
Ufiner S.M.D.	790	789
U.A.P.	2450	2500
U.T.A.	1725	1950
Veuve Clicquot	3700	3700
Vicat	1580	1650
Vinprix	1760	1789
Virax	204	200
Waterman S.A.	623	657 d
Brass. du Maroc	127	126

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1030	....
Akzo	499	....
Alcan Alum	292	295
Algemene Bank	1445	....
American Brands	288	289
Am. Petrofina	330	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	165	169
Bco Pop Espanol	416 20	414
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1555	1630
B. Régl. Internat.	59990	59900
Br. Lambert	624	630
Canadian-Pacific	125	130
CIR	29	29 50
Commerzbank	890	851
Dart. and Kraft	375	375
De Beers (port.)	65 60	....
Dow Chemical	541	511
Gén. Belgique	661	660
Gevaert	1040	950
Glaxo	165	165
Goodyear	403	....
Grace and Co	378	390
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	500	518
I. C. Industries	210	210
Johannesburg	1020	1020
Kubota	21	21 10
Laonia	279	279
Midland Bank Plc	64	62
Mineral-Ressourc.	70 10	79
Nixdorf	2800	2800
Noranda	148	148
Olivetti	35 50	34 75
Pakhoed Holding	230	227
Pfizer Inc.	466	446
Procter Gamble	580	589
Ricoh Cy Ltd	38	38
Rolinco	295	295 60
Robeco	318 70	319 80
Rodamco	422	419
Saipem	19 50	19 40
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	314	....
Steel Cy of Can.	100	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	76	80
Toray indust. Inc	28 10	28 20
Vieille Montagne	900	....
Wagons-Lits	865	865
West Rand	27 50	27 80

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1100	1100
Alain Manoukian	730	730
Asystel	734	729
B.I.C.M.	975	976
B.I.P.	785	780
Bolloré Technologies	1222	1231
Boiron	740	736
Cables de Lyon	1330	1330
Calberson	995	985
Cardif	2390	2390
C.D.M.E.	1022	1010
C. Equip. Elect.	300	300
C.E.G.I.D.	2405	2450
C.E.G.E.P.	226	227
C.E.P.-Communication	1521	1530
C.G.I. Informatique	874	905
Ciments d'Origny	620	640
C.N.I.M.	419	422 50
Dafsa	278	271
Dauphin O.T.A.	3310	3340
Devanlay	2520	2500
Deville	930	830

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	300	300
Elect. S. Dassault	710	667
Elysées Investiss.	45	44
Expand	845	840
Filipacchi	750	749
Guintoli	1130	1062
Guy Degrenne	1060	1049
I.C.C.	282	247 80 c
IDIA	245	252
I.G.F.	225	236
IM Informatique	310	305
Int. Métal Serv. (IMS)	234 50	234 50
La Commande Electro.	780	750
Le gd livre du mois	401	....
Loca-Investissement	306	301
Locamic	420	420
Maratton	492	494
Media Immobilier	387	386
Métallurg. Minière	165	155
Métrologie Internat.	575	542

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	256	239 70
M.M.B.	675	689 c
Molex	255 20	269
Navale-Delmas	700	715
Olivetti-Logabax	469	465
Ora. Gest. Fin.	490	500
Petit Bateau	230	230
Petrofigaz	588	585
Pier Import	355	365
Razel	1570	1570
St-Gobain Emballage	1512	1440
St-Honoré Matignon	236	234
S.C.G.P.M.	280	268 80 o
Sema-Metra	1535	1515
S.E.P.	1387	1370
S.E.P.R.	1675	1675
S.M.T. Goupil	390	385
Sodinfeg	1399	1355
Sofibus	415	398 40 o
Supra	1100	1100
Valeurs de France	365	365

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asnap	6 40	5 90 o
Calciphos	449	438
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	180 50
Coparex	440	440
Dubois Inv. (Casto.)	1090	1050
Gachot	210	210
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Hart. (Achim.)	....	....
Nicolas	1030	....
Pressmatic-B.D.	3400	....
Résilios	399	388 o
Romanto N.V.	153 30	156
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	470	500
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	135	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 9/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	839 92	819 43
Actions France	487 93	470 29
Action Invest.	377 61	360 49
Actions sélectives	619 42	597 03
Aedificandi	644 89	621 58
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1271 86	1240 84
A.G.F. 5000	625 49	610 23
A.G.F. ECU	1097 68	1086 81
A.G.F. Interfonds	451 79	440 77
A.G.F. Invest	104 93	102 37
A.G.F. OBLIG.	1100 24	1094 77
A.G.F. Sécurité	10111 71	10111 71
Agfimo	689 51	672 69
Alafi	214 69	208 93
A.L.T.O.	186 26	179 53
Amen-Gan	5750 69	5489 92
America-Valor	766 09	731 35
Amérique Gestion	373 21	356 29
Amplitude	577 04	560 23 ◆
Arbitrages court terme	5408 11	5397 30
Argonautes	430 93	411 39
Assoxic	1154 56	1154 56
Aurecic	1362 25	1322 57
Axa Europe	113 99	108 82
Axa Investissements	121 92	116 39
Bourse-Investiss.	482 26	460 39
Bred Associations	2634 19	2626 31
Bred International	98 57	96 64
Capital Plus	1634 30	1634 30
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	400 48	385 08
Cortal court terme	1246 72	1246 72
Cortexa	934	891 65
Crédinter	500 81	486 22
Croiss. France	280 83	268 74
Croiss. Mercure	2605 12	2529 24
Croiss. Immobil.	677 66	646 93
Croiss. Prestige	385 87	368 37
Drouot-France	715 74	683 28
Drouot-Investiss.	1156 79	1104 33
Drouot-Sécurité	255 15	243 58
Drouot-Sélection	146 90	140 24
Ecuric	1180 75	1163 30
Elicoop Sicav	11556 98	11556 98
Eli-Valeurs	9554 24	9321 21
Energie	294 38	281 01
Eparcic	2783	2777 44
Eparcourt Sicav	4051 58	4041 48
Epargne Associations	24071 47	24035 42
Epargne-Capital	7868 49	7790 58
Epargne-Croiss.	1604 68	1561 73
Epargne-Industr.	810 02	773 29
Epargne-Inter	685 74	667 39
Epargne J	52433 94	52433 94
Epargne-Long-Terme	1767 63	1720 32
Epargne-Oblig.	190 29	185 20
Epargne-Unie	1327 77	1267 56
Epargne-Valeur	445 15	433 24
Eparoblig	1262 17	1259 65
Epsilon	1018 73	1008 64
Eurocic	9740 75	9596 80
Euro-Croissance	569 81	553 02
Eurodyn	1129 91	1092 76
Euro-Gan	5197 62	4961 93
Extrême Orient Sicav	581 61	545 25
Finord Placement	59828	59649 05
Finord Trimestriel	1118 35	1101 82
Finord Valorisation	13191 35	12932 70
Fonsicav (div. par 10)	10854 98	10649 66
Foncier Investiss.	1138 01	1110 25
Foncival	279 61	266 93
France-Gan	6396 42	6106 37
France-Garantie	288 12	287 54
France-Investiss.	516 19	492 78
France-Net	120 07	118 88
France-Obligations	450 52	446 06
Francic	430 38	417 84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	101 90	98 93
Francic Régions	1150 80	1117 28
Fructi-Associations	1360 35	1360 36
Fructicapi	300 98	296 51
Fructidor	252 10	248 37
Fructifrance	850 37	829 63
Fructivar	81158 92	80956 53
Fructi ECU	569 74	561 32
Fructi-Première	12152 05	11972 46
Futuroblig	1123 84	1122 72
Gestilion	57000 56	56858 40
Gestion Associations	158 44	153
Gestion Mobilière	752 05	717 96
Gest. Rendement	474 74	453 21
Gest. Sél. France	765 81	731 08
Haussmann Associat.	1206 31	1206 31
Haussmann court terme	1183 67	1183 67
Haussmann Epargne	1358 85	1358 85
Haussmann Europe	2206 37	2126 62
Haussmann France	1082 24	1043 12
Haussmann Oblicroiss.	1287 11	1287 11
Haussmann Obligation	1494 92	1440 89
Horizon	1214 18	1178 82
I.M.S.I.	618 88	580 82
Indo-Suez Valeurs	782 11	746 64
Ind. française	13438 26	13174 78 ◆
Interoblig.	12229 09	11758 74
Intersélect France	485 74	463 71
Intervaleurs Indust.	689 38	658 12
Invest. net	14214 63	14186 26
Invest. Obligataire	17743 12	17707 70
Japacic	179 34	174 12
Jeune épargne	246 11	242 47
Laffitte-Amérique	274 82	262 36
Laffitte-crt-terme	58323 05	58323 05
Laffitte-Expansion	881 97	841 98
Laffitte-France	347 91	332 13
Laffitte-Immobilière	264 61	252 61
Laffitte-Japon	346 40	330 69
Laffitte-Oblig.	146 74	140 09
Laffitte-Placements	65492 28	65492 28
Laffitte-Rend.	214 71	204 97
Laffitte-Tokyo	1289 92	1231 43
Lion-Associations	11316	11316
Lion-Institutionnels	23214 38	23156 47
Lionplus	71661 66	70952 14
Livret portefeuille	664 74	645 38
Méditerranée	183 56	175 24
Minimax	25291 58	25291 58
Mondiale Investissem.	458 18	437 38
Monecic	5937 47	5937 47
Moné J.	54131 94	54131 94
Monelaffitte	263820 87	263820 87
Multi-Obligations	429 43	409 96
Mutuelle Unie Sél.	160 09	152 83
Natio.-Assoc.	6677 53	6684 40
Natio.-Epargne	13426 97	13294 03
Natio.-Immobilier	1050 57	1022 45
Natio.-Inter.	1131 53	1101 25
Natio.-Obligations	541 13	526 65
Natio.-Patrimoine	1481 77	1442 11
Natio.-Placements	63348 46	63348 46
Natio.-Revenu	1055 85	1045 40
Natio.-Sécurité	55632 63	55632 63
Natio.-Valeurs	762 19	741 79
Nippon-Gan	5391 22	5146 75
Nord-Sud Dévelop.	1178 16	1175 81 ◆
Oblisic Régions	1011 29	996 34
Oblicoop Sicav	1399 48	1372 04
Obligations Convert.	453 25	432 70
Oblitop	1088 01	1077 24
Optimavalor	888 64	836 41
Options et Rendement	54093 70	53294 29
Orient-Gestion	186 85	178 38
Paramérique	553 39	528 30
Pareurope	860 76	821 73
Paribas Epargne	15298 35	15265 82

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas France	107 94	104 80
Paribas Gestion	633 04	607 23
Paribas Opportunités	103 60	100 58
Paribas Patrimoine	554 78	532 16
Parnasse-Valor	1071 73	1070 66
Patrimoine-Retraite	1625 04	1593 18
Phénix Placements	262 12	250 87
Pierre Investiss.	757 06	722 73
Placement A	1108 97	1108 97
Placement crt-terme	69509 40	69509 40
Placement J	54539 30	54539 30
Placement Premier	51298 48	51298 48
Placements Rendement	11541 74	11541 74
Placements Sécurité	103797 93	103797 93
Première Obligations	10363 97	10343 28
Prir'Associations	21351 48	21351 48
Province Investiss.	595 68	568 67
Quartz	118 48	115 56
Renacic	166 85	164 38
Revenus Trimestriels	5770 74	5713 80
Revenu Vert	1170 54	1169 37
Rivoli Plus	1061 71	1013 57
St-Honoré Assoc.	14042 77	13972 91
St-Honoré Bio-aliment.	889 31	848 98
St-Honoré Pacifique	570 65	544 77
St-Honoré P.M.E.	490 69	468 34
St-Honoré Real	11706 40	11659 78c
St-Honoré Rendement	11417 87	11361 06
St-Honoré Services	520 57	500 55
St-Honoré Technol.	782 84	747 34
St-Honoré Valor	12180 46	12083 79
Sécuricic	11427 57	11418 15c
Sécur. Mobilière	406 87	388 42
Sécuri Taux	10376 12	10376 12
Sél. court terme	11728 88	11641 57
Sélection Croissance	549 88	533 86
Secaden (Caedec BP)	747 43	736 38
Sicav-Associations	1387 45	1385 37
S.F.I. fr. et étr.	649 19	630 28
Sicavimmo	775 14	739 99
Sicav 5000	368 43	358 57
Slivafrance	593 82	577 93
Slivam	440 78	428 98
Slivarente	209 33	207 26
Slivinter	440 38	428 59
S.I.-Est	1333 84	1273 36
S.I.G.	918 39	876 34
S.N.I.	1333 15	1294 32
Sogepargne	388 39	374 35
Sogeroc	52213 08	50892 31
Sogevar	1119 97	1069 18
Sogintar	1349 46	1288 27
Soleil Investiss.	488 46	466 31 ◆
Technocic	1201 72	1166 72
Techno-Gan	6104 31	5827 50
Trilion	5127 23	5076 47
U.A.P. Investiss.	437 83	421 81
Uni-Associations	110 16	110 16
Unifrance	501 35	478 62
Unifoncier	1319 31	1259 48
Uni-Garantie	1328 30	1302 23
Unigestion	940 84	898 19
Uni-Japon	1462 31	1396
Uni-Régions	3277 07	3128 47
Unirente	2182 69	2110 92
Univer	178 05	178 05
Univers-Actions	1036 02	1036 02
Univers-Obligations	1606 74	1553 91
Valorem	543 25	530
Valoblig	60598 29	59898 31
Valorg	1503 81	1502 31
Valrel	78969 81	78930 34

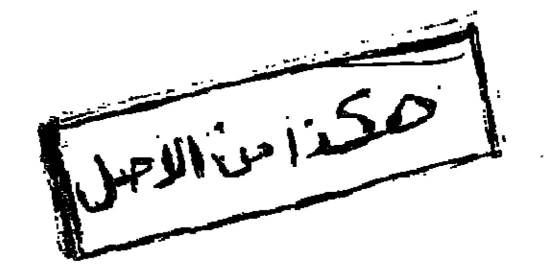
c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 148	6 119	5 880	6 380
ECU	6 917	6 920	....	....
Allemagne (100 DM)	332 900	333 380	324	341
Belgique (100 F)	16 056	16 073	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	295 710	296 100	287	307
Danemark (100 krd)	87 710	87 870	85	92
Norvège (100 k)	91 120	91 230	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 928	9 892	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 440	4 435	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 601	4 603	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	398 670	400 540	388	408
Suède (100 krs)	95 660	95 850	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 350	47 430	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 827	4 828	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 263	4 260	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 645	4 621	4 450	4 800
Japon (100 yens)	4 077	4 098	3 950	4 150

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/7
Or fin (kilo en barre)	87000	87600
Or fin (en lingot)	87300	87850
Pièce française (20 fr)	511	513
Pièce française (10 fr)	350	385
Pièce suisse (20 fr)	592	597
Pièce latine (20 fr)	503	506
Souverain	628	631
Pièce de 20 dollars	2920	2925
Pièce de 10 dollars	1470	1470
Pièce de 5 dollars	880	932 50
Pièce de 50 pesos	3280	3285
Pièce de 10 florins	526	526
Or Londres	442 15	437 64
Or Zurich	448	448
Or Hongkong	442 56	445 65
Argent Londres	7 38	....



هكذا من الأصل

Le Monde

Pour la première fois depuis plus de vingt-cinq ans

Le nombre des étudiants en première année d'université a baissé en 1986-1987

Le cru 1987 du baccalauréat s'annonce moins bon que celui de l'année dernière, exceptionnel il est vrai. Les résultats de la région parisienne indiquent un tassement sensible du taux de réussite au premier groupe d'épreuves (avant l'oral de rattrapage). A Paris, 42,7 % des candidats ont été admis d'emblée, au lieu de 46,1 % en 1986. La tendance est identique dans l'académie de Créteil (40,8 % contre 45,5 % en 1986) et moins nette dans l'académie de Versailles (49,3 % d'admis à l'écrit contre 50,5 % en 1986).

Cette baisse générale recouvre des tendances disparates selon les séries : c'est dans les séries A (lettres) et B (économie) que le taux de succès chute le plus : −6 % en B à Paris et Versailles, −3 % à Paris et −5 % à Créteil en A. La baisse du taux de réussite directe — dans la région parisienne — explique probablement en partie le calme surprenant dans lequel se sont déroulées depuis le début de la semaine les inscriptions dans les treize universités parisiennes.

Sous réserve des résultats définitifs prenant en compte les élèves rattrapés à l'oral, on ne s'oriente donc pas, cette année, vers une augmentation sensible du nombre des bacheliers. Ce n'est certainement pas à ce rythme, que l'on atteindra l'objectif de deux millions d'étudiants en l'an 2000. D'autant plus qu'une étude du ministère de l'éducation fait apparaître, pour la première fois depuis très longtemps, une stagnation de la population étudiante en 1986-1987.

Le secret était bien gardé depuis quelques mois : pour la première fois depuis plus de vingt-cinq ans, le nombre des étudiants n'a pas augmenté lors de la dernièrqe rentrée universitaire.

Ce constat résulte de l'enquête réalisée comme chaque année par les services statistiques du ministère de l'éducation : ceux-ci recensent, au mois de décembre, l'ensemble des étudiants inscrits dans les universités et les IUT (instituts universitaires de technologie), dans des établissements d'enseignement supérieur rattachés aux universités (instituts nationaux polytechniques, écoles nationales supérieures d'ingénieurs, instituts des langues et civilisations orientales) ainsi qu'à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université de technologie de Compiègne.

Le bilan pour la rentrée 1986, dressé dans une note du 2 mars qui n'a pas été rendue publique, est étonnant à plusieurs titres. Alors que, depuis deux ans, tout le monde s'accorde sur la nécessité d'augmenter sensiblement le nombre des jeunes en formation supérieure, voire d'atteindre deux millions d'étudiants en l'an 2000, la population étudiante a stagné cette année : on dénombre 969 530 inscrits, contre 969 099 en 1985-1986 et 952 758 en 1984-1985.

Deuxième surprise : le nombre des inscriptions en première année universitaire a légèrement baissé en 1986-1987 : 210 584 contre 211 099 l'année précédente. « *Il y a donc*, souligne la note du ministère, *un arrêt de la progression du flux d'entrées.* » Ce qui est d'autant plus surprenant que le taux de réussite au baccalauréat avait été, l'an dernier, exceptionnellement élevé, la promotion de bacheliers étant de 264 989, contre 253 050 en 1985. Ainsi, alors qu'il y avait près de 12 000 bacheliers de plus, le nombre des étudiants inscrits pour la première fois à l'université a baissé de 500.

Les premières inscriptions en première année

	1985-1986	1986-1987
Paris-I	5 470	4 905
Paris-II	2 503	2 008
Paris-III	3 631	3 369
Paris-IV	4 103	4 125
Paris-V	3 600	3 784
Paris-VI	4 340	4 597
Paris-VII	4 475	3 931
Paris-VIII	3 064	3 115
Paris-IX	777	903
Paris-X	6 242	6 238
Paris-XI	4 449	4 429
Paris-XII	3 433	3 771
Paris-XIII	3 198	3 483
TOTAL	49 285	48 748

La réforme Devaquet anticipée

Selon la note du ministère, « *les informations prises auprès des universités font apparaître que, dans bon nombre de cas, le ralentissement est dû à la restriction de la capacité d'accueil en premier cycle. Dans certaines universités cependant, il semblerait qu'il y ait eu moins de demandes d'entrée* ». Pour M. Claude Bartoloné, député socialiste, qui vient de poser à ce sujet une question écrite au ministre de l'éducation, les responsables des universités ont agi bien souvent, lors de la dernière rentrée, comme s'ils avaient « *appliqué par anticipation* » les dispositions du projet de *réforme de M. Devaquet, alors à* l'ordre du jour.

Mais, si la logique malthusienne, inscrite en filigrane dans le projet Devaquet, a sans doute joué dans certains cas, il est probable que cela n'explique pas tout. Bien souvent, en effet, exaspérés par la faiblesse des moyens dont ils disposent pour accueillir un nombre croissant d'étudiants, notamment dans certaines disciplines (droit, économie, AES, LEA et communication), les universitaires ont la tentation de réduire les capacités d'accueil, afin de pouvoir travailler dans des conditions moins déplorables.

On ne peut pas éternellement demander aux universités de former toujours plus d'étudiants quand les budgets de fonctionnement qu'elles reçoivent sont, comme cette année, en diminution en francs constants.

C'est par exemple ce qu'a annoncé pour la rentrée prochaine l'UER de sciences économiques de l'université de Lille-I, en faisant savoir qu'elle n'accueillerait que 360 nouveaux bacheliers, contre 500 l'an dernier.

Il apparaît enfin, d'après l'enquête du ministère, que la baisse des flux d'entrée en première année universitaire est la plus forte sur la région parisienne et, particulièrement, dans les universités du centre de Paris, alors que les établissements de la périphérie (Nanterre et surtout Créteil et Villetaneuse) ont augmenté leurs capacités d'accueil à la rentrée 1986 *(voir tableau)*.

Une chose est sûre : à la lecture de cette enquête, dont on comprend évidemment que le ministère ait hésité à la rendre publique, l'objectif affiché de deux millions d'étudiants apparaît de plus en plus comme un bon slogan, plutôt que comme l'expression d'une véritable volonté politique.

GÉRARD COURTOIS.

Au brevet des collèges

Plus de 60 % de réussites

62,51 % des candidats au brevet (ex-BEPC) ont réussi cette année alors qu'ils n'étaient que 49,5 % en 1986.

Cette amélioration spectaculaire des résultats s'explique par la réforme des modalités de cet examen décidée par M. Monory après l'hécatombe de l'an dernier. Désormais, une part prépondérante est donnée aux notes obtenues en cours d'année, et des épreuves différentes pour l'enseignement général, l'enseignement professionnel et les classes technologiques sont organisées.

Cette année, 64,44 % des élèves des classes de troisième des collèges ont réussi ; le taux n'est que de 52,15 % dans les lycées professionnels et de 60,73 % dans les classes de troisième technologique. Au total, près de 820 000 élèves se sont présentés au brevet nouvelle formule.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 juillet

Légère reprise

Une légère reprise s'est produite vendredi matin à la Bourse de Paris, succédant ainsi au repli un peu inquiétant de la veille. Des valeurs de poids ont retrouvé la faveur des investisseurs, telles Alsthom, Michelin, Midi et Auxilliaire d'Entreprises avec 2 % et 3 % de hausse.

La bonne tenue du dollar a paru rassurer la Communauté. En clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,58 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	475	473	473
Agence Havas	534	534	537
Air Liquide (L')	701	701	705
Bancaire (Cie)	706	706	710
Bongrain	2805	2805	2805
Bouygues	1155	1156	1168
B.S.N.	4930	4920	4915
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1351	1370	1375
Club Méditerranée	617	615	617
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3590	3600	3600
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1519	1520	1520
Michelin	3100	3150	3190
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2775	2795	2800
Navig. Mixtes	1000	1000	1015
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1011	1015	1015
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	452	455	455
Sanofi	740	742	742
Source Perrier	799	797	800
Télémécanique	3160	3160	3160
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2100	2100	2100
Valéo	590	592	590

Sur le vif

Je me tire

Ah la la ! Ce que j'en ai marre ! Marre de quoi ? Marre de tout. Marre de mes chefs, de mes copains, de mes gosses. Marre de vous. Je ne sais pas ce que vous avez tous, là, en ce moment, vous faites rien que de m'énerver. L'autre jour, dans le métro, je repère un strapontin libre, un énorme mec, un Rambo, va pour y poser ses fesses, je me précipite en grondant, babines retroussées, parapluie haut levé... Il me regarde, sidéré, et il caquette, attendri : allons, allons, on va se faire mal à essayer de me taper dessus, on s'assied, on se calme et on fait un grand sourire ravi à son fils adoré rencontré par hasard sur la ligne Vincennes-Neuilly.

Hier soir, coup de téléphone. Une copine. Une peste :

— Comment ça va, ma pauvre chérie ? On parlait de toi mardi chez des gens... Non, tu connais pas... Ils avaient entendu dire que t'étais très fatiguée... Ils parlaient même de la maladie d'Alzheimer.

— C'est quoi ?

— Ben... Heu... C'est une espèce de sénilité précoce, tu vois. Tu reconnais plus les gens. Tu perds la mémoire. C'est ce qu'avait Rita Hayworth.

— C'est qui ?

Et ce matin, à la conférence des chefs, vous auriez vu comment ils m'ont traitée ! Ils discutent le coup entre eux. Ils me regardent même pas. Ils se distribuent les colonnes, les sujets : mon Mimi, dans la Nièvre, mon Jacquot, à Bordeaux, Ollie North, Marcos, Rapp, Chaumet, Chalier, Sérillon...

— Et moi, alors, qu'est-ce qui me reste ? De quoi je cause ?

— De toi, pour pas changer. T'as qu'à dire que t'es crevée, que t'as besoin de repos. Comme nous on a besoin de place, tu nous laisses la tienne jusqu'au 1er septembre.

— Puisque c'est comme ça, je m'en vais et je reviens pas !

— Pour de vrai ? Oh ! ce que c'est gentil ! Marque-le, autrement tu vas encore oublier et tu vas nous retomber sur le poire à la rentrée.

CLAUDE SARRAUTE.

Selon le Polisario

Près de 350 soldats marocains auraient été mis hors de combat

Alger. — 275 soldats marocains ont été tués et 73 autres ont été faits prisonniers lors d'une opération menée par les combattants du Front Polisario contre les troupes marocaines stationnées sur le 6e mur de défense marocain dans la région de Tichla (extrême-sud du Sahara occidental), indique, vendredi 10 juillet à Alger, un communiqué sahraoui.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le Front Polisario avait fait état dans un autre communiqué d'« *une cinglante défaite* » des troupes marocaines basées à Tichla. Selon les responsables sahraouis, leurs combattants ont « *dès la première demi-heure* » de l'opération « *occupé un front de 40 kilomètres au milieu du 6e mur* » de défense marocain qui longe la frontière mauritanienne.

L'aviation marocaine « *n'a été d'aucune utilité* », affirme le communiqué sahraoui, qui indique également que les soldats marocains en fuite ont été « *poursuivis sur 5 kilomètres en profondeur derrière le mur* ».

Le communiqué sahraoui précise que parmi les 73 prisonniers figurent le lieutenant Ahmed Boutekbout, du 7e détachement d'intervention rapide, un sergent-chef et six sergents. Parmi les morts, le Front Polisario cite les noms de deux officiers : le lieutenant Azouzi, du 2e peloton du 7e escadron de blindés, et le sous-lieutenant Moustoumi, de la 4e compagnie du 44e bataillon.

Le communiqué sahraoui dresse en outre une longue liste de matériels détruits ou récupérés. — *(AFP.)*

A Rome

M. Fanfani a présenté la démission de son gouvernement

Rome. — Le président du conseil italien M. Amintore Fanfani, a présenté la démission de son gouvernement de transition afin qu'un nouveau cabinet puisse être constitué après les élections législatives de juin, a annoncé, jeudi 9 juillet, un communiqué de la présidence.

M. Fanfani, dont l'administration démocrate-chrétienne minoritaire expédiait les affaires courantes depuis avril, a remis sa démission au président Francesco Cossiga.

Sa démarche, considérée comme une formalité, permet au président Cossiga d'entamer des consultations avec les dirigeants des partis politiques, en vue de désigner un nouveau président du conseil chargé de former un cabinet. — *(Reuter.)*

La conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Mises en garde contre les conséquences de la chute des cours des matières premières

Le vendredi 10 juillet devait être marqué par l'intervention du président François Mitterrand, l'un des chefs d'État à avoir décidé de faire le voyage de Genève.

A la septième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED-VII), M. Mitterrand devait présenter un diagnostic qui se voulait « *réaliste* » selon son entourage pour que soit prise en compte la nouvelle donne économique née de la chute des cours des matières premières.

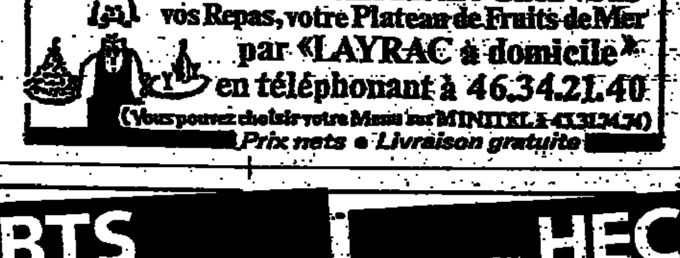
Devant un millier de délégués représentant les 168 pays membres de la CNUCED, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar avait ouvert la session, le jeudi, par un appel à une action vigoureuse de chacun pour éviter que « *l'économie mondiale ne soit entraînée dans une spirale descendante* ». Lui aussi avait mis l'accent sur la « *gravité de la situation* » créée par la baisse des cours des produits de base. Les pertes subies de ce fait par le tiers-monde ont été évaluées à quelque 100 milliards de dollars et remettent parfois en cause les « *efforts acharnés d'ajustement entrepris depuis un certain temps* ».

Avant de quitter New-York, le secrétaire général de l'ONU s'était inquiété du faible niveau de la représentation américaine. Les Etats-Unis ont envoyé à Genève un sous-secrétaire d'Etat adjoint, M. Denis Goodman. Le département d'Etat a justifié ce choix par le « *mécontentement* » des Etats-Unis au vu des résultats des précédentes sessions de la CNUCED. Les Soviétiques sont, en revanche, représentés par leur ministre du commerce, M. Boris Aristov, ce qui a renforcé les rumeurs selon lesquelles l'URSS profiterait de l'actuelle session pour faire un geste d'importance en direction du tiers-monde en annonçant l'adhésion soviétique au Fonds commun sur les produits de base. Ce fonds, lancé lors de la CNUCED-IV de Nairobi en 1976 et négocié il y a sept ans, est resté en sommeil, faute d'un nombre suffisant de pays signataires.

● **CATTENOM : la France échappe à une condamnation du Parlement européen.** — La France a échappé de peu, le mercredi 8 juillet, à une résolution du Parlement européen réclamant « *l'arrêt immédiat de l'exploitation des tranches 1 et 2 de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle)* » et « *l'arrêt des travaux* » des tranches 3 et 4. Il a en effet manqué trois voix pour que ce texte soit adopté. D'autre part, le Parlement a invité la Commission de la CEE à « *superviser les programmes nationaux de protection civile en cas d'accident nucléaire par l'organisation d'exercices, la mise en place et le contrôle de communications efficaces entre les compagnies gérantes des installations nucléaires et les services (...) chargés d'assurer le bien-être de la population* ».

● **Football : tirage au sort des coupes d'Europe.** — Pour le premier tour des coupes européennes de football, Bordeaux sera opposé au Dynamo de Berlin (RDA) dans l'épreuve des champions. Marseille rencontrera le Lokomotiv de Leipzig en coupe des vainqueurs de coupe. En coupe de l'UEFA, Auxerre et Toulouse joueront respectivement contre deux équipes d'Athènes, le Panathinaïkos et le Panionios. Les matches aller sont fixés au 16 septembre et les matches retour au 30 septembre.

Le numéro du « Monde » daté 10 juillet 1987 a été tiré à 456 920 exemplaires





A B C D E F G

